This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

381.3
Mas

302097483-

~~A IX d~~
A XIV d

This book is to be returned on or before
the last date stamped below.

-2 NOV 1984
09 MAR 1995
19 JUL 1995

LIBREX

ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

I.

PARIS.

MAISONNEUVE FRÈRES ET CH. LECLERC,

ÉDITEURS,

QUAI VOLTAIRE, 25.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES,

PAR

G. MASPERO,

MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

TOME PREMIER.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXXVI.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

I

LIBRAIRIE MAISONNEUVE ET Cie

QUAI VOLTAIRE, 25.

EXTRAIT DU JOURNAL ASIATIQUE.

ÉTUDES ÉGYPTIENNES.

ROMANS ET POÉSIES

DU PAPYRUS HARRIS N° 500

CONSERVÉ AU BRITISH MUSEUM,

AVEC FAC-SIMILE, TEXTE, TRADUCTION ET COMMENTAIRE,

PAR

G. MASPERO,

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE.

PARIS.

IMPRIMERIE NATIONALE.

M DCCC LXXIX.

LE CONTE

DU

PRINCE PRÉDESTINÉ.

Le *Conte du Prince prédestiné* est l'un des ouvrages que renferme le papyrus Harris n° 500, récemment acquis par le British Museum. Il a été découvert et traduit en anglais par M. Goodwin [1], analysé rapidement par M. Chabas, d'après la traduction de M. Goodwin [2]; mais le texte égyptien n'a jamais été publié jusqu'à présent. MM. Maisonneuve et Leclerc en ont fait prendre par M. Mansell une photographie qu'ils m'ont remise, et d'après laquelle j'ai pu exécuter la transcription hiéroglyphique.

On dit que le manuscrit était intact au moment

[1] Lu le 4 mars 1874, à la Société d'archéologie biblique, publié bientôt après dans les *Transactions* de cette Société, t. III, p. 349-356, et dans les *Records of the Past*, t. II, p. 153-160. C'est M. Goodwin qui a donné au récit ce titre de *Conte du Prince prédestiné* (*Tale of the doomed Prince*), sous lequel il est connu dans la science.

[2] *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1874, p. 118-120.

de la découverte; il aurait été mutilé, quelques années plus tard, par l'explosion d'une poudrière qui renversa en partie la maison où il était en dépôt, à Alexandrie d'Égypte. On pense qu'une copie, dessinée par M. Harris avant le désastre, a conservé les parties détruites dans l'original; mais personne ne connaît pour le moment l'endroit où se trouve cette copie. Dans son état actuel, le *Conte du Prince prédestiné* couvre quatre pages et demie. La dernière ligne de la première, de la seconde et de la troisième page, la première ligne de la seconde, de la troisième et de la quatrième page, ont disparu en partie. Toute la moitié de droite de la quatrième page, à partir de la ligne 8 jusqu'à la ligne 14, est effacée ou détruite presque entièrement. Enfin la cinquième page, outre quelques déchirures de peu d'importance, a perdu sur la gauche le tiers environ de toutes ses lignes. Néanmoins, le ton du récit est si simple et l'enchaînement des idées si facile à suivre, qu'on peut combler la plupart des lacunes et restituer la lettre même du texte. L'écriture est d'ailleurs petite et rapide; elle se rapproche plus du type Anastasi I 348, de Leyde, que du type Sallier II ou Anastasi IV de Londres. Elle renferme un assez grand nombre de formes très-curieuses, souvent presque identiques aux formes démotiques, 𓆑 pour 𓆑, 𓆑 en démotique, 𓆑 pour 𓆑, 𓆑 en démotique, etc. J'inclinerai donc à placer sinon la composition du conte, au moins la rédaction du manuscrit, vers la fin ou le milieu de la XXe dynastie au plus tôt.

On ne saurait trop admirer la science et l'habileté dont M. Goodwin a fait preuve en interprétant ce texte. La traduction que je propose diffère de la sienne par le détail : travaillant moins vite, j'ai pu laisser moins de lacunes à combler. La langue dans laquelle l'auteur anonyme a rédigé son œuvre est claire, aisée, presque triviale d'allure, très-propre à servir de sujet d'analyse aux débutants.

I.

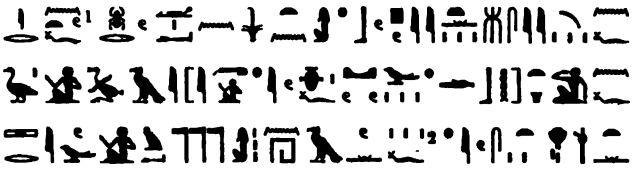

Il y avait une fois un roi, — à qui ne naissait pas d'enfant mâ[le. — Son cœur en fut tout attristé, — et] il [demanda] un garçon aux dieux. — Ils décré-

[1] Le début du Papyrus d'Orbiney donne une formule analogue, , peu distincte dans le fac-simile, mais bien reconnaissable sur l'original.

[2] Litt. : « un enfant aux dieux, *en son lieu.* » La lacune renferme les dernières lettres du mot , les premières d'un verbe de prière et, entre les deux, une courte formule de trois ou quatre mots au plus. Je me suis laissé guider dans la restitution par le sens général, et aussi par l'usage constant des contes populaires. La rhétorique des contes populaires veut, en effet, qu'un roi qui n'a pas d'enfant mâle s'en afflige avant de s'adresser à Dieu pour en avoir un. La locution , « étant son cœur mauvais », qu'on trouve à la ligne 5, remplit juste la lacune, une fois qu'on a réservé la place nécessaire aux lettres de

tèrent de lui en faire naître [un], — il coucha avec sa femme pendant la nuit, — et alors [elle] conçut : — accomplis les mois de la naissance, — voici que naquit un enfant mâle. — Quand les Hathors vinrent — pour lui destiner un destin, — elles dirent : « Qu'il

et au verbe de prière. Ce verbe ne saurait être autre chose que (Brugsch, *Dict.* p. 1190) ou (Brugsch, *Dict.* p. 1632), les seuls parmi les mots de cette classe qui aient pour déterminatif constant ou devant .

[1] La lacune est complétée d'après le passage correspondant du Papyrus d'Orbiney (pl. XVIII, l. 4-8) : , « Et elle sentit qu'elle concevait. »

[2] J'expliquerai plus loin le rôle que jouent les Hathors ; pour le moment, il suffit de savoir qu'elles sont l'analogue des fées marraines des contes populaires.

[3] Pour le sens *destin, attribuer un destin*, de la racine , , voir le commentaire. M. Goodwin traduit exactement : « When the Hathors came to greet him at his birth, they said that he would either die by a crocodile, a serpent, or a dog » (p. 351).

meure par le crocodile, — ou par le serpent, — voire par le chien ! » — Comme [l']entendirent les gens qui étaient avec l'enfant, — ils [l']allèrent dire à Sa Majesté, v. s. f. — [et] Sa Majesté, v. s. f. en eut le cœur tout attristé. — Sa Majesté, v. s. f. [lui] fit con[struire une maison] — élevée(?) sur la montagne, — garnie d'hommes et de toutes les bonnes choses du logis du roi, v. s. f., — car l'enfant n'en

[1] Le scribe avait d'abord passé : il a ensuite intercalé ces deux mots dans l'entre-ligne.

[2] La préposition a remplacé dans cette locution la préposition plus usitée aux époques antérieures. est l'origine de la préposition copte ⲛⲉⲙ, *avec*.

[3] , « v. s. f. », est l'abréviation de la formule « *vie, santé, force!* », que l'on met après le nom ou le titre des Pharaons.

[4] La lacune est comblée presque entièrement au moyen du passage parallèle de la planche II, l. 4 : . La barre 1 de est encore visible à la fin de la lacune. Le mot qui suit et qui terminait la ligne est malheureusement indéchiffrable : le contexte exige soit « *élevée* sur la montagne », soit « *donnant* sur la montagne ».

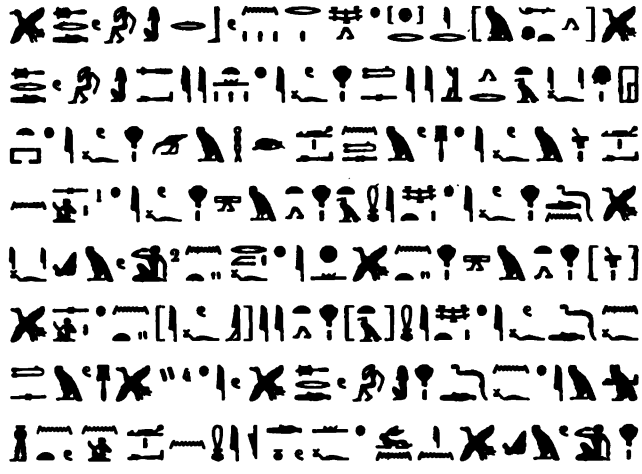

sortait pas. — Et [quand] l'enfant fut grand, — il monta sur le faîte de sa maison, — et aperçut un chien qui marchait derrière un homme, — qui allait sur la route. — Il dit à son page qui était avec lui : — « Qu'est-ce qui marche der[rière] l'homme — qui chemine sur [la] route ? » — Le page lui dit : — « C'est un chien ! » — L'enfant lui dit : — « Qu'on m'en apporte un tout pareil ! » — Le page l'alla

[1] Le groupe est suivi dans l'original d'un sigle qu'on trouve assez fréquemment dans d'autres papyrus de la même époque. (Cf. *Papyrus Harris 500*, verso, P. II, l. 7.) Ce sigle paraît n'être qu'une abréviation cursive du groupe , lui-même, qui devint une sorte d'idéogramme du sens *individu, homme*, et finit par être employée comme déterminatif du groupe .

[2] Sur cette forme grammaticale, voir *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 76, note 3, et *Zeitschrift*, 1877, p. 111 113

redire à Sa Majesté, v. s. f., — et Sa Majesté v. s. f. dit : — « Qu'on lui amène un jeune chien courant, — [afin qu'il ne] s'afflige [point] ! » — Et on lui amena le chien.

Et, après que les jours eurent passé là-dessus, — quand l'enfant eut pris de l'âge — en tous ses

[1] Le mot n'est ni dans Birch, ni dans Brugsch. Pierret (*Vocabulaire hiéroglyphique*, p. 648) le donne, d'après E. de Rougé, avec la traduction *frémir* (?), dans la phrase : (Lepsius, *Denkm.* III, 107 *a*). Ici l'épithète est appliquée à un chien, ce qui écarte le sens *frémir* et nous ramène au sens *courir*, indiqué par les déterminatifs : « Toute contrée *accourt* à ton lever ! », et « Qu'on lui amène un petit *coureur*, un jeune *chien courant* ». L'égyptien, d'ailleurs, a une racine , apparentée à , mais plus usitée. Le sens *tressaillir, être saisi de convulsion*, que a dans le Papyrus d'Orbiney (pl. XVI, l. 8), vient probablement du sens *courir, sauter*, de .

[2] La restitution est exigée par le sens et remplit exactement la lacune.

[3] Les signes sont inutiles au sens : ils ont été amenés

membres, — il manda à son père, — disant : « Allons ! Pourquoi être comme les fainéants? — Puisque [je] suis destiné à un sort fâcheux, — [n']agirai-je jamais selon ma volonté? — Quant à Dieu, qu'il agisse à sa volonté ! » — On lui [. . . . . — donna] toute sorte d'armes ; — [on lui donna aussi] son [chien] pour [le] suivre ; — on le transporta à la

par le déterminatif 𓎛 que le scribe aura isolé du mot précédent pour en faire un mot spécial : 𓎛𓂋𓅱.

[1] Le mot à mot donne : « Pourquoi faire comme *les je reste assis ?* », en d'autres termes, « comme les *fainéants* ». J'ai déjà eu occasion de parler des substantifs formés par le verbe à la troisième personne singulier du présent ou du passé (*Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 80, note 1) : je reviendrai bientôt, dans un mémoire spécial, sur les substantifs formés par la première personne singulier du présent ou du passé.

[2] Un mot illisible.

[3] Littéralement : « Ce que fait le dieu, soit fait ce qui est dans son cœur. »

[4] Litt. : « On le transporta par eau. »

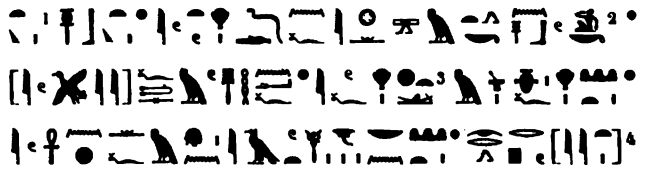

région orientale — et on lui dit : « Ah ! va où tu désires ! » — Son chien [était] avec lui : — il s'en alla selon son caprice, à travers le pays, — vivant des prémices de tout le gibier du pays. — Arrivé pour

[1] est traduit par Brugsch (*Dict.* p. 880) « *ein Sandsteinblock, Sandsteinfelsen* ». Chabas (*Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. II, p. 252) l'a trouvé dans un des papyrus hiératiques de Bologne et lui a donné le sens de *zonc*, dans une phrase où il est question des dieux et des déesses du .

[2] Le scribe avait écrit après un mot qu'il a supprimé ensuite. Le manuscrit a en cet endroit une tache noire sous laquelle les signes effacés se voient encore à moitié : le de est en partie engagé dans la tache.

[3] Litt. : « Il descendit le fleuve », c'est-à-dire « il remonta vers le nord ». Cf. pour ce sens de les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 72, note 1.

[4] La restitution remplit exactement la lacune. On pourrait objecter que le prince, ignorant encore l'histoire de la princesse de Naharanna, ne pouvait voyager avec l'intention de « voler vers elle ». L'auteur égyptien a cru pouvoir mettre par avance le lecteur dans la confidence de ce qui allait se passer. C'est ainsi que dans le Roman des deux Frères, les magiciens de Pharaon, tout en ignorant l'endroit précis où est la femme que Pharaon convoite, envoient des messagers vers toutes les contrées et recommandent spécialement qu'on donne une forte escorte au messager qui se rendait à la Vallée du Cèdre, comme s'ils savaient que là résidait la fille des dieux.

s'envo[ler] vers le prince de Naharanna, — voici, il n'était point né d'enfant au prince de Naharanna — [sauf] une fille. — Or, lui ayant construit une maison, — dont les LXX fenêtres étaient éloignées du sol de LXX coudées, — il [se] fit amener tous les enfants — des princes du pays de Khar, — et il leur dit : — « Celui qui atteindra la fenêtre de ma fille, — elle lui sera [donnée] pour femme ! »

Or, beaucoup de jours après que ces [événements] furent accomplis, — tandis que les princes de Syrie étaient à leur occupation journalière, — le prince

[1] On peut se demander si le chiffre n'a pas été introduit par erreur derrière le mot ; partout ailleurs il est question de *la* fenêtre de la princesse.

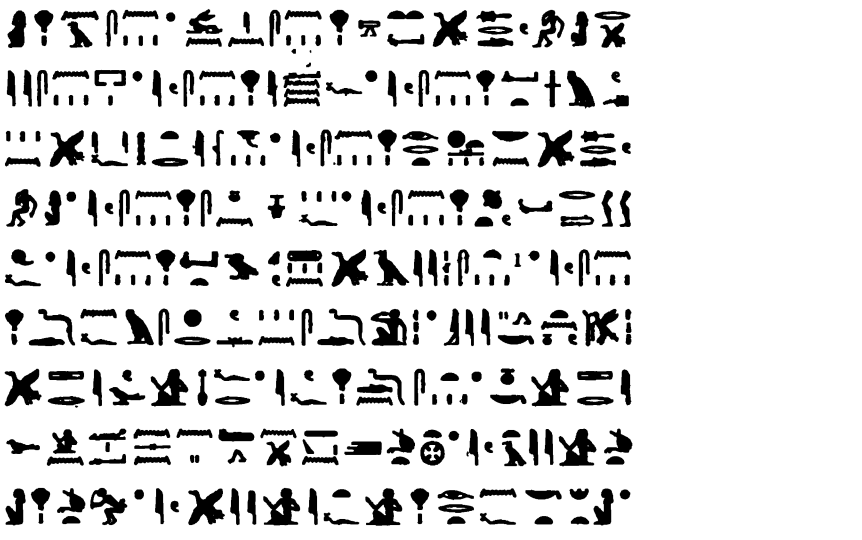

d'Égypte étant venu à passer à l'endroit où ils étaient, — ils conduisirent le prince à leur maison, — ils le mirent au bain, — ils donnèrent la provende à ses chevaux, — ils firent toute sorte de choses au prince : — ils le parfumèrent, — ils lui oignirent les pieds, — ils lui donnèrent de leur pain, — ils lui dirent en manière de conversation : — « D'où viens-tu, bon jeune homme? » — Il leur dit : — « Moi, je suis fils d'un officier de cavalerie du pays d'Égypte. Ma mère mourut, — mon père prit une

[1] et plus haut sont de véritables pronoms possessifs, *les leurs*, origine des formes du pronom possessif copte; je les ai déjà signalés dans l'inscription du roi éthiopien Nastosenen (*Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, p. 224).

autre femme. — Quand survinrent des enfants, — elle se mit à me haïr, — et je me suis enfui devant elle. » — Ils le serrèrent dans leurs bras, — ils le couvrirent [de baisers.

Or, après que beaucoup de jours eurent passé] là-[dessus], — il dit aux princes : — « Que faites-[vous donc ici ? » — Ils lui dirent : — « . . . . . — et celui qui] atteindra [la fe]nêtre — de la fille du prince de Naha[ranna, — on] la lui donnera pour

[1] Litt. : « Ils le flairèrent en tous ses membres. » La restitution est faite d'après le passage analogue de la page IV, l. 2 :

[2] La restitution est commandée par le contexte. Les signes qui terminent la ligne et qui sont en partie détruits appartenaient au discours du jeune prince.

[femme. » — Il] leur dit : — « S'il vous plaît, je ferai une prière aux dieux (?) — et j'irai m'envoler avec vous. » — Ils allèrent s'envoler comme [c'était] leur occupation de chaque jour, — et le prince se tint éloigné pour voir — et la figure de la fille du chef de Naharanna lui plut. — Or, après que [des jours] eurent passé là-dessus, le prince s'en alla pour

[1] Le premier signe du verbe ne m'est pas connu. Je ne l'ai rencontré qu'une autre fois au cours de mes études dans le Papyrus de Berlin n° I, l. 74 (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 83 et 84, note 1). Le mot qui sert de complément au verbe est à moitié détruit. L'ensemble de la phrase semble indiquer que le prince, avant d'entreprendre l'opération qui doit lui donner la main de la princesse, demande la permission de réciter une prière ou de prononcer une évocation magique.

[2] Goodwin a vu dans ce membre de phrase une allusion à la servante de la princesse. Il est bien certain que le manuscrit porte « la face », suivi de surmonté d'un point, comme c'est la règle presque générale dans notre manuscrit. Le dernier mot de la phrase est indéchiffrable. Je l'ai traduit conjecturalement par « lui *plut* ».

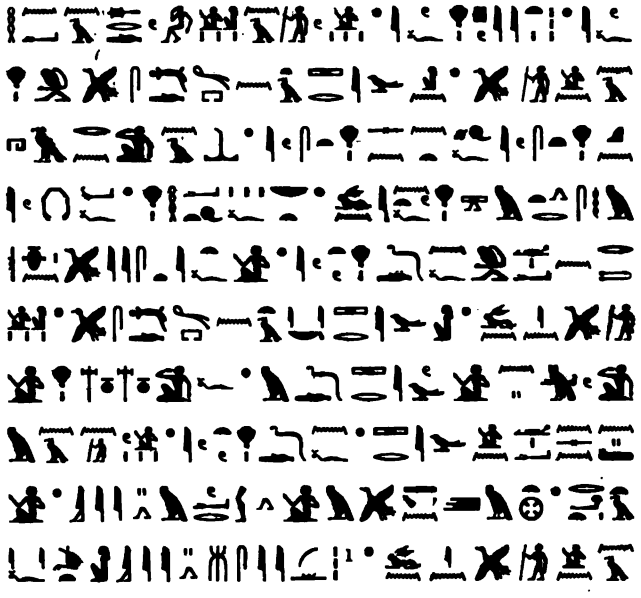

s'envoler avec les enfants des chefs, — et il s'envola, — et il atteignit la fenêtre de la fille — du chef de Naharanna; — elle le baisa et l'embrassa dans tous ses membres.

On s'en alla pour réjouir le cœur du père de la princesse, — et on lui dit : « Un des hommes — a atteint la fenêtre de ta fille. » — Le prince interrogea le messager, — disant : « Le fils duquel des princes? » — On lui dit : — « Le fils d'un officier de cavalerie, — venu en fugitif du pays d'Égypte, — pour [échapper à] sa [belle-]mère, quand elle eut des enfants[1]. »

[1] La phrase est un peu obscure : c'est l'abrégé par trop succinct

— Le prince de Naharanna se mit très-fort en colère. — Il dit : « Est-ce que moi je donnerai ma fille — au transfuge du pays d'Égypte? — Qu'il s'en retourne! » — On alla dire [au prince] : — « Retourne-t'en au lieu d'où tu es venu. » — Mais la princesse le saisit, — et elle jura par Dieu, disant : — « Par Râ Har[makhis]! — Si on me l'arrache, — je ne mangerai plus, je ne boirai plus, — je mourrai sur [l'heure]. » — Le messager alla pour [répéter] tous les discours — qu'elle avait tenus à son père; — et

du discours que le prince d'Égypte a tenu plus haut aux enfants des princes de Syrie.

[1] ⲁⲩ, est la forme emphatique du pronom de la première personne. (Cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 82, note 5, p. 142, note 1, et p. 144, note 1.)

le prince envoya des gens pour le tuer, — tandis qu'il était dans sa maison. — La princesse [leur] dit : — « Par Râ! Si on le tue, — au coucher du soleil, je serai morte; — je ne passerai pas une heure de vie, — .....» — On l'[alla dire] à son père. — Le [chef fit amener] le [prince d'Égypte avec la] princesse. — [Le prince fut saisi de] terreur, — quand [il vint devant] le chef; — mais celui-ci l'embrassa, — le couvrit de baisers, — et lui dit : « [Contemoi qui] tu es, — car voici tu es pour moi un en-

[1] La restitution est probable, mais non entièrement certaine.

fant! » — Le prince dit : — « Moi, je suis l'enfant d'un officier de cavalerie du pays d'Égypte. — Ma mère mourut, — mon père prit une autre femme. — Elle se mit à me haïr, — et moi je me suis enfui devant elle. » — Le chef lui donna sa fille pour femme; — il lui donna [une maison, des vassaux], des champs, aussi des bestiaux, [et] toute sorte de bonnes choses.

Or après que [les jours] eurent passé là-dessus, — le jeune homme dit à sa femme : — « Je suis prédestiné à trois destins : — le crocodile, — le serpent, — le chien. » — Elle lui dit : « Qu'on tue [le chien]

[1] Les débris de signe qu'on voit en cet endroit correspondent exactement à la forme hiératique du groupe , tel qu'il est donné

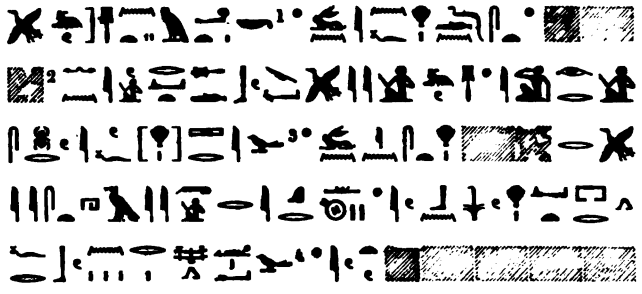

qui t'appartient. » — Il lui dit : — « ..... Je ne tuerai pas mon chien, — que j'ai élevé quand il était petit ! » — Elle [craignit (?)] pour son mari beaucoup, beaucoup, — et [elle] ne le laissa plus sortir seul. — On ..... — ..... la terre

quelques pages plus haut (pl. III, l. 12), dans l'histoire de Thoutii et du prince de Joppé, avec pour déterminatif.

[1] Litt. : « Qui est devant toi. »

[2] Un mot illisible.

[3] Litt. : « J'ai fait *devenir* lui quand il était petit. »

[4] Le mot à mot serait : « *Il* ( ) ne *le* ( ) faisait pas sortir au dehors », ce qui pourrait s'interpréter : « Le prince ne laissait pas sortir son chien dehors », peut-être pour empêcher que la princesse ne fît tuer la bête clandestinement. Toutefois, à cette époque, avait perdu sa voyelle finale, et se prononçait , ce qui expliqne pourquoi on trouve : 1° , d'ordinaire pronom féminin, employé souvent comme variante non vocalisée de ; 2° , d'ordinaire pronom masculin, employé comme variante graphique de , pronom féminin. A l'époque démotique n'est plus qu'une variante de féminin. Je pense donc qu'ici n'est, comme dans bien d'autres endroits, qu'une variante abusive de et se rapporte à la princesse : « *Elle* ne *le* (, le prince) laissait plus sortir seul. »

d'Égypte pour se promener çà et là(?). — Or voici le crocodile du lac [sortit du lac] — et il vint au milieu du bourg où était le prince. — [On l'enferma dans un logis] — où il y avait un géant. — Le géant ne laissait point sortir le crocodile, — [et quand] le crocodile [dormait], — le géant sortait pour se promener. — Et quand le soleil se [levait, — le géant rentrait dans le logis, — et cela,] tous les jours, — pendant un intervalle d'un mois deux jours.

[1] Goodwin traduit «to catch birds.» signifie au propre *courir après* ..., puis, par dérivation, *parcourir* ..., *courir à travers le pays*. La lacune empêche qu'on ne puisse donner un sens précis au passage de notre texte où ce mot se rencontre.

[2] Toute cette partie du texte est trop mutilée pour qu'on puisse en restituer la lettre exacte ou en donner autre chose qu'une traduction conjecturale.

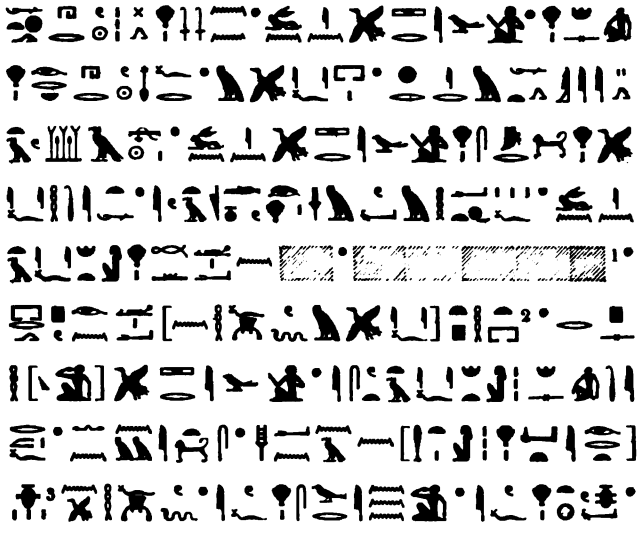

Et, après que les jours eurent passé là-dessus, — le prince resta pour se divertir — dans sa maison. — Quand la nuit vint, — le prince se coucha sur sa natte, — et le sommeil s'empara de ses membres. — Sa femme emplit un..... — Quand un [serpent] sortit [de son] trou, — pour mordre le prince, — voici sa femme était auprès de lui, — [mais] non couchée. — Alors les [servantes donnèrent du lait] au serpent, — il en but, — il s'enivra,

[1] Une déchirure du papyrus a enlevé environ un quart de la ligne : les caractères qui précèdent et qui suivent la lacune sont illisibles sur la photographie.

[2] A partir de cet endroit, chaque ligne a perdu sur la gauche un quart environ de sa longueur totale.

[3] Goodwin suppose qu'on donna au serpent du vin ou quelque

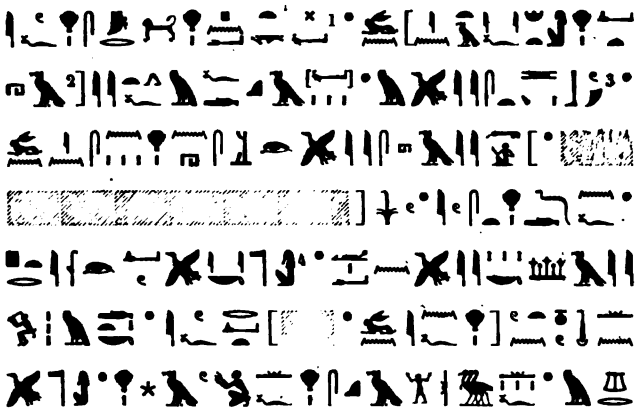

— il resta couché le ventre en l'air; — et [la femme] le [fit pé]rir avec des coups — de sa pique. — On réveilla le mari, — [qui fut saisi d'étonnement], — et elle lui dit : — « Vois! ton dieu t'a donné — un de tes sorts entre tes mains; — il [te] donnera [les autres. » Il] présenta des offrandes à Dieu, — l'adora et exalta sa puissance, — tous les jours de sa vie.

autre liqueur enivrante. Aujourd'hui encore, en Égypte, on attire les serpents au moyen de lait pur ou sucré de miel : la bête se gorge au point de ne plus pouvoir remuer.

[1] Litt. : « Il se coucha à la renverse. » est suivi dans l'original de deux signes que l'on peut interpréter de différentes manières. La transcription m'a paru être plus conforme à l'usage commun.

[2] La restitution , litt. : « le faire descendre, le faire tomber », est douteuse.

[3] Ce mot, qui n'est donné par aucun lexicographe, se retrouve dans le Papyrus de Berlin n° I, l. 134 et 140 (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne*, t. III, p. 145, 146).

[4] est répété par erreur dans l'original.

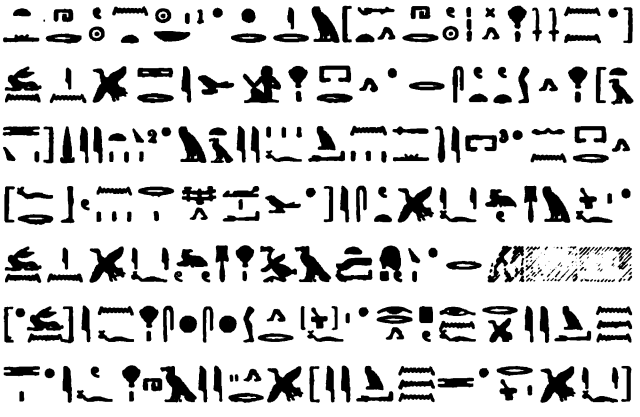

Et, a[près que les jours eurent passé là-dessus], — le prince sortit — pour se promener dans le voisinage de son domaine; — [et comme il] ne sortait jamais [seul], — voici son chien était derrière lui. — Son chien prit le champ — pour [poursuivre du gibier; —] il se mit à courir derrière son chien. — Quand il fut arrivé au lac, — il descendit vers le bord du [lac, — à la suite de son] chien, — et alors

[1] Litt. : « dans le cours du jour de chaque jour. »

[2] Les débris des signes semblent indiquer un mot nouveau. Ce serait la forme isolée du groupe (Brugsch, *Dict.* p. 682-683), dont le rôle en composition a été si bien indiqué par M. Chabas (*Voyage d'un Égyptien*, p. 103-104); et ce rapprochement donnerait le sens de *voisinage*.

[3] . Mot nouveau, emprunté aux langues sémitiques comme le prouve l'orthographe. Il se rapproche pour la forme de מָנָה, pl. מָנוֹת, ou de מָנָת, pl. מָנָאוֹת, *pars, portio;* mais le déterminatif lui assure le sens général de *maison, domaine*.

sortit le crocodile — et l'entraîna vers l'endroit où était le géant. — ..... — [alors le] croco dile, il [dit au] prince : — « Ah! moi je suis ton destin — qui te poursuit, — ..... — ..... vers les chemins(?)... — avec le géant. — Or, vois, je vais te laisser aller : — si le ..... — ..... — ton ..... me frappera d'enchantement, — et le géant sera tué; — mais si tu vois le ..... — [tu ver]ras ta [mort]! »

Et quand la terre se fut éclairée et qu'un second jour fut, — lorsque vint .....

La prophétie du crocodile est trop mutilée pour qu'on puisse en comprendre le sens exact. On devine seulement que le monstre pose à son adversaire une sorte de dilemme fatal : ou le prince remplira une certaine condition, et alors il vaincra le crocodile, ou il ne la remplira pas, et alors « il verra sa mort ». La fin du récit n'est pas difficile à restituer. Le prince triomphait du crocodile; mais le chien, dans l'ardeur de la lutte, blessait mortellement son maître et accomplissait, sans le vouloir, la prédiction des Hathors.

II.

De mieux informés rapprocheront ce récit des récits de même nature qu'on trouve dans la littérature populaire des nations anciennes ou modernes. La version égyptienne est simple d'allure et n'a pas besoin de commentaires pour devenir complétement intelligible aux savants qui ne font pas métier d'égyptologue. Il me reste, afin d'écarter la seule difficulté qu'elle présente, à montrer quelle idée les Égyptiens de l'époque des Ramessides paraissent s'être faite de la destinée, comment ils cherchaient à en expliquer l'origine, quels procédés ils employaient pour y échapper, ou, du moins, pour en atténuer les effets.

Le mot dont ils se servaient pour la désigner est 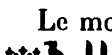 , SHAÏ. Lorsque le Prince naît, les Hathors viennent « pour lui destiner des destins, pour lui

sortir des sorts, ». La racine SHÀ se retrouve dans un Papyrus de la Bibliothèque nationale, « On lui a prédestiné une élévation égale au ciel »[1], et dans la stèle C 55 du Louvre, « J'ai veillé à mon poste pour exalter la volonté de Pharaon, j'ai été matineux pour l'adorer chaque jour, j'ai mis mon cœur en ce qu'il disait, et je n'ai pas été rebelle au destin qu'il destinait pour moi ». Le factitif en paraît dans une prière, [3], « Écoute-moi quand je te dis : Tourne-toi

[1] Pleyte, *Papyrus de la Bibliothèque impériale*, pl. XV, l. 6.

[2] Louvre, C 55, l. 13-14. Cfr. Prisse d'Avennes, *Monuments égyptiens*, pl. XVII, l. 13-14. Le double de ce texte, qu'on trouve sur la stèle 88 du musée de Lyon, porte : (l. 7-8) « Je veille à mon poste pour exalter ses volontés; je suis matineux pour l'adorer chaque jour; j'ai mis mon cœur en ce qu'il dit, et je n'ai pas été rebelle au destin qu'il met devant moi »; litt. « à ce qu'il destine à ma face ».

[3] Brugsch (*Monuments de l'Égypte*, pl. IV, 1 *a*, l. 6); cf. Grébaut dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne*, t. III, p. 61.

vers celui à qui tu as fait un destin; Dieu n'ignore pas qui il a fait ». On a, comme substantif, dans le traité de Ramsès II avec le prince de Khitti : [illegible][1], « et, dans le temps de Motour, le grand prince de Khitti, mon frère, après l'achèvement de son sort[2], lorsque Khittisar s'assit, comme grand prince de Khitti, sur le trône de son père... »; et dans les *Maximes du scribe Ani à son fils Khonshotpoa :* [illegible][3] « celui qui se plaint d'un délit à faux, quand, par la suite, Dieu juge le vrai, son destin vient et [l']emporte[4] ». Divinité, [illegible] *le destin* « compte les heures de l'homme »

[1] Brugsch, *Recueil de monuments*, t. I, pl. XXVIII, l. 10-11.

[2] Litt. : « après son sort ».

[3] Mariette, *Papyrus de Boulaq*, t. I, pap. n° 3, p. 20, l. 11-12.

[4] M. Chabas (*L'Egyptologie*, t. II, p. 21-22) traduit : « Le traître accuse faussement; ensuite, le dieu fait connaître la vérité, et son trépas vient et l'enlève ». Le mot à mot donne : « Retourner réponses de transgression mensongèrement, ensuite, le dieu juge le vrai, et son destin vient emporter ».

[illegible] [1]. Il est sans cesse uni à [illegible] *la fortune* et assiste avec elle au jugement de l'âme humaine [2]. Leur alliance était si étroite qu'on les confondait parfois en une seule personne du nom de [illegible], *Maskhont* [3] et que, dans plusieurs textes, les mots [illegible] *Shaï* et [illegible] *Rannit* sont mis en parallèle constant l'un avec l'autre. « Thot, est-il dit dans un hymne de la XIXe dynastie, fait les conditions de qui est et de qui n'est pas encore; [illegible] *Shaït*, le destin, et *Rannit*, la fortune, sont avec lui [4]. » Ramsès II, dans son rôle de dieu créateur et providence, est [illegible] « le maître du destin, le producteur de la fortune [5] ».

Dans notre conte, le héros reçoit à sa naissance trois sorts différents mais également funestes. Ici, rien n'indique que le choix des Hathors fatidiques n'ait pas été libre : si elles ont condamné le prince à périr par le serpent, par le crocodile et par le chien, c'est qu'il leur a plu réserver pour lui ces trois morts. La plupart des documents semblent prouver qu'il n'en était pas ainsi d'ordinaire. La des-

[1] Dümichen, *Hist. Ins.* II, pl. XL, l. 15, dans le chant du harpiste.

[2] *Todtenbuch*, édit. Lepsius, ch. 125 *d*, dans la scène du jugement.

[3] Dans certains exemplaires du *Todtenbuch*, au chapitre 125 *d*. *Maskhont* est nommée avec *Rannit* au *Papyrus Sallier* II, pl. II, l. 1-3.

[4] *Papyrus Sallier* V, p. IX, l. 6-7.

[5] Mariette, *Abydos*, t. I, pl. VI, l. 36. Dans le Papyrus de la Bibliothèque nationale que j'ai déjà cité, le roi Aménophis II est également mis en rapport avec *Shaït* et *Rannit* (l. 4); mais le texte est trop mutilé pour que j'en essaye la traduction.

tinée humaine n'était pas réglée par un caprice de divinité féminine : elle se rattachait par des liens nécessaires à la vie de l'univers et des dieux. Les dieux n'avaient pas toujours marqué pour l'humaine nature cette indifférence dédaigneuse à laquelle ils semblaient se complaire depuis le temps de Mini. Ils étaient descendus jadis dans le monde récent encore de la création, s'étaient mêlés familièrement aux peuples nouveau-nés, et, prenant un corps de chair, s'étaient soumis aux passions et aux faiblesses de la chair. On les avait vus s'aimer et se combattre, régner et disparaître, triompher et succomber tour à tour. La jalousie, la colère, la haine avaient agité leurs âmes divines comme elles auraient fait de simples âmes humaines. Isis, veuve et délaissée, pleura de vraies larmes de femme sur son mari assassiné[1], et sa divinité ne la sauva point des douleurs de l'enfantement. Râ détruisit les premiers hommes dans un accès de fureur[2]. Horus conquit le trône d'Égypte les armes à la main[3]. Plus tard, les dieux s'étaient retirés de la terre; autant jadis ils avaient aimé à se montrer ici-bas, autant maintenant ils mettaient de soin à se dissimuler dans le mystère de leur éternité. Qui, parmi les vivants, pouvait se vanter d'avoir entrevu leur face?

[1] Le livre des *Lamentations d'Isis et de Nephthys* a été publié par M. de Horrack.

[2] Voir Naville, *La destruction des hommes par les dieux*, dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, p. 1-19.

[3] E. Naville, *Le Mythe d'Horus*, in-folio, Genève, 1870; Brugsch, *Die Sage der geflügelten Sonne*, in-4°, 1871, Göttingen.

Et pourtant, les incidents heureux ou funestes de leur vie corporelle décidaient encore à distance le bonheur ou le malheur de chaque génération, et, dans chaque génération, de chaque individu. Le 17 Athyr d'une année si bien perdue dans les lointains du passé qu'on ne savait plus au juste combien de siècles s'étaient écoulés depuis, Set avait attiré près de lui son frère Osiris et l'avait tué en trahison au milieu d'un banquet [1]. Chaque année, à pareil jour, la tragédie qui s'était accomplie autrefois dans le palais terrestre du dieu semblait se jouer de nouveau dans les profondeurs du ciel égyptien. Comme au même instant de la mort d'Osiris, la puissance du bien s'amoindrissait, la souveraineté du mal prévalait partout, la nature entière, abandonnée aux divinités de ténèbres, se retournait contre l'homme. Un dévot n'avait garde de rien faire ce jour-là : quoi qu'il se fût avisé d'entreprendre, ç'aurait échoué. Qui sortait au bord du fleuve, un crocodile l'assaillait comme le crocodile envoyé par Set avait assailli Osiris. Qui partait pour un voyage, il pouvait dire adieu pour jamais à sa famille et à sa maison : il était certain de ne plus revenir. Mieux valait s'enfermer chez soi, attendre, dans la crainte et dans l'inaction, que les heures de danger s'en fussent allées une à une, et que le soleil du jour suivant, à son lever, eût mis le

[1] *De Iside et Osiride*, c. 13 (édit. Parthey, p. 21-23). La confirmation du texte de Plutarque se trouve dans plusieurs passages de textes magiques ou religieux (*Papyrus magique Harris*, édit. Chabas, pl. IX, l. 2 sqq.; etc.).

mauvais en déroute. Le 9 Choïak, Thot avait rencontré Set et remporté sur lui une grande victoire. Le 9 Choïak de chaque année, il y avait fête sur la terre parmi les hommes, fête dans le ciel parmi les dieux et sécurité de tout entreprendre[1]. Les jours se succédaient, fastes ou néfastes, selon l'événement qu'ils avaient vu s'accomplir au temps des dynasties divines.

« Le 4 Tybi. — Bon, bon, bon[2]. — Quoi que tu voies en ce jour, c'est pour toi d'heureux présage. Qui naît ce jour-là, meurt le plus âgé de tous les gens de sa maison[3]; il aura longue vie succédant (?) à [son] père[4].

[1] *Papyrus Sallier* IV, pl. X, l. 8-10.

[2] Les Egyptiens divisaient les douze heures du jour, depuis le lever du soleil jusqu'à son coucher, en trois sections de quatre heures chacune. Les trois épithètes qu'on trouve après chaque date au *Calendrier Sallier* s'appliquent chacune à une des sections. Le plus souvent, le présage valait pour le jour entier; alors on trouve la note *bon, bon, bon; hostile, hostile, hostile.* Mais il pouvait arriver que la dernière section étant funeste, les deux autres fussent favorables. On rencontre alors la notation *bon, bon, hostile*, ou une notation analogue, répondant à la qualité des présages observés. Cette particularité n'a pas été expliquée par M. Chabas (*Le calendrier des jours fastes et néfastes de l'année égyptienne*, in-8°, Paris, Maisonneuve, 136 pages).

[3] Litt. : « de tous *ses* gens ».

« Le 5 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — C'est le jour où furent brûlés les chefs par la déesse Sakhet qui réside dans la demeure blanche, lorsqu'ils sévirent, se transformèrent, vinrent[1] : gâteaux d'offrandes pour Shou, Phtah, Thot; encens sur le feu pour Râ et les dieux de sa suite, pour Phtah, Thot, Hou-Saou, en ce jour. Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux[2].

(*Pap. Sallier* IV, pl. 13, l. 3-4). Le dernier membre de phrase est obscur; je le traduis par *excipiens patrem* [*suum*], mais sans garantir le sens.

[1] Je ne saurais dire à quel épisode des guerres osiriennes ce passage fait allusion.

[2] Le texte de ce verset est à la fois mutilé et corrompu : 1° Derrière le mot quelques signes ont disparu dans une lacune. M. Chabas traduit comme s'il restituait ; je crois reconnaître les débris du pronom . Cette lecture aurait l'avantage de nous donner trois verbes, , tous les trois à la même personne et dépendant de la conjonction . 2° Il y a derrière un groupe un peu mutilé que M. Chabas lit , mais où je préférerais lire . On a, en effet, deux phrases successives qui énoncent les genres différents d'offrandes qu'on fait aux dieux. La dernière commençant par , les lois du parallélisme exigent que la première commence également par . 3° est peut-être, comme le conjecture M. Chabas, une inadvertance de scribe pour . Ce pourrait être toutefois une variante rare de ou le nom complet d'une sorte d'offrande. 4° Au lieu de , il faut lire

« Le 6 Tybi. — Bon, bon, bon. — Quoi que tu voies en ce jour, ce sera heureux [1].

« Le 7 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne t'unis pas aux femmes devant l'œil d'Horus [2]. Le feu qui [brûle] dans ta maison, garde-toi de [t']y [exposer à] son atteinte funeste [3].

. 5° Le texte donne , on doit corriger . Ces deux divinités font partie de la suite de Râ et sont souvent représentées debout, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière de la barque solaire. Elles formaient une paire comme , ; c'est pour cela qu'ici elles ont, à deux, un seul déterminatif divin . Enfin 6° toutes les indications de présages sont favorables. La marque , ici comme ailleurs, est fautive et doit être remplacée par . Le texte du passage rétabli et corrigé d'après ces indications donne :

(*Pap. Sallier* IV, pl. 13, l. 4-6).

[1] *Pap. Sallier* IV, pl. 13, l. 6-7.

[2] Ici, le Soleil.

[3] Le verbe , introduit son régime par ; le membre de phrase doit être réduit à

« Le 8 Tybi. — Bon, bon, bon. — Quoi que tu voies en ce jour, de [ton] œil, le cycle divin [t']exauce. Consolidation des débris [1].

« Le 9 Tybi. — Bon, bon, bon. — Les dieux acclament la déesse du midi (?) en ce jour. Présenter des gâteaux de fête et des pains *Ouat'* qui réjouissent le cœur des dieux et des mânes [2].

. Enfin, il me semble que derrière le verbe il faut rétablir , la traduction « le feu qui est dans ta maison, conserve-s-en l'activité brûlante, en ce jour », ne me paraissant pas offrir un sens suffisamment clair. La phrase complète se restituera comme il suit : (*Pap. Sallier* IV, pl. 13, l. 7-8).

[1] Ici encore, le texte semble ne pas être correct. La formule du début se termine toujours par la clausule , qui manque, et qu'il faut peut-être rétablir. Le texte serait alors : (*Pap. Sallier* IV, pl. 13, l. 8). Pourtant cette intercalation n'est pas indispensable. Le dernier membre de phrase fait allusion à la reconstruction par Isis du corps mutilé d'Osiris. La légende voulait, en effet, qu'Osiris, mis en pièces par Set, recueilli lambeau à lambeau, puis placé sur un lit funéraire par Isis et Nephthys, se fût reconstitué un moment et eût engendré Horus.

[2] La première partie de la phrase est obscure. Elle renferme un mot qui, d'après le déterminatif, semble représenter une

« Le 10 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais pas un feu de joncs ce jour-là. Ce jour-là, le feu sortit du dieu Sop-ḥo dans le Delta, en ce jour [1].

« Le 11 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — N'approche pas de la flamme en ce jour : Râ v. s. f. l'a dirigée pour anéantir tous ses ennemis, et quiconque en approche en ce jour, il ne se porte plus bien tout le temps de sa vie [2]. »

déesse, et que j'ai traduit, par conjecture, « la déesse du midi » : (*Pap. Sallier* IV, pl. 13, l. 9).

[1] Je ne sais pas qui est le dieu *Sop-ḥo* dont le nom est suivi d'un double déterminatif divin, ni à quel propos il mit le Delta en feu. Le texte est un peu mutilé, et M. Chabas a cru lire dans une lacune le verbe ; les traces des signes encore visibles me paraissent mieux répondre à la leçon que j'ai adoptée. (*Pap. Sallier* IV, pl. 13, l. 9; pl. 14, l. 1). Le déterminatif derrière est inutile; il a été attiré par le parallélisme entre ce mot et .

[2] Ici encore, le texte est criblé de fautes grossières qu'il importe de corriger avant d'aborder la traduction. M. Chabas a fort bien vu que le second doit être remplacé par une affirmation (*Op. laud.*, p. 15). Le verbe que j'ai tra-

Tel officier de haut rang qui, le 13 de Tybi, affrontait la dent d'un lion en toute assurance et fierté de courage, ou entrait dans la mêlée sans redouter la morsure des flèches syriennes[1], le 12, s'effrayait à la vue d'un rat et, tremblant, détournait les yeux[2].

Chaque jour avait ses influences, et les influences

duit par « anéantir » est effacé, et je ne vois pas à quel mot peuvent répondre les débris de signes que porte encore le manuscrit hiératique : (*Pap. Sallier* IV, pl. 14, l. 1-2). L'orthographe bizarre du nom du dieu se retrouve à la pl. 12, l. 10. Elle désigne Râ, roi de la dynastie divine, et s'explique par ce fait que le scribe, accoutumé à mettre dans les cartouches prénoms un ⊙ initial, avait fini par écrire machinalement ⊙ après le commencement de chaque cartouche. La locution signifie littéralement « mettre la face de quelque chose ou de quelqu'un vers une direction », c'est-à-dire « diriger quelque chose ou quelqu'un vers..... » Le de est amené par le pluriel qui précède immédiatement « quiconque s'approche d'eux », c'est-à-dire « de la flamme et des ennemis contenus dans la flamme ».

[1] C'était en effet un jour heureux (*Pap. Sallier* IV, pl. 14, l. 4).

[2] On trouve, en effet, pour le 12 Tybi, la note suivante : (*Pap. Sallier* IV, pl. 14, l. 3). « Le 12 Tybi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Tâche de ne voir aucun rat; ne t'en approche pas dans ta maison. »

accumulées formaient à chaque homme un destin. Le destin naissait avec l'homme, grandissait avec lui, le guidait à travers sa jeunesse et son vieil âge, jetait, pour ainsi dire, la vie entière dans le moule immuable que les actions des dieux avaient préparé dès le commencement des temps. Pharaon était soumis au destin, soumis aussi les chefs des nations étrangères [1]. Le destin suivait son homme jusqu'après la mort; il assistait avec la fortune au jugement de l'âme [2], soit pour rendre au jury infernal le compte exact des vertus ou des crimes, soit afin de préparer les conditions d'une nouvelle vie.

Les traits sous lesquels on se figurait la destinée n'avaient rien de hideux. C'était une déesse, Hathor, ou mieux, sept jeunes et belles déesses [3], des Hathors à la face rosée et aux oreilles de génisse, toujours gracieuses, toujours souriantes, qu'il s'agît d'annoncer le bonheur ou de prédire la misère. Comme les fées marraines du moyen âge, elles se pressaient autour du lit des accouchées et attendaient la venue de l'enfant pour l'enrichir ou le ruiner de leurs dons. Les peintures du temple de Louqsor [4] et celles d'un

[1] Il est dit d'un des princes de Khitti que « sa destinée » lui donna son frère pour successeur (*Traité de Ramsès II avec le prince de Khitti*, l. 10-11).

[2] Voir le tableau du jugement de l'âme au ch. 125 du Rituel.

[3] C'est le chiffre donné par le *Conte des deux frères* (pl. IX, l. 8). Dans d'autres monuments, le nombre n'en est pas limité.

[4] Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. CCCXL-CCCXLI. Le texte reproduit par Champollion n'indique aucun nom de déesse; les Hathors représentées avec la reine sur le lit d'accouchement sont au nombre de neuf.

temple d'Esnèh [1] nous les montrent qui jouent le rôle de sages-femmes auprès de la reine Moutemouat, femme de Thoutmos IV, et de la fameuse Cléopâtre. Les unes soutiennent tendrement la jeune mère et la raniment par leurs incantations [2], les autres reçoivent le nouveau-né, se le passent de main en main, lui prodiguent les premiers soins et lui présagent à l'envi toutes les félicités [3]. Les romans les mettent plusieurs fois en scène. Khnoum ayant fabriqué une femme à Bitaou, le héros du *Conte des deux frères*, les sept

[1] Champollion, *Monuments*, pl. CXLV, 1-2.

[2] A Esnèh, le groupe d'Hathors qui est placé derrière la reine Cléopâtre porte le titre général de « Les habitantes du Nord qui font le charme de l'accouchement pour [la mère du Soleil] ». La première se tient debout derrière le dos de l'accouchée, lui soutient les bras et le buste : c'est la déesse *Nit*. Des deux autres, l'une est « la sage-femme *Ti-ônkh* (donneuse de vie) »; le nom de la dernière est détruit.

[3] A Esnèh, le groupe d'Hathors qui fait face à l'accouchée est représenté accroupi. Celle qui tire l'enfant du sein de la mère est « la sage-femme *Nôtemi* (la douce) »; derrière celle-ci, est la nourrice . Comme on le voit, chacune d'elles porte un nom particulier et semble ne rien avoir de commun avec Hathor. La légende qui est au-dessus d'elles, et qui est assez mal reproduite dans Champollion, prouve néanmoins que toutes ces déesses à noms différents sont les Hathors fatidiques. , etc. « *Ce sont les Hathors qui viennent vers la déesse Rit*, comme les deux divines colombes (?), munies d'ailes. »

Hathors la viennent voir, l'examinent un moment et s'écrient d'une seule voix : « Qu'elle périsse par le glaive[1] ». Elles apparaissent au berceau du Prince Prédestiné et annoncent qu'il sera tué par le serpent, par le crocodile ou par le chien[2].

Les voir et les entendre au moment même où elles rendaient leurs arrêts était faveur réservée aux grands de ce monde. Les gens du commun n'étaient pas d'ordinaire dans leur confidence. Ils savaient seulement, par l'expérience de nombreuses générations, qu'elles départaient certaines morts aux hommes qui naissaient à de certains jours.

« Le 4 Paophi. — Hostile, bon, bon. — Ne sors aucunement de ta maison[3] en ce jour; quiconque naît en ce jour, meurt de la contagion, en ce jour[4].

« Le 5 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne sors aucunement de ta maison en ce jour; ne

[1] *Papyrus d'Orbiney*, pl. IX, l. 5.

[2] Cf. p. 4-5.

[3] Litt. : « Ne sors vers aucune voie »; en d'autres termes : « Ne sors d'aucun côté ».

[4]

(*Pap. Sallier*, IV, p. 4, l. 3). J'ai rétabli, derrière le verbe , la préposition que le scribe avait passée.

t'[approche] pas[1] des femmes; c'est le jour d'offrir offrande de choses par-devant (Dieu)[2], et Montou repose en ce jour. Quiconque naît en ce jour, il mourra du coït[3].

« Le 6 Paophi. — Bon, bon, bon. — Jour heureux dans le ciel[4]; les dieux reposent par-devant (Dieu) et le cycle divin accomplit les rites par-devant[5]..... Quiconque naît ce jour-là, mourra d'ivresse[6].

[1] Le verbe qui exprime l'action de « s'approcher » est mutilé de façon à ne pas pouvoir être restitué.

[2] . Litt. : « faire le faire de choses par-devant. » Pour le sens « accomplir un sacrifice, un rite », que prend le verbe employé absolument, j'ai donné ailleurs des exemples tirés de monuments de différentes époques.

[3] (*Pap. Sallier* IV, pl. 4, l. 3-5).

[4] Litt. : « *Pour dans* le ciel ».

[5] Un mot effacé, probablement un nom de dieu.

[6] (*Pap. Sallier* IV, pl. 4, l. 5-6). Le texte porte ; j'ai rétabli . La faute a été amenée par l'identité de prononciation de *mout* « mère », avec

« Le 7 Paophi. — Mauvais, mauvais, mauvais. — Ne fais absolument rien en ce jour. Celui qui blasphème contre Râ en ce jour[1]..... Quiconque naît ce jour-là, mourra sur la pierre[2].

« Le 9 Paophi. — Allégresse des dieux, [les hommes sont] en fête, car l'ennemi de Râ est à bas. Quiconque naît ce jour-là mourra de vieillesse[3].

mout « mourir ». M. Chabas a traduit (*Calendrier des jours fastes et néfastes*, p. 34) : « Jour de fête de Râ dans le ciel; les dieux sont en paix dans la divine présence; les familles divines sont heureuses devant Râ ». Je ne vois aucune mention de Râ dans la partie conservée de la phrase, et je ne sais sur quelle autorité M. Chabas s'est appuyé pour rétablir le nom de ce dieu dans la partie détruite.

[1] Litt. : « [Le] il va-de-bouche avec Râ, en lui ».

[2] Voici les débris du texte tels que j'ai pu les déchiffrer :

(*Pap. Sallier* IV, pl. 4, l. 6-7). J'ai suivi, pour le dernier mot, la lecture et la traduction de M. Chabas. On pourrait lire dans le manuscrit , ce qui donnerait le sens de *terre étrangère, lointaine* : « Quiconque naîtra ce jour-là, mourra sur la terre étrangère. »

[3]

« Le 23 Paophi. — Bon, bon, mauvais. — Quiconque naît ce jour-là, meurt par le crocodile [1].

« Le 27 Paophi. — Hostile, hostile, hostile. — Ne sors pas ce jour-là; ne t'adonne à aucun travail manuel : Râ repose [2]. Quiconque naît ce jour-là, meurt par le serpent [3].

« Le 29 Paophi. — Bon, bon, bon. — Quiconque naît ce jour-là mourra dans la vénération de tous ses gens [4]. »

(*Pap. Sallier* IV, pl. 4, l. 8). Le texte porte seulement . Le texte semblant exiger ici une construction parallèle, j'ai rétabli de manière à obtenir l'antithèse si fréquente : « *Les dieux* sont en joie, *les hommes* sont en fête. »

1 (*Pap. Sallier* IV, pl. 6, l. 6).

2 M. Chabas traduit : « au coucher du soleil ». Ce sens de serait possible dans un texte ordinaire. Mais, dans le *Papyrus Sallier* IV, on trouve le verbe joint au nom de divinités autres que le Soleil; Montou, par exemple : (pl. IV, l. 4), que nous avons cité (cf. p. 39, note 3). L'analogie nous force donc à traduire « Râ repose », comme plus haut, « la majesté de Montou repose ».

3 (*Pap. Sallier* IV, p. 6, l. 10; p. 7, l. 1).

4 Litt. : « mourra *vers les vénérés* de ses gens », pour « passer parmi

Tous les mois n'étaient pas également favorables à cette sorte de présage. A naître en Paophi, on avait huit chances sur trente de connaître, par le jour de la naissance, le genre de la mort. Athyr, qui suit immédiatement Paophi, ne renfermait que trois jours fatidiques [1].

L'Égyptien né le 9 ou le 29 de Paophi n'avait qu'à se réjouir et à se laisser vivre : son bonheur ne pouvait plus lui manquer. L'Égyptien né le 7 ou le 27 du même mois n'avait pas raison de s'inquiéter outre mesure. La façon de sa mort était désormais fixée, non l'instant de sa mort : il était condamné, mais avait la liberté de retarder le supplice presque à volonté. Était-il, comme le Prince Prédestiné, menacé de la dent d'un crocodile ou d'un serpent, s'il n'y prenait point garde, ou si, dans son enfance, ses parents n'y prenaient point garde pour lui, il ne languissait pas longtemps sur cette terre; le premier crocodile ou le premier serpent venu exécutait la sentence. Mais il pouvait s'armer de précautions

les ancêtres vénérés de ses gens ». 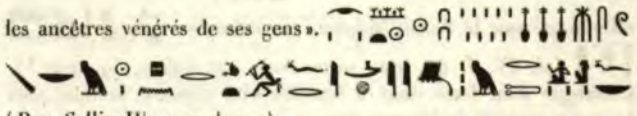

(*Pap. Sallier* IV, p. 7, l. 1-2).

[1] Le 14, le 20, le 23. Quiconque naît le 14 mourra par l'atteinte d'une arme tranchante 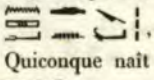 , litt. : « de coupures » (*Pap. Sallier* IV, p. 8, l. 3). Quiconque naît le 20 mourra de la contagion annuelle 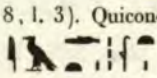 (*Id.* p. 8, l. 9). Quiconque naît le 23 mourra sur le fleuve 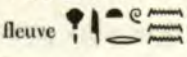 (*Id.* p. 9, l. 12).

contre son destin, se tenir éloigné des canaux et du fleuve, ne s'embarquer jamais à de certains jours où les crocodiles étaient maîtres de l'eau[1], et, le reste du temps, faire éclairer sa navigation par des serviteurs. On pensait qu'au moindre contact d'une plume d'ibis, le crocodile le plus agile et le mieux endenté devenait immobile et inoffensif[2]. Je ne m'y fierais point; mais l'Égyptien, qui croyait aux vertus secrètes des choses, rien ne l'empêchait d'avoir toujours sous la main quelque plume d'ibis et d'imaginer qu'il était garanti.

Aux précautions humaines, on ne se faisait pas faute de joindre des précautions divines : les incantations, les amulettes, les cérémonies du rituel magique. Les hymnes religieux avaient beau répéter en grandes strophes sonores qu'« on ne taille point [Dieu] dans la pierre, — [ni dans] les statues sur lesquelles on pose la double couronne; — on ne

[1] A la date du 22 Paophi, le *Papyrus Sallier* IV enregistre la mention suivante : [illegible] sic [illegible] « Ne [te lave] dans aucune eau, ce jour-là; quiconque navigue sur le fleuve, c'est le jour d'être mis en pièces par la langue de Sevek (le crocodile) ».

[2] *Ἄρπαγα ἀνθρωπον ἀνενέργητον βουλόμενοι σημῆναι, κροκόδειλον ἔχοντα ἴβεως πτερὸν ἐπὶ τῆς κεφαλῆς ζωγραφοῦσι· τούτον γὰρ ἐὰν ἴβεως πτερῷ θιγῇς ἀκίνητον εὑρήσεις* (Horapollon, *Hieroglyph.* II, LXXXI; édit. Leemans, p. 94-95). L'hiéroglyphe en question est [illegible], fréquent aux basses époques.

le voit pas; — nul service, nulle offrande n'arrive jusqu'à lui; —on ne peut l'attirer dans les cérémonies mystérieuses; — on ne sait pas le lieu où il est; — on ne le trouve point par la force des livres sacrés[1]. » C'était vrai du dieu idéal, du dieu absolu, du dieu parfait, de Dieu, en un mot, dont on admettait l'existence comme premier article de foi, mais auquel on songeait peu en l'ordinaire de la vie : ce ne l'était point des dieux. Râ, Osiris, Shou, Ammon, tous ceux qui avaient figuré tour à tour dans les dynasties divines,

[1] (*Pap. Sallier* II, p. 12, l. 6-8, et *Pap. Anastasi* VII, p. 9, l. 1-3). La traduction littérale serait : « Point taillement de pierres, — [ni d'] images à poser les couronnes; — point il n'a été vu; — point serviteurs, point oblateurs de lui; — point agir de mystères; — point n'est su le lieu où il est; — point il n'est trouvé par force d'écrits. » Le dernier membre de la phrase, mutilé à la fois dans *Sallier* II et dans *Anastasi* VII, a été rétabli en complétant les deux textes l'un par l'autre. *Sallier* II a : « point trouver chasses d'écrits », ce qui ne signifie rien, et *Anastasi* VII : . Le scribe de *Sallier* II, à qui on dictait son texte, a cru probablement entendre *an qimtupehsχâu* où il a cru reconnaître le mot . C'est ce qui m'a décidé à rétablir la leçon :

n'étaient pas inaccessibles; ils avaient gardé, de leur passage sur la terre, une sorte de faiblesse et d'imperfection qui les ramenait sans cesse à la terre. On les taillait dans la pierre, on les touchait par des services et par des offrandes, on les attirait dans les sanctuaires et dans les châsses peintes. Si le passé de leur vie mortelle influait sur la condition des hommes, l'homme influait à son tour sur le présent de leur vie divine. Il y avait des mots qui, prononcés par une voix humaine, pénétraient jusqu'au fond de l'abîme; des formules dont la force agissait comme un attrait irrésistible sur les intelligences surnaturelles; des amulettes où la consécration magique savait bien enfermer quelque chose de la toute-puissance céleste. Par leur vertu, l'homme mettait la main sur les dieux; il enrôlait Anubis à son service, ou Thot, ou Bast, ou Set lui-même, les lançait et les rappelait, les forçait à travailler et à combattre pour lui. Ce pouvoir formidable que le magicien croyait posséder, quelques-uns l'employaient à l'avancement de leur fortune ou à la satisfaction de leurs passions mauvaises : on avait vu, dans un complot dirigé contre Ramsès III, des conspirateurs se servir de livres d'incantations pour arriver jusqu'au harem de Pharaon [1]. La loi punissait de mort ceux qui abusaient de la sorte; elle laissait en paix tous ceux qui exerçaient par leurs charmes une action inoffensive ou bienfaisante.

[1] Chabas, *Papyrus magique Harris*, p. 170-174; Devéria, *Le papyrus judiciaire de Turin*, p. 124-137.

Désormais, l'homme menacé par le sort n'était plus seul à veiller; les dieux veillaient avec lui et suppléaient à ses défaillances par leur vigilance infaillible. Prenez un amulette qui représente « une image d'Ammon à quatre têtes de bélier, peinte sur argile, foulant un crocodile aux pieds, et huit dieux qui l'adorent placés à sa droite et à sa gauche[1]. » Prononcez sur lui l'adjuration que voici : « Arrière, crocodile, fils de Set! — Ne vogue pas avec ta queue; — ne saisis pas de tes deux bras; — n'ouvre pas ta bouche! — Devienne l'eau une nappe de feu devant toi! — Le charme des trente-sept dieux est dans ton œil; — tu es lié au grand croc de Râ; — tu es lié aux quatre piliers en bronze du midi, — à l'avant de la barque de Râ. — Arrête, crocodile, fils de Set! — protége-moi, Ammon, mari de ta mère[2]! »

[1] *Papyrus magique Harris*, pl. VI, l. 8-9.

[2] Chabas traduit (*Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. II, p. 257-258) : « Arrière! crocodile Makou, fils de Set! Ne vogue pas avec ta queue! N'agis pas de tes bras! N'ouvre pas ta gueule! Que l'eau devienne une flamme de feu devant toi! L'arme des soixante-dix-sept dieux est à ton œil; tu es lié au grand aviron de Râ; tu es lié à l'instant aux quatre crochets de métal, à l'avant de la barque de Râ. Arrête-toi, crocodile Makou, fils de Set! Protége-moi, Ammon, mari de sa mère! » Le texte porte :

Fussiez-vous né le 22 ou le 23 de Paophi, Ammon était tenu de vous garder contre le crocodile et les périls de l'eau. D'autres formules et d'autres amulettes préservaient du feu, des scorpions, de la maladie[1]; sous quelque forme que le destin se déguisât, il rencontrait un dieu armé pour la défense. Sans doute, rien qu'on fît ne changeait son arrêt, et les dieux eux-mêmes étaient sans pouvoir sur l'issue de la lutte. Le jour finissait par se lever où précautions, magie, protections divines, tout manquait à la fois; le destin était le plus fort. Au moins, l'homme avait-il réussi à durer, peut-être jusqu'à la vieillesse, peut-être jusqu'à cet âge de cent dix ans, limite extrême de la vie, que les sages égyptiens souhaitaient d'atteindre, et que nul mortel né de mère mortelle ne devait dépasser[2].

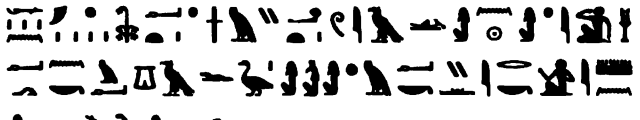

(*Papyrus magique Harris*, p. 6, l. 5-8).

[1] Le Papyrus I 348 de Leyde, publié par M. Pleyte (*Études égyptologiques*, t. I, Leyde, 1866), est un recueil de formules dirigées contre diverses maladies.

[2] Sur l'âge de cent dix ans, voir le curieux mémoire de Goodwin dans Chabas (*Mélanges égyptologiques*, 2e série, p. 231-237).

COMMENT

THOUTII PRIT LA VILLE DE JOPPÉ,

CONTE ÉGYPTIEN

CONSERVÉ AU PAPYRUS HARRIS N° 500 DU BRITISH MUSEUM [1]

(Verso, P. I-3),

(Cours du Collége de France, déc. 1877 — janv. 1878).

Le début manque. Au point où nous prenons le récit, trois personnages sont en scène : un officier égyptien appelé [illegible] Thoutii, le prince d'une ville syrienne et son écuyer. Le nom de la ville a été transcrit par le premier traducteur, M. Goodwin [2], [illegible], nom qu'on n'a jamais rencontré ailleurs et qu'on pourrait identifier tout au plus avec celui des אֵימִים, Emim [3]. On le rencontre cinq fois

[1] Sur le *Papyrus Harris* n° 500, voir *Journal asiatique*, 1877, p. 239-240, et Goodwin, *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. III, p. 340-348.

[2] *Transactions*, t. III, p. 341.

[3] *Genèse*, XIV, 5; *Deutér.*, II, 10, 11,

dans les parties conservées des trois pages, mais toujours plus ou moins mutilé. En comparant et en complétant l'un par l'autre les passages où il se trouve, on parvient à le rétablir en son entier [1] :

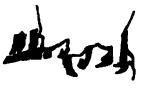

Pl. I, l. 8.

P. II, l. 3.

P. I, l. 13.

P. II, l. 10.

P. III, l. 9.

La première lettre est bien , mais la seconde n'est certainement pas . C'est un bien caractérisé, tout semblable au de , , dans la formule finale [2]. Il faut donc lire, au lieu de et des *Emim*, , et la ville de Jôpou (Joppé).

Il est probable que le conteur rappelait au début comment le chef de Jôpou avait tenu longtemps

[1] J'ai agrandi un peu les dimensions des caractères pour en rendre les particularités plus sensibles.

[2] Pl. III, l. 13.

contre les armées égyptiennes sans que ruse ni force triomphât de sa résistance. Un officier du nom de Thoutii promettait de le réduire, à condition qu'on lui confiât la grande canne du roi Thoutmôs III et qu'on lui laissât la liberté d'agir à sa guise. Il faisait cacher la canne de Thoutmôs III dans un ballot de fourrage, puis désertait et se rendait au camp syrien avec un corps de cavaliers : peut-être donnait-il pour motif de sa défection quelque accident arrivé au sceptre du roi. Le prince de Jôpou l'accueillait avec honneur et l'invitait à sa table; au moment où s'ouvre le récit, le transfuge égyptien et le chef syrien sont occupés à boire.

Bien que mutilée, la première page est facile à restituer presque entière. Deux formules y reviennent sans cesse qui facilitent singulièrement l'œuvre de restauration : 1° le titre du Syrien, 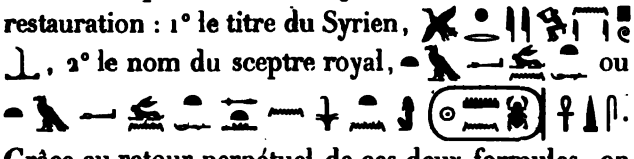 , 2° le nom du sceptre royal, 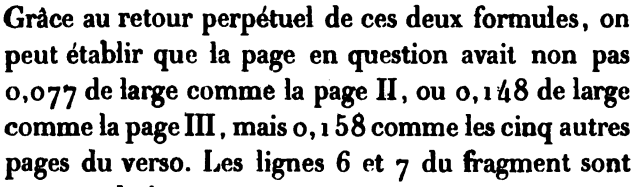 ou 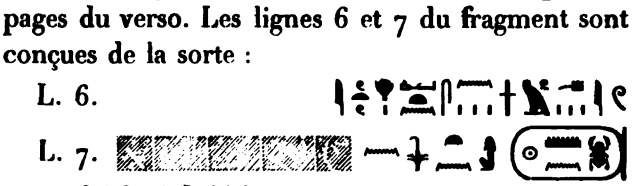 . Grâce au retour perpétuel de ces deux formules, on peut établir que la page en question avait non pas 0,077 de large comme la page II, ou 0,148 de large comme la page III, mais 0,158 comme les cinq autres pages du verso. Les lignes 6 et 7 du fragment sont conçues de la sorte :

L. 6. 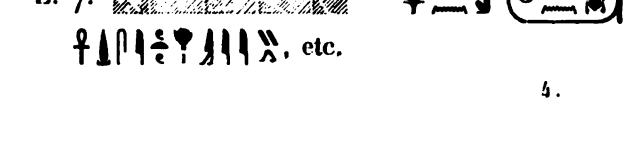

L. 7. , etc.

Les membres de phrase qui forment ce passage sont tous construits de la même manière. Ils se composent de , d'un verbe et de son régime. Le membre de phrase mutilé commençait par et se terminait par ; on peut donc rétablir *a priori* dans la lacune [ ], etc. Les signes restitués nous donneraient, sans tenir compte du verbe encore manquant, une longueur égale à celle des lignes de la page II; tenant compte du verbe, on arrive à obtenir la même longueur de lignes que pour les pages IV-VII. Aux lignes 11-12, le texte mutilé porte :

L. 11.

L. 12. .

Ici, la restitution est d'autant plus certaine qu'elle se compose de fragments des deux formules :

L. 11.

L. 12. [ ]

Qu'on ajoute ou non l'épithète , la restitution nous ramène, à trois millimètres près, à la longueur des lignes de la page V.

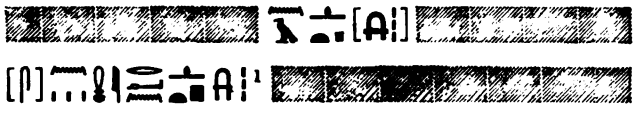

. . . . . les mannes, [et il] les [fit disposer], comme on fait aux mannes. . . . . .

[1] Le mot paraît se rattacher à la racine «joindre, unir» et signifier au début «un assemblage d'objets divers», par suite le «contenant» dans lequel on assemble des objets, ou, comme Chabas a bien traduit, un «panier», une «manne», une «couffe», un «coffre», dans lequel on emballe des denrées et des substances alimentaires (*Mélanges égyptologiques*, IIIe série, t. II, p. 137, note 3). Les sont mentionnés à plusieurs reprises (*Papyrus de Leyde* I 348, pl. IX, l. 8; cf. Chabas, *l. l.; Papyrus Anastasi* IV, pl. XIII, l. 11), une fois avec l'indication des matières employées à leur industrie : (*sic*) (*Anastasi* IV, pl. XIII, l. 11-12) «Fais approvisionner les fabricants de couffes, en roseaux et en joncs». Des «conserves» (?) , une espèce de gâteau , une substance du nom de (*Papyrus Anastasi* IV, pl. XIII, l. 14; pl. XIV, l. 2-3) étaient placés dans ces couffes, ainsi que des pots de miel : (*Id.*, pl. XIV, l. 10-12), «*Item :* tu feras enlever les miels exprimés (?) qu'on a mis en couffe (litt. : ils ont mis des couffes *à eux*). Memorandum desdits : Miels exprimés : 50 cruches neuves, etc.» Le texte faisait sans doute allusion à la *provende* des chevaux dont il sera question plus bas, et disait

. . . . . Thoutii . . . . . les artisans de Pharaon v. s. f. . . . . eux. Et après qu'ils eurent passé leur heure à boire, Thoutii dit au [vaincu de Jôpou : « S'il te plaît ! Tandis que] je « [demeure] avec les femmes et les enfants de ta cité

qu'on avait arrangé cette provende comme on fait les couffes pleines d'une substance dont le nom a disparu dans la lacune.

[1] Le nom propre du dieu est *Thouti;* en y joignant le *i* (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 139, note 5), on a *Thouti-i*, « celui qui est à Thot ».

[2] désigne une classe de personnes encore mal déterminée. J'ai pris, faute de mieux, le sens donné par Chabas (*Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. I, p. 14, 243-244).

[3] Litt. : « après leur heure de boire ».

[4] La première partie de la restitution est commandée par le contexte et remplit à peu près la moitié de la lacune. Le sens et le mouvement général de la phrase exigent, dans le discours qui suivait : 1° une formule de politesse à l'adresse du chef de Jôpou ; 2° une formule où Thoutii, parlant à la première personne, met son état actuel en opposition avec l'état de son escorte. La formule de politesse, nécessairement très-brève, puisque la moitié de la lacune est déjà remplie d'une manière certaine, m'est fournie par un passage du *Prince prédestiné* (p. III, l. 2) où le héros,

« à toi, qu'on fasse entrer [mes compagnons avec « leurs chevaux] pour leur donner la provende, ou « bien qu'un Apourou coure [à l'endroit où ils sont ! »

s'adressant aux fils des chefs de Syrie, leur dit : etc. « S'il vous plaît, je vais adresser une prière aux dieux »; ici, il suffit de changer le pronom sujet « S'il *te* plaît ! » Dans ce qui suit, il ne pouvait y avoir que « Tandis que je demeure » ou « Tandis que je bois ! » qui est en opposition avec l'etat de l'escorte restée au dehors du camp ou du palais, comme l'indique la demande de Thoutii : « Qu'on fasse entrer mon escorte. »

[1] Litt. : « Ta ville *de tes membres*, » c'est-à-dire « ta propre ville ». Sur ce thème pronominal, cf. de Rougé (*Chrestomathie*, II, p. 54-55).

[2] Je ne vois guère que le mot *famille, peuplade, tribu, escorte, suite*, en général tout assemblage de personnes unies par les liens du sang, de la religion, du vasselage ou de la domesticité, qui réponde aux nécessités du contexte tout en complétant la syllabe . Le mot désignant la *provende*, le *fourrage*, suppose nécessairement dans la lacune le mot ; d'où la restitution.

[3] C'est dans ce nom que M. Chabas avait cru devoir reconnaître le nom des Hébreux.

On] les [fit entrer]; on entrava les chevaux, on leur donna la provende, on [y trouva la grande canne du] roi (Menkhôpririâ) v. s. f., on [l']alla dire à Thoutii. Et [après cela, le vaincu de Jô]pou dit à

[1] La prière portant [illegible], la phrase où l'on marque qu'elle est accomplie devait renfermer le même verbe, soit, avec la forme grammaticale qui régit tout le mouvement [illegible]. Le commencement de la lacune, qui répond à la fin du discours de Thoutii, contenait le régime du verbe [illegible], c'est-à-dire un nom de lieu régi par la préposition [illegible], ou la formule qui remplace un nom de lieu en pareil cas [illegible].

[2] Goodwin (p. 345) lit le groupe [illegible] et traduit «let the horses to be tethered» (p. 342). Il me semble bien que les caractères qui suivent [illegible] dans le texte hiératique sont les débris du signe [illegible], et que nous avons le verbe [illegible].

[3] La suite du récit paraît exiger qu'on ait, dans la lacune : «[On trouva la baguette du] roi Thoutmôs». Cette restitution peut se faire de deux manières : ou bien on aurait [illegible] «On [trouva *en elle* la canne du] roi», ou bien [illegible]

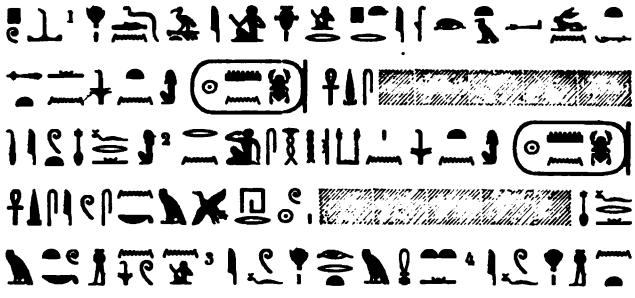

Thoutii : « Mon désir est de contempler la grande « canne du roi (MENKHÔPRIRÎ) v. s. f., dont le nom « est . . . . . *tiout nofri*. Par la personne du « roi (MENKHÔPRIRÎ) v. s. f., puisqu'elle est avec toi « en ce jour, ... excellent, toi apporte- « la-moi. » Thoutii fit comme on lui disait; il apporta

La locution , , se place d'ordinaire tout à la fin de la phrase, quelque longue qu'elle soit, et ne s'intercale pas souvent entre le verbe et son régime. C'est la raison qui m'a déterminé à choisir la seconde restitution de préférence à la première.

[1] La restitution [ ] , commandée à la fois par le sens et par les signes qui subsistent à la fin de la lacune, ne laisse de place que pour une transition très-courte : , qu'on trouve dans le même emploi au roman démotique de Satni.

[2] Le signe est douteux dans le papyrus; il servirait de déterminatif au nom de la canne personnifiée.

[3] Un point noir qui peut être , mais dont je ne garantis pas la valeur exacte.

[4] Litt. : « Il (Thoutii) fit de même ».

la canne du roi (Menkhôpririî) v. s. f. [Il saisit le vaincu de Jôpou par] son vêtement, et il se dressa tout debout, en disant : « Regarde ici, ô vaincu de [Jô-

[1] Le mot se retrouve au Papyrus de Leyde, I, 352, l. 8 (cf. Chabas, *Mélanges égyptologiques*, I, pl. II), écrit ; deux des objets qu'il désignait sont estimés *six outen de cuivre*. Au Papyrus Anastasi n° IV, pl. III, l. 1, il est dit du matelot : . Dans Anastasi V (pl. XIII, l. 4-5), un scribe écrit à un autre : etc. Dans aucune de ces phrases, le sens du mot ne ressort du contexte. On voit seulement qu'il s'agit d'une pièce d'habillement, peut-être d'un manteau. La restitution de la lacune est presque évidente de soi. La forme grammaticale est donnée par le mouvement général du morceau où tous les verbes sont régis par . La clarté du récit exige que Thoutii saisisse le prince de Jôpou par une pièce de son vêtement avant de le frapper.

[2] Litt. : « Il se tint debout en *il se dresse* ». est un substantif de la forme en final déjà signalée souvent (*Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 80, note 1, et p. 159, note 7).

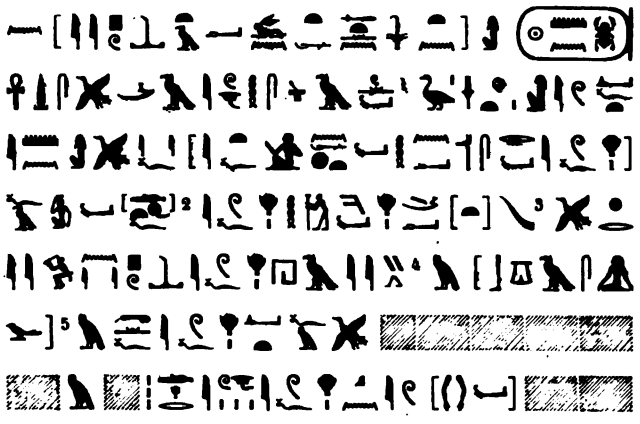

« pou, la grande canne du roi] (MENKHÔPRIRÎ] v. s. f., « le lion redoutable, le fils de Sokhet, à qui donne « Ammon, son [père, la force et la puissance! » Il] leva sa [main], il frappa à la tempe le vaincu de Jôpou, et celui-ci tomba sans connaissance devant lui. Il le mit dans le ..... des peaux. Il embrassa (?) .....

[1] La lecture est douteuse.

[2] Les débris de signes semblent représenter les restes de , de et de devant .

[3] Le déterminatif est à moitié effacé. Restitution douteuse.

[4] La seconde page commence en cet endroit. Elle est complète, sauf dans le haut, où quelques déchirures ont enlevé partie des deux premières lignes.

[5] La restitution [« en [affaissement] » n'est qu'un à peu près. Le groupe , écrit comme il l'est dans le *Conte du Prince prédestiné* (pl. I, l. 10), remplit exactement la lacune.

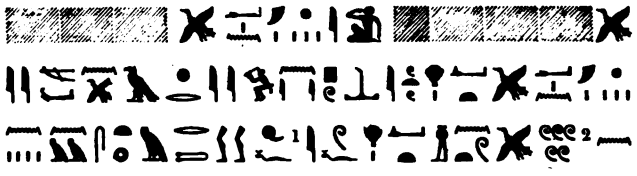

la paire de fers qu[il] . . . . . du vaincu de Jôpou, [et] on lui mit aux pieds la paire de fers de quatre anneaux. Il fit apporter les

[1] M. Goodwin (346, n. 2) lit *teb* (?), suivi d'un déterminatif incertain, le groupe , qui revient deux fois en deux lignes, et que je traduis *une paire* (?) *de fers, une paire de chaînes*. Le texte explique aussitôt que la paire de chaînes se composait avec un déterminatif nouveau, , du mot . Ce déterminatif nouveau, étant un cercle, peut représenter les *anneaux* dont se composait la chaîne. Suit un mot à demi effacé où M. Goodwin (p. 346, note 14) distingue les signes *in the mouth of his magazine*. La barre que M. Goodwin transcrit est tracée sur une fibre de papyrus qui n'est plus à sa place originale; il faut la reporter en avant, ce qui semble donner, pour le groupe restauré, . Tout le passage se rapporte aux préparatifs de Thoutii. Après avoir tué ou, tout au moins, etourdi le prince de Jôpou d'un coup de la canne de Thoutmôs III, Thoutii se déguise en prisonnier, et, entre autres précautions qu'il prend, ordonne qu'« on lui mette aux pieds la paire de chaînes de quatre anneaux ». Nous verrons, en effet, plus loin que l'écuyer du prince de Jôpou dit à sa souveraine : « Nous sommes maîtres de Thoutii ».

[2] Le chiffre est à moitié effacé. La restitution n'en est pas moins probable, le chiffre 500 étant le seul dont la forme hiératique se prête à compléter les traits déjà existants sur le papyrus.

ccccc jarres qu'il avait fait fabriquer et y introduisit deux cents soldats; [puis] on remplit la panse [des trois cents autres] de cordes et d'entraves en bois, on les scella du sceau, on les revêtit de leur banne

[1] Le sens paraît être « les jarres qu'il avait données à la lumière, les jarres qu'il avait produites ». Goodwin (p. 346, note 15) rattache à la racine hébraïque חֻבָּשׁ et y voit « un vase ou un paquet d'une certaine espèce ». Il me semble que le mot doit désigner ici de grandes jarres en terre, semblables à celles dans lesquelles Ali-Baba et sa servante découvrirent les quarante voleurs. Thoutii « fait descendre » dans deux cents de ces jarres deux cents hommes, et remplit la « panse » du reste de cordes et d'entraves en bois. On scelle le tout, on met sur chaque jarre l'appareil dont ces vases étaient revêtus d'ordinaire et qui servait à les charger, et cinq cents soldats solides les prennent sur leurs épaules.

[2] passé, comme c'est souvent le cas, devant un mot commençant par (cf. Orbiney, pl. VI, l. 7).

[3] Le mot est bien , non , comme pensait M. Goodwin (p. 347, note 17). Le mot est employé au calendrier de Médinet-Abou, dans la phrase , et désigne, d'après Brugsch (*Dict.*, p. 1583), une certaine mesure. Le mot dérive de la même racine que « une cruche, un vase ».

et de [l'appareil de cordes nécessaire à les porter[1]], on les chargea sur autant de forts soldats, en tout ccccc hommes, et on leur dit : « Quand vous entrerez « dans la ville, vous ouvrirez [les jarres] de vos com- « pagnons, vous vous emparerez de tous les habitants « qui sont dans la ville, et vous [leur] mettrez les liens « sur-le-champ. » On sortit pour dire à l'écuyer du

Il me paraît désigner ici la couverture, le sac en toile grossière ou en natte, dont on revêt les jarres pour les consolider, et, dans le texte de Médinet-Habou, le même sac employé pour contenir des légumes.

[1] Le déterminatif de est douteux, ainsi que celui du mot suivant; de plus, le ● de n'est pas certain. Goodwin traduit (p. 343) *with their garlands of flowers*. Cette traduction supposerait une lecture [ ] [ ], dont je ne puis retrouver les éléments sur l'original hiératique. Je pense que les deux mots devaient désigner ici tout l'appareil de cordes et de poignées dont on entourait les jarres et qui servait à les porter.

[2] Litt. : « On mit tous les soldats bons sous elles ».

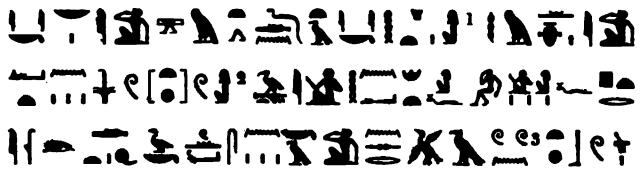

vaincu de Jôpou : « Ton maître est tombé ! Va dire « à ta souveraine : Joie ! car Sou[tekh]ou nous a livré « Thoutii avec sa femme et ses enfants. Voici, on « a déguisé sous le nom de butin fait sur eux les

[1] Goodwin (p. 347, note 21) lit , et voit dans ce mot « un nom collectif désignant la troupe entière des *sennou* ou camarades ». Le premier signe du mot est certainement , non ; le second, un peu mutilé en cet endroit, mais bien conservé à la ligne 13 de la même page, est ; le reste est ou , mais plutôt . Le tout nous donne ou la *régente*, la *souveraine*, probablement ici la femme du prince de Jôpou, chargée du gouvernement de la ville pendant l'absence de son mari.

[2] La restauration est très-probable; en tout cas, il y avait là le nom d'un dieu. *Soutekh* était, d'après le traité de Ramsès II avec le prince de Khet, une sorte de nom générique que les Égyptiens donnaient aux divinités des villes syriennes. Le de Jôpou serait à joindre aux différents *Soutekhou* que les textes nous font connaître ailleurs.

[3] Goodwin (p. 348, note 23) transcrit : etc., et traduit (p. 243) : « May it please you, let us give up (?) Tahutia, with his wife and his children. Behold, it happened, they performed as was desired, with regard to the 200 vessels, etc. » Il n'y a certainement pas , comme le prouve la comparaison des signes tracés en cet endroit avec

« cc jarres qui sont remplies de gens, de colliers de « bois et de liens. » L'écuyer s'en alla à la tête de ces gens-là pour réjouir le cœur de sa souveraine en disant : « Nous sommes maîtres de Thoutii ! » On ouvrit les fermetures de la ville pour livrer passage

les signes qui forment dans le reste du manuscrit. On peut hésiter entre et ; le second me paraît être préférable. Le mot à mot de la phrase donne : « Voici main-d'œuvre d'eux, elle a été donnée comme nom ( ) aux ( ) deux cents jarres » ; c'est-à-dire : « et voici, on dira que les deux cents jarres pleines d'hommes et de liens sont le produit du travail de Thoutii et de ses enfants, sont le butin fait sur le bien de Thoutii et de sa famille ». La phrase paraît être construite sur le modèle des phrases citées par Brugsch (*Dict.*, p. 1486-1487) : « Est appelé Thou pour le nom de ce nôme ». Seulement le sujet , où est féminin comme dans (Brugsch, *Dict.*, p. 1670), est rappelé derrière par la forme du passif. Le chiffre paraît être en contradiction avant le chiffre de que j'ai rétabli plus haut et qui est bien certain. Il faut croire que le scribe aura songé aux deux cents jarres qui, seules, renfermaient des hommes, et aura donné ce nombre partiel sans plus songer au nombre total de cinq cents.

[1] Litt. : « *Il* s'en alla en avant d'*eux* ».

[2] Litt. : « On ouvrit les fermetures de la ville devant les porteurs ».

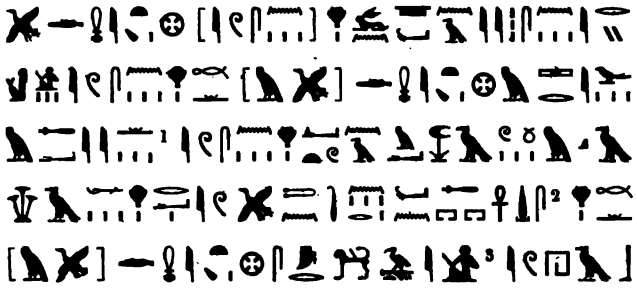

aux porteurs; ils entrèrent dans la ville, ouvrirent [les jarres de] leurs compagnons, s'emparèrent de [toute] la ville, petits et grands, et ils mirent [aux gens qui l'habitaient] les liens et les colliers, sur-le-champ. Quand l'armée de Pharaon, v. s. f., se fut

[1] Une expression équivalente se rencontre dans le grand Papyrus Harris (pl. LXXV, l. 2-4) : « Le pays d'Égypte s'en alla à la dérive, et aucun de ceux qui s'y trouvaient n'eut de suzerain, durant des années nombreuses du temps d'auparavant jusqu'à d'autres époques où la terre d'Égypte fut aux mains des princes des villes et où chacun massacra son voisin, grands et petits. »

[2] Le mot paraît être composé de la même manière que « la cavalerie ». J'ai traduit d'après le sens du contexte, mais d'une manière générale, *armée, force militaire.*

[3] Le sens est douteux. Peut-être faut-il traduire « *s'installa* Thoutii ».

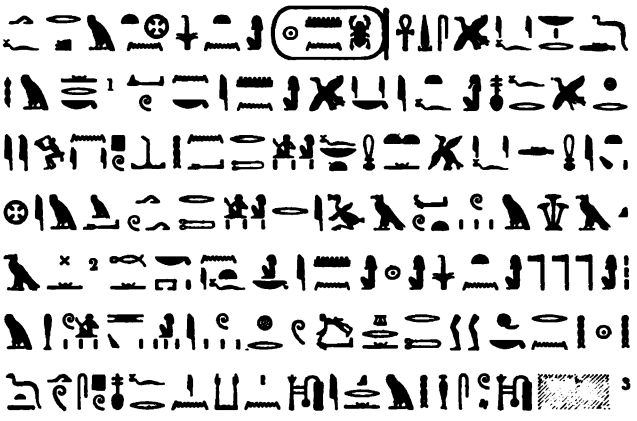

emparée [de la] ville, Thoutii se reposa et envoya un message en Égypte au roi (Menkhôprirî) v. s. f., son maître, pour dire : « Réjouis-toi ! Ammon, ton bon « père, t'a donné le vaincu de Jôpou avec tous ses « sujets et aussi sa ville. Viennent des gens pour les « prendre en captivité, que tu remplisses la maison de « ton père Ammon-Râ, roi des dieux, d'esclaves et de « servantes qui sont sous tes deux pieds pour tou- « jours et à jamais ! »

Explicit feliciter par l'office du scribe instruit dans les récits, le scribe. . . . .

[1] Le determinatif ▭ n'est pas certain.

[2] Le texte semble porter 𓄿𓂋𓐍𓏏 ; toutefois la lecture 𓄿𓂋𓐍𓏏 est possible également. Je l'ai adoptée parce qu'elle offre un meilleur sens.

[3] Le nom du scribe est presque entièrement effacé; les traces qu'il a laissées sont indéchiffrables.

Les aventures de Thoutii sont-elles le récit d'un épisode réel des guerres égyptiennes?

Jôpou a été de bonne heure occupée par les Égyptiens. Thoutmôs Ier l'avait probablement soumise dès ses premières campagnes au delà de l'isthme; en tout cas, elle figure sur la liste des conquêtes de Thoutmôs III[1]. Selon l'usage du temps, elle payait un tribut au vainqueur, mais conservait son chef héréditaire. Le *vaincu de Jôpou*[2], puisque tel est, dans le langage de la chancellerie égyptienne, son titre officiel, dut agir souvent comme le *vaincu de Tounep*[3], le *vaincu de Kodesh* et tant d'autres, qui se révoltaient sans cesse et attiraient sur leur ville la colère de Pharaon. Le fait d'un prince de Jôpou en lutte avec son suzerain n'a rien d'impossible en soi, quand même ce suzerain était aussi puissant et aussi dur à la répression qu'était Thoutmôs III.

L'officier Thoutii n'est pas un personnage entièrement fictif. On connaît un Thoutii qui vivait, lui aussi, sous le règne de Thoutmôs III et qui a déjà fourni la matière de deux mémoires à MM. Birch[4]

[1] Mariette, *Karnak*, pl. XVII, XVIII, XIX. n° 62, et *Les Listes géographiques des Pylônes de Karnak*, p. 32, n° 62; cf. de Rougé, *Sur divers monuments du règne de Thoutmès III*, p. 55, n° 61.

[2] Litt.: « *Le tombant* ou *le renversé* d: Jôpou ».

[3] (*Annales de Thoutmès III*, l. 3).

[4] *Mémoire sur une patère égyptienne du musée du Louvre*, par M. Samuel Birch. Paris, 1858, in-8°, 74 pages (extrait du t. XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*).

et Devéria[1]. Le Louvre a de lui un canope en albâtre[2], un vase en or intact[3], et les débris d'une patère en argent[4]; le musée de Leyde, une palette en talc[5], un vase à collyre et un canope en albâtre[6], un scarabée funéraire de jaspe vert monté en or[7]. Il avait exercé de grands commandements en Syrie et en Phénicie. Il s'intitulait « prince héréditaire, « père divin aimant dieu, délégué du roi en toute

[1] *Notice de quelques antiquités relatives au Basilicogrammate Thouth ou Teti* , pour faire suite au mémoire de M. Samuel Birch sur une patère égyptienne du musée du Louvre, par M. Théodule Devéria. Paris, 1858, in-8°, 26 pages (extrait du t. XXIV des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*).

[2] Provient de la collection Drovetti; est donné dans le catalogue de cette collection (n° 238) comme trouvé à Thèbes. Décrit par Devéria (*Notice*, p. 8); n° 1127 de l'inventaire actuel.

[3] Collection Drovetti, n° 260. Décrit par Champollion (*Notice des monuments*, 1827, I 123, p. 95); par Birch et Devéria (*op. laud.*), et par Pierret (*Catalogue de la salle historique*, 1873, n° 358, p. 86-87); indiqué par E. de Rougé (*Notice sommaire des monuments égyptiens*, p. 64, vitrine H).

[4] Provient d'une des collections Anastasi. Décrite par Fr. Lenormant (*Catalogue d'une collection d'antiquités égyptiennes*, Paris, 1857, in-8°, n° 956, p. 80) et dans Devéria (*Notice de quelques antiquités*, p. 12-16). Achetée en 1857 par M. Raifé (Fr. Lenormant, *Description des antiquités...* composant la collection de feu M. Raifé, Paris, 1867, in-8°, n° 380, p. 41); acquise par le Louvre en 1867 et décrite par P. Pierret (*Catalogue*, n° 359, p. 87-88).

[5] Provient d'une des collections Anastasi (Leemans, *Description*, 287, p. 109; *Monuments*, 2e partie, pl. XCV, I 287).

[6] Même provenance (cf. Leemans, *Description*, H 229, p. 89, et *Monuments*, 2e partie, pl. LVIII).

[7] Même provenance. Décrit et reproduit par Leemans (*Description raisonnée des monuments égyptiens*, Leyde, 1840, in-8°, O 86, p. 202, et *Monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas*, 2e partie, pl. XXXV, G 94).

« région étrangère des pays situés dans la *Grande-* « *Verte*[1]. » C'était lui qui remplissait le trésor de « la- « pis, d'argent et d'or. » Il était scribe royal, général d'armées, gouverneur des contrées étrangères[2], gouverneur des contrées du Nord[3]. Rien n'empêche que dans une de ses campagnes il ait eu à combattre un prince de Jôpou.

Les principaux acteurs du récit peuvent donc appartenir à l'histoire. Les actions qu'on leur prête ont-elles la couleur historique ou sont-elles du domaine de la fantaisie? Thoutii se rend comme transfuge auprès du chef ennemi et le tue. Il se déguise en prisonnier de guerre pour pénétrer dans la place. Il introduit avec lui des soldats habillés en esclaves et qui portent d'autres soldats cachés dans des vases de terre. On trouve, chez la plupart des historiens classiques, des exemples qui justifient suffisamment

[1] le nom de la mer en général, souvent de la mer Méditerranée.

[2] (Patère en or du Louvre.)

[3] (Scarabée de Leyde.) (Vase en albâtre de Leyde.) (Palette du musée de Leyde.) (Patère en argent du Louvre.)

l'emploi des deux premières ruses. J'accorde volontiers qu'elles doivent avoir été employées par les généraux de l'Égypte aussi bien que par ceux de la Grèce et de Rome. La troisième renferme un élément non-seulement vraisemblable, mais réel : l'introduction dans une place forte de soldats habillés en esclaves ou en prisonniers de guerre. Polyen rapporte que Lykos, un des généraux de Lysimaque, rôi de Thrace, s'étant associé à un chef de pirates, celui-ci, pour surprendre Éphèse, désarma un certain nombre des soldats de son allié, les enchaîna, les poussa devant lui, et, quand il fut près de la citadelle, leur ordonna de tirer le poignard qu'ils portaient caché sous leurs vêtements. Les portiers et la garnison, pris au dépourvu par cette attaque, furent massacrés, et Lykos demeura maître de la place[1]. Le même auteur raconte, dans un autre passage de son ouvrage, comment Néarque le Crétois prit la ville de Telmissos, en feignant de confier au gouverneur Antipatridas une troupe de femmes esclaves. Des enfants enchaînés accompagnaient les femmes avec l'appareil des musiciens, et une escorte d'hommes sans armes surveillait le tout. Introduits dans la citadelle, les hommes d'escorte ouvrirent chacun l'étui de leur flûte qui, au lieu de l'instrument, renfer-

[1] Ὁ μὲν ἀρχιπειρατὴς τοὺς Λύκου στρατιώτας ἀόπλους ἐν ἱματίοις καὶ τριβῶσι δεδεμένους, ὡς αἰχμαλώτους, λαβὼν, εἰσήγαγε, καὶ πλησίον τῆς ἀκροπόλεως γενομένος, παρήγγειλε χρᾶσθαι τοῖς ἐγχειριδίοις ἃ κεκρυμμένα ἐκόμιζον ὑπὸ μάλην· τῶν δὲ περὶ τὴν ἀκρόπολιν πυλωρῶν καὶ φυλάκων φονευομένων, αἱρεται σημεῖον τοῖς περὶ τὸν Λύκον (*Strat.*, V, XIX).

mait un poignard nu, fondirent sur la garnison et s'emparèrent de la ville[1].

Si Thoutii s'était borné à charger ses soldats de vases ordinaires ou de boîtes renfermant, sous prétexte de trésors ou d'instruments, des lames bien affilées, je n'aurais rien à objecter contre l'authenticité de son histoire. Mais il les accabla du poids de vases énormes qui contenaient chacun un soldat armé ou des chaînes au lieu d'armes. Pour trouver l'équivalent de ce stratagème, il faut descendre jusqu'aux récits véridiques des *Mille et une Nuits*. Le chef des quarante voleurs, pour introduire sa troupe chez Ali-Baba, ne trouve rien de mieux à faire que de la mettre en jarre, un homme par jarre, et de se donner pour un marchand en voyage. Encore le conteur arabe a-t-il plus souci de la vraisemblance que le conteur égyptien, et fait-il voyager les pots de la bande à dos de bêtes, non à dos d'hommes. Il me semble que ce trait suffit seul à compromettre l'authenticité de tout le récit. Les actions de Thoutii ne sont plus des incidents d'histoire, mais des incidents de roman populaire. De même que d'autres conteurs prenaient des

[1] Νέαρχος Κρὴς κάτεσχε Τελμισσὸν, Ἀντιπατρίδου κρατοῦντος. Κατέκλευσε μὲν ἐς τὸν λιμένα Νέαρχος· ἐκεῖ δὲ Ἀντιπατρίδας, παλαιὸς ὢν φίλος, ἀπὸ τῆς ἄκρας κατέβη πρὸς αὐτὸν, καὶ διελέξαντο περὶ ὧν ἐβούλοντο, ὁ Κρὴς ἔφη, βούλεσθαι γυναῖκας ἀπέθεσθαι παρ' αὐτῷ, καὶ παῖδας δεδεμένους. Ὁ μὲν Ἀντιπατρίδας ἐπέτρεψεν· οἱ δὲ παῖδες οἱ δεδεμένοι τὰ σκεύη τῶν μουσουργῶν γυναικῶν ἀνεκόμιζον· ἐν δὲ τοῖς κιβωτίοις τῶν αὐλῶν ἐνῆν ἐγχειρίδια γυμνὰ· ἐν δὲ ταῖς κύσθαις πέλτας. Ὡς δὲ εἴσω τῆς ἄκρας ἐγένοντο, οἱ τὰς γυναῖκας καὶ τοὺς παῖδας ἄγοντες, σπασάμενοι τὰ ἐγχειρίδια, καταλαμβάνουσι τὴν ἄκραν καὶ τῆς Τελμίσσου Νέαρχος ἐκράτησεν (*Strat.*, V, XL).

noms de Pharaons pour les donner à leurs héros, l'écrivain à qui nous devons le premier récit du Papyrus Harris pouvait avoir pris le nom d'un personnage célèbre du temps de Thoutmôs III, et avoir donné libre carrière à sa fantaisie. Le cadre du récit était historique, selon l'habitude égyptienne; le fond du récit était de pure imagination. Les stratagèmes que Thoutii emploie pour s'emparer de la ville de Jôpou ont juste autant de réalité que les ruses employées par le voleur d'Hérodote pour piller le trésor ou tromper la fille du roi Rhampsinite.

FRAGMENTS

D'UN CONTE FANTASTIQUE

REMONTANT À LA XIIe DYNASTIE.

(Cours du Collége de France, mars 1879.)

Le Papyrus de Berlin n° 3 renferme les débris de deux ouvrages : un dialogue philosophique entre un Égyptien et son âme, et un conte fantastique [1].

Le conte commençait à la ligne 156, et remplissait les trente-six dernières lignes du manuscrit actuel (l. 156-191)[2]. Arrivé à cet endroit, le copiste, ou fut interrompu dans son travail, ou perdit patience : le manuscrit, arrêté brusquement à la fin d'une ligne, n'a jamais été terminé. Les onze premières lignes ont été effacées dans l'antiquité, et le conte n'a plus de commencement.

[1] J'ai indiqué déjà l'existence de ce conte dans une note de la traduction allemande de mon *Histoire ancienne*, p. 602.

[2] Dans le fac-simile, M. Lepsius n'a pas numéroté les onze lignes effacées. Il numérote les lignes restantes de 156 à 180.

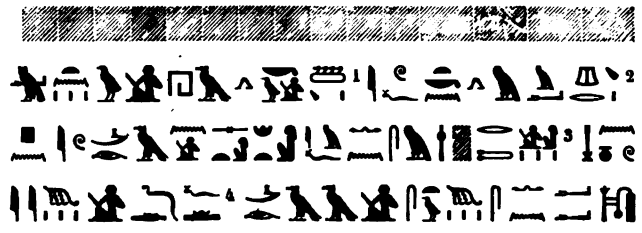

. . . . . .

« Donnez-moi que je descende le marais qui va dans cette grotte, [car] j'ai vu là une femme qui n'avait point [l'apparence] mortelle : mes cheveux se contractent quand je vois ses tresses, et l'on ne

[1] La suite du texte donne ici pour phonétique à l'idéogramme , les lettres . C'est la même expression qu'on trouve au Tombeau de Ti (Brugsch, *Die ægyptische Gräberwelt*, Tafel V, n° 163; Ébers, *Ægypten im Wort und Bild*, t. I), où un berger dit à l'autre : « Fais aller ces vaches qu'elles sortent de la mare ». Le tableau nous montre que , au moins avec cette prononciation, désigne les flaques peu profondes que l'inondation laissait sur le sol.

[2] ainsi déterminé est nouveau pour moi. D'après le contexte et l'analogie du sens *grenier, coffre à provisions*, il doit désigner une cavité dans le sol, *gouffre, grotte, chemin creux*. La traduction « grotte » n'est qu'une approximation du sens réel.

[3] Je ne puis déchiffrer les signes qui remplissent la fin de la ligne 169 (158). Le mouvement général de la phrase indique clairement le sens : « Point elle en [semblance] de mortel. »

[4] Mot nouveau. Le sens du contexte exige qu'on traduise comme j'ai fait. Je pense que ce mot est la racine de « serpent, reptile », littér. : « celui qui se resserre en anneaux », avec " formatif des noms d'action et d'état. Nous dirions : « mes cheveux se hérissèrent ». Sur des têtes crépues, comme l'étaient celles des Égyptiens, l'horreur produit une contraction plus forte, un resserrement des anneaux de la chevelure.

peut dépeindre sa couleur de peau. Jamais je ne lui parle, tant sa terreur [pénètre] mes membres.

« Je vous dis : Oh ! quant aux bœufs, passons-[les] à gué ! Oh ! [il faut] transporter les veaux, faire reposer le menu bétail à l'entrée du marais, les bergers chacun derrière son troupeau ! Jetons-nous à l'eau, tandis que les bœufs passent à gué par bandes, mettant à l'arrière ceux des bergers qui s'entendent aux choses [magiques] pour jeter un charme sur le passage de l'eau.

[1] Le texte est un peu mutilé. La lecture est cependant certaine.

[2] Litt. : « Sa terreur après mes membres. »

[3] Le mot est dans les *Denkmäler* de Lepsius (Band II, Blatt 127), au-dessus d'une scène où des bœufs sont plongés dans un canal. Un homme debout sur la rive les pousse à l'eau : . Le sens est « faire passer à gué, passer à gue », probablement une variante de 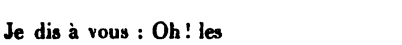 .

[4] Le mot à mot de toute la phrase est : « Je dis à vous : Oh ! les bœufs nous faisons passer à gué ! Oh ! transporter veaux, faire se coucher le menu bétail à la porte du marais, les bergers après ce qui [les] concerne ! Faisons-nous plonger à [de] passer à gué les

« Et quant à celui-ci qui dit : « Grand merci, ô « bergers, je ne puis m'écarter de cet Ouady, cette « année, [car] le dieu Nil a [déjà] décrété ses décrets « concernant la terre, et l'on ne peut plus distinguer « Ouady du lit du fleuve; » reste tranquille dans l'intérieur de ta maison, tandis que [les] troupeaux restent en leur place! Va-t-en, puisque tu crains la destruction et que tu redoutes de [t]'éloigner [avec

bœufs en compagnies, faisant arrière les sachant les choses des bergers pour enchanter le passer l'eau. »

[1] Litt. : « En cet *il-dit*... » avec la forme en suffixe, « le il-dit, le disant », du substantif .

[2] Je considère comme étant une seule locution conjuguée à la première personne. Elle signifie au propre « exalter la personne », et conjuguée « je fais l'action d'exalter la personne », ici : « je crie : Soit exaltée la personne », c'est-à-dire « je salue, je remercie ». On a de même « je fais l'action : Salut à toi ! », c'est-à-dire « je te salue ».

[3] Litt. : « O gardiens mâles ».

[4] Litt. : « Le dieu Nil décrète les décrets qui sont en rapport avec la terre »; en d'autres termes, le Nil a commencé d'inonder la terre.

[5] C'est le même signe qu'on trouve plus haut derrière .

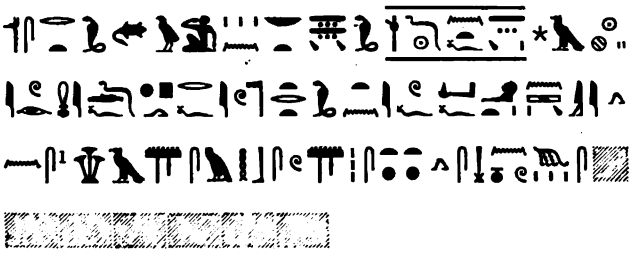

moi] pour détruire la fureur de la déesse Ousirit et des terreurs de la *Dame des deux pays.* »

Le lendemain, à l'aube, il se mit en route comme il avait dit, et cette déesse, quand il se trouva en face du Ouady, elle vint à lui, dénudée de ses vêtements, les cheveux épars . . . . . .

Le conte dont ce fragment révèle l'existence remonte à la XIIe dynastie, plus haut peut-être, si, comme le dialogue philosophique contenu dans les premières lignes du manuscrit, le texte que nous avons aujourd'hui n'est qu'une copie exécutée d'après un manuscrit plus ancien[2]. Tout mutilé qu'il est, sa seule antiquité suffit à en faire un document d'importance. On a pu essayer de prouver avec quelque apparence de raison que l'histoire de Rhampsinite est un emprunt fait par l'Égypte à des peuples

[1] Mot à mot : « Fut faire, comme il avait dit, se mettre en route pour soi, fut cette déesse, il donnait front à l'Ouady, elle vint ».

[2] L. 154-155 :

étrangers[1]. On a cru retrouver dans le *Roman des deux frères*, qui pourtant est du XIIIe siècle avant notre ère, des données empruntées aux religions des Sémites[2]. Le fragment du Papyrus de Berlin a été écrit, au plus tard, vers le XXXe siècle avant notre ère. Je crois qu'il y aurait une certaine hardiesse à rechercher dans un ouvrage aussi vieux la trace d'une influence étrangère.

Aussi bien le paysage et les scènes décrites sont-elles empruntées à la nature et aux mœurs de l'Égypte. Nous sommes au bord d'une de ces nappes d'eau, moitié marais, moitié étangs, sur lesquelles les seigneurs de l'ancien Empire aimaient tant à chasser les oiseaux, à poursuivre le crocodile et l'hippopotame. Il est question de l'inondation et « des décrets que le Nil a décrétés au sujet des terres » qu'il arrose, de bergers qui transportent au delà d'un canal des bœufs ou du menu bétail, des terreurs de la déesse Ousirit ou de la *Maîtresse des deux pays*. Il ne faut pas aller bien loin dans les nécropoles de Memphis et de Beni-Hassan, pour y rencontrer des bas-reliefs qui serviraient d'illustration au texte de notre conte. On voit, dans le tombeau de Ti, les bergers conduisant leurs troupes de bœufs et de veaux à travers un canal ou une flaque. Hommes et bêtes ont de l'eau jusqu'à mi-jambe; même un des bou-

[1] Récemment encore par M. Gaston Paris dans un mémoire lu à l'Institut en 1876 et resté inédit.

[2] Cf. l'article de M. Fr. Lenormant, dans ses *Premières civilisations*, t. I, p. 375-401.

viers porte sur son dos un malheureux petit veau que le courant aurait emporté[1]. Le conte ajoute à ce que nous connaissions déjà par les monuments figurés un détail curieux et bien caractéristique. Il nous montre ceux des bergers qui s'entendaient au métier marchant derrière leur troupeau et récitant les incantations destinées à conjurer les périls du fleuve. Le Papyrus magique de la collection Harris renfermait plusieurs formules de ce genre, dirigées contre le crocodile et, en général, contre tous les animaux dangereux qui vivent dans l'eau. Elles sont trop longues et trop compliquées pour avoir servi à l'usage journalier : j'imagine que les charmes des bergers étaient courts et faciles à retenir.

Il n'est pas fort aisé de deviner avec certitude quel était le sujet du conte. J'ai trouvé pourtant dans le curieux livre de Mourtadi, sur les merveilles de l'Égypte, une légende qui présente quelque analogie avec l'épisode raconté dans le fragment. Tandis que le roi Gébire s'évertuait à construire Alexandrie pour la reine Charobe, son berger menait paître au bord de la mer les troupeaux qui fournissaient de lait la cuisine royale. « Un soir, comme il remettait ses bêtes entre les mains des bergers qui lui obéissaient, lui, qui était beau, de bonne mine et de belle taille, vit une belle jeune dame sortir de la mer, qui venait vers lui, et qui, s'étant approchée de lui de fort près, le salua. Il lui rendit le salut, et elle com-

[1] Brugsch, *Die ægyptische Gräberwelt*, Tafel V, 163 et 164.

mença à parler à lui avec toute la courtoisie et civilité possible, et lui dit : « O jeune homme, voudriez-« vous lutter contre moi pour quelque chose que je « mettrai en jeu avec vous ? — Que voudriez-vous « mettre en jeu ? » répondit le berger. — « Si vous me « terrassez, dit la jeune dame, je serai à vous et vous « ferez de moi ce qu'il vous plaira, et si je vous ter-« rasse, j'aurai une bête de votre troupeau. » Comment la jeune dame terrassa le berger, comment le roi Gébire voyant disparaître ses brebis lutta avec la jeune dame et la terrassa à son tour, cela n'est-il pas écrit en *L'Égypte* de Mourtadi, fils du Gaphiphe, de la traduction de M. Pierre Vattier, docteur en médecine, lecteur et professeur du Roi en langue arabique[1] ? Je pense, quant à moi, que la belle femme du conteur égyptien faisait à notre berger quelque proposition du genre de celle que la jeune dame du conteur arabe faisait au sien.

[1] *L'Égypte de Murtadi, fils du Gaphiphe*, Paris, 1666, p. 142-146.

ÉTUDE

SUR

QUELQUES PEINTURES

ET

SUR QUELQUES TEXTES RELATIFS AUX FUNÉRAILLES.

COURS DU COLLÈGE DE FRANCE

(Mars-juin 1878, décembre-juin, novembre-décembre 1879.)

Les enterrements à Thèbes n'étaient pas de ces processions muettes où la douleur se trahit à peine par quelques larmes furtives. Serviteurs, parents, amis, ceux qui accompagnaient la momie ne craignaient pas de se donner en spectacle, ni de troubler par le bruit de leur deuil l'indifférence des passants. Ils froissaient ou déchiraient leurs vêtements avec des gestes désordonnés, se battaient à deux mains le front et la poitrine, se couvraient les cheveux et la face de poussière et de boue. Leurs voix tantôt s'élevaient isolées, tantôt se confondaient dans une plainte commune, et formaient un concert de lamentations dont l'éclat couvrait par intervalles la

cantilène monotone du prêtre officiant. Aux cris inarticulés, aux appels, aux sanglots, se mêlaient l'éloge des vertus du mort, des allusions à ses goûts et à ses actions, aux charges qu'il avait remplies, aux honneurs qu'il avait obtenus, des réflexions sur l'incertitude de la vie humaine, des plaintes sur les dangers de la vie d'outre-tombe, refrain mélancolique que chaque génération de l'Égypte ancienne répéta sur la génération précédente, en attendant que la génération suivante l'entonnât sur elle à son tour.

Différents textes nous révèlent d'une manière générale l'idée qu'on attachait aux cérémonies de l'enterrement. La mort n'était pas pour les Égyptiens la destruction de la vie : c'était un simple changement de condition [1]. On mourait comme on se mariait, et, pas plus que le mariage, l'ensevelissement n'interrompait l'existence de l'individu. « La joie d'Ammon est dans ton cœur, il te donne une vieillesse excellente et tu traverses la vie en joie jusqu'à ce que tu atteignes à la béatitude [2]. Ta lèvre est saine, tes membres sont verts, ton œil aperçoit bien loin; tu te pares de fin lin, et tu montes sur ton char à deux chevaux, une canne d'or à la main, un fouet avec

[1] Sur cette idée que les Égyptiens se faisaient de la mort, voir *Nouveau fragment de Commentaire sur le livre II d'Hérodote*, dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1878.

[2] « l'état de béatitude », un des noms de l'autre vie. Le défunt est ou .

toi, et guidant ton attelage d'étalons syriens[1]. Les nègres courent devant toi, exécutant ce que tu veux faire[2]! Tu montes sur ta barque de cèdre élevée à la proue et à la poupe, et tu arrives à ta demeure excellente que tu t'es faite à toi-même. Ta bouche se remplit de vin, de bière, de pain, de viande, de gâteaux; des bœufs sont sacrifiés, des amphores de vin sont ouvertes, on entonne devant toi de doux chants. Ton parfumeur en chef t'oint d'essences; ton directeur des eaux[3] est là avec des guirlandes, ton intendant des gens de campagne t'apporte des oies, ton pêcheur te présente des poissons. Tes galères qui vont en Syrie sont chargées de toute sorte de bonnes choses; tes étables sont pleines de vaches; tes femmes esclaves sont florissantes. Tu es stable [et ton] ennemi est renversé[4]; ce qu'on dit contre toi, cela n'existe point[5], mais tu entres en présence du cycle des dieux et tu en sors juste de voix[6]! » A lire ce morceau avec nos idées modernes, est-il

[1] [illegible].

[2] [illegible] « faisant devenir ce que tu fais ». On pourrait traduire, par une image moderne, « instruments de tes actions ».

[3] [illegible], lit. : « ton grand d'inondation ».

[4] [illegible].

[5] [illegible] « le dit en toi, point cela ».

[6] *Papyrus Anastasi IV*, pl. III, l. 2, à pl. IV, l. 1. Le morceau a été analysé ou traduit par MM. Heath (*The Exodus Papyri*, p. 198-199) et Maspero (*Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens*, p. 110

aisé de décider s'il s'agit d'un vivant ou d'un mort? L'homme que ses amis accompagnaient au tombeau n'était à bien parler ni vivant ni mort. Il avait subi une métamorphose qui le rendait impropre à l'existence terrestre et le forçait à laisser pour jamais sa maison d'ici-bas : le dernier battement de son cœur marquait l'instant où il s'éloignait de ce monde pour aller suivre ailleurs le cours de ses destinées.

Les cérémonies de l'enterrement étaient réglées de manière à rendre les progrès et les vicissitudes de ce voyage sensibles à tous les yeux. Elles prenaient l'homme au moment où le souffle venait d'expirer sur ses lèvres, et ne le quittaient qu'au fond de la chambre sépulcrale. Pendant quatre-vingts jours au moins[1], les chirurgiens, les menuisiers, les tisserands, les sculpteurs, les ouvriers de toute sorte travaillaient pour lui sans relâche. Tandis que les uns embaumaient son corps et le préparaient ainsi aux épreuves d'une existence surnaturelle, les autres fabriquaient ce qui était nécessaire à lui rendre agréable le séjour de son logis nouveau. Les préliminaires terminés, il fallait mener au tombeau l'homme devenu momie et le mettre, au su d'un chacun, en possession de son domaine. On célébrait pour les pauvres je ne sais quelle cérémonie hâtive : les riches s'en allaient en pompe rejoindre la *demeure éternelle* qu'ils s'étaient creusée dans la montagne. En tête du

[1] Le temps de l'embaumement est fixé à soixante-dix jours par Hérodote (II, LXXXVI), non compris les jours qui suivent immédiatement la mort, ni ceux qui précèdent immédiatement le convoi.

convoi, des esclaves chargés d'offrandes et portant les pièces du mobilier funéraire, le lit, les chaises, les guéridons, les coffrets, les amulettes, puis un chœur de pleureurs et de pleureuses, puis le prêtre officiant et la momie couchée sur un traîneau tiré par des bœufs, puis, derrière la momie, la famille et les amis en costume d'apparat; le reste des pleureuses fermait la marche. Une flotille de barques peintes transportait le cortège sur la rive occidentale du Nil, où le tombeau attendait portes béantes. Arrivé à ce terme de son voyage, le mort était dressé debout, le dos à l'hypogée, la face aux assistants, comme le maître d'une maison neuve que ses amis ont accompagné jusqu'à la porte, et qui se retourne un moment sur le seuil, pour les congédier avant d'entrer chez lui. Un banquet, une offrande, une prière, une nouvelle explosion de douleur : tandis que le sacrificateur brûlait l'encens et versait la libation, tandis que les pleureuses redoublaient leur plainte et se roulaient à terre, les femmes de la famille, entourant la momie, la paraient de fleurs, la pressaient sur leur sein nu, lui embrassaient la poitrine et les genoux. Quelques instants après, elle avait disparu au fond du caveau, où le fils, guidé par les prêtres, accomplissait sur elle les derniers rites, avant de la coucher dans son triple cercueil et de l'abandonner.

I.

Un ouvrage spécial, dont nous ne possédons jusqu'à présent que deux manuscrits incomplets, nous

fait connaître les prières et les opérations que les prêtres devaient accomplir pour transformer le cadavre en momie. Ce qui reste de ce curieux *Rituel de l'embaumement* a déjà été traduit et commenté[1]; je me bornerai à réunir ici les renseignements que les monuments nous fournissent sur la préparation du mobilier funéraire. Les chambres du tombeau recevaient des meubles analogues à ceux dont on se servait pendant la vie, chaises, tables, lits, chevets, et aussi des objets de nature spéciale, cercueils, sarcophages, coffres à statuettes, statues de pierre ou de bois[2]. C'était donc toute une maison qu'il s'agissait de monter, souvent avec luxe. Comme le vivant, la momie demandait du linge de corps, des étoffes, des ustensiles de toilette, des provisions de bouche. Les pauvres ne recevaient que le strict nécessaire, quelques haillons pour envelopper leurs membres, et de menus objets sans valeur[3]; on fabriquait à l'usage des riches, et dans la maison même qui leur avait appartenu, tout ce qui formait le trousseau d'un mort de qualité. Une partie des scènes de vie civile qu'on voit représentées sur les parois des hypogées ont trait à cette fabrication.

Le tissage et le blanchissage des vêtements mortuaires ne figure pas au nombre des scènes les plus

[1] Cf. Maspero, *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 14-104.

[2] Voir, dans le *Catalogue de la collection Passalacqua*, p. 113 et suiv., la description d'un tombeau de la XIe dynastie, rempli de meubles et découvert à Thèbes au commencement de ce siècle.

[3] Rhind, *Thebes, its Tombs and their Tenants*, p. 124-139.

fréquentes. La seule représentation complète que j'en connaisse se trouve dans les hypogées de Beni-Hassan, et nous permet de suivre l'opération dans ses moindres détails. C'est d'abord la préparation du fil : un homme, muni d'un instrument difficile à définir, semble plonger les tiges de lin ou de chanvre dans un vase clos, tandis qu'à côté de lui, deux hommes, armés de maillets arrondis, battent les fibres enroulées de la plante[1]. C'est « la cuisson du fil[2] » et le « battage du fil[3] ». Plus loin, une bande de femmes, surveillée dans un cas par « l'inspecteur des tisserandes[4] », dans l'autre par « l'inspecteur des tissus[5] » et par une directrice, fabriquent le fil. Les Égyptiens ou bien ne connaissaient pas la quenouille,

[1] Champollion, *Monuments*, texte, t. II, p. 340 et p. 361; Rosellini, *Monumenti dell'Egitto, Mon. civil.*, pl. XLI.

[2] (Rosellini, pl. XLI, 1), (Champollion, t. II, p. 340-341). Le signe *nou* est fait d'une façon archaïque et se rapproche beaucoup du tracé hiératiqne de . est évidemment une faute pour , qui, ainsi que , est une variante de , « cuire ». , variante , est apparenté au copte NAT, T., M., ΠΙ, *ἰσθός, textrina, textorium, textor.*

[3] (Rosellini, pl. XLI, 1; Champollion, t. II, p. 340, avec la variante ••• au lieu de , et p. 360).

[4] (Champollion, t. II, p. 402; Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e édit., t. I, p. 317).

[5] (Rosellini, pl. XLI, 2), (Champollion, t. II, p. 341), (*Idem*, p. 362). Dans un autre endroit, (*Idem*, t. II, p. 340 et 361).

ou bien ne l'employaient que rarement. Ils se servaient presque exclusivement de fuseaux en bois[1], courts et surmontés d'une tête lenticulaire en plâtre : une ouvrière habile manœuvrait deux fuseaux à la fois. Le fil allait d'ordinaire retomber directement dans un petit vase destiné à le recevoir. Souvent, il passait d'abord par-dessus l'épaule de la fileuse, ou par la fourche d'un pieux fiché en terre, et qui tenait tant bien que mal la place de la quenouille[2]. Pour les fils forts on se contentait d'une torsion soigneusement faite : cette première opération portait deux noms, « tirer[3] » ou « tordre[4] ». Quand on voulait obtenir des qualités plus fines, on soumettait ce fil à une seconde opération qu'on appelait le « roulage[5] ». Des mains de la fileuse de fin, le fil

[1] En voir la figure dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 172, n° 388. Le fuseau s'appelait ● ∩ ☨ ou ⁑ ∩ ☨.

[2] Rosellini, pl. XLI, 4; Champollion, t. II, p. 341; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 317, n° 110, et t. II, p. 176, n° 386, part I.

[3] ∩ ⌒ ▬ ▙ (Champollion, t. II, p. 342 et 362; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2); ∩ ⌒ ⊂⊃ ⌣ (Champollion, t. II, p. 402; Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 317, n° 110).

[4] ● ∩ ☨ (Champollion, t. II, p. 361; Wilkinson, *Manners and Customs*, t. II, p. 342, n° 386, part I); ☨ ⌒ ⊂⊃ ▬ ▬ ⌒ (Champollion, t. II, p. 341; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 4). Cette dernière légende a été rétablie en combinant les données de Champollion et de Rosellini, incorrects l'un et l'autre. ☨ est le copte ϩⲱⲥ, ϩⲟⲩϫ, ϩⲟⲥ, T., M., H, *filum, funiculus, vitta, torques.*

[5] ▬ ▲ (Champollion, t. II, p. 342; Rosellini, *Mon. civ.*,

passait entre celles de plusieurs femmes accroupies, qui l'arrondissaient et le lissaient, en le frottant sur une large pierre avec un morceau d'une substance dure dont je ne puis déterminer la nature. C'était le « lissage[1] » : une dernière ouvrière mettait le fil en pelotons ou en écheveaux, et c'était « l'enroulage[2] ».

Le tissage se faisait sur un métier des plus simples, quelquefois vertical, comme ceux dont on se sert encore aux Gobelins[3], le plus souvent horizontal[4]. Le nombre des ouvriers travaillant à la même

pl. XLI, 2). C'est le factitif en de la racine , ΚΟΛ, ΚΩΛ, ΚΛ, T., M., *volvere, involvere :* « faire rouler » le fil entre les doigts, pour en resserrer la tresse et le rendre plus fin.

[1] (Champollion, t. II, p. 342, n° 36; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2 et 3); (Champollion, t. II, p. 403; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. I, p. 317, n° 110; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). J'ai déjà signalé ce mot et le parallélisme de dans le *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 35, note 1, où j'ai traduit un peu différemment. L'examen des peintures m'a prouvé que signifie ici « lisser, laminer ».

[2] (Champollion, t. II, p. 342, n° 36; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2 et 3, avec une faute, et pour). Ce mot est le factitif en de la racine , (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1393, *s. v. l.*) « se mouvoir en rond, enrouler », le fil.

[3] Ainsi à Beni-Hassan (Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII) et à Thèbes (Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 171, n° 387, fig. 2).

[4] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI-XLII; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 170, n° 386, part II. Le nom ordinaire du tissage est (Champollion, t. II, p. 399, Wilkinson,

pièce varie d'un à quatre[1]. Hérodote avait observé qu'au lieu de pousser la trame en haut, comme les autres peuples, ils la poussaient en bas[2] : c'était le procédé habituel[3], mais il souffrait quelques excep-

Manners and Customs, 2e éd., t. I, p. 317, n° 110; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). On trouve à Beni-Hassan plusieurs autres noms s'appliquant à des opérations diverses du tissage et qu'on ne peut ni traduire ni même lire aisément. Au-dessus d'un homme fabriquant une toile en damier vert et jaune à l'aide d'un métier, on lit (Champollion, t. II, p. 341; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 4, a par erreur). doit être le même mot que . (Brugsch, *Diction. hiérogl.*, p. 1640). (Birch, *A dictionary*, p. 515), peut-être ⲧⲙⲏ, T., ⲑⲙⲏ, M., *lectulus, crates, storea, matta*, d'où le sens « tisser un tapis ». Trois femmes, ourdissant la toile au métier, sont dites (Champollion, t. II, p. 342, 363; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2, a le même texte mal copié) « tisser une toile ». Quatre autres, tendant des fils, ont une légende que Champollion donne une première fois sous la forme (t. II, p. 342), une seconde fois sous la forme (t. II, p. 363), et Rosellini une première fois sous la forme (pl. XLI, 3), une seconde fois sous la forme (pl. XLI, 4) : je ne sais comment la déchiffrer, à moins qu'il ne faille lire comme s'il y avait « tisser une bande », étant le copte ⲧⲟⲉⲓⲥ, ⲧⲟⲓⲥ, T., ⲧ, ⲧⲱⲓⲥ, M., ⲧ, *fascia, involucrum, assumentum*.

[1] Il est d'un dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 170, n° 386, part II; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 5. Il est de deux dans Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 2, 9; Lepsius, *Denkm.*, II, 126. Il est de quatre dans Champollion, t. II, p. 363; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 3-4.

[2] Hérodote, II, XXXV.

[3] Ainsi dans Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI, 5, à pl. XLII, 4, etc.

tions[1]. Les pièces étaient tantôt unies et d'une seule couleur, tantôt garnies de franges à l'extrémité, tantôt formées de bandes de couleurs alternées[2]. Au sortir des mains du fabricant, elles passaient dans celles des « blanchisseuses » et des « foulons[3] », qui

[1] Dans Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 171, n° 387, fig. 2.

[2] Les bandes sont vertes et jaunes formant damier dans Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLI. 4-5.

[3] Le mot pour « blanchisseurs », écrit en hiératique dans le *Papyrus d'Orbiney*, pl. X, l. 8-9, pl. XI, l. 1, et dans le *Papyrus Sallier II*, pl. VIII, l. 2, a été transcrit provisoirement . Il faut le transcrire , comme le prouve le titre du « chef blanchisseur » à Beni-Hassan (Lepsius, *Denkm.*, II, 126). L'oie est en hiératique ; doublée , elle devient par ligature . Le même mot et le même signe se retrouvent en démotique. Deux contrats de Berlin (Revillout, *Nouvelle chrestomathie démotique*, p. 26, l. 9, col. 1 et 2) parlent de « la maison de *Poér* », , variante , ce que l'antigraphe grec de Leyde traduit par *οἰκία Ποέριος γναφ[έως]*. Le démotique est évidemment la réduction du signe hiératique, auquel sont joints les compléments phonétiques et . La première forme est le copte ⲣⲁϧⲓⲧⲏ[ⲥ], comme est le copte ⲣⲁϧⲧ, ⲡⲓ, M., ⲣⲁϩⲧ, ⲡ, T., *γναφεύς*, *fullo*. Ce mot, à côté de *rakhiti*, ⲣⲁϧⲧ, possède la forme simple en ⲓ, ⲣⲁϧⲓ, ⲡⲓ, M., *qui lavat*, *dealbator*, ⲣⲱⲓϩⲉ, T., ⲡ, *γναφεύς*, *fullo*, et la forme ⲣⲁϧⲓⲧⲏⲥ, ⲡⲓ, M. La terminaison *-iti* de l'ancienne langue a été plusieurs fois identifiée par les Coptes avec la terminaison *-ίτης* du grec et a donné naissance à des mot hybrides. Cf. outre ⲣⲁϧⲓⲧ[ⲏⲥ], ⲕⲉⲡⲉ-ⲫⲓⲧ[ⲏⲥ], *pistor*, .

les lavaient et les purifiaient, de manière à les rendre propres à l'habillement de la momie. Les différentes parties de cette opération sont figurées en détail à Beni-Hassan[1]. Tandis que plusieurs hommes trempent le linge et le secouent[2], d'autres le lavent[3] et le battent avec le battoir[4], d'autres le tordent avec un bâton, après en avoir fixé une extrémité à un gros pieu planté en terre[5], d'autres enfin le secouent et l'étendent pour le sécher[6] : cependant le « chef des

[1] Champollion, t. II, p. 341, n° 36, et p. 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126.

[2] (Champollion, t. II, p. 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126).

[3] (Champollion, t. II, p. 341, 361, 399; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 2; Lepsius, *Denkm.*, II, 126).

[4] (Champollion, t. II, p. 399). Champollion applique le mot à l'action d'étendre le linge : cette action est exprimée par des mots différents. Le battoir des blanchisseuses est nommé au *Papyrus Sallier II*, pl. VIII, l. 5. Cf. MAKAT, MAΓAT, T., OY, *teli species*.

[5] (Champollion, t. II, p. 341, 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). Dans les planches de Rosellini (*Mon. civ.*, pl. XLII, 2-3), les gouttes d'eau peintes en bleu s'échappent en pluie du linge tordu. Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. II, p. 173, n° 389) voit dans ces scènes la préparation du lin : il se borne d'ailleurs à donner les figures sans les légendes.

[6] Cette partie de la scène ne porte pas d'inscription dans le tombeau de Khnoumhotpou (Lepsius, *Denkm.*, II, 126); elle est donnée en détail dans deux des tombeaux voisins. Sur deux femmes, pliant ou tendant une pièce de toile blanche carrée (tombeau de), ou sur deux hommes, pliant ou tendant une bande longue de couleur rose, on lit (Champollion, t. II, p. 341 et 361; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 1, avec , au lieu de

blanchisseurs[1] » fait un gros paquet du linge déjà sec et se prépare à l'emporter. L'examen du linge trouvé dans les tombeaux et conservé dans nos musées prouve qu'on appropriait aussi à l'usage de la momie des effets usés et raccommodés[2] : seuls, les Égyptiens très riches recevaient en entrant dans leur

). , qui est cité seulement par Pierret (*Gloss.*, p. 534), est probablement une forme de la même racine qui a donné « tirer » surtout le lait, « traire » : est « tirer la pièce de toile », soit pour la secouer avant de la plier, soit pour l'étendre. Sur deux hommes, étendant une pièce de toile blanche carrée, on lit (Champollion, t. II, p. 361; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 1). Le mot se retrouve dans un titre, (Lepsius, *Denkm.*, III, 100, c), que Brugsch cite (*Dict. hiér.*, p. 1310, *s. v. l.*) sans l'expliquer. C'est une forme, déduite, par chute de , de la racine « blanchir » (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1315), « blanchir le linge », que l'on trouve dès l'ancien empire avec un déterminatif bizarre (Brugsch *Dict. hiér.*, p. 1315, *s. v. l.*) « linge blanc ». C'est « faire blanchir le linge » en l'exposant à l'air, et le est le « directeur de la lingerie royale ». Une autre opération du même genre s'appelle (Champollion, t. II, p. 361), (Champollion, t. II, p. 341; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLII, 1) et (Champollion, t. II, p. 361). Peut-être faut-il voir dans ces mots des noms de pièces d'habillement, auquel cas pourrait être identique au de Lepsius (*Ælteste Texte*, Tafel XXX), et désigner le linge avec lequel on faisait la coiffure .

[1] (Lepsius, *Denkm.*, II, 126; Champollion, II, 399). L'autel de Turin parle d'une : le nom de cette ville confirme la lecture pour le signe des deux oies.

[2] C'est ainsi qu'on a trouvé des étoffes déchirées, puis recousues, et des serviettes reprisées.

« maison d'éternité » une garde-robe entièrement neuve.

Le travail des menuisiers[1] était de deux sortes : les uns fabriquaient le cercueil du mort, les autres les objets destinés à meubler la chambre avec le cercueil. Le travail des premiers était rarement représenté. Dans l'ancien empire, un seul tombeau, celui de Imeri[2], nous montre le cercueil tout préparé et, à côté de lui, la légende « Cercueil en bois de cèdre (?)[3] » : la partie du tableau où était peinte la

[1] Les menuisiers et les charpentiers sont nommés quand ils travaillent au ciseau et au maillet; , , , quand ils travaillent à l'herminette et à la scie ; , , quand ils travaillent à la hache . Cependant ces trois noms sont indifféremment donnés aux menuisiers et aux charpentiers de toute espèce dans bien des cas, et l'établi d'un ouvrier qu'on voit à Beni-Hassan (Champollion, t. II, p. 399; Lepsius, *Denkm.*, II, 126) montre la hache, le maillet, l'herminette, le ciseau, le vilbrequin, l'archet manœuvrés par le même homme. Tous ces mots, malgré leur origine différente, sont donc devenus des synonymes. Ajoutons que est remplacé dans un tombeau de l'ancien empire (Lepsius, *Denkm.*, II, 49, *b*) par (gravé, par erreur,). est la forme simple bilitère d'où est sorti , par le même procédé qui a tiré de , de , etc.

[2] Lepsius, *Denkm.*, II, 49, *b*.

[3] Les cercueils, de la forme , sont au nombre de deux et superposés. La légende deux fois répétée est deux fois mutilée; mais on peut la rétablir en s'aidant de la légende du naos représenté dans le même tombeau et sur la même planche : . Le bois est tiré d'une espèce d'arbre qui non seulement croissait en Égypte, mais se trouvait près d'Alep et de Carchémish en telle

fabrication du cercueil est détruite. Dans un tombeau du nouvel empire, trouvé à Thèbes, on voit les ouvriers occupés à faire le cercueil en forme de momie, à le polir, à le peindre[1] : malheureusement les inscriptions qui accompagnaient cette scène ou sont effacées ou n'ont jamais été copiées. Cela est d'autant plus fâcheux que la représentation est unique jusqu'à ce jour.

En revanche, on rencontre dans plus d'un tombeau des tableaux où la fabrication des autres meubles est exposée en détail[2]. Les principaux de ces meubles étaient les coffrets à linge ou à figurines[3], le lit funéraire[4], le sarcophage carré[5], le naos où l'on mettait la statue du défunt[6]. Au tombeau de

quantité que les Égyptiens avaient donné à une partie de la contrée le nom de *pays de l'Oudn*, (Ebers, *Das Grab des Amenemheb*, l. 6). Le même arbre est mentionné au *Rituel de l'embaumement*, (*Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 21, note 6). Je pense que c'était le *cèdre*. Le , qu'on traduit d'ordinaire « cèdre », est l'*Acacia Seyydl*.

[1] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXVI; Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 475, plate LXXII.

[2] Lepsius, *Denkm.*, II, 13, 49 *b*, 107, où les légendes ou bien manquent ou bien sont mutilées.

[3] , , litt. : « le cloué. » Cf. ⲟⲩⲧ, T., *infigere clavis*, ⲉⲓⲩⲧ, ⲉⲓⲃⲧ, T., ⲓⲩⲧ, M., *clavus*.

[4] (tombeau d'Amten, dans Lepsius, *Denkm.*, II, 6), (tombeau de Ti).

[5] (tombeau de Ti).

[6] (tombeau de Ti), (Lepsius, *Denkm.*, II, 49, *b*).

Ti, les scènes se succèdent comme il suit[1]. Un ouvrier accroupi perce, au vilbrequin mû par un archet[2], des trous dans l'épaisseur d'un coffret carré, monté sur ses pieds[3] : c'est afin d'y fixer les charnières qui serviront à maintenir le couvercle. Derrière lui, deux « polisseurs[4] », debout et affrontés, polissent un lit en ébène, avec un corps brun rouge qui pourrait être un fragment de grès dur ou de pierre

[1] Ces scènes sont reproduites avec figures dans K. Bädeker (*Ægypten*, Theil I, p. 409); une partie des légendes a été publiée par Brugsch (*Die ægyptische Græberwelt*, Tafel IV, 133-136). Le tout était à l'Exposition universelle de 1878, où j'ai pu copier scènes et légendes.

[2] M. Soldi nie l'existence, en Égypte, du vilbrequin mû par un archet. Elle était déjà connue de Champollion (t. II, p. 399) dont le témoignage a été confirmé par de nombreux monuments de l'ancien empire.

[3] Légende : « Percer dans le coffret par le menuisier ». « le vilbrequin » pourrait se rattacher à la même racine que ϩⲓⲟⲩⲓ, M., *acuere*.

[4] Le mot est écrit et . C'est le factitif de la racine , ϣⲱⲡ, M., ϣⲱⲃ, ϣⲱϥ, T., *tondere*, *radere*. Le déterminatif est l'objet avec lequel on polissait le bois et la pierre. L'action de polir s'appelait (tombeau de Ti), (Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLV), (Brugsch, *Monuments*, t. II, pl. LXVIII, *c*), où les deux bras sont déterminatifs comme dans la combinaison , . Pour les grandes surfaces, les polisseurs employaient un fragment de ponce ou de grès; pour les petites, l'instrument et ses variétés. Ainsi, au tombeau d'Abi, un homme « polissant des vases » à l'intérieur (dans Brugsch, *Monuments*, t. II, pl. LXVIII, *e*).

ponce [1] : sous le lit, un chevet et un coffret achevés. Vient ensuite un menuisier accroupi, qui scie une planchette appuyée contre terre [2], un autre qui, le maillet et le ciseau à la main, travaille une planche oblongue et dit au précédent : « Finis-en avec cet ais et passe à un autre, lambin ! [3] »; enfin un ouvrier debout qui scie à deux mains une longue poutre plantée en terre [4]. Comme la poutre, n'étant fixée que d'un côté, plierait sous l'effort et pourrait se casser, la partie déjà fendue est attachée, au-dessus de la scie, par une ligature dans laquelle passe un bâtonnet : à l'extrémité libre du bâtonnet pend un gros poids, destiné à maintenir l'équilibre et à dimi-

[1] Légende : « Polir le lit d'ébène par les polisseurs de la *maison éternelle* ».

[2] « Scier à la scie par les menuisiers ». Les Égyptiens avaient la petite scie, qu'ils maniaient à une main, et une grande scie, qu'ils maniaient à deux mains : ils ne connaissaient pas notre scie montée. Il est impossible de distinguer ici si l'instrument est en bronze ou en fer.

[3] La légende, coupée en deux, commence devant l'homme et finit derrière lui : , litt. : « Fais ton ais aller en autre, nonchalant ! » est le thébain ⲥⲣⲏⲉ, *otiare, cessare*. J'ai dû paraphraser la phrase pour la rendre intelligible en français.

[4] Légende : . C'est le même mot que . En égyptien, les racines formées d'une voyelle et d'une consonne peuvent en échanger l'ordre sans inconvénient : et « écrire, peindre », et « venir », et « vider, être vide », etc.

nuer l'élasticité de la planche. Un menuisier plane un ais à l'herminette[1]. Deux autres polisseurs accroupis polissent un sarcophage oblong[2] : pour bien cadencer leurs mouvements et ne pas se cogner les mains, ils chantent alternativement : « Y es-tu? — Fais[3] ! » Enfin un dernier polisseur debout devant un naos le frotte consciencieusement[4]. Une scène empruntée à la tombe de Imeri donne un ouvrier taillant à l'herminette la barre —, qui doit servir à fermer la porte du naos[5]. Une peinture de Thèbes

[1] Voir au Louvre plusieurs beaux modèles d'herminette montées, de petite dimension. Le travail est décrit comme il suit : « Menuiser du bois du *Ssout'* par le menuisier », avec une interversion des éléments du verbe . La même légende se trouve, mais mutilée, dans Lepsius (*Denkm.*, II, 49, *b*), où, au lieu des caractères gravés dans le champ, il faut rétablir .

[2] « Frotter le sarcophage avec les polissoirs par les polisseurs de la *maison d'éternité* ». se retrouve seul au-dessus de deux ouvriers occupés à polir un lit dans Lepsius (*Denkm.*, II, 49, *b*) : c'est le copte 21, T., M., B., *triturare, terere.* est la forme simple de « coffre, cercueil ».

[3] Ces deux fragments de dialogue reviennent souvent sur les monuments de l'ancien empire : « Sois » ou « Y es-tu? », « Fais, vas-y ».

[4] Légende : « le polisseur », « polir », « la *maison pure* (le naos) ». Dans Lepsius (*Denkm.*, II, 49, *b*), le naos est appelé « le naos de cèdre (?) ».

[5] Légende un peu mutilée : « Travailler le barreau, le verrou » (Lepsius, *Denkm.*, II, 49, *b*).

complète la série en nous apprenant comment on fabriquait les fauteuils d'apparat, les divans et les chaises ordinaires [1].

La maison du défunt meublée, il fallait armer le défunt lui-même et lui fournir les moyens de se défendre contre les périls de l'autre monde [2]. Les hypogées de Thèbes nous ont rendu des armes de toute espèce et jusqu'à des chars entiers. Le plus connu est celui que Rosellini rapporta de son voyage, et qu'on a qualifié longtemps de char scythe. Il est aujourd'hui au Musée de Florence, et peut passer pour un bon spécimen de ce que les ouvriers thébains pouvaient faire en ce genre [3]. Les peintures de l'ancien empire montrent à plusieurs reprises des menuisiers façonnant, à l'herminette, le bois de l'arc et la hampe des javelines que le mort emportera avec lui [4]. Dans l'une d'elles, ils causent tout en travaillant : « Donne que nous le fassions ! — Vas-y bravement ! [5] » Ailleurs, ce sont des carrossiers qui fabri-

[1] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. LXIV, 5, et pl. XLV, 1, 2, 3.

[2] On voit dans les vignettes du *Livre des Morts* le défunt, armé de la pique et du couteau, lutter contre les monstres.

[3] Migliarini, *Indication succincte des monuments égyptiens du musée de Florence*, Florence, 1859, p. 95-96, n° 2678. J. Rosellini, *Oggetti di antichità Egiziane riportate dalla Spedizione letteraria Toscana in Egitto e in Nubia ed esposti al pubblico nell' Accademia delle Arti e Mestieri in Santa Caterina*, Firenze, 1830, p. 26, 27.

[4] Lepsius, *Denkm.*, II, 108; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIII, 2, 4, 5. La légende est « le menuisier », avec formatif.

[5] Légende : « menuiser »; (Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIII, 2) « Sois actif; donne que nous fassions cela ».

quent le char du mort, courbent le bois, font la caisse, les roues, le timon[1]; mais aucune des inscriptions qui accompagnaient cette scène n'a été copiée, et cette négligence des voyageurs nous empêche de connaître avec certitude le nom des différentes pièces dont se composait un char égyptien.

Le char ne suffisait pas à qui voulait aller bien loin. La barque était nécessaire en Égypte, plus nécessaire encore dans l'autre monde : le firmament formait comme une sorte de Nil céleste, sur lequel naviguaient les dieux. Les barques funéraires étaient de deux sortes : les grandes, celles qui portaient le défunt et sa suite, les petites, en papyrus, qui escortaient le convoi, chargées d'offrandes. La construction des premières est une scène fréquente dans les tombeaux de l'ancien empire[2]. Dans l'un des tableaux qui se rattachent à cette opération, le bûcheron abat à grands coups de cognée les palmiers ou l'acacia[3], auquel des charpentiers, armés de la hache et de l'herminette, donnent immédiatement une première façon[4]. Le bois, réduit en planches

[1] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIV, 3-4. Au-dessus du char reproduit dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. LXIII), une petite légende illisible.

[2] Lepsius, *Denkm.*, II, 61 *b*.

[3] Légende : « abattre le bois » (Champollion, t. II, p. 4; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIII, 1; Lepsius, *Denkm.*, II, 126). est un factitif de « passer » : « *faire* passer, *faire* tomber le bois ». L'arbre est un palmier.

[4] La légende est dans le tombeau de Ti (Bädeker, t. I, p. 408) : « travailler le cèdre (?) »; dans Lepsius (*Denkm.*, II, 108), deux hommes sont occupés, l'un à l'herminette, « le

assez longues, était travaillé de différentes manières : dans un tableau la planche est à terre, tandis que les menuisiers la façonnent au ciseau et au maillet[1]; dans un autre, elle est maintenue à quarante centimètres environ de terre sur deux supports en fourche, et les deux menuisiers sont assis sur la tranche, une jambe relevée, l'autre pendante[2]. Les barques sont assez longues et peu profondes : on dirait, à les voir, un tricorne allongé. Elles étaient quelquefois construites en planches courtes et épaisses de bois d'acacia formant briques : superposées et fixées les unes aux autres, leur assemblage composait moins un bateau qu'une sorte d'édifice, assez solide pour flotter sur le Nil, mais que le moindre coup de mer aurait disjoint en un moment[3]. Le plus souvent, les planches, longues et minces comme celles dont on se sert aujourd'hui, étaient assemblées selon les mêmes procédés que nous employons à la fabrication de nos navires. Tous les tableaux que

charpentier », l'autre au ciseau, , après le cèdre (?), 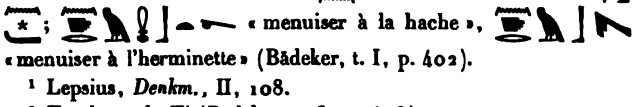 « menuiser à la hache », « menuiser à l'herminette » (Bädeker, t. I, p. 402).

[1] Lepsius, *Denkm.*, II, 108.

[2] Tombeau de Ti (Bädeker, t. I, p. 408).

[3] Champollion, t. II, p. 399-400; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLIV, 1; Lepsius, *Denkm.*, II, 126. Ce sont les bateaux décrits par Hérodote (II, XCVI) : *Ἐκ ταύτης ὦν τῆς ἀκάνθης κοψάμενοι ξύλα ὅσον τε διπήχεα πλινθηνδὸν συντιθεῖσι, ναυπηγεύμενοι τρόπον τοιόνδε · περὶ γόμφους πυκνοὺς καὶ μακροὺς περιείρουσι τὰ διπήχεα ξύλα · ἐπεὰν δὲ τῷ τρόπῳ τούτῳ ναυπηγήσωνται, ζυγὰ ἐπιπολῆς τείνουσι αὐτῶν. Νομεῦσι δὲ οὐδὲν χρέονται.*

je connais jusqu'à présent nous montrent la barque à peu près terminée. Elle est maintenue par deux, trois ou cinq paires d'étais, la poupe d'ordinaire plus haut que la proue. A l'avant, un homme accroupi sur le pont achève de planer à l'herminette[1]. Trois hommes placés à l'arrière font le même travail, mais dans des positions diverses : le premier est accroupi dans le bateau même; le second, debout sur le sol, donne le dernier coup au bec de la poupe, le troisième est à moitié renversé sous la quille dans une position des plus incommodes[2]. Cependant une escouade de cinq ouvriers, sous la conduite d'un contre-maître, place un bordage. Il semble que les chevilles aient été plantées et les trous correspondants de la planche préparés à l'avant[3]. Tandis qu'à une extrémité un homme maintient la planche en position au moyen d'une corde, trois autres la frappent à grands coups de maillet pour enfoncer les chevilles : le contre-maître, debout au milieu de la coque, les encourage de la voix et du geste[4]. Le

[1] Tombeau de Ti (Bädeker, t. I, p. 408), « menuiser ».

[2] « menuiser à l'herminette » (Bädeker, t. I, p. 408).

[3] Peut-être les ouvriers dont il est question à la page précédente sont-ils occupés à percer au ciseau les trous destinés aux chevilles.

[4] La légende est double (Bädeker, t. I, p. 408; Brugsch, *Die ægyptische Gräberwelt*, t. IV, n° 126, vérifié sur les tableaux de l'Exposition). A gauche : . est une forme prolongée de l'exclamation , . me semble être une variante sans voyelles de , la suppression de dans étant fréquente dans les textes de cette

bordage mis[1], on passe à une autre opération[2]. Deux hommes armés de deux masses en bois, moins longues que des demoiselles de paveur, mais garnies de poignées analogues, s'escriment de leur mieux contre les planches du fond, tandis qu'un autre con-

époque. [illegible] se retrouve, sans déterminatif, dans un texte que nous verrons un peu plus loin (Ebers, *Ægypten in Bild und Wort*, t. I, p. 186), et avec un déterminatif, [illegible], dans Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 1233, *s. v. l.*, et *Die ægyptische Gräberwelt*, Tafel IV, n° 154). Dans son *Dictionnaire*, Brugsch a rapproché ce mot de CMA2, *βότρυς*, *bacca*, CMA2 ⲛ̀ⲁ̀ⲗⲟⲓ, ⲡⲓ, M., *βότρυς*, *bacca*, *uva*, *βότρυες*, *racemi*, *uvæ*. Le texte complet de la légende qu'il cite (*Die ægyptische Gräberwelt*, Tafel IV, n° 154) est [illegible] « Voir le *pressage* de la grappe, le foulage du raisin, tout le travail de la campagne ». Dans Ebers (*Ægypten*, t. I, p. 186), il ne s'agit plus des vignerons, mais des ouvriers charpentiers, qui, avec une *demoiselle* massent et pressent l'étoupe : [illegible] « *Masser* l'intérieur ». [illegible] est le factitif du verbe [illegible]. Quant à [illegible] (remarquez la variante [illegible] de [illegible]), peut-être est-ce le copte COI, T., M., CAI, B., ⲡ, *trabs*. Il semble donc qu'il faille traduire : « Eh, vous ! qu'on travaille à la masse la poutre ». Le second fragment de la légende est : [illegible] [*sic*] (Brugsch a, par erreur, [illegible]) [illegible] « Ah ! écartez votre main de nous ! », prière des autres ouvriers à ceux qui travaillent la planche : le sens est douteux. Cette scène se trouve dans Dümichen (*Photographische Resultate*, pl. XI); mais la photographie n'est pas très bien venue, et les légendes sont difficiles à lire.

[1] Le bordage est en place dans le tableau (Dümichen, pl. XI; Ebers, *Ægypten*, t. I, p. 186).

[2] Le tableau et la légende dans Dümichen (pl. XI) et dans Ebers (*Ægypten*, t. I, p. 186); la légende seule dans Brugsch (*Die ægyptische Gräberwelt*, Tafel III, n°s 117, 118, 119).

tinue à égaliser au ciseau l'extrémité de la proue[1]. La légende explique ce qu'ils font : ils tassent à grands coups l'étoupe goudronnée avec laquelle on calfatait le plancher pour rendre la barque étanche[2]. Un autre ouvrier, occupé au bordage, les encourage en leur disant : « Bon, ce que vous faites, pour que le plancher du fond ne prenne pas l'eau ![3] » Un dernier ouvrier à l'arrière taille à l'herminette les petits soliveaux destinés à former le plancher sur lequel on étendait l'étoupe[4]. Pour calfater l'extérieur, l'ouvrier se servait d'une lourde masse à long manche dont il battait les flancs de la barque, de manière à bien enfoncer l'étoupe dans les intervalles des planches[5].

[1] Légende : (Ebers, *Ægypten*, t. I, p. 186), et « masser, calfater l'intérieur (Brugsch, n° 117; Dümichen, pl. XI; Ebers, t. I, p. 186).

[2] Hérodote (II, XCVI) connaît aussi ce calfatage : *Ἔσωθεν δὲ τὰς ἁρμονίας ἐν ὧν ἐπάκτωσαν τῇ βύβλῳ.* Il est probable que, dès le temps des Pyramides, le papyrus était déjà l'élément employé à cet usage.

[3] (Brugsch, n° 118; Dümichen, pl. XI; Ebers, p. 186) : « Bon ce que vous faites pour ne pas boire le plancher de l'intérieur ». est probablement, comme dans les traités de médecine, pris pour , var. de (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1007), est à proprement parler la table, le *tablier* du pont de la barque, le plancher plat qui garnissait le fond.

[4] Légende : « menuiser le bois du tablier » (Brugsch, n° 119; Ebers, p. 186).

[5] Lepsius, *Denkm.*, II, 61, *b*. Scène à moitié détruite : (au lieu de , que porte la gravure) « Travailler à la masse (?). » est un mot nouveau.

La construction des canots en papyrus est accompagnée le plus souvent d'une scène préliminaire : les ouvriers descendent à la rivière et y cueillent les plants de papyrus[1]. Une partie servait à fabriquer une sorte de grande caisse pointue et recourbée aux deux bouts, qui formait le corps du canot : le reste était employé à la fabrication de la corde. Un homme accroupi tisse la corde, qu'un enfant tient tendue à mesure que l'ouvrier la fait, puis la dispose en rouleaux de différentes formes[2]. Les constructeurs lient avec cette même corde l'avant, l'arrière et le milieu de la coque en papyrus[3] : au tombeau de Ptahhotpou, un des ouvriers, à qui la corde va manquer, s'adresse à son fils et lui dit : « Eh ! petit, apporte-moi des rouleaux ! » A quoi l'enfant répond : « Eh ! père, voici pour toi ce rouleau, » en lui présentant un méchant nœud de corde qu'il tient à la main[4].

[1] Lepsius, *Denkm.*, II, 12; Dümichen, *Resultate*, Theil I, Tafel VIII.

[2] (Dümichen, *Resultate*, Theil I, Tafel VIII). pourrait être CENNI, M., NI, *linum*, et il faudrait traduire « corde de *lin* », si le sens « lin » était mieux prouvé pour le mot CENNI.

[3] Lepsius, *Denkm.*, II, 106 *a*, avec la légende « lier la barque ».

[4] Dümichen, *Resultate*, Theil I, Tafel VIII : . Le mot est le copte CBOK, T., M., COBK, T., *parvus*, *exiguus*; est , selon l'orthographe de l'époque : la note 2 de cette page donne pour la lecture . — Réponse de l'enfant : . Ce est

Dans le même registre, des ouvriers qui achèvent deux autres barques s'apostrophent pour se donner du cœur à l'ouvrage : « Construis ça ! [1] » Il y a probablement dans cette petite phrase un jeu de mots qui pouvait être spirituel en Égypte, mais dont je ne soupçonne pas le sens.

La construction des barques est figurée surtout dans les tombeaux de l'ancien et du moyen empire : elle n'est guère représentée dans les tombeaux thébains. Il semble qu'à Thèbes il y ait eu sur le Nil une flottille de barques funéraires toutes prêtes, et qu'on louait à l'occasion : dans les provinces et à Memphis, il fallait équiper des bateaux à chaque enterrement nouveau.

Les sculpteurs en bois, les tailleurs de pierre, les potiers n'étaient pas moins actifs que les menuisiers. Les statues qu'on plaçait dans le tombeau, et qui servaient comme de support au double [2], étaient aussi souvent en acacia ou en bois de sycomore [3] qu'en

à joindre aux autres formes de que j'ai signalées ailleurs (*Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. VII, p. 18).

[1] Dümichen (*Resultate*, Theil I, Tafel VIII) : . Le calembourg doit rouler sur les sens nombreux de la racine . La scène a pour titre .

[2] Cf. *Histoire des âmes dans l'ancienne Égypte*, dans le *Bulletin de l'Association scientifique de France*, 1879, n° 594, p. 381-383.

[3] Au tombeau de Ti (Brugsch, *Die ægyptische Gräberwelt*, n° 87), la statue est « une statue d'acacia-*sont* ». Tous les musées d'Europe et même le Louvre, depuis peu, possèdent de ces statues funéraires en bois.

pierre calcaire ou en granit. Les blocs de pierre destinés aux sarcophages et aux statues étaient d'ordinaire préparés pendant la vie même de l'individu. Le premier soin d'un roi de l'empire memphite et des anciennes dynasties thébaines était d'envoyer une expédition aux carrières de calcaire de Tourah, près Memphis, ou aux carrières de granit d'Hammamât. J'ai traduit ailleurs une partie des inscriptions commémoratives que les ingénieurs égyptiens ont laissées en cette dernière localité [1] : les blocs étaient extraits de la carrière par des traîneaux attelés de bœufs [2], puis embarqués sur le Nil et transportés à destination. Une inscription malheureusement mutilée racontait le transport du bloc destiné au roi Assi de la ve dynastie [3]. Le bateau qui avait servi à cette opération est encore visible : au milieu, la cuve, revêtue d'une armature de bois et de cordes, à côté le couvercle déjà taillé, à l'avant et à l'arrière des officiers qui dirigent l'opération [4]. Des tableaux

[1] *Les inscriptions de la vallée de Hammamât*, dans la *Revue orientale et américaine*, nouvelle série, t. I, p. 327-341.

[2] Voir la représentation dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. XLVII, 6) et dans Lepsius (*Denkm.*, III, 3 *a b*).

[3] Lepsius, *Denkm.*, II, 76.

[4] Légende : « Transport du [sarcophage] *Grand de vaillance d'Assi* que lui ont fait » « le chef de 10 », « le secrétaire », « le chef de la porte (?) » et « le », qui sont debout, les trois premiers à l'avant, l'autre à l'arrière de la barque. Au-dessus du couvercle, « couvercle »; au-dessus de la cuve, « cercueil ». C'est l'illustration d'un passage de l'inscription d'Una publiée par M. de

assez nombreux montrent les sculpteurs[1] occupés à dresser un bloc : d'autres vérifient, au moyen d'un fil tendu sur deux chevilles, le niveau de la surface[2]. Les statues debout ou assises étaient sculptées à la pointe et au marteau[3], polies au grès[4] et peintes[5]. Les figurines funéraires de grandes dimensions, les canopes, les amulettes de forte taille étaient découpés à l'herminette ou au ciseau, peints et souvent dorés[6]. Des bijoux d'or et d'émail[7], des fioles ou des amulettes de verre coloré[8] complétaient l'équipage du mort et l'ameublement de sa maison.

Rougé (*Recherches pour servir à l'histoire des six premières dynasties de Manéthon*, p. 119-120). Cf. une fois de plus la variante de .

[1] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. XLVIII, 3. Légende : « le tailleur de pierre. »

[2] *Ibid.*, pl. XLVIII, 2.

[3] *Ibid.*, pl. XLVI, 4, 11 (légende :), 9 (légende :); pl. XLVII, où un sculpteur travaille un lion, légende : « Travail du lion par le sculpteur. » (Cf. Brugsch, *Monuments*, t. II, pl. LXVIII, 1).

[4] *Ibid.*, pl. XLVII, 2, 3, 4.

[5] *Ibid.*, pl. XLVI, 5, 6, 8 (légende : [*sic*]), 10; pl. XLIX, 2.

[6] *Ibid.*, pl. XLV, 5, où le sculpteur, ayant devant lui les quatre canopes de (XXVIe dynastie), achève deux figurines funéraires; 6, un ouvrier travaille à l'herminette une planche; un autre, le ; pl. XLIX, 3, un ouvrier sculpte au ciseau le nom du défunt sur un canope qui surmonte un ; pl. LXIII.

[7] La fabrication en est représentée dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. LXIII).

[8] La fabrication en est représentée dès les tombeaux de l'ancien empire (Lepsius, *Denkm.*, II, 13, etc., Tableau des souffleurs de verre).

Je laisse de côté les travaux de moindre importance, le choix d'une victime, la préparation des pâtisseries et des provisions nécessaires au banquet funèbre[1], la cuisson des poteries et de la vaisselle destinée au tombeau[2]. Les jours de l'embaumement passés, la momie, revenue dans la maison mortuaire, y recevait les dernières retouches et séjournait encore quelque temps dans sa demeure terrestre.

II.

Quand le « matin d'aller cacher sa tête dans la vallée funéraire[3] » et de « se réunir à la terre[4] » était arrivé, le cortège se mettait en marche à travers les rues de la ville et se dirigeait vers la rivière. Les tombes de l'ancien empire ne nous ont conservé au-

[1] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. LI-LII.
[2] *Ibid.*, pl. L.
[3] (Papyrus de Boulaq n° IV, pl. XVII, l. 13-15) « Sois trouvé ayant construit ta demeure qui est dans la Vallée funéraire; *le matin de cacher ton corps*, qu'il te soit toujours présent dans tes entreprises que tu examineras de ton œil », c'est-à-dire « que tu méditeras d'entreprendre ». Cette traduction diffère de celle de M. Chabas (*L'Égyptologie*, t. I, p. 116-118). Un des noms de la nécropole de Thèbes était .
[4] .

cune représentation intacte de cette partie de la cérémonie; mais un des papyrus de Berlin nous en donne la description : « Tu as songé au jour de l'ensevelissement. Te voilà arrivé à l'état de béatitude, tu as passé la nuit dans les huiles, on t'a donné les bandelettes par les mains de la déesse Taït[1]. On a suivi ton convoi au jour de l'enterrement, gaîne d'or, tête peinte en bleu, un baldaquin par-dessus toi, fait en bois de *Masgat*. Des bœufs te traînent, des pleureurs sont devant toi, et on fait des plaintes; des femmes accroupies sont à la porte de ta syringe, et on t'adresse des appels . . . On tue [des victimes] à la bouche de ton puits funéraire, et tes stèles sont dressées en pierre blanche parmi celles des enfants royaux[2]. » J'espère un jour montrer, parmi les scènes peintes dans les tombeaux des anciennes époques, celles qui se rapportent à ce cérémonial, et reconstituer avec ces éléments épars toute la procession funéraire des grands seigneurs du haut empire : en ce moment, je préfère ne m'occuper que des représentations de ce genre qu'on trouve à partir de la XVIIIe dynastie.

Le convoi du mort est représenté non seulement sur les parois des hypogées de cette époque, mais aussi sur un assez grand nombre de stèles assez mal étudiées[3]. Les détails ne sont point partout les

[1] Litt. : « la déesse *Étoffe* ». Cf. Mariette, *Abydos*, t. III, p. 172, l. 4.

[2] *Papyrus de Berlin n° 1*, l. 191-197, dans les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. III, p. 157-158.

[3] Le Louvre en possède une assez mal conservée et qui n'a pas été

mêmes : ils devaient changer considérablement selon la richesse ou le rang des individus. Au contraire, l'ordre dans lequel se suivent les parties du cortège est à peu près constant. Je n'ai pas l'intention de relever ici toutes les variantes qu'on remarque dans la succession des scènes ou le texte des discours. Il suffit, pour le moment, de décrire l'ensemble et de traduire les inscriptions les plus marquantes. Cinq hypogées de la XVIIIe dynastie, ceux d'Harmhabi, de Nofrihotpou, de Roï à Thèbes, de Pahiri à El-Kab, et d'Hor-Khemti à Memphis peuvent fournir les éléments d'une description à peu près complète.

Le tombeau d'Harmhabi est remarquable par la richesse de ses peintures et la pauvreté de ses légendes [1]. La procession part de la maison funéraire et nous mène au bord du Nil. Elle débute par des esclaves porteurs d'offrandes : l'un d'eux conduit un veau destiné au sacrifice. Vient ensuite le mobilier funéraire : quatre coffrets peints en bleu et deux coffres peints en rouge, bordés de bleu, reposant chacun sur une selle, une grande table, des pliants, un lit, un fauteuil, un char de guerre porté sur les épaules de deux hommes, un autre char attelé de deux chevaux, puis de nouvelles offrandes, des coffrets de la forme, et une large caisse,

cataloguée par M. de Rougé. Une autre se trouve en la possession de M. Guillaume Guizot. J'en connais à Leyde, à Londres et à Turin.

[1] Les figures sont reproduites dans Champollion (*Monuments*, pl. CLIX, et texte, t. I, p. 490-491, 832-835). La scène complète avec les couleurs a été reproduite par Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. III pl. LXVI).

peinte à damier rouge et blanc, renfermant les huiles, deux canopes à tête humaine, la partie supérieure du cartonnage de la momie, des armes, des sceptres, des amulettes en or de types divers, la barque solaire chargée d'emblèmes mystiques, des figurines funéraires. Derrière cette armée de serviteurs commençait le convoi lui-même avec ses pleureuses, son escorte d'amis en deuil et de parents affligés, entourant le baldaquin sous lequel repose le cercueil. Au-dessus de l'attelage de bœufs et d'hommes, le tombeau d'Anni place une courte légende qui pourrait servir de titre à toute cette partie de la cérémonie : « Halage du convoi par les bœufs dispos[1]. »

Dans l'hypogée de Roï[2], la marche est ouverte par un groupe de pleureurs au-dessous desquels court une inscription mutilée, mais que l'on peut rétablir : « [Disent les] pleureurs [qui sont en avant du lit funèbre : « A l'Occident, le très] excellent, qui hait la duplicité[3] ! » Derrière eux, des pleureuses. « Disent

[1] (Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 836).

[2] Toute la scène se trouve avec les légendes dans Champollion (*Monuments*, pl. CLXXVII-CLXXVIII, et texte, t. I, p. 544-545); Rosellini (*Mon. civ.*, pl. CXXVIII-CXXIX). Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. LXVIII) et Prisse (*Histoire de l'art égyptien*) ont reproduit les figures sans légende.

[3] 1 [ ] 2 [ ] 3 [ ] 4 [ ] 5 [ ] 6 7 8 . La restitution a été faite, partie d'après la légende des pleureuses qui suivent le corps, partie d'après la légende du tombeau de Hor-Khemti (Ma-

ces gens en poussant des cris et des lamentations : « Lamentez-vous, lamentez-vous, ô grand, lamen- « tez-vous, ô homme bon, très excellent, qui hait « le mensonge[1] ! » Vient ensuite, lentement, la mo-

riette, *Monuments divers*, pl. LX). L'expression , fréquente à cette époque, est traduite ordinairement « la seconde mort » (Pierret, *Vocabulaire*, p. 478-479). Elle signifie simplement « duplicité, fausseté, mauvaise foi », comme il résulte de la comparaison de ce passage-ci avec un passage du discours suivant : . Ce sens convient partout où on la rencontre : (Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 851). Il s'agit du dieu Thot qui enregistre les résultats de la pesée du cœur du scribe Amenemhît, et à qui celui-ci adresse la prière suivante : « Te voici écrivant mon nom à moi le chef des portiers, Amenemhît; quand son cœur paraît sur la balance, on ne trouve pas en lui de *duplicité*, de *fausseté*. » (Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 854) « Je suis juste, sans mensonge, n'ayant point commis de *duplicité* ».

[1] 1 (Rosellini :) [2] [3] [4] (Champollion :) [5] [6] (Champollion :) [7] . Le mot ou , dans les deux cas, répond au sens « image, figure » : ou « ces figures-là » (cf. *Zeitschrift*, 1878, p. 33-37). est un mot sans déterminatif, comme , , , , , qu'on trouve dans le même tombeau. Ici, le déterminatif était sans doute ; ce

mie traînée par des bœufs, que leurs conducteurs excitent à l'ouvrage. « Disent les hommes qui mènent le cercueil : « A l'Occident, ô bœufs qui tirez, à l'Oc- « cident ! Ton maître vient derrière toi, ô taureau [1] ! » Les « dieux de la Vallée funéraire », invisibles, surveillent l'opération et s'écrient : « Voici le louable [2] « qui vient [à nous] par vieillesse [3] ! » En avant du convoi s'avance un homme, qui arrose le sol pour favoriser le glissement et empêcher le traîneau de prendre feu par le frottement continu et la traction. Dans les circonstances de la vie terrestre, lorsqu'il s'agissait d'un colosse, d'une statue ordinaire ou d'un bloc de pierre, c'est de l'eau qu'on employait à cet usage : ici, c'est du lait. « Moi, dit ce personnage, je purifie, pour toi, le chemin, devant toi, avec d'excellent lait [4]. » Il précède de très peu le prêtre officiant qui « présente l'encens et la libation à l'Osiris,

qui nous donnerait un verbe , identique à et à (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1580), en copte, ⲧⲟⲉⲓⲧ, ⲧⲟⲩⲉⲓⲧ, T., ⲧⲱⲓⲧ, M., *lamentari, plangere in luctu.*

[1] (⊢ passé dans Champollion) [2] [3] [4] [5]

(Champollion a, par erreur,) . Le taureau est le déterminatif de .

[2] est le titre que l'on donne aux défunts dans toutes ces scènes.

[3] [1] [2] [3] .

[4] [1] [2] .

grand-prêtre, Roï » : l'officiant n'est autre que le frère même du mort, Thoutmos[1]. De l'autre côté du traîneau, la femme Nibittoouï se livre à son désespoir : « N'abandonne pas, n'abandonne pas, ô grand, ne m'abandonne pas[2]. » Un second groupe de pleureurs et de pleureuses répond à son appel : « A l'Occident ! O deuil, toi qui fais mon deuil, toi qui me fais pleurer, ô Roï, qui repose dans sa syringe comme tout juste[3] ! » Quatre hommes portent

[1] [illegible]

[2] Au-dessus du cercueil, la légende : [illegible] « L'Osiris, majordome du temple d'Harmhabi du temple d'Ammon, Roï, à l'occident de Thèbes ». Au-dessus de la femme : [1] [illegible] (Champollion : [illegible]) [2] [illegible] [3] [illegible] [4] [illegible] [5] [illegible] [6] [illegible]. On pourrait se demander si [illegible] n'est pas ici le pronom de la seconde personne : la locution [illegible] dans ces textes ne prend pas de pronoms, [illegible], dit la femme Meri-ri à son mari Nofrihotpou (Wilkinson, *Manners and Customs*, pl. LXVII). Le groupe [illegible] forme un seul mot sans déterminatif, qui joue dans la phrase de la dame Nibittoouï le même rôle que [illegible] dans celle de la dame Meri-ri; c'est le copte ⲕⲱ, T., B., ⲕⲁ, T., ⲕⲉ, B., ϫⲱ, ϫⲁ, M., *ponere, derelinquere.*

[3] Le texte se termine sous le coude de l'une des pleureuses : [1] [illegible] [2] [illegible] [3] [illegible] [4] [illegible] [5] [illegible] [6] [illegible] [7] [illegible] [8] [illegible] [9] [illegible]

un coffret funéraire surmonté d'un chacal. Le texte tracé au-dessus de leur tête est une « lamentation prononcée par les gens qui transportent l'huile : « A l'Occident! Moi, je suis la libation qui est dans le coffret[1], » et l'on voit par la tournure de la phrase que c'est l'huile elle-même qui est censée prendre la parole. La sœur du défunt, Sokhithotpou[2], s'agenouille à côté du coffret, et les amis ferment la marche, la grande canne à la main, et revêtus de leur costume de cérémonie. « Disent les gens de marque qui sont derrière le cercueil : « A « l'Occident! Il ne fleurit plus l'homme excellent, « l'ami de la vérité, qui n'a jamais proféré le men- « songe[3]! »

10 . Dans Champollion (*Monuments*), ce texte est, partie sur la planche CLXVII, partie sur la planche CLXVIII.

1 1 2 3 4 .

2 (Champollion :) .

3 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 . J'ai traduit comme s'il y avait . Peut-être est-il une forme de , avec changement de en , auquel cas il faudrait traduire : « *Prospérité* à l'homme excellent » : cette dernière traduction me paraît être, pour

Dans le tombeau de Hor-Khemti[1], le premier groupe de pleureuses a une légende mutilée, mais qu'on peut aisément rétablir : « Disent les pleureuses qui sont devant le louable Hor-Khem : « O chef, « comme tu vas vers l'Occident, les dieux se lamen- « tent[2] ! » Le groupe d'amis qui ferme la marche répète : « A l'Occident, à l'Occident, ô louable ! à l'Occident excellent[3] ! » Ce n'est ni par l'originalité de l'expression, ni par la vivacité du sentiment que brillent toutes ces plaintes. La douleur s'y exprime en formes de commande, toujours les mêmes. Il est certain que l'habitude d'assister aux enterrements et de prendre part aux manifestations de deuil qui s'y produisaient, devait conduire bien vite chaque individu à se composer un répertoire d'exclamations et de condoléances assez monotone. Peut-être même y avait-il un formulaire officiel employé dans les cérémonies funèbres, comme il y avait un formulaire

le moment, moins vraisemblable que la première. A la fin, j'ai rétabli devant la forme négative que le sens exige, mais que ne porte aucune des copies du texte que je connais.

[1] Publié par Mariette (*Monuments divers*, pl. LX).

[2] 1 2 3 4 5 6 7 8

[3]

de politesse employé dans les visites et dans chacune des menues circonstances de la vie. Les lamentations se nommaient des « appels[1] », des « cris[2] ». Le souhait « A l'Occident[3] ! », domaine d'Osiris, en faisait le fond; on y joignait quelques épithètes banales à l'adresse du mort, et tout était dit.

Arrivé au bord du Nil, le convoi s'embarquait sur les navires construits ou loués exprès pour la circonstance, et traversait la rivière, pour se rendre à l'ouest de Thèbes, dans le quartier des tombeaux. Le titre donné à cette partie de la cérémonie dans le tombeau de Harmhabi[4], et les légendes qui en accompagnent la représentation, présentent une contradiction apparente que personne n'a songé à expliquer jusqu'à présent. Toute la scène est encadrée entre deux offrandes. A gauche, un prêtre debout

[1] . Outre les exemples qu'on verra plus loin dans les textes du tombeau de Nofrihotpou, j'en ai rencontré sur le sarcophage de Nectanébo (*Description de l'Égypte*, Antiq., t. V, pl. XL, 3) : « La voix enfermée de ce cercle est comme la voix des femmes qui pleurent les taureaux et les mâles; leur âme prie Râ, etc. ». Les variantes du sarcophage de Ramsès III donnent un texte différent.

[2] . Les pleureurs sont .

[3] .

[4] Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. LXVI; Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 834-835.

devant l'autel tient le vase à encens et le vase à libations, et semble adresser un hommage à la personne que lui amènent les bateaux figurés devant lui : « Puisses-tu aborder heureusement à l'Occident de Thèbes[1] ! » Sur la droite et en pendant, même scène sans légende. On dirait que l'artiste a voulu représenter en un seul registre ce qui se passait d'ordinaire sur les deux rives du Nil : l'offrande et le souhait qui saluaient le mort à son départ de la rive droite, et l'offrande qui l'accueillait à son arrivée sur la rive gauche de Thèbes. Pourtant les inscriptions tracées au-dessus des barques qui font le passage ne mentionnent plus Thèbes, mais Abydos. A gauche et à droite, trois grands bateaux à voile, placés sur une seule ligne, traînent à la remorque une gondole à naos où sont assis Harmhabi et sa femme[2]. A droite, c'est « la traversée en paix vers Abydos, pour suivre Osiris Ounnofri. — Le grand chef est avec vous, à l'Occident, à l'Occident, la terre des justes ! La place que tu aimais crie en se lamentant; tous ceux qui te traînent sont venus heureusement, tes gens t'embrassent, ô toi qui vas sain et sauf parmi les favoris de son maître, [et] contre qui on n'a rien trouvé ! O Osiris Khent-Amenti, accorde qu'il ait une douce brise, qu'il soit parmi les louables dans le pays des vivants, l'Osiris Harmhabi[3] ! » A gauche, la traver-

[1] (sic) .

[2] Le nom de la femme est .

[3] Le sens est douteux, le texte étant incorrect. Champollion n'a

sée est accomplie « et il va en paix dans Abydos, le bienheureux Osiris Harmhabi. Il dit : « Je suis venu, « j'ai reçu mes pains, réunissant à mes membres les « offrandes embaumées, j'ai respiré le souffle des « parfums et de l'encens[1]. » Les mots du texte sont

pas copié toute l'inscription, et nous n'avons pour la fin que la copie de Wilkinson. [1] [2] [3] [4] [5] (ici s'arrête la copie de Champollion) [6] [7] [8] [9] [10] [11] [12] (*sic*) [13] [14] [15] [16] [17] [18]. Le membre de phrase « tes gens t'embrassent » est la description de cette cérémonie où l'on voit les personnes de la famille serrant la momie sur leur sein avant de la quitter. La phrase à partir de est restituée : « Point ne sont trouvées actions (litt. : « *fois* ») aucunes contre lui ! » Le de est déterminatif, comme dans d'autres phrases que nous verrons plus loin.

[1] [2] [3] [4] (*sic*) [5] [6] [7] [8] [9]

clairs : partant de sa maison de vie à Thèbes pour arriver à sa maison de mort à Thèbes, Harmhabi se trouve faire le voyage d'Abydos et arriver en paix à Abydos.

C'est qu'en effet les cérémonies de l'enterrement réglaient la destinée, non pas du corps seul et des parties de l'homme qui suivaient la fortune du corps, mais de l'âme et des parties qui suivaient la fortune de l'âme. Tandis que la momie et le double allaient s'enfoncer dans le tombeau, l'âme, le « lumineux », l'ombre, sortaient de notre univers. Le passage de cette terre-ci à « l'autre terre [1] » ne peut jamais se faire indifféremment à tous les endroits [2] : de même que la plupart des peuples, les Égyptiens connaissaient le point exact d'où les âmes désincarnées partaient pour entrer dans leur nouveau monde. Il se trouvait à l'ouest d'Abydos, et c'était une fente [3] pratiquée dans la montagne. La barque du soleil, arrivée à la fin de sa course nocturne, se glissait avec son cortège de dieux par la « bouche de la fente [4] », et pénétrait dans la nuit. L'âme des hommes s'y glissait avec elle,

[1] . C'est l'expression de la stèle d'Entew, C 24, au Louvre.

[2] Voir dans E. B. Tylor (*La civilisation primitive*, t. II, p. 58 et suiv.) une énumération des peuples qui ont la même croyance.

[3] ou, par chute de , , (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 517-518; *Dict. géogr.*, p. 226-227).

[4] (Stèle C 3 du Louvre). La *bouche de la fente* paraît être la gorge qui débouche non loin de la Chounet ez-Zebib et par laquelle les caravanes passaient de la vallée au désert.

sous la protection d'Osiris; une formule funéraire fréquente à la XIIe dynastie nous décrit son voyage.

« Il a passé le bras chargé d'offrandes dans les fêtes des morts avec les suivants d'Osiris, — et l'exaltent les chefs de Mendès, les grands d'Abydos.

« Il ouvre les voies qu'il lui plaît, en paix, — et l'exaltent ceux qui sont dans le nome Thinite, les prêtres du dieu grand.

« Il a mis les mains à la manœuvre dans la barque, sur les voies d'Occident, maniant les rames dans la barque *Saktit*, dirigeant la navigation de la barque *Mâdit*[1], — et ils lui ont dit : « Va en paix ! » les chefs d'Abydos.

« Il conduit[2], avec le dieu grand, jusqu'à la bouche de la fente, la barque *noshemit*[3] la grande, pour ses courses dans les fêtes des morts[4], — et l'exalte le taureau d'Occident[5].

« Il a travaillé de ses rames, entendant l'acclamation [poussée] à la bouche du nome Thinite, la nuit de « Viens à moi[6] ! », la nuit du coucher funèbre, la nuit du coucher d'Horus, maître de Shon; il s'est

[1] Les deux barques du Soleil.

[2] Litt. : « il fait passer ».

[3] . La barque sacrée d'Osiris à Abydos.

[4] Le texte est rendu fautif ici par l'introduction d'un signe hiératique. Corrigez : ou .

[5] Osiris.

[6] La fête d'Osiris intronisé comme dieu des morts et juge infernal. On la célébrait à l'anniversaire du jour où Osiris avait dit au soleil : « Viens à moi ! »

élancé sur les voies excellentes, vers les défilés[1] de l'horizon occidental, vers le champ de passage qui donne les offrandes funèbres, l'entrepôt riche en provisions[2], — et l'honorent Khnoum et Hikit, ces ancêtres qui ont été auparavant, ces berceaux premiers d'Abydos qui sortirent de la bouche de Râ lui-même, quand il organisa Abydos[3]. »

C'est, en style religieux et avec le détail mythique, le même voyage que le texte du *Papyrus Anastasi n° IV* nous présentait comme un voyage presque terrestre[4]. Les variantes de la formule insistent sur ces cris, sur ces acclamations que le mort entendait en approchant de la « bouche de la fente », et qui, poussés sans cesse en souvenir du deuil d'Osiris, lui arrivaient déjà de l'autre monde[5].

Les peintures des tombeaux de l'ancien empire représentent souvent ce voyage à Abydos. Presque toujours, le mort, habillé de ses vêtements ordinaires, est dans sa cabine et commande la manœuvre

[1] .

[2] C'est un nom fréquent de la nécropole.

[3] Stèle C 3 du Louvre. Voir le texte et la traduction de cette stèle dans les *Actes de la quatrième session du Congrès provincial des Orientalistes*, t. I.

[4] Plus haut, p. 82-83.

[5] Un texte publié en partie par Wilkinson (*Materia Hieroglyphica*, pl. XXVIII) et complètement par Dümichen (*Die Flotte*, pl. XXXI, *b*) montre les génies cynocéphales et hiéracocéphales acclamant ( ) la barque solaire au moment où elle va s'enfoncer dans la nuit.

comme il aurait fait pendant la vie[1]. D'autres fois, il était enfermé dans un catafalque entouré de pleureuses et de prêtres[2], les deux femmes qui simulaient Isis et Nephthys, le représentant d'Anubis, le célébrant. Les légendes qui accompagnent cette scène sont d'ordinaire un simple titre : « Cingler vers le champ du repos[3]. — Croiser dans l'Ament excellent[4]. — Aller en remontant le courant pour rejoindre le marais verdoyant d'Hathor, dame du sycomore[5]. — Passer dans la maison du *ka* vers

[1] Lepsius, *Denkm.*, II, 9, 12, 22 *d*, 24, 28, 32, 43 *a*, 45 *a*, *b*, 62, 64 *bis*, 96, 104, etc.

[2] Lepsius, *Denkm.*, II, 101 *b*; la pleureuse d'avant, , le représentant d'Anubis, « l'embaumeur ». *Id. ibid.*, II, 127 (Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXXIII), la momie de Khnoumhotpou est accompagnée du « *Sam* Hor » et du qui lit un manuscrit sur lequel on lit en hiéroglyphes cursifs mêlés d'hiératique : .

[3] (Lepsius, *Denkm.*, II, 22 *d*); litt. : « Porter le souffle ».

[4] (Tombeau de Râmké à Saqqarah).

[5] 1 2 3 (Lepsius, *Denkm.*, II, 96); au tombeau de Râmké, on trouve, au-dessus d'une des barques, la légende . Le sens est incertain. Je traduis par « marais, étang » (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1310), et je considère l'expression comme étant l'équivalent de , Hathor étant la déesse des morts : « Aller en repoussant [le courant] après (=) le marais verdoyant,

l'Occident excellent, auprès du dieu grand[1]. — Le grand-prêtre Pehen, il se met en route sur les voies excellentes de l'Occident[2]. — Voyage de reconnaissance vers Abydos par Khnoumhotpou[3]. » Souvent l'eau sur laquelle courent les barques est nommée : c'est « le lac d'Occident[4], — le lac de l'Occident excellent[5], — le lac de l'Occident très excellent[6] ». Les commandements du pilote et du

couvert d'herbes, d'Hathor, etc. » Le « marais du bon » du tombeau de Râmké donne une expression équivalente à celle de *ὅρμος ἀγαθῶν* (*De Iside et Osiride*, xx). Cf. dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. CVI, 1) , etc.

1 (Lepsius, *Denkm.*, II, 101). Dans ce tombeau, l'expression de est remplacée par la forme bizarre , où l'homme est probablement un équivalent idéographique de .

2 (*sic*) (Lepsius, *Denkm.*, II, 45 *a*). , qui suit immédiatement, ne se rattache pas à cette phrase; c'est le commandement « droit en avant ».

3 , etc. (Champollion, *Monuments*, texte, t. II, p. 404; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXIII; Lepsius, *Denkm.*, II, 127), litt. : « Remonter pour connaître ce qui en est d'Abydos », etc.

4 (Lepsius, *Denkm.*, II, 28); (*Ibid.*, II, 45 *a*).

5 (Lepsius, *Denkm.*, II, 43 *a*); (Tombeau de Ramké à Saqqarah).

6 (Lepsius, *Denkm.*, II, 45 *b*).

capitaine aux matelots se joignent parfois à ces indications générales : « A bâbord[1] ! — A tribord[2] ! — Ne nous fais pas dévier de notre route[3] ! » Des canots et des chalands chargés d'offrandes[4] escortent les barques principales. Les gens de l'équipage de temps en temps poussent des cris de bon voyage : « En paix, en paix, auprès d'Osiris[5], » ou causent

[1] (Lepsius, *Denkm.*, II, 96), commandement du « faiseur d'instruction », le pilote d'avant, la vigie d'avant, qui sonde le chenal, observe le courant et le vent, et transmet ses « instructions » en conséquence au pilote d'arrière qui manie le gouvernail.

[2] (Lepsius, *Denkm.*, II, 43 *a*). Dans ce commandement et dans les commandements analogues, (Cf. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1522), est un adverbe explétif « fortement, vigoureusement », comme dans « très bon », etc.

[3] Ceci n'est qu'une traduction par à peu près. Le texte original porte (Lepsius, *Denkm.*, II, 96) : « Ne nous jette hors de notre volonté ».

[4] Lepsius, *Denkm.*, II, 104 *b* ; à Beni-Hassan, où la scène a pour titre : , etc. « Aller pour apporter les biens à Abydos », etc. Le navire est sous la charge du « pilote », et deux des chefs d'équipage échangent des commandements d'une barque à l'autre : (*sic* pour) « Donne, fort! Va ! » et « Eh ! de l'avant ! Va ! » Le reste crie « Va en paix ! » et s'adresse au mort (Lepsius, *Denkm.*, II, 126 ; Champollion, *Monuments*, texte, t. II, p. 400-401 ; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CIX). Dans l'autre scène, le pilote d'avant crie au pilote d'arrière : (Lepsius, *Denkm.*, II, 127, qui donne :) « Tire vers l'Occident, tu portes à l'Orient. »

[5] (Lepsius, *Denkm.*, II, 101 *b*).

et s'excitent entre eux[1]. On serait tenté de croire qu'il s'agit d'une véritable expédition, et les écrivains classiques se sont laissé prendre aux apparences. L'auteur du traité d'Isis et d'Osiris raconte, probablement d'après un auteur d'époque ptolémaïque, que les plus distingués et les plus riches des Égyptiens se font enterrer dans Abydos, parce qu'ils estiment à honneur d'être enterrés auprès du tombeau d'Osiris[2]. En fait, les personnages qui font

[1] Ainsi dans Lepsius (*Denkm.*, II, 104 *b*, un premier registre), où deux bateaux semblent lutter de vitesse. Sur le premier, le pilote crie aux deux rameurs : « Il y en a un autre [bateau] qui aborde avant [le nôtre] à terre; va donc ! » (litt. : « Fais »); tandis que sur l'autre bateau, on dit de même « Le surveillant (?) a abordé à terre, lui qui auparavant était derrière nous ! » Le mot est la forme première de (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 880), dont le sens est douteux; la fin est littéralement : « de étant derrière nous (pour) ». Dans un second registre, je ne comprends guère qu'une phrase adressée à un enfant qui tient par la femme qui gouverne : « Voici pour toi du pain ! » Dans le troisième registre, au-dessus du premier bateau : « Va (litt. : « Fais »), tire d'elle (de ta rame) ! » adressé à deux rameurs; au-dessus du second bateau : 1 2 « Ramons, portons vers terre ! Vous êtes avec votre maître, » sans que je puisse décider bien clairement si les deux membres de phrase distingués par des pronoms différents appartiennent à un même discours ou font partie d'un dialogue.

[2] *De Iside et Osiride* (éd. Parthey, p. 34), ch. xx : . . . *ἐν τε Ἀβύδῳ τοὺς εὐδαίμονας τῶν Αἰγυπτίων καὶ δυνατοὺς μάλιστα θάπτεσθαι, φιλο-*

la traversée dans les peintures ne vont pas réellement à Abydos : ils sont enterrés dans leur tombeau même, à Memphis, à Beni-Hassan, à Thèbes, et non auprès du tombeau d'Osiris. C'était leur âme qui, après la mort, partait en voyage : tout au plus, les parents envoyaient-ils une stèle votive. On la déposait « auprès de l'escalier du dieu grand [1] », et elle figurait le tombeau tout entier [2], comme la représentation du voyage figurait le voyage lui-même.

Entre deux des murailles qui formaient l'enceinte des temples d'Abydos, s'étendait une sorte de couloir profond, irrégulier, clos à ses deux extrémités par des murs de briques crues. Sous la VIe dynastie, quelques riches personnages y firent construire leur tombeau : plus tard, les pèlerins ou les dévôts déposèrent, dans les espaces laissés vides entre les tombes, leurs *ex-voto* funèbres, leurs stèles, leurs

τιμουμένους ὁμοτάφους εἶναι τοῦ σώματος Ὀσίριδος. Les tombeaux d'Abydos n'ont guère fait connaître jusqu'à présent que des gens originaires d'Abydos ou morts dans Abydos même.

[1]

[2] C'est ce que prouve une formule fréquente des stèles votives :

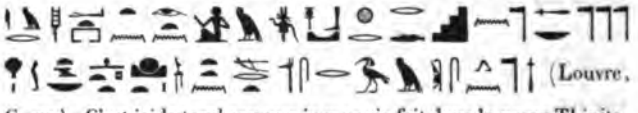

(Louvre, C 170) « C'est ici le tombeau que je me suis fait dans le nome Thinite, à Abydos, près l'escalier du dieu grand, maître des dieux, sur le tertre, maître du repos, à l'horizon occidental, afin que soit puissant mon *khou* à la suite du dieu grand. » On voit qu'ici la stèle est appelée « tombeau ».

statues, leurs pyramides, qui comblèrent à la longue l'intervalle compris entre les murailles[1]. Il y a vingt ans encore, cette masse compacte, isolée au milieu des ruines du temple, formait une sorte de butte artificielle qu'on nomme *Kom es-soultân* : autrefois, c'était « l'escalier du dieu grand ».

Au delà d'Abydos, l'âme trouvait le monde inférieur, et, dans le monde inférieur, le tribunal d'Osiris. Parti de Thèbes, le mort traversait le Nil pour aller reposer en corps dans la montagne libyque, et comparaître en esprit à Abydos devant le jury infernal. Le mélange de fiction et de réalité que renfermaient les cérémonies de l'enterrement expliquent une autre erreur des historiens grecs, non moins curieuse que celle que je viens de signaler. Diodore de Sicile dit que la momie du mort, transportée en bateau au delà du lac sacré du nome, y rencontrait quarante-deux juges, et attendait quelques instants qu'on vînt lui demander compte de ses fautes ou de ses crimes. Quand il n'y avait point d'accusateur ou que l'accusation était mal fondée, les juges lui accordaient un laissez-passer, et les parents achevaient les funérailles[2]. Rien dans les monuments égyptiens n'est venu jusqu'à présent confirmer ce récit. Il me semble que le voyageur ou l'historien à qui Diodore l'emprunta avait dû confondre les cérémonies de l'enterrement et le sens mystique que les Égyptiens

[1] Mariette, *Abydos*, texte, t. II, p. 30-33.

[2] Diodore de Sicile (liv. I, § 92), probablement d'après Hécatée d'Abdère.

attachaient à ces cérémonies. Le mort partait de sa demeure terrestre escorté de ses parents et passait l'eau. Cette eau était dans la réalité le Nil, dans la théorie surnaturelle de l'enterrement « le lac d'Occident » qui sépare les confins du monde humain et du monde divin : au delà, son corps rencontrait le tombeau, son âme les quarante-deux juges du jury infernal, devant lesquels elle se disculpait de ses fautes et affrontait la déposition détaillée de son propre cœur. Les Grecs ont mis sur la terre seule ce qui se passait partie sur la terre, partie dans l'enfer[1].

C'était sans doute pour rendre plus facile à l'âme le voyage vers l'Occident, qu'on déposait parfois dans la tombe des modèles de bateaux garnis de leur équipage et de leur gréement[2]. Il me semble même que ce voyage était censé se faire à date fixe, et qu'à l'anniversaire du jour où l'on supposait qu'il s'était accompli, les prêtres délégués aux choses funèbres célébraient certains rites encore mal déterminés. Dans le tombeau de Nofrihotpou[3], je

[1] La plupart des modernes ont partagé cette erreur. Cf. Wilkinson, *Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 453 et suiv.

[2] Le Louvre en possède quelques-uns, *Salle civile*, armoire K. Passalacqua en trouva (*Catalogue*, p. 126-129), qui sont aujourd'hui au musée de Berlin et ont été reproduits par Prisse d'Avennes (*Histoire de l'art égyptien*).

[3] Ce tombeau, l'un des plus importants de ceux qui existent encore à Thèbes, a été décrit par Champollion (*Monuments*, texte, t. I, p. 546-551, et 853-854). Différentes scènes se trouvent dans Champollion (*Monuments*, pl. CLXXII et suiv.), Rosellini (*Mon. civ.*, pl. LXXIX, CVIII-CIX, CXXX-CXXXI, CXXXIV), Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. LXVII), Prisse d'Avennes (*His-*

trouve trois chapitres, malheureusement mutilés, qui paraissent se rapporter à une fête commémorative du voyage vers Abydos, et peut-être reproduire les principaux incidents de ce voyage lui-même. Au milieu du registre, un bateau, voiles carguées, porte deux dieux assis et divers emblèmes divins : il descend le courant. « Le VIII Thot, dit le texte, le prêtre officiant se réveille au milieu de la nuit, tourne les bateaux pour la descente du fleuve[1], ferle leurs voiles; offrir l'encens et la libation au défunt Nofrihotpou devant les bateaux[2]. — Chapitre de passer vers Abydos. — Le défunt Nofrihotpou dit : « Allons! Je t'ai apporté tes péchés, tes souillures! « Ton père Toum, on lui a fait arriver son frère « entre ses deux bras[3]. » Le reste est détruit, mais on

toire de l'art égyptien), Brugsch (*Recueil*, t. I, pl. XXXVII), Dümichen (*Kal. Inschriften*, pl. XXXV-XXXVIII; *Die Flotte*, pl. XXX-XXXI, XXXIII; *Hist. Inschriften*, t. II, pl. XL-XL *e*). Il est fâcheux que l'ensemble de ce tombeau n'ait jamais été publié.

[1] Litt. : « *Donner face* les bateaux en descendant ».

[2] Litt. : « devant *eux* ».

[3] 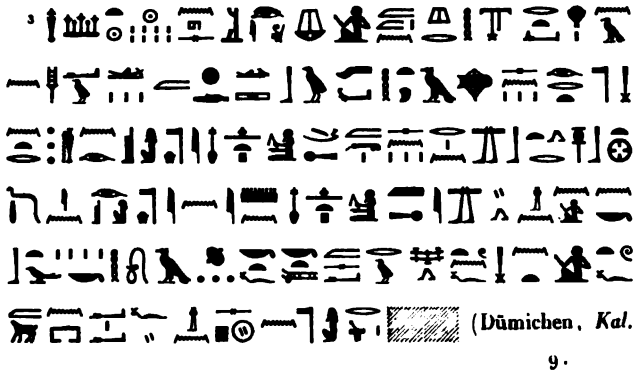 (Dümichen, *Kal.*

voit que le frère du dieu Toum, dont il est question dans le passage, n'était autre que le défunt lui-même identifié à Osiris. A gauche de cette scène, s'en trouvait une autre mutilée, dans laquelle on voyait la barque remonter le fleuve à pleine voile. A droite, même représentation, mais le texte est intact. Neuf jours se sont écoulés depuis le départ pour Abydos, et il s'agit de revenir vers le sud, à Thèbes. « Le XVII Thot, jour de la fête *Ouaga*[1], armer les barques de l'Osiris Nofrihotpou, et les charger de tout leur gréement, de toiles et de mâts[2], leur donner leurs voiles de toile pour cingler avec sur le fleuve en remontant, se tourner vers le sud. — Chapitre de lever la voile. — Nou dit à Nout, à Sib, à Osiris, à Shou, à Hathor, aux dieux qui sont dans le monde inférieur, qu'ils donnent ces voiles à Osiris, et qu'ils le protègent à toujours et à jamais[3]. — [Offrir] l'encens devant [les bateaux, dresser] les bateaux sur la chapelle[4] du tombeau dans lequel ils sont, déployer leurs voiles, les tourner vers le sud pendant

Inschrift., p. XXXV, l. 48-60; *Die Flotte*, pl. XXXI, l. 48-60); cf. les observations de Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1111, *s. v.* . Le nom d'Abydos a ici l'orthographe (Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 16).

[1] Sur cette fête des morts, voir la grande inscription de Siout « On various texts relating to the statues of the dead », dans les *Transactions of the Society of biblical archæology*, t. VII, p. 1 et suiv.

[2] Litt. : « les charger de *toutes leurs choses de marcher*, voiles et bois ».

[3] Litt. : « leurs *fronts* à lui, à toujours et à jamais ».

[4] Litt. : « la maison de la maison de double ».

un jour. Le prêtre officiant se réveille au milieu de la nuit, pleure indéfiniment, fait l'offrande à l'Osiris Nofrihotpou dans le Khrinoutri[1]. »

La traversée du Nil, emblème de ce voyage surnaturel, se faisait dans le même ordre que la procession funèbre. Le tombeau de Nofrihotpou nous montre, avec un grand luxe de détail, ce qui se passait sur la flottille[2]. Six barques de différente taille

[1] (Dümichen, *Kal. Inschr.*, pl. XXXV, l. 31-47; *Die Flotte*, pl. XXXI, l. 31-47).

[2] Cette scène, souvent reproduite sans les légendes (Rosellini,

suffisaient à peine à tout contenir. Trois d'entre elles portent les esclaves chargés d'offrandes et les amis du défunt. La plus grande a déjà touché terre, et l'un des matelots s'est jeté à l'eau pour l'aider à accoster. Une petite chaloupe, qui suit, et dont le pilote n'a pas compris la manœuvre, vient d'être heurtée en flanc par une des longues rames gouvernails; une partie des offrandes dont elle est encombrée se renverse sur l'équipage, mais personne ne fait attention à l'incident, et « les prophètes, les chefs, les prêtres qui suivent le louable » continuent leurs invocations sans se troubler. « C'est bien heureux ce qui lui arrive! Le sort lui donne la demeure qu'il s'est faite, il obtient les bonnes grâces de Khonsou thébain, et ce dieu lui accorde d'aller à l'Occident de Thèbes, tandis que les générations des générations de ses serviteurs sont derrière lui, tout en pleurs[1]. »

Mon. civ., pl. CXXX-CXXXI; Prisse, *Histoire de l'art égyptien*), ne se trouve avec les légendes que dans Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. LXVII).

[1]
(*sic*) . Le dernier mot est douteux. Sur le sens du verbe , cf. *Conte du prince prédestiné*, p. 24-27. Le mot à mot serait « *sortitur* ædem quam sibi fecit ». Aller reposer dans le tombeau qu'on s'était fait à soi-

Une barque de moindres dimensions va aborder; le pilote d'avant se retourne vers les esclaves qui la montent, les avertit d'avoir à se tenir prêts : « Point de désordres, les porteurs de guirlandes qui vont devant le louable, on va vous aborder[1] ! » Derrière, deux barques à cabines : dans l'une, les pleureurs, dans l'autre, les pleureuses debout sur le toit, font de grands gestes et poussent des lamentations. « Allons, allons, à l'Occident, la terre de la double justice ! [disent] les femmes de la barque, pleurant fort, fort; en paix, en paix, à l'Occident, ô louable, va en paix ! S'il plaît au dieu, quand viendra le jour de l'éternité, nous te verrons, car voici que tu vas vers la terre qui mêle les hommes[2] ! » Tandis qu'ils pleu-

même, et qu'on avait garni soigneusement de tout ce qui est nécessaire à la vie d'au delà, était la faveur suprême que les dieux pouvaient accorder à un homme. J'ai cité plus haut, p. 109, note 3, le passage du papyrus de Boulaq n° IV où il est dit : « Sois trouvé ayant construit ta demeure qui est dans la vallée funéraire : le *matin de cacher ton corps*, qu'il te soit toujours présent dans toutes les entreprises que tu méditeras. »

[1] Quatre esclaves tiennent, en effet, des guirlandes ou des bouquets de différentes formes.

[2]

rent, le pilote d'avant, qui n'oublie pas son métier, leur annonce qu'on touche : « Ferme là-haut de la

. Le mot est une variante nouvelle de (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1490), et ne doit pas, comme le pense M. Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 133), se décomposer en *ta-kab enti em*, et se rattacher à la racine . — Le texte de Wilkinson donne que j'ai corrigé en l'expression connue (conf. *Études égyptiennes*, p. 13 et 54, note 4) *favoriscu*. « Le chasseur d'oiseaux d'eau se fatigue à l'extrême; il a beau se mettre à l'eau et regarder en l'air, disant : « *S'il vous plaît* (favorisez-moi), filets ! » Dieu ne fait pas attention à ce que le chasseur fait, et ses actes sont vains ! » (*Papyrus Sallier II*, pl. VII, l. 8). (*Papyrus de Boulaq IV*, pl. XXII, l. 14-15) « S'il m'est permis ! Comme je te connais en tes autres qualités, je porte témoignage pour toi ! » Dans le *Papyrus Anastasi III* (pl. II, l. 10) : « La joie siège dans ce palais, on n'a point à lui dire : « S'il vous plaît ! » ( ) car les petits y sont comme les grands ! » — « quant à ce qui est de cela » est une variante de avec le réfléchi qu'on trouve dans un certain nombre d'expressions conjonctives : , , etc. — est un équivalent de sans : plusieurs autres exemples nous montreront que, dans la tombe de Nofrihotpou, le , de construction prend un , qui n'est pas le pronom de la première personne, mais un simple déterminatif.

plate-forme, on est prêt à aborder[1] ! » Le contre-coup du choc que reçoit la barque en accostant leur ferait perdre l'équilibre et les précipiterait à l'eau s'ils n'étaient prévenus.

La barque funéraire, traînée à la remorque par la barque des pleureuses, portait, outre le corps, les femmes de la famille, un prêtre officiant et les deux pleureuses, la grande et la petite[2], qui représentaient Isis et Nephthys auprès du mort Osiris. Le prêtre brûle de l'encens en récitant la prière[3]. La femme du mort, prosternée devant la momie debout sous

[1]
(Sur le mot 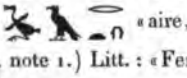 « aire, plate-forme », cf. *Du genre épistolaire*, p. 49, note 1.) Litt. : « Ferme, qui sur la plate-forme, on est prêt à aborder ».

[2] Cf. Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. III, p. 449, n° 634) : 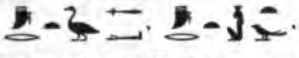 .

[3] Le texte est très mutilé. Voici ce que j'y lis : 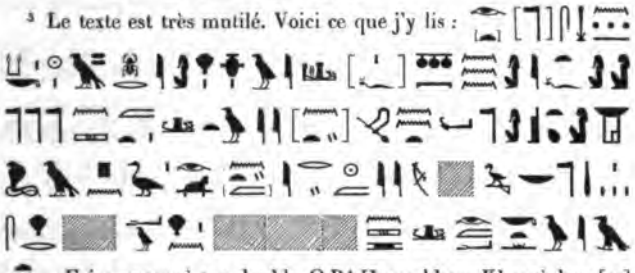
« Faire encens à ton double. O Râ Harmakhou, Khopri dans [sa] barque, Nou, père des dieux, cette barque osirienne dans laquelle Horus, fils d'Osiris, Isis et Nephthys conduisent ce dieu (le mort) ... Thot, maître des divines paroles, repousse ... la barque osirienne, et protège la barque. »

le catafalque[1], lui adresse un long discours malheureusement mutilé : « Reste, demeure à ta place, ne t'éloigne pas du lieu où tu es ! Mais allons, tu t'en vas vers ta barque de rivière ! O matelots, ne vous pressez pas, laissez-le ! Vous, vous [reviendrez dans vos maisons]; mais lui va au pays d'éternité ! O barque osirienne, tu as fait ta traversée, toi que suit le messager du ver, et tu es venue pour enlever celui qui m'abandonne . . .[2] ! » L'expression est touchante

[1] La momie n'est pas représentée dans Wilkinson : il faut la rétablir d'après Rosellini (*Mon. civ.*, pl. CXXXI, 2). C'est à elle que se rapporte la légende : .

[2] Voici tout ce que j'ai pu déchiffrer du texte dans la copie de Wilkinson (*Manners and Customs*, 2e éd., t. III, pl. LXVII) : . J'ai rempli les lacunes d'après les débris de signes qu'a copiés Wilkinson, et d'après le sens général du contexte : il faudrait pour être assuré du sens une nouvelle collation de l'original, s'il existe encore. , au lieu de , me paraît être une exclamation « Allons ! Va ! », qui introduit un membre de phrase de sens opposé au membre de phrase précédent.

dans sa simplicité. Il est fâcheux que nous ne possédions de ce texte qu'une seule copie, souvent peu lisible.

III.

Le Nil franchi, le convoi se reformait dans le même ordre qu'auparavant et arrivait à l'entrée du tombeau. La momie, tirée de son catafalque et dressée debout devant la porte, la face tournée aux assistants, recevait les derniers adieux de la famille. C'était quelquefois une formule banale : « A l'Occident, à l'Occident ! » quelquefois aussi une nénie longuement développée : « Je suis ta sœur Miritrî,

, ou peut-être , est littéralement « barque de canal, barque de rivière ». J'ai corrigé , qui est suivi du passé et du pronom féminin de la seconde personne en , qui est plus près du texte original. (Cf. la même expression, plus haut, p. 112, note 4, appliquée aux voyages de la barque osirienne.) est le ver du tombeau. Sur la forme, rare dans la langue antique, , avec =ⲢⲚ, cf. *Mélanges d'archéologie* (t. III, p. 294, note 6, et p. 295, note 4) : « mon *faisant abandon*, celui qui m'abandonne ». Un autre exemple se trouve dans Lincke (*Zwei hieratische Papyri*, Tafel IX, l. 9-10) : « Voici que tu m'envoies un message disant : « Pourquoi chasser dehors l'homme qui m'est utile ? » =ⲢⲚⲞⲨϤⲢⲈ, ⲈⲢⲚⲞϤⲢⲈ, T., ⲈⲢⲚⲞϤⲢⲒ, *συμφέρειν, conferre, utilem esse.*

ô grand, ne me quitte pas! Ton dessein, mon bon père, si c'est vraiment que je m'éloigne de toi, comment peut-il se faire? Si je m'en vais, tu es seul [désormais], y a-t-il quelqu'un qui soit avec toi, et toi qui aimais à t'entretenir avec moi, tu te tais, tu ne parles plus[1]!» Une servante accroupie derrière sa maîtresse s'écrie : «Il m'a été arraché notre voyageur qui abandonne ses serviteurs[2]!» Le reste des pleureuses accompagne ces paroles de gémissements.

. La phrase signifie «ton dessein excellent, ô bon père, à savoir ( ) c'est ( ) je m'éloigne de toi, lui comme quoi?» Le texte porte et : j'ai corrigé ces deux fautes. — Le sens de est douteux. J'ai compris : «Certes (= , fréquent en ce sens), lui (quelqu'un) est-il avec toi?» dans la forme interrogative. — Si n'est pas une faute pour , nous avons un nouvel exemple de pronom suffixe devenant préfixe comme en copte. — est une forme voisine de , et a la valeur «causer familièrement, badiner, s'entretenir».

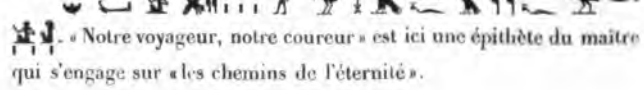

. «Notre voyageur, notre coureur» est ici une épithète du maître qui s'engage sur «les chemins de l'éternité».

« Le chœur des femmes dit : « Plaintes ! Plaintes ! « Faites, faites, faites, faites les lamentations sans « cesse, aussi haut que vous pouvez ! O voyageur ex- « cellent, qui vas vers la terre d'éternité, tu as été « enlevé violemment ! O toi qui avais beaucoup de « gens, te voici dans la terre qui aime la solitude ! Toi « qui aimais à ouvrir tes jambes pour marcher, en- « chaîné, lié, emmaillotté ! Toi qui avais beaucoup de « fines étoffes, et qui aimais la parure, couché dans « le vêtement d'hier ! Celle qui te pleure est devenue « comme privée de mère ; le sein voilé, elle a fait « lamentation et mené deuil, elle se roule autour « de la couche funèbre [1] ! » Indifférent au milieu de

. Les « répondantes » ( ) sont ici les pleureuses qui « répondent » par leur complainte à la complainte de la femme et jouent le rôle du chœur antique.

ces plaintes passionnées, le prêtre offre l'encens et la libation avec la phrase consacrée : « A ton double,

me paraît être, sous cette forme, un mot nouveau. Le sens en est évident par le contexte. — La formule renferme ce mot , que je n'avais pas compris dans mon mémoire sur l'*Inscription d'Abydos*, p. 8, note 1, et que M. Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 1148, cf. p. 1060) a excellemment traduit « tel » : « Poussez vos lamentations sans cesse, *telle la hauteur* », c'est-à-dire aussi haut que vous pouvez les pousser. — est, comme je l'ai expliqué plus haut (p. 136), une simple variante capricieuse de . — Le texte de Wilkinson porte , que j'ai corrigé en (cf. *Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 158, note 7). — J'ai corrigé deux fois en dans « Ta pleureuse est faite (, avec explétif) sans mère d'elle », et dans , au lieu de de Wilkinson. — , que nous avons déjà rencontré (p. 90) dans le sens de « tapis, étoffe », paraît être ici le verbe dont Brugsch cite un exemple d'après le décret de Canope (l. 34) : *ᾄδειν δ' εἰς αὐτὴν . . . τούς τε ᾠδοὺς ἄνδρας καὶ τὰς γυναῖκας* (l. 68), où le sens est douteux. Ici la lacune après ne permet pas de rétablir le sens d'une manière certaine. Toutefois, comme la pleureuse spéciale à laquelle on fait allusion ici est Miritri, femme du mort, j'ai été amené, en étudiant la représentation, à compléter le passage mutilé. Miritri a, en effet, le sein couvert d'un vêtement, tandis qu'elle embrasse la momie de son mari. — Le texte porte : le mot est ⲥ ⲍⲏⲃⲓ, *luctus* : mot à mot « elle a fait lamentation *sur, avec*, deuil, elle donne son tourner le lit ». J'ai vu là une allusion aux gestes funéraires que l'étiquette commandait à la femme de faire autour de la momie, ou du lit funèbre sur lequel était couchée la momie de son mari. Le sens n'est pas certain.

Osiris, chef scribe d'Ammon, Nofrihotpou, dont la voix est juste auprès du dieu grand ! »

Les autres représentations de la même scène que je connais jusqu'à présent n'offrent aucun texte qu'on puisse comparer pour l'étendue et la valeur littéraire aux textes de Nofrihotpou. Dans le tombeau de Roï, la partie de la muraille qui était probablement consacrée aux plaintes de la femme est détruite[1], et ailleurs je n'ai guère constaté que la répétition de phrases déjà connues. Dans le tombeau d'Amenemapt, tandis que le fils offre le parfum à la momie et que la femme se désole, les pleureuses chantent : « Lamentation, lamentation, lamentation pour le louable, le grand chef. Lamentation ! Le prophète, chef de ceux qui ont chanté Ammon, ô cercueil ! après qu'il a accompli la vie de tout juste, ayant duré quatre-vingt-huit ans à contempler Ammon, voici pourtant qu'il se couche, bien qu'il ait suivi Ammon sain et sauf, bien qu'il ait suivi le royal double de son maître sain et sauf[2] ! O cercueil ! Ne te tais pas, cercueil ! O mémorable, ô excellent[3] ! Il se couche l'Osiris, prophète d'Ammon,

[1] Champollion, *Monuments*, pl. CLXXVIII : Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXIX, 1.

[2] Litt. : « Lamentation ! Le prophète, chef de ceux qui ont chanté Ammon, ô cercueil, étant il a fait durée de tout juste, étant durée de lui quatre-vingt-huit ans, à voir Ammon, cependant il se couche, étant il a suivi Ammon sain et sauf, étant il a suivi le *ka* royal de son maître, sain et sauf. » Sur 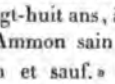 , voir *Zeitschrift*, 1876, p. 106, l'article de Goodwin.

[3] Litt. : « O cercueil ! Point se taire le cercueil ! », etc.

Amenemapt[1] ! » C'est encore une formule banale, mais qui diffère des précédentes par la structure. Elle se compose d'une série d'exclamations entre lesquelles on intercale certaines particularités de la vie du défunt, ses titres, son âge, sa dévotion aux dieux. Elle se termine par une invocation au cercueil dont le sens ne devient clair que si l'on se rappelle les idées courantes à l'époque sur la condition des morts. Le cercueil porte le nom du mort et en rappelle « la bonne mémoire » aux générations suivantes : de là cette prière « Ne te tais pas, cercueil ! » Elle avait sa valeur pleine pour les morts pauvres qui n'avaient ni syringe, ni chapelle, ni stèle propres, et dont le nom n'était préservé que par l'inscription tracée sur le cartonnage. La formule, bien qu'ayant été relevée dans le tombeau d'un riche, était donc de celles qui devaient retentir le plus souvent aux funérailles des gens de basse condition.

[1] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXVII, 1. (corr. au lieu de) (corr. au lieu de). La principale difficulté du texte consiste dans la suppression des déterminatifs .

Pour trouver quelque morceau qui sorte du commun, ce n'est plus aux peintures, mais aux textes écrits sur papyrus qu'il faut nous adresser. Le manuscrit I 371 de Leyde renferme une adjuration qu'un mari adresse à sa femme et dans laquelle il semble lui reprocher d'être morte. Le texte, publié par M. Leemans [1], couvre deux grandes pages. L'écriture, très cursive, est parfois difficile à lire, surtout vers la fin : le scribe, manquant de place, a serré les lignes de plus en plus. Quelques passages sont à peu près indéchiffrables dans le fac-similé, au commencement de la seconde page. M. Wilbour, qui a examiné minutieusement l'original, a bien voulu me céder la copie qu'il en avait faite : grâce à son obligeance, je puis rétablir presque à coup sûr des phrases que j'avais presque désespéré de jamais lire.

AU KHOU INSTRUIT [2] DE LA DAME ONKHARI !

« Que t'ai-je donc fait de criminel que j'en sois ar-

[1] Leemans, *Monuments égyptiens du musée d'antiquités des Pays-Bas à Leyde*, 2e partie, pl. CLXXXIII-CLXXXIV.

[2] Le d'une personne est le *khou* de cette personne, *instruit* ( ) de tout ce qu'il lui est utile de savoir dans l'autre monde. Le *khou* était la partie lumineuse de l'être humain qui passait au ciel inférieur, tandis que le *double* ( ) demeurait dans la tombe.

rivé à la condition fâcheuse où je me trouve? Que t'ai-je donc fait qui soit cause que tu aides à m'attaquer, si aucun crime n'a été commis contre toi? De-

[1] Le texte porte derrière , c'est-à-dire le pronom de la deuxième personne du féminin, *I*, *E*. La comparaison avec les membres de phrase suivants, me paraît rendre nécessaire la correction , au lieu de . La forme graphique de et explique l'erreur du scribe égyptien.

[2] , déterminatif incertain qui commence à paraître vers cette époque.

[3] me paraît renfermer virtuellement un pronom de la première personne; serait la forme correcte des époques antérieures, mais nous sommes au temps où tombe derrière les auxiliaires, les articles et les suffixes tels que , , etc. (conf. plus haut, p. 90, 136 et 142, et *Zeitschrift*, 1879, p. 52, note 1). , pour , représente ce qu'est le temps copte ⲚⲦⲀ au temps copte ⲈⲦⲀⲒ. — Le mot à mot de la phrase donne : « Mon devenir en ma position mauvaise que [je] suis en elle. »

[4] On pourrait transcrire , l'hiératique pour et étant identique dans ce manuscrit; mais les monuments hiéroglyphiques de la XXe dynastie donnent la forme de préférence à la forme .

[5] signifie « *donner main*, aider, secourir » (Brugsch, *Dict.*

puis que je suis devenu mari jusqu'à ce jour, qu'ai-je fait contre toi que je doive cacher? Que ferai-je quand il me faudra déposer sur ce que je t'ai fait, que je comparaîtrai avec toi devant le tribunal, en paroles de ma bouche [adressées] au cycle des dieux de l'Occident, et qu'on te jugera d'après cet écrit,

hiér., p. 1615). Le contexte me paraît exiger que l'on traduise ici : «Je t'ai fait quoi, le faire de ton *donner main* sur moi», c'est-à-dire «que tu serves d'auxiliaire contre moi» à ceux qui me tourmentent et dont je me plains.

[1] C'est le copte ⲡϩⲟⲟⲩ, ⲡⲟⲟⲩ, T., ⲫⲟⲟⲩ, M., *hodie*, ⲉⲡⲟⲟⲩ, T., *ad hunc diem*.

[2] Litt. : «le *je fais-cachette*.»

[3] Voici, je crois, le premier exemple de joint à du futur : «Que ferai-je?»

[4] Sur ce sens de 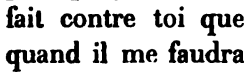 , voir Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 3e série, t. II, p. 31. — , pris absolument, est fréquent dans ce texte. Nous en verrons de nombreux exemples. En voici un emprunté au *Papyrus d'Orbiney* (pl. XI, l. 6-7) : 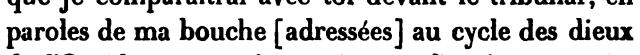

qui est [composé] de paroles renfermant ma plainte au sujet de ce que tu as fait, que feras-tu? Tu es devenue ma femme, j'étais jeune, j'ai été avec [toi].

«Et le messager qui ira à la vallée de l'Acacia qu'aillent des gens nombreux avec [lui] pour amener la femme.» De même, est fréquent sans régime : (Mariette, *Abydos*, t. I, pl. XIX, *e*, l. 17). Le mot à mot est donc : «Je me pose avec en présence, par paroles de ma bouche à la neuvaine des dieux d'Occident!»

[1] Cet emploi syntactique de est rare jusqu'à présent. J'en ai pourtant recueilli quelques exemples, ainsi que des autres pronoms des personnes : (*Papyrus Ebers*, pl. I, l. 7-8) «Je defends *celui-là* (litt. : «*lui*») de ses ennemis, dont Thot est le guide (litt. : «le guide de lui, c'est Thot»).» (Mariette, *Abydos*, t. I, pl. V, l. 11-12) «Les années des deux Horus en roi *de ce que* (litt. : «de *eux*) tu m'as assigné sur terre.» Voir un exemple douteux de «deuil, plainte», p. 142. Le mot à mot donne : «On jugera toi avec cet écrit-ci qui est (litt. : «le étant») paroles avec ma plainte sur cela que (litt. : «*lui, cela*») tu as fait.»

[2] est ici l'équivalent de la seconde personne, . Brugsch (*Gram. hiér.*, p. 13) a déjà remarqué ce fait pour la deuxième personne du masculin singulier. Les exemples de cette personne sont, en effet, les plus nombreux : (*Stèle*

Je fus promu à toute sorte de dignités, j'ai été avec [toi], je ne [t']ai pas laissée, je n'ai point causé de chagrin à ton cœur. Or j'ai fait cela quand j'étais jeune; lorsque j'ai été promu à toute grande dignité de Pharaon v. s. f., je ne t'ai point laissée, disant :

des mineurs d'or, l. 22-23) « parce que tous les dieux, tes pères, t'aiment plus que tout roi qui a été depuis Râ. » (*Todtenbuch*, ch. XLIII, l. 3) « Je t'ai protégé du souffle de ma bouche », etc. J'ai déjà relevé ailleurs (p. 146, note 3) la forme de la première personne; je compte citer autre part des exemples de la troisième. Ceux que je donne ici suffisent à justifier ma traduction.

[1] est une forme du mot du *Papyrus d'Orbiney* (pl. XVI, l. 5), et se retrouve dans le même texte (pl. VIII, l. 1) : « Et son frère aîné affligea son propre cœur beaucoup, beaucoup. » Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 1398) a transcrit le premier signe : c'est sans doute une distraction, le premier signe de ce verbe étant identique au premier signe du mot « frère », dont l'orthographe est constante.

[2] est toujours écrit dans ce texte au moyen d'une ligature assez difficile à lire. est analogue au cité par M. de Rougé (*Chrestomathie*, 3e fascicule, p. 123).

« Que ceci te soit commun avec moi ! » Et comme tout le monde qui venait me voyait devant toi, tu ne recevais point ceux que tu ne connaissais pas, car j'agissais selon ta volonté. Or voici, tu n'as point satisfait mon cœur, et je plaiderai avec toi, et l'on verra le faux du vrai. Or voici, j'instruisais les capitaines

[1] Litt. : « Devienne ceci avec [toi] près de moi. » a ici le même sens que dans la formule des stèles : « la force sur la terre *auprès* de Siv ( ), la puissance au ciel *auprès* de Râ ( ), » etc.

[2] Les signes qui suivent ne sont pas d'une lecture certaine. Le sens semble exiger la traduction que je donne sans pouvoir la justifier. « Étant *tout œil* (c'est-à-dire : « tout le monde ») venait à moi en présence de toi, point tu ne recevais lui = ils ignorent toi ( ), à savoir, j'agissais à ton cœur. »

[3] Ici encore la lecture n'est pas assurée : « Tu n'as pas fait heureux mon cœur. »

[4] Les débris de signes encore subsistants nous obligent à rétablir ce mot, dont la restitution nous ramène d'ailleurs à la phrase connue du *Papyrus d'Orbiney* (pl. VI, l. 5) :

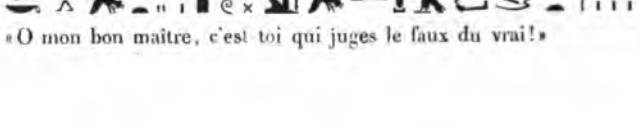

« O mon bon maître, c'est toi qui juges le faux du vrai ! »

de l'infanterie de Pharaon v. s. f. et de sa cavalerie; et moi, quand ils venaient pour se prosterner sur le ventre devant toi, s'il y avait dans ce qu'ils apportaient quelque chose de bon, je le posais devant [toi], je ne cachais rien pour moi, ... je ne me comportais pas à ton égard d'une manière blessante en quoi que je te fisse, à la façon d'un maître; on ne m'a jamais trouvé agissant brutalement à

[1] La construction est un peu embarrassée. Les formes temporelles sont séparées de leur verbe par deux membres de phrase : « *Je fus*, — ils venaient pour se coucher sur leurs ventres à toi, étant dans leurs apports toute chose bonne, — *posant* cela devant toi. »

[2] Le mot ou , qui termine la première page, n'est pas certain. Les premiers mots de la deuxième page ne sont lisibles ni dans le fac-similé ni dans la copie de M. Wilbour.

[3] Toute cette portion, illisible dans le manuscrit, est restituée d'après la copie de M. Wilbour. « Je n'ai pas été donné à toi pour rendre malade en tout ce que j'ai fait, à la façon d'un maître. »

[4] Le mot, peu lisible en cet endroit, se retrouve intact quelques

ton égard à la façon d'un paysan qui entre dans la maison d'autrui. Je ne me suis soustrait à rien de ce que tu me faisais. Quand on me mit en la place où je suis, et que je ne pus plus sortir au dehors selon

lignes plus bas. Il est nouveau pour moi, mais le contexte semble indiquer le sens «brutal, grossier, mal appris» : «Point n'ai été trouvé à faire *grossièreté* à ton égard» et «Moi, je n'ai pas été fait en *grossier* à ton égard.» Peut-être la locution copte ⲭⲓⲣⲁ, T., *cavillari, verbis contendere, ludere, jocari,* que Peyron rattache à ⲭⲓ ⲣⲁ, *elevare vocem*, est-elle un simple dérivé de 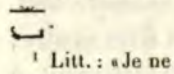 .

[1] Litt. : «Je ne fis pas prendre à moi mon prendre ce que tu fai sais à moi.» Sens douteux.

[2] L'original porte , et, plus bas, l. 8, , qui est évidemment le même groupe. Je ne vois d'autre lecture possible que . La ligature de et de , en hiératique , devient , et , s lon les époques, et a pu donner parfaitement , qui est le démotique , avec la barre, .

[3] Litt. : «Je devins je ne savais plus sortir au dehors en mon habitude.» Dans le *Papyrus d'Orbiney* (pl. IV, l. 9), on trouve cette dernière expression : «Elle ne lui versa pas de l'eau sur les mains selon l'ha-

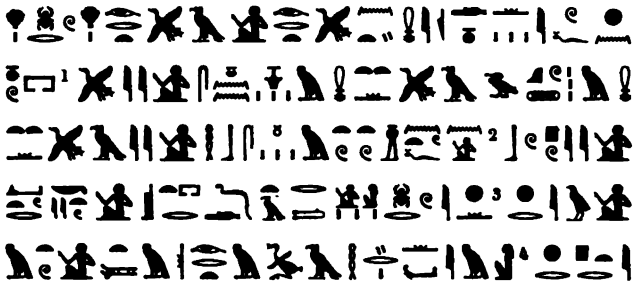

mon habitude, et que j'en vins à jouer le rôle d'un reclus, et que mon huile, aussi mon pain, aussi mes vêtements, on me les apportait, je ne mis pas en un autre endroit, disant : « Que deviendrait la femme ? » Et je ne me montrai jamais brutal à ton égard, et

bitude qu'il en avait. » J'avais cru que le scribe avait passé (*Le Conte des deux frères*, p. 5, note 3), qui est d'ordinaire exprimé dans le papyrus d'Orbiney : l'exemple de notre papyrus prouve que le passage est parfaitement correct.

[1] Litt. : « Je devins à faire mon faire celui qui est comme il est enfermé. »

[2] La copie de M. Wilbour m'a fourni différents mots, illisibles dans le fac-similé. , entre et , est déjà la forme copte ⲡⲁ, *meus*, pour ⲡⲁ[ⲓ]. Cf. *Zeitschrift*, 1877, p. 146, note 61.

[3] Il me semble, en comparant le fac-similé à la copie de M. Wilbour, reconnaître ici les débris du mot , tel qu'il est écrit quand ● et — hiératiques forment ligature.

[4] , passé d'abord par le scribe, a été inséré par lui entre les lignes.

vois, tu ne reconnaissais pas le bien que je te faisais, et je te ... pour faire ... en ce que tu faisais. Et quand tu tombas malade de la maladie que tu fis, je fus au chef des médecins, et il ordonna les remèdes, et il fit ce que tu lui dis de faire. Et quand je m'en allai avec Pharaon v. s. f., pour aller au midi, comme j'étais habitué à me trouver avec toi, tandis que je fis mon séjour de huit mois, je ne mangeai, ni ne bus comme un homme ordinaire. Et quand je regagnai Memphis, je demandai congé à

[1] Ici encore un mot que je ne puis déchiffrer m'empêche de comprendre le sens de la phrase.

[2] , passé d'abord par le scribe, a été ensuite inséré entre les lignes.

[3] Le signe est mutilé, par conséquent incertain.

Pharaon v. s. f., je fis ce qui était convenable pour toi, et je te pleurai beaucoup avec mes gens en face de ma chambre; je donnai des étoffes et des bandelettes pour ton ensevelissement, et je fis fabriquer [à cet effet] beaucoup de linge, et je ne laissai point bonne offrande que je ne te fisse faire. Et voici, j'ai passé trois années [de deuil] sans entrer à la maison, sans faire faire ce qui était convenable, et vois, on a

[1] Je ne réponds pas du sens de en cet endroit. J'ai traduit comme s'il y avait le déterminatif « j'implorai avec le Pharaon, v. s. f. ».

[2] Cette phrase-ci montre que la femme est morte; mais, selon l'habitude égyptienne, l'idée de mort n'est pas exprimée directement.

[3] Passage douteux : la copie de M. Wilbour semble donner

[4] Litt. : « J'ai été, point offrande bonne, point faire faire elle à toi. »

[5] Un ou deux mots illisibles. J'ai traduit conjecturalement « deuil. »

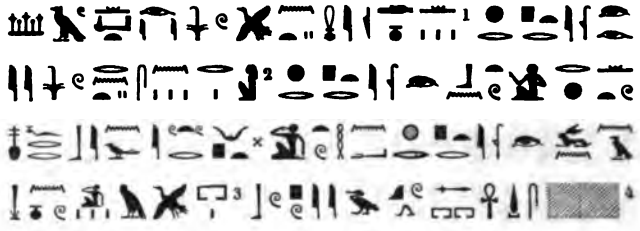

agi ainsi parce que c'était pour toi! Et vois, je ne sais plus distinguer le bien du mal, et l'on te jugera avec [cet écrit], et vois, tant que les lamentations ont duré à la maison, [je] ne suis pas entré vers Pharaon v. s. f. . . . . »

[1] Le mot est de lecture incertaine. Si j'ai bien lu, nous avons ici la même locution que plus haut, à la ligne 6 de la deuxième page du papyrus (cf. p. 153). Peut-être un mot est-il passé derrière ; sinon, la locution pourrait signifier « comme forme, conforme » : « J'ai été, point je ne suis entré à la maison, j'ai été point usage de faire faire cela qui *conforme.* »

[2] Je ne vois pas moyen de lire autrement que je n'ai fait. Le mot à mot donne : « Fait cela parce qu'elles (ces choses-là) pour toi-même. » La construction renferme un de ces brusques changements de pronoms, , qui sont familiers à l'égyptien.

[3] Peut-être faut-il lire . Avec pour déterminatif, ce serait une forme de , dont la variante « se lamenter » se trouve au *Rituel de l'embaumement* (*Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 40).

[4] est incertain; viennent ensuite quelques signes illisibles qui terminent le manuscrit. Dans ces dernières lignes, le scribe, pressé d'en finir, et sentant l'espace lui manquer, a coupé très brièvement ses phrases : toutes les idées sont exprimées en deux

Le texte, à en juger par l'écriture, est de la fin de la xxe dynastie. S'il renferme une nénie, ce n'est pas une nénie du genre de celle que nous trouvons dans le tombeau de Nofrihotpou, par exemple : c'est une sorte d'oraison funèbre dans laquelle le mari prenant le ton accusateur reproche à sa femme de l'avoir quitté. La plupart des *voceri* que l'on prononce aux funérailles, chez les peuples qui ont conservé l'usage des *voceri*, renferment des tournures analogues. On dit des injures au mort, on énumère les biens qu'il possédait, les services qu'on lui a rendus, on parle de l'affection qu'on avait pour lui et de l'ingratitude dont il a fait preuve en quittant les siens. L'Égyptien qui a écrit le morceau du papyrus I 371 de Leyde aurait attendu trois ans au moins avant de donner à l'expression de sa douleur la forme qui nous a été conservée. Ce serait donc une composition de rhétorique inspirée, si l'on veut, par un chagrin sincère, mais développée de sang-froid. De là les difficultés de langage qu'elle renferme : le mari en était arrivé à ce point où l'on commence à ne pouvoir plus souffrir qu'en belles phrases. Peut-être profita-t-il d'une des visites qu'il faisait au tombeau à l'époque des fêtes canoniques pour réciter ce morceau d'éloquence funèbre à l'esprit de sa femme. Le papyrus sur lequel il l'avait écrit fut trouvé attaché à une statuette en bois re-

ou trois mots réunis par , qui équivaut à l'*alors* dont les gens peu habitués à parler ou à écrire sèment chez nous toutes leurs narrations.

présentant « la chanteuse d'Ammon, Kena. . . » en costume de cérémonie[1]. Le nom que porte le papyrus est différent. La statue devait donc provenir d'un tombeau antérieur dont le mobilier, volé par une bande de brigands qui exploitait la nécropole, avait été revendu au détail à des acquéreurs d'occasion et servait à de nouvelles funérailles. Elle était censée représenter le portrait de la femme[2] qu'il avait tant aimée pendant la vie et qu'il poursuivait encore, morte, de son affection.

Cette hypothèse ne peut guère tenir devant un examen approfondi du texte même. Le ton général du morceau n'est pas celui de la douleur, mais plutôt celui de la colère et de l'accusation. Le mari ne se lamente pas sur l'abandon où l'a laissé sa femme. Il se plaint « de la condition misérable à laquelle il est réduit, » trois ans au moins après être devenu veuf. S'il raconte les incidents de la vie commune, c'est pour montrer la délicatesse de sa conduite et pour y opposer l'ingratitude qui a répondu à ses soins. Il ne dit pas bien clairement quelle est la nature des maux dont il souffre. Peut-être imaginait-il qu'elle revenait le tourmenter sous forme de spectre; peut-être était-il atteint de maladies et accablé d'infortunes, qu'il attribuait à la malignité de la morte. On se rappelle ces actions curieuses qu'intentaient contre des revenants les Islandais du moyen âge. Leur législation mettait en mouvement tout son cor-

[1] Chabas, *Notices sommaires des papyrus égyptiens*, etc., p. 19.
[2] Leemans, *Monuments*, 1re partie, pl. XXIV.

tège d'huissiers et tout son attirail d'instruments pour décréter d'accusation, juger, condamner des morts qui s'obstinaient à hanter la maison où ils avaient vécu. Le récit des causes subsiste et témoigne de la gravité qui présidait à ces étranges procédures. Le Papyrus de Leyde, sans émaner d'une source officielle, me paraît avoir un caractère juridique et se rapporter à quelque affaire de ce genre. Un mari s'adressant « à l'âme instruite » de sa femme, la somme de suspendre des persécutions que rien ne justifie, sous peine d'avoir à répondre de sa conduite devant le jury infernal. Au cas où la morte ne tiendrait aucun compte de cet avis préalable, la cause sera évoquée plus tard au tribunal des dieux de l'Occident et plaidée : le papyrus servira de pièce à conviction, et alors « on verra le vrai du faux ! » Pour envoyer la sommation à son adresse, le mari avait pris l'un des moyens employés par les Égyptiens à transmettre les nouvelles des vivants dans l'autre monde. Il l'avait lue sans doute dans le tombeau, puis attachée à une statue représentant la femme : la femme ne pouvait manquer de recevoir ainsi l'adjuration, comme elle recevait sa part des repas funéraires ou la vertu des prières qui assuraient la félicité de sa vie d'outre-tombe.

IV.

La momie, après avoir été pressée une dernière fois entre les bras des siens, était emportée dans le tombeau, où les hommes de la famille, dirigés par

quelques prêtres, exécutaient sur elle les cérémonies décrites au *Rituel de l'ensevelissement*. Cette prise de possession du mort par la tombe est représentée dans les peintures d'une manière assez saisissante : quelquefois, le signe de l'Occident ⲛ̀ⲛ, placé sur les premières marches de l'escalier qui s'enfonce dans la montagne et muni de deux bras [1], quelquefois la déesse Hathor, dame de l'Occident [2], ou Anubis à tête de chacal, saisit la momie [3]. Le seuil franchi, la condition du défunt change. Jusqu'alors il était dans le monde et devait se soumettre aux conditions de l'existence terrestre : la mort l'avait fait momie, et momie il devait subsister sur cette terre, momie on le représentait dans toutes les scènes qui précédaient son entrée au tombeau. Mais à peine introduit dans son nouveau domaine et, par suite, dans un monde nouveau, il change d'allures et de formes. Le prêtre, par une opération symbolique exécutée au moyen du ⲛ *nou*, lui avait ouvert les jambes, les yeux, la bouche, en un mot, l'avait remis dans les conditions d'une vie nouvelle. Mort en ce monde, il redevenait vivant dans l'autre, marchait, remuait, parlait : les peintures le représentent désormais « sous la forme qu'il avait en cette terre, » vêtu de l'habit civil et exécutant librement toutes les fonctions nécessaires à la vie.

[1] Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXXII, 1.
[2] *Id. ibid.*, pl. CXXXII, 2.
[3] Wilkinson, *Manners and Customs*, 3e éd., t. III, pl. LXVIII; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. CXXIX, 1.

La disparition du mort était accompagnée ou précédée d'un sacrifice et d'un banquet funéraire. Le sacrifice est représenté en grand détail dans chaque tombe de l'ancien et du nouvel empire. Je n'ai pas l'intention de le décrire ici : il fera l'objet d'un autre mémoire. Les animaux sacrifiés, joints aux offrandes de toute espèce qu'on avait apportées avec le convoi, servaient à la préparation du banquet. Une seule tombe thébaine, celle de Ramsès III, nous montre les cuisiniers à l'œuvre [1], plusieurs nous font connaître l'aspect du repas [2], aucune ne nous apprend d'une manière formelle s'il était servi dans l'enceinte même du tombeau, ou si l'on attendait que tout le cortège fût rentré dans la maison funéraire. La disposition de certains hypogées thébains permettrait à la rigueur de croire qu'on servait les invités dans la petite cour ou sur la plate-forme qui précédait

[1] Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 406; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. LXXXV-LXXXVI; Wilkinson, *Manners and Customs*, 3e éd., t. II, p. 32 et 34.

[2] Champollion, *Monuments*, texte, t. I, p. 548; Rosellini, *Mon. civ.*, pl. LXXIX; Wilkinson, *Manners and Customs*, 3e éd., t. II, p. 37 et 39. Il existe de la scène représentée à la page 37 de Wilkinson, et conservée au British Museum, une photographie dont j'ai pu me procurer un exemplaire, et qui donne la légende au complet : « ... Phtah; Siv a fait fleurir ses perfections en tout sein, et Phtah a fait tout cela de ses deux mains, pour faire déborder son cœur; les bassins sont remplis d'eau nouvelle, la

l'entrée de la syringe proprement dite[1]. De toute manière, le défunt assistait à ce repas, le dernier qu'il partageât avec ses parents en ce monde, le premier qu'il donnât avec les provisions des dieux[2]. Tandis que tous les convives, visibles ou invisibles, étaient occupés à manger, des danseuses et des baladins faisaient leurs exercices, des musiciens chantaient et jouaient de divers instruments. Les chanteuses tantôt s'adressaient directement au mort, tantôt prenaient à parti les vivants : Fais un jour heureux[3], disaient-elles, la vie n'a qu'un moment. « A vos doubles ! Faites un jour heureux ! Quand vous entrerez dans vos syringes, vous y reposerez éternellement, tout le long de chaque jour[4] ! »

Le plus souvent les chants sont courts[5]. Au tom-

terre regorge de son amour. » C'est le fragment d'un chant qu'exécutent les harpistes et les danseuses. »

[1] Rhind, *Thebes, its tombs and their tenants*, p. 42-44.

[2] Voir dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. CXXXV) la scène où le mort, représenté momie jusqu'à la porte du tombeau, puis vivant dès qu'il est dans le tombeau, fait l'offrande du ou repas funèbre.

[3] .

[4] (Rosellini, *Monumenti civ.*, pl. XCVI, 4, où le texte est incorrect). L'original est au Louvre.

[5] Voir dans Rosellini (*Mon. civ.*, pl. XCIV-XCVI) quelques-uns de ces chants, trop mutilés pour que j'en essaye la traduction. Osburn (*Ancient Egypt, Her Testimony to the Truth of the Bible*, 1846, p. 239) a donné une traduction du texte 1, XCIV de Rosellini.

beau de Nofrihotpou, ils sont très développés[1]. Nofrihotpou est représenté assis devant la table, avec sa femme à son côté. Sur un des tableaux, ses filles et un harpiste, sur l'autre un harpiste seul, lui récitent de longs hymnes. Ces deux harpistes ont été représentés souvent dans les tombeaux égyptiens[2], mais les paroles qu'ils prononcent sont rarement reproduites. La mauvaise fortune a voulu que les textes du tombeau de Nofrihotpou aient été fort mutilés. Du chant d'une des filles, il ne reste que quelques paroles intraduisibles[3]. Celui de l'autre fille Tentâr n'est guère mieux conservé: « O prophète, dit-elle, tu as été [toujours le favori de ton dieu! C'est lui qui] t'a protégé, depuis que tu sortis du ventre jusqu'à la vieillesse; c'est lui, certes, qui décrète que tu aies le salut, et une sépulture sous son autorité[4], que tu suives son double à toute heure du jour[5], [il] t'[a

[1] Ils sont reproduits dans Dümichen (*Hist. Ins.*, t. II, pl. XL-XL *a*).

[2] Les plus connus sont ceux du tombeau de Ramsès III, signalés pour la première fois, au siècle dernier, par Bruce, et nommés, pour ce motif, *les harpistes de Bruce*. Ils ont été souvent reproduits depuis, par Champollion (*Monuments*, pl. CCLXI), par Rosellini (*Mon. civ.*, pl. XCVI), etc.

[3] Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL *a*, l. 1-2.

[4] *Id. ibid.*, l. 3-4 : 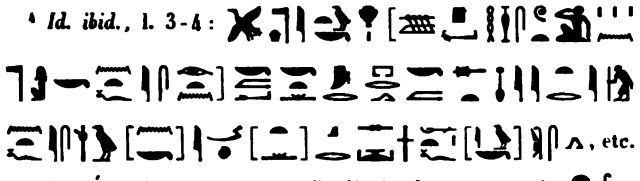 , etc.

[5] Les Égyptiens partageaient d'ordinaire le jour en trois

servi] de gouvernail vers le lieu où tu es; il t'a donné au vent de terre (?)! C'est le prophète d'Ammon, Nofrihotpou, qui est en paix[1]! »

Le chant du harpiste est mieux conservé. Il est pourtant, lui aussi, entrecoupé de lacunes qui en rendent l'intelligence difficile et la traduction incertaine. « O formes[2] sages, ô cycles des dieux qui écoutez et qui louez[3] le prêtre Nofrihotpou, lorsqu'il accourt prendre place parmi les formes, rendu sage comme un dieu vivant à toujours, rendu grand comme un prince[4], et vous qui vous produirez dans la mémoire de la postérité[5], quand vous viendrez

(cf. *Le conte du prince prédestiné*, p. 30, note 2), parmi lesquels ils distinguaient le matin et le soir ( ). Faire une action en , c'est la faire à toute heure du jour; la faire en , c'est la faire matin et soir.

[1] Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL *a*, l. 3-7.

[2] est traduit ordinairement « momies ». Ce sont les εἴδωλα qui subsistent de l'homme après la mort, et qui tantôt servent de corps à ses différentes âmes, tantôt sont considérés comme étant l'âme elle-même. Litt. : « ô toutes formes sages. » Sur le sens de *sages, instruites*, voir p. 145, note 2.

[3] L. 9-10, lire : , etc.

[4] L. 10, je restitue : , mais avec doute. serait le verbe Λ sans déterminatif, comme dans un certain nombre des exemples cités par Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 649-651), litt. : « en son *envahir* les formes. »

[5] L. 10-11 : . L'exclamation est à la troisième personne : « Ils deviennent dans la mémoire de par après. »

pour lire ces chants[1] qui sont dans les syringes, d'un bout à l'autre[2], et que vous direz : « La grandeur « de dessus terre, qu'est-ce? L'anéantissement du « tombeau, pourquoi[3]? » — c'est être fait à l'image de celui qui est l'Éternité, le juste qui ne trompe pas[4] et qui a horreur des troubles[5], celui qu'on ne

[1] L. 11, restituer : [illegible] (?)] [illegible] « à venir pour lecture (?) de ces chants », d'après la formule de la stèle C 26 du Louvre.

[2] [illegible], litt. : « limites d'eux. » (Cf. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1557.)

[3] L. 11-12 : [illegible]. Les apostrophes de ce genre ne sont pas rares dans les textes. En voici une fort curieuse et peu connue. Il s'agit des obélisques de la reine Hatshopou : [illegible] (Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. XVIII, Nord, l. 1-2) « Ceux qui verront mes monuments après les années et qui causeront de ce que j'ai fait, gardez-vous de dire : « Je ne sais pas, je ne « sais pas; pourquoi a-t-on fait ceux-ci, fabriquant une montagne toute « d'or, comme si c'était chose réelle? » Ici, [illegible] sert aussi à introduire le discours, et [illegible] marque l'interrogation; enfin les premiers termes de l'apostrophe, sont à la troisième personne du pluriel.

[4] Le mot [illegible], nouveau avec ce déterminatif, me paraît être le copte ϩⲗⲗ, M., ⲉⲣϩⲗⲗ, ⲉⲣϩⲗⲗⲓ, M., ϭϩⲗⲗ, T. *decipere*.

[5] Cf. [illegible] (Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL, 24) « Tu es le juste, dont l'abomination est le faux ! »

songe pas à attaquer lorsqu'il entre en cette terre[1], et contre qui personne ne se rebelle, en qui reposent toutes nos générations[2] depuis le temps où votre race a existé pour la première fois jusqu'au moment où elle est devenue multitude de multitudes, allant tous ensemble[3], car au lieu de demeurer en la terre d'Égypte, il n'y en a pas un qui n'en soit sorti, et tous, quand ils sont sur cette terre, au moment qu'ils s'éveillent [à la vie], il leur est dit[4] : « Va, « prospère sain et sauf, afin d'atteindre à la tombe[5],

[1] L. 12-13 : (?) . Sens douteux : la présence du pronom et l'absence de particule devant semblent bien marquer qu'il s'agit d'un verbe actif.

[2] Je ne connais point par ailleurs le mot . Je le considère, jusqu'à nouvel ordre, comme étant le simple de et comme signifiant « générations ».

[3] L. 13-14 : . Litt. : « depuis le temps du premier être jusqu'à votre devenir centaine de mille de centaines de mille allant tous. »

[4] L. 14 : « Est, de s'attacher dans la terre de Méri, point un qui ne soit sorti; est, la quantité d'eux sur terre, cette fois de s'éveiller, est dit : « Va, » etc. M. Lepage-Renouf, le premier, a signalé la valeur de la locution « leur quantité » (*Zeitschrift*, 1877, p. 109-110). est une variante de l'orthographe , comme de l'orthographe . Le sens réel de la locution « s'éveiller » est incertain.

[5] .

« frappant les mains en cadence [1], songeant toujours « en ton cœur au jour qu'on doit se coucher sur le « lit funéraire, te réjouissant au fond du cœur de « préparer la sépulture [2] ! » Tel celui qui se sent assuré (?) parce que ni brave ni lâche non plus ne peut fondre sur lui, tandis qu'il va et vient dans la durée de sa vie, jusqu'au moment d'aborder à la rive, ô prêtre, telle est la destruction dont on parle; c'est s'unir aux maîtres de l'éternité [3], c'est que ton nom soit stable à jamais. Ton dieu [4], que tu as suivi pendant que tu existais, te glorifie [5] dans la tombe.

[1] L. 15 : « les deux mains en chant, » battant des mains pour marquer la mesure.

[2] L. 15 : . Cf. ce qui a été dit plus haut (p. 109, note 3) sur le soin que prenaient les Égyptiens de préparer leurs tombeaux de leur vivant.

[3] (l. 15-17). J'ai suppléé quelques signes, corrigé 1 en : je n'ai pas pu combler la lacune initiale. Le mot à mot donne : « Tel ..... parce que point assaillir lui brave, lâche en alternative unique, descendant, remontant dans sa durée, jusqu'à aborder à la rive là, telle, ô prêtre, ta destruction, se joindre aux maîtres de l'éternité ! » La *rive là* ( ) est la rive occidentale du fleuve où s'élève le tombeau.

L. 17. , comme à la ligne 19, au lieu de .

. C'est le mot qui signifie à la fois « glorifier » et « ac-

Quand tu entres pour rendre tes devoirs devant les maîtres de l'éternité [1], ils sont prêts à recevoir ton âme, à protéger [2] ta forme, ils te présentent ton âme sur tes deux mains [3], ils purifient ta grâce [4], ils attribuent des rations perpétuelles à ta forme, ton dieu a [pour toi] des provisions [5], et ils te disent : « Sois en paix, « ô prophète! Celui qui nous a glorifiés, c'est le pro- « phète d'Ammon, Nofrihotpou, né du sage Amon-

complir un cérémonial prescrit ». La phrase veut dire que le dieu de Nofrihotpou, c'est-à-dire Ammon, fait pour le compte de son protégé tout ce qui peut lui assurer un sort heureux dans l'autre monde.

[1] L. 17-18. Restituer : . Sur le sens « faire le sacrifice, accomplir les cérémonies religieuses » de pris absolument, voir *Mélanges*, t. III, p. 126, note 8. « eux » désigne ici les « maîtres de l'éternité » dont il a été question plus haut et qui reparaîtront plus bas.

[2] L. 18 : .

[3] L. 16 : . Litt. : « Ils *offrent* ton âme sur tes deux mains. » On voit, en effet, dans quelques représentations l'homme portant sur les mains l'un des signes de l'âme.

[4] L. 18 : . Je ne saisis pas bien le sens du groupe initial : la traduction est conjecturale comme s'il y avait [P]-ⲟⲩⲁⲁⲃ.

[5] L. 18-19 : me paraît être une variante de « offrandes, rations funéraires » : il s'agit ici de ces rations journalières de liquides, de viandes, de pains, etc., « prises sur la table du dieu grand, » et que les dieux prélevaient sur les offrandes qu'on leur faisait pour fournir aux morts leurs ou repas funéraires dans l'autre monde.

« emapt ! [1] » O prêtre, j'entends les louanges qu'on te prodigue chez les maîtres de l'éternité [2]; la parole de ta bouche, elle a fait avancer la barque divine, le dieu jeune accorde....., tu circules autour des murs, suivant ses pas, et l'éclat de son buste s'est dressé là [3]. Hor dans Apt reçoit la purification (?) au jour où on laboure son sein à la fête de Mendès [4]; ta présence auprès des dieux est heureuse [5], on se rappelle ta perfection, parce que toi qui entres dans Héliopolis, connaissant le secret qui s'y trouve, tu es le célébrant Nofrihotpou, cher à Ammon [6]. O prêtre, quand on mène ton âme dans sa demeure [7], quand passe ton convoi funèbre, Anubis te presse de ses mains [8], tes deux sœurs te joignent [9], on te purifie de

[1] L. 19. Restituer : , comme on a, l. 25 : , etc. Sur la valeur de ici et plus loin, cf. *Zeitschrift*, 1879, p. 49-53.

[2] Litt. : « tes louanges chez les maîtres de l'éternité »

[3] Lacunes et sens douteux.

[4] L. 21-22 : . Je n'ai pas réussi à comprendre le détail de la phrase.

[5] Litt. : « Bon ton être avec les dieux. »

[6] L. 22. Restituer , etc.

[7] L. 23 : , litt. : « faire être dans. »

[8] L. 22 : « Anubis promène ses mains sur toi, » c'est-à-dire, comme on le voit dans les peintures, serre entre ses bras, soit la momie du défunt, soit le dessin représenté vivant.

[9] Isis et Nephthys, qui, prosternées à la tête et au pied du lit

nouveau; on t'attribue des pierres précieuses vraies, des émaux (?) divins en leur forme funéraire, par les deux mains du dieu *Mat'a* [1], des étoffes fabriquées par Taït [2]. Les enfants d'Hor te protègent [3], les deux pleureuses accroupies pour toi au dehors pleurent et se lamentent en ton nom [4], parce que c'est toi qui, étant sur terre, as glorifié ton maître Ammon. O prêtre Nofrihotpou, ton souvenir est dans Héliopolis, ton corps [5] dans Thèbes, tu ne saurais passer jamais; ton nom ne sera pas détruit, parce qu'en vérité tu es dans Hâ[oïrt] [6], parce que tu es celui dont les deux yeux entrent dans la grande salle, l'accompli et le parfait dans ses grandes formes [7], celui

funéraire, pleurent le mort ou l'enveloppent de leurs ailes pour le couver et le ressusciter.

[1] L. 23-24 : : peut-être faut-il traduire « en leur forme de *Mânou* », peut-être s'agit-il ici d'amulettes en émail, analogues à celles qu'on trouve sur les morts, le , par exemple.

[2] La déesse bandelette. Cf. *Mélanges*, t. III, p. 157, note 6, un passage analogue du Papyrus de Berlin n° I et Mariette, *Abydos*, t. III, p. 172, l. 4.

[3] , litt. : « en *amulettes* de toi. »

[4] L. 25 : . C'est la traduction en paroles du tableau souvent représenté, et où l'on voit les deux pleureuses accroupies ou debout sur la barque qui transporte la momie, en dehors du naos, ou bien accroupies à la porte du tombeau.

[5] L. 23 : , faute de copie, pour (?).

[6] , restitution douteuse.

[7] L. 29-30 : .

qui parcourt les périodes de l'éternité[1], et dont les annales se renouvellent sans cesse, parce que tu es celui qu'on a élevé et rendu bon au point où tu l'es[2], ô louable Nofrihotpou, et parce que ton fils à la voix juste[3] renverse ses ennemis à jamais[4]. »

Sauf au début, le développement est purement mythologique. Le harpiste décrit la mort, l'embaumement, les funérailles, en rappelant après chaque détail de l'action le nom des divinités qu'on supposait l'accomplir. Le chant du second harpiste est d'un ordre plus relevé. C'est une variation sur l'instabilité des choses humaines, terminée par une exhortation à jouir de la vie, tandis qu'elle dure. Le ton du morceau peut paraître bizarre si l'on songe que le conseil s'adresse à un mort; mais on ne doit pas oublier que le mort égyptien n'était pas mort au sens où nous prenons le mot. Il vivait dans la tombe, et ses amis venaient l'y visiter : le sacrifice qu'on lui offrait était un repas auquel il prenait part. Le chant du second harpiste est dans la tradition de ces chants de fête que l'on entonnait dans les banquets de la vie, réelle au moment où la mo-

[1] L. 30. Restituer : .

[2] L. 30-31 : « élevé, parfait, *jusqu'à ton être* ».

[3] L. 31 : , litt. : « juste, exact de voix, » celui dont la voix est juste et qui sait prier. Pour rendre toute cette fin plus claire en français, j'ai cru pouvoir répéter plusieurs fois « parce que », qui n'est exprimé qu'une fois dans le texte ( ) au début de la période.

[4] Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL *a*, l. 9-31.

mie, passant entre les mains des convives, leur rappelait que les plaisirs de ce monde sont courts et qu'il faut se hâter de jouir. Il était classique en Égypte, au moins au temps de l'empire thébain, et j'en connais jusqu'à présent deux versions.

La version de Nofrihotpou nous est arrivée en deux copies, l'une de Dümichen, l'autre de Stern, qui se complètent et se rectifient l'une par l'autre[1]. M. Stern a de plus traduit et commenté habilement son texte : les différences qu'on trouvera entre sa traduction et la mienne viennent surtout de ce que j'ai réuni la plupart des fragments analogues épars sur les monuments, et que j'ai pu, par ce moyen, éclaircir le sens de quelques expressions demeurées jusqu'à présent obscures.

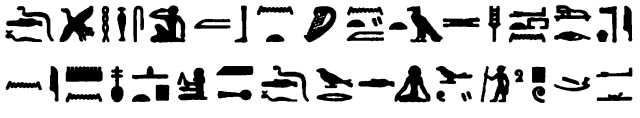

DIT LE JOUEUR DE HARPE QUI EST DANS LE TOMBEAU DU DÉFUNT, PRÊTRE D'AMMON, NOFRIHOTPOU.

« Il dit : L'immobilité du chef, c'est elle, en vé-

[1] Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL; Stern, *Das Lied des Harfners*, dans la *Zeitschrift*, 1873, p. 58-63, 72-73. Cf. dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1876, p. 188, une traduction française des premières lignes de ce texte, et dans l'article de M. Lauth sur la musique égyptienne (*Monatsberichte* de l'Académie des sciences de Munich, 1873, p. 577-580), une traduction allemande.

[2] Le chef est ici Osiris, comme le prouve la variante

rité, qui est le destin excellent. Les corps se produisent pour passer depuis le temps de Dieu, et les générations jeunes viennent en leur place : Râ se lève au matin, Toum se couche au pays de Manou; les mâles engendrent, les femelles conçoivent, tous les

du Papyrus Harris. L'immobilité ( ) mentionnée ici est l'immobilité du cœur ( ), qui avait donné un de ses noms à Osiris mort.

[1] Sur « destinée », voir p. 134, note 1, et le *Conte du prince prédestiné*, p. 24-27. Ajouter, aux exemples que j'ai déjà donnés, les suivants, cités, mais non compris, par M. Chabas (*Zeitschrift*, 1873, p. 137-138) : « La destinée et la fortune furent à sa formation; » (*Inscriptions in the hieratic and demotic character from the collections of the British Museum*, pl. XXVI; Ostracon 5656, *obverse*, l. 12) « Ammon-Râ, destin et fortune de tout vivant dans... ; » (*Denkm.*, III, 237 *c*, l. 2; Stern, dans la *Zeitschrift* de 1873, p. 75, l. 3) « La vie avec toi, la force en toi, le destin et la fortune sont dans ta main. » Ajouter encore : (E. von Bergmann, *Das Buch vom Durchwandeln der Ewigkeit*, l. 85) « Le dieu Fortune prospère dans la maison de la Grande Accoucheuse, » et le titre d'Antonin le Pieux, cité par M. Bergmann, p. 46, note 1, de son excellent mémoire : Ἀγαθοδαίμων Αἰγύπτου « Dieu-Fortune de l'Égypte ».

nez goûtent l'air au matin de leur naissance jusqu'au temps où ils vont à leur place! Fais un heureux jour, ô prêtre! Qu'il y ait toujours des parfums et des essences pour ton nez, des guirlandes et des lotus pour les épaules et pour la gorge de ta sœur chérie, qui est assise auprès de toi! Qu'il y ait du chant et de la musique devant toi, et, négligeant tous les maux, ne songe plus qu'aux plaisirs, jusqu'à ce qu'il vienne ce jour où il faut aborder à la terre qui aime le silence, sans que cesse de battre le cœur du fils qui vous aime! Fais un heureux jour, Nofrihot-

[1] Ou peut-être à la terre du dieu *Mer-Soker*, le dieu qui aime le silence.

[2] Litt.: « Ne s'immobilisant pas de cœur, le *fils qui l'aime*, » c'est la fin de ce développement, commencé plus haut sur ce thème, que les vieilles générations s'en vont pour céder la place aux nouvelles. Sur la valeur de l'expression , voir dans les *Travaux du quatrième congrès des orientalistes à Florence*, p. 10, note 4.

pou, prêtre sage aux mains pures ! J'ai entendu tout ce qui arrive aux [ancêtres] : leurs [murs] sont détruits, leur place n'est plus, ils sont comme qui n'aurait jamais été depuis le temps du Dieu. [Tes murs à toi sont fermes, tu as planté des arbres] sur la rive de ton bassin, ton âme reste sous eux et boit de leur

[1] J'ai comblé la lacune au moyen d'expressions empruntées aux passages correspondants du Papyrus Harris n° 500.

[2] La locution prouve que, dans la lacune, il avait été question d'arbres, probablement de ces sycomores que l'on plantait autour des tombeaux et du milieu desquels la déesse Nout versait l'eau de vie et de jeunesse ( ) (Dümichen, *Kal. Ins.*, pl. XXXVI, l. 50; Cf. *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 29, 34, etc.). Je me suis servi, pour restaurer cette partie de la phrase, d'un passage de la stèle C 55 du Louvre, gravée sous le roi Aï, et, par conséquent, presque contemporaine du tombeau de Nofrihotpou : « Qu'ils accordent ..... que mon âme se pose sur les plantations du monument que je me suis fait, que je me rafraîchisse sous mes sycomores. » — La première partie de la restitution m'a paru nécessaire comme transition entre le développement précédent et celui qui commençait par la mention des sycomores.

eau; suis ton cœur résolument [aussi longtemps que tu es sur terre]! Donne du pain à qui n'a pas de domaine, afin de gagner une bonne renommée à tout jamais. Regarde [les dieux qui ont été auparavant : leur viande d'offrande est déchiquetée comme par une] panthère, on salit de poussière leurs pains d'offrandes, [leurs] chanteuses, ... leurs formes [ne] sont [plus] debout dans le temple de Râ, et leurs gens mendient; on ne [leur] fait plus..... [Rannit] vient en sa saison, le destin compte ses jours ..... Fais un heureux jour, prêtre aux mains pures, Nofrihotpou ! »

[1] Restitué d'après le passage correspondant du Papyrus Harris n° 500, recto, pl. VI, l. 11.

[2] Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL, l. 1-16.

La fin du texte est malheureusement trop mutilée pour qu'on en puisse tirer autre chose que des lambeaux de phrase. On voit que l'éloge du défunt, entremêlé de réflexions sur la vie, remplissait les dernières lignes. Le vivant « n'a que faire des greniers de l'Égypte, ses magasins à lui sont riches de [toutes bonnes choses][1]. » Que Nofrihotpou voie ceux qui ont été avant lui, « certes, ils ont fait leur heure heureuse[2] » et ils ont réservé la tristesse qui abrège « les instants, pour le jour où les cœurs sont détruits[3]. » Fais comme eux et « rappelle-toi ce jour où l'on te conduira au pays qui mêle [les hommes. Il n'y a point d'homme qui y ait mené ses biens avec lui], absolument ! On ne peut pas en revenir[4]. » L'autre version ne peut guère servir à remplir les lacunes

[1] L. 17 : .

[2] L. 2 : .

[3] L. 21 : .

[4] L. 22-23 : . Nous avons déjà vu plus haut, p. 135, note 2, l'expression « la terre qui mêle les hommes » dans un autre texte du tombeau de Nofrihotpou. Le reste de la restitution est emprunté au Papyrus Harris n° 500, recto, pl. VII, l. 2-3.

de celle-ci, elle est plus courte et peut-être plus ancienne, s'il est vrai, comme l'annonce le préambule, qu'elle ait été gravée dans le tombeau d'un des Entew de la XIe dynastie. Elle se trouve perdue au milieu des chants d'amour qui couvrent le verso du Papyrus Harris n° 500[1], et a été, comme eux, traduite par M. Goodwin[2]. Elle avait été gravée dans le tombeau d'un contemporain de Nofrihotpou, Patenemhab, dont les débris transportés à Leyde ont été publiés par M. Leemans[3]. Il est fâcheux que ce double hiéroglyphique ne nous soit pas arrivé intact : mutilé qu'il est, il m'a servi à corriger le texte hiératique et à en combler partiellement les lacunes.

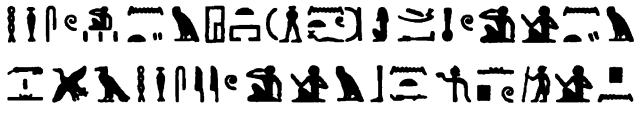

CHANTS QUI SONT DANS LA DEMEURE DE FEU ANTÛW, ET QUI SONT DEVANT LE HARPISTE.

« C'est un décret de ce bon chef, une fatalité par-

[1] Recto, pl. VI, l. 2, à pl. VII, l. 3.

[2] Dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. III, p. 385-387, traduction reproduite dans les *Records of the Past*, t. IV, p. 117-120, sous le titre *The solemn festal Dirge of the Egyptians*.

[3] Leemans, *Catalogue*, p. 138-140; *Monuments*, 3e partie, pl. XII. J'ai eu à ma disposition une copie prise, à Leyde, sur le monument, par M. Wilbour. Les figures dans Wilkinson, *Manners and Customs*, I^2, p. 493.

faite que, tandis qu'un corps se détruit à passer, d'autres restent [en sa place], depuis le temps des ancêtres ! Les dieux qui ont été auparavant et qui reposent dans leurs tombes, les momies et les mânes aussi qui sont ensevelis dans leurs tombes, quand on construit des demeures, ils n'y ont plus leur place; qu'a-t-on fait d'eux ? J'ai entendu les paroles

[1] J'ai déjà montré ailleurs (cf. p. 172, note 2, et *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, p. 11-12) que est un nom d'Osiris.

[2] J'ai déjà mentionné ailleurs que le Papyrus Harris n° 500 renferme beaucoup de explétifs.

[3] *Fragment de Leyde*, l. 1 : .

[4] *Ibid.*, l. 2 : .

[5] Le sens de ce membre de phrase est douteux. Le mot à mot donne : « Vois, les faits ils sont ! » Il se pourrait que le texte fût corrompu.

[6] *Fragm. de Leyde*, l. 3 : .

[7] Le papyrus porte ici ; c'est une erreur du scribe. Les oiseaux et ont fini par prendre, en hiératique, une

d'Imhotp et de Hordidiw, que l'on chante en des chants dont le nombre est considérable; que sont aujourd'hui leurs places? Leur enclos est détruit; leurs places ne sont plus, comme s'ils n'avaient jamais existé; personne n'y vient qui célèbre leurs qualités,

forme identique. Ils diffèrent en ce que prend un complément phonétique, , que ne prend jamais : le scribe distrait s'est laissé aller à tracer cet , qui n'était pas nécessaire ici.

[1] Le factitif a le sens de « chant, tradition, discours populaire », dans un grand nombre de passages : ici il s'applique à ces deux princes, Imhotpou et Hordidiw, qu'on « chante en des chants dont la variété, le nombre ( ) est considérable ».

[2] *Fragm. de Leyde*, l. 4 : , avec la variante : « Vois, leur place. . . . . , » au lieu de « où est, *quelle* est leur place ? »

[3] *Fragm. de Leyde*, l. 5 : , où la variante donne une preuve nouvelle de l'équivalence de et .

[4] Dans la stèle C 24 du musée du Louvre, par exemple, le mort, après avoir exposé ses vertus et ses charges, ajoute : « Ce sont là mes *qualités* ( ). » La formule ordinaire des stèles priait tous les hommes, scribes, prêtres, qui passaient par là de réciter la prière : « Proscynème à Osiris pour qu'il donne des milliers de toutes choses bonnes et pures au *double* du défunt. » En lisant l'expression des qualités et en récitant cette formule, on assurait au double du

qui célèbre leurs biens, qui décide notre cœur à nous hâter vers le lieu où ils sont allés. Tu es en bonne santé, ton cœur se révoltera contre les honneurs funèbres : suis ton cœur, tant que tu existes. Mets des

mort, dans l'autre vie, la réalité de tout ce qu'on énumérait de la sorte. C'est à quoi fait allusion le passage de notre texte. Imhotp et Hordidiw sont morts si bien et depuis si longtemps qu'on ne vient plus, lisant leur stèle, « célébrer leurs qualités ou leurs biens. »

[1] *Fragm. de Leyde*, l. 6 : . Le rédacteur de l'inscription avait dû passer un des membres de phrase exprimés dans notre papyrus, comme il est facile de s'en assurer en restaurant le monument par la pensée. Il a gardé, dans le membre conservé, sauf une variante légère, pour , le même texte que notre papyrus avec ses changements de pronoms. est un verbe nouveau pour moi, apparenté à (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1546) et à (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1637), et est analogue, comme formation, à . Le sens paraît être « rendre complet le cœur », c'est-à-dire « fortifier le cœur, donner du courage ». « Plus ne vient, . . . [un] il *rend complet notre* cœur pour *votre* aller vers le lieu où ils sont là. »

[2] est le factitif du mot « rebelle », « rebelle de cœur », dont j'ai déjà cité ailleurs quelques exemples (cf. *Le conte du prince prédestiné*, p. 25, note 2, et *Zeit-*

parfums sur ta tête, pare-toi de fin lin, oins-toi de ce qu'il y a de plus merveilleux parmi les essences de dieu ! Fais plus encore que tu n'as fait jusqu'à présent ! Ne laisse pas aller ton cœur [à l'ennemi], suis

schrift, 1879, p. 62). est le mot employé pour désigner le *culte* qu'on rend à un dieu ou à un ancêtre. Le mot à mot semble donner : « Ton cœur se révoltera de cœur contre ( ) le culte qui te sera rendu. »

[1] *Fragm. de Leyde*, l. 7 : . J'ai rétabli le , qui est tombé évidemment par la faute du scribe, d'après le passage du texte de Nofrihotpou : (Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL *a*, 17).

[2] *Fragm. de Leyde*, l. 8 : , qui nous permet de corriger deux fautes dans le texte du papyrus Harris, et de rétablir devant , et la préposition devant . La locution est fréquente dans les textes. Elle paraît signifier que la personne à laquelle elle s'applique doit faire ou être *plus que ses perfections*, c'est-à-dire *faire de son mieux, se surpasser elle-même.* (*Papyrus Sallier II*, p. 1, l. 2-3)

ton désir et ton bonheur aussi longtemps que tu seras sur terre, n'use pas ton cœur [en chagrin] jusqu'à ce que vienne pour toi ce jour où l'on supplie sans que le dieu dont le cœur ne bat plus écoute ceux qui supplient. Les lamentations ne font point que

«Te voilà roi, te voilà gouvernant les trois pays! — Fais de ton mieux. — Qui s'unit à tous ses serviteurs, — tout le monde devient joyeux après avoir eu peur, à cause de cela.» (*Papyrus Sallier II*, p. 13, l. 1; *Papyrus Anastasi VII*, p. 9, l. 5) «Le Nil boit l'eau de tous les yeux, — *réjouissant plus que ses perfections*,» c'est-à-dire «*faisant de son mieux* pour réjouir les Égyptiens». (Dümichen, *Hist. Ins.*, t. II, pl. XL, l. 27, dans le chant du harpiste) «Surpasse-toi toi-même en vérité!»

[1] Il n'y a pas, à proprement parler, de lacune en cet endroit, mais une parcelle de papyrus s'est repliée sur elle-même et cache quelques lettres. Il faudrait enlever les verres pour la remettre en place.

[2] *Fragm. de Leyde*, l. 9 : . Le texte hiéroglyphique nous permet de corriger l'orthographe du papyrus et de rétablir la préposition , passée par le scribe.

[3] *Fragm. de Leyde*, l. 10 : . Harris 500 donne en échange de

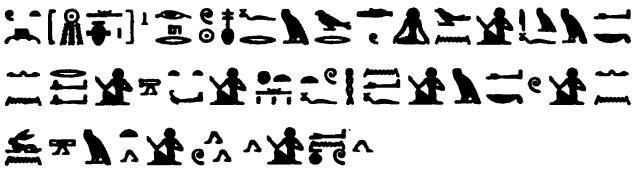

l'homme au tombeau est [réjoui]. Fais un jour heureux, et ne sois pas inactif en lui ! Certes, homme n'y a qui puisse emporter ses biens avec lui; certès, il n'y a personne qui soit allé et qui soit revenu ! »

La version du Papyrus Harris a évidemment servi de thème à la version du tombeau de Nofrihotpou. Le harpiste a découpé le chant traditionnel en strophes terminées par le refrain *Fais un heureux jour*, et développé, au moyen des lieux communs de la rhétorique égyptienne, chacune des idées exprimées plus brièvement par le poète antique. D'autres compareront le sentiment qui a inspiré ces strophes au sentiment qui a inspiré nombre de pièces anciennes ou modernes. Il me suffit de constater ici

« les lamentations » un mot composé, de même sens, se terminant par , et que je ne puis deviner. La variante Harris pour est parfaitement légitime. Sur ces formes de mots composés, voir *Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 149, note 9.

[1] Après manque un déterminatif. Je suppose que c'est ici et que nous avons un composé « brillant de cœur », signifiant « joyeux ». Le tout semble signifier : « Ne font pas ( ) les lamentations homme du tombeau joyeux (?). »

que les Égyptiens avaient déjà découvert « le pays d'où l'on ne revient pas » et « la terre qui mêle les hommes » : Imhotp et Hordidiw avaient chez eux, comme chez nous Alexandre et César, le privilège de représenter le néant de la gloire et la vanité des choses humaines. Sur la plupart des monuments que nous avons examinés jusqu'à présent, l'allusion au tombeau est discrète : sur certains monuments de l'époque ptolémaïque, l'effroi de la mort domine. On recommande encore aux survivants de mettre à profit les jours de l'existence, mais la plus grande partie de la pièce est consacrée à décrire la condition des morts, et trace de la vie d'outre-tombe le tableau le plus désolé que pouvait en concevoir l'imagination égyptienne.

Sur une des stèles du British Museum, une jeune femme, qui vécut et mourut peu avant la conquête romaine, prend la parole et dit le bonheur dont elle a joui sur terre, les souffrances qu'elle endure dans l'autre monde. « O docteurs, prêtres, grands, nobles, simples humains, vous tous qui entrez dans cette syringe, allons, écoutez ce qui s'y trouve. L'an IX, du quatrième mois de Shâ, le 9 sous Ptolémée Nouveau-Denys, fut le jour de ma naissance. L'an XXIII, le troisième mois de Shom, le 1er, mon père me donna pour femme au grand prêtre Pa-Ptahni, fils de Petoubasti. Ce fut un très grand crève-cœur à ce grand prêtre que je conçusse de lui par trois fois, sans enfanter un garçon, mais rien que des filles. Je priai donc, avec ce grand prêtre, la

Majesté de ce dieu très puissant, très bienveillant, donneur de fils à qui n'en a point, Imhôtp, fils de Phtah, et il entendit nos plaintes, car il exauce ceux qui le prient. La Majesté de ce dieu vint sur la demeure de ce grand prêtre en songe, et lui dit : « Qu'on me fasse une construction parfaite dans le « sanctuaire sacré de Onkhtaouï, le lieu mystérieux « où se cachent les formes, et je t'en récompenserai « par un enfant mâle. » Éveillé qu'il fut après cela, il se rendit au sanctuaire de ce dieu auguste, exposa tout aux prophètes, aux chefs du mystère, aux prêtres ainsi qu'aux sculpteurs de la salle d'or, en une fois, et il les envoya pour faire une construction parfaite dans le sanctuaire sacré; ils firent comme il avait juré de [faire], il fit un discours au dieu auguste, il fit une grande offrande de toutes les bonnes choses, il paya les sculpteurs de ce dieu et réjouit leurs cœurs par toute sorte de choses, en récompense de quoi je conçus un fils dont j'accouchai en l'an VI, le troisième mois de Shom, le 5, à la première heure du jour, sous la reine Cléopâtre; le jour de la « fête des offrandes qu'on met sur l'autel » de ce dieu auguste Imhôtp, on lui donna le nom d'Imhôtp, surnommé Petoubasti, et tout le monde se réjouit. L'an VI, le second mois de Pir, le 5, fut le jour où j'abordai [à la tombe]: mon mari, le grand prêtre Psherenptah me mit dans la nécropole, il m'accorda tous les rites qu'on fait aux formes parfaites, il m'ensevelit d'un ensevelissement excellent, et me coucha dans sa syringe, derrière Rakoti. »

« O frère, mari, oncle[5], prêtre de Phtah, ne t'arrête point de boire, de manger, de t'enivrer, de pratiquer l'amour, de faire un heureux jour, de suivre ton cœur jour et nuit; ne mets pas le chagrin en ton cœur; qu'est-ce que les années, si nombreuses fussent-elles, qu'on passe sur terre ? L'Occident est une terre de sommeil et de ténèbres lourdes, une place où restent ceux qui y sont ! Dormant en leur forme

[1] Le texte est publié dans les *Monuments* de Prisse d'Avennes (pl. XXVI *bis*, l. 15-21) et dans Lepsius (*Auswahl*, pl. XVI). M. Birch en a donné une traduction (*On two Egyptian tablets of the Ptolemaïc period*, 1863. Extrait de l'*Archæologia*, t. XXXIX) qui a été reproduite par Brugsch (*Die ægyptische Græberwelt*, p. 39-40) et par moi-même (*Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 41-42). La présente traduction diffère sensiblement des précédentes.

[2] ⊙ ● « jour et nuit ».

[3] Litt. : « Quoi cela les années nombreuses de sur terre ? »

[4] Litt. : « Une place de demeurer de ceux qui sont là. » 𓉐 est déterminatif de 𓉐𓅱𓅓, comme il l'est de 𓉐𓅱𓅓𓂋𓂋𓂋

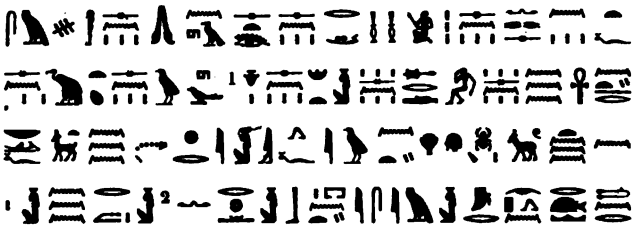

de momies, ils ne s'éveillent pas pour voir leurs frères, ils n'aperçoivent plus leur père, leur mère; leur cœur oublie leurs femmes et leurs enfants. L'eau vive que la terre a pour quiconque est en elle, c'est de l'eau croupie avec moi; elle vient vers quiconque est sur terre, et elle est croupie pour moi l'eau qui est près de moi. Je ne sais plus où j'en suis depuis que je suis arrivée dans cette vallée funèbre, donnez-

[1] Litt.: «Leur cœur *lâche laisse échapper* leurs femmes et leurs enfants.»

[2] Le groupe est probablement la variante avec la *gazelle debout* de avec la *gazelle couchée* : le mot, cité dans Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 539, 549) sous la forme , , , paraît répondre au copte ⲟⲩⲉⲓⲧⲉ, T., *consumi, tabescere :* ici, puisqu'il s'agit d'eau, «eau croupie, eau pourrie». est une variante de , perpétuelle à cette époque. Le mot à mot semble donner: «L'eau vivante de la terre pour quiconque en elle, c'est une eau pourrie près de moi : elle vient vers qui (, avec la forme pour) sur terre, est pourrie pour moi l'eau près de moi,» c'est-à-dire : «Au lieu de l'eau vivante que la terre donne à quiconque est encore sur elle, je n'ai que de l'eau croupie; au lieu que l'eau vive vient aux vivants, mon eau à moi est croupie.»

moi de l'eau courante à boire, me disant : « N'écarte « pas ton vase à libation de l'eau ! » Mettez-moi la face au vent du nord sur le bord de l'eau, et que la fraîcheur en calme mon cœur de sa douleur ! — Celui dont le nom est *La mort complète vient*, quand il a mandé tout le monde auprès de lui, ils viennent à lui, effarant leur cœur de sa crainte; il n'est qui ose le regarder en face parmi les dieux et les hommes, et les grands sont pour lui comme les petits. Il n'é-

[1] Le sens n'est pas tout à fait certain, faute de savoir exactement ce qu'il y a dans l'original. Je lis comme s'il n'y avait pas de lacune : « Ne pas écarter ton vase à libation (, étant le pronom féminin, et le déterminatif de) de ( ) l'eau. »

[2] Sur ce verbe, voir les *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, p. 150, note 2. La forme est soit un factitif en de , soit une forme en (cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. II, p. 294, note 4) analogue aux formes en ⲣ̄ du copte.

[3] Litt. : « *donnant face, inclinant* ( ) leur cœur effrayé de ( ) de sa crainte. »

[4] C'est un nouvel exemple de masculin pour ⲉ.

[5] Le mot me paraît être formé du sceptre =

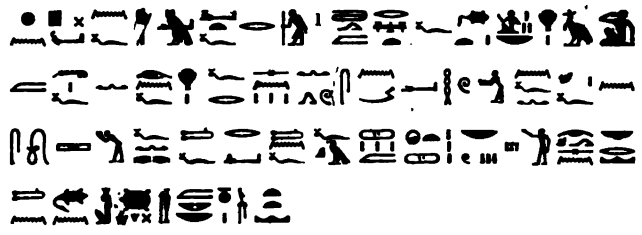

pargne pas qui l'aime, il enlève l'enfant à sa mère et aussi le vieillard; qui se rencontre sur sa route a peur et tout le monde supplie devant lui, mais lui ne tourne pas sa face vers eux. On ne vient point le supplier, car il n'écoute point qui l'implore; il ne voit point qui lui donne des présents de toute sorte de gâteaux! O vous qui venez à cette montagne funéraire, offrez-moi des provisions, de la vapeur d'encens, une libation à toutes les fêtes de l'Ament!

Aucun monument ne nous a appris jusqu'à présent quelles cérémonies terminaient ce banquet funéraire. Le mort, désormais seul dans son tombeau, commençait une vie nouvelle. Les textes ne sont pas d'accord sur le nom que portait la partie de lui-même qui demeurait sur terre: quelquefois ils

qemā et de ⟩ = ⟦: ce serait l'équivalent de ⟦ ou ⟦. On aurait alors: «Il n'écarte pas de lui ( ) tous ceux qui l'aiment,» pour les faire rester en ce monde; il ne les épargne pas.

[1] «Il enlève l'enfant de sa mère jusqu'au vieillard.» Cf. la même idée dans les *Maximes d'Ani* (*Papyrus de Boulaq*, n° IV, pl. XVIII, l. 3-4).

la nomment *baï* (), d'autres fois *khou* (), le plus souvent *ka* (). Il ne faut pas trop rechercher la précision en pareille matière. Les Égyptiens, comme les autres peuples, depuis le jour où ils songèrent pour la première fois à trouver dans l'homme une partie durable, changèrent souvent la conception qu'ils s'en faisaient. Ils la considérèrent d'abord comme une substance à peine moins matérielle que le corps visible, qui avait tous les traits de l'individu vivant, qu'il fallait loger, nourrir, habiller, le *ka* ou *double*. Plus tard, leurs idées s'élevant, ils virent en elle un être moins grossier, mais doué toujours des mêmes propriétés que la matière, une substance BI (), qu'ils considérèrent comme étant l'essence de la nature humaine et qu'ils appelèrent pour cela BÂÏ (), ou bien une parcelle de flamme ou de lumière qu'ils nommèrent « la lumineuse ». Mais à mesure qu'ils modifiaient la condition de leur âme, ils ne surent pas la débarrasser des notions qu'ils avaient entretenues antérieurement. Ils crurent au *baï* et au *khou*, sans cesser pour cela de croire au *ka*, et chaque homme, au lieu de n'avoir qu'une seule âme répondant à la dernière conception que se faisaient ses contemporains de l'âme humaine, eut plusieurs âmes répondant à toutes les conceptions que les dévôts ou les philosophes de sa race s'étaient faites depuis le début. Les prêtres essayèrent-ils de coordonner tous les systèmes relatifs à ces différentes âmes humaines, et de se persuader à eux-mêmes qu'elles étaient né-

cessaires à une saine intelligence de l'immortalité? Je pense qu'on ne saurait en douter, et qu'à un moment donné, vers la XVIIIe dynastie, ils partagèrent la personne humaine en quatre sections groupées deux à deux : le *corps*, qui servait de soutien au *double* et après la mort demeurait avec lui dans le tombeau; l'*âme* (), qui servait de corps au *lumineux* () et l'accompagnait dans ses transformations et ses existences successives. Mais cette gradation savante et malaisée à comprendre ne fut adoptée que d'un petit nombre de gens, et ceux-là même qui l'admirent confondirent souvent dans le langage ordinaire les expressions qu'ils séparaient soigneusement dans le langage théologique. Ils ne dirent pas que le *double* fait ses *devenirs* à son gré, mais, au lieu de laisser le *bâï* à la suite du Soleil dans le monde des dieux, ils l'amenèrent souvent sur terre et le firent descendre dans le tombeau, se rafraîchir à l'ombre de la syringe et des arbres qui l'entouraient, se nourrir des offrandes et boire l'eau du Nil comme un simple *ka*. Aussi bien, il ne faut pas exiger des Égyptiens une logique que nos contemporains sont loin d'avoir pour leur propre compte. Demandez aux gens dévots qui ont peur des revenants de réconcilier l'idée d'un fantôme visible et parfois tangible, qui affectionne certaines heures et s'attache à certains lieux, avec l'idée que leur religion leur ordonne de se faire d'une âme humaine, ils seront aussi embarrassés que l'aurait été un Égyptien, et pour les mêmes raisons. Comme le *double* et le

baï des Égyptiens, le fantôme des superstitieux modernes est une *survivance*, une conception antérieure que des conceptions nouvelles n'ont pu obliger à disparaître; il faut en tenir compte comme d'un fait historique, sans se fatiguer à vouloir trouver des raisons dogmatiques à son existence.

J'ai voulu réunir dans ce mémoire quelques-uns seulement des détails relatifs aux funérailles que présentent les monuments figurés et les textes écrits. J'aurai plus tard l'occasion de montrer ce qu'était, pour les Égyptiens, le tombeau dans lequel ils enfermaient le mort, et d'expliquer en détail les motifs qui les ont poussés à choisir certaines scènes de préférence à certaines autres pour la décoration des murailles. Ces scènes avaient une intention magique : qu'elles eussent trait à la vie civile ou à l'enfer, elles devaient assurer au mort une existence heureuse ou le préserver des dangers d'outre-tombe. De même que la répétition de la formule des stèles : « Proscynème à Osiris pour qu'il donne un revenu de pains, liquides, vêtements, provisions, au défunt N », procurait, sans offrande effective, à ce défunt, la jouissance des biens énumérés, de même la reproduction de certaines scènes sur les parois de la tombe lui garantissait l'accomplissement des actes représentés. Le *double*, le *baï*, le *lumineux*, peu importe, enfermé dans sa syringe, se voyait, sur la muraille, allant à la chasse, et il allait à la chasse, mangeant et buvant avec sa femme, et il mangeait et buvait avec sa femme, traversant, sain et sauf,

avec la barque des dieux, les horribles régions de l'enfer, et il traversait sain et sauf les horribles régions de l'enfer. Le labourage, la moisson, la grangée des parois étaient pour lui labourage, moisson et grangée réels. De même que les figurines funéraires déposées dans sa tombe exécutaient pour lui tous les travaux des champs sous l'influence d'un chapitre magique et s'en allaient, comme dans la ballade de Gœthe le pilon de l'apprenti magicien, puiser de l'eau ou transporter les grains, les ouvriers de toute sorte, peints dans les registres, fabriquaient des souliers et cuisinaient pour le défunt, le menaient à la chasse dans le désert ou à la pêche dans les fourrés de papyrus. Après tout, ce monde de vassaux plaqué sur le mur était aussi réel que le *double* ou l'*âme,* dont il dépendait: la peinture d'un serviteur était bien ce qu'il fallait à l'ombre d'un maître. L'Égyptien croyait, en remplissant sa tombe de figures, qu'il s'assurait au delà de la vie terrestre la réalité de tous les objets et de toutes les scènes représentés: c'était là ce qui l'encourageait à construire un tombeau de son vivant. Les parents, en s'acquittant des cérémonies à sens mystérieux qui accompagnaient l'enterrement, croyaient faire bénéficier le défunt de leurs actes; la certitude d'avoir rendu service à quelqu'un qui leur avait été cher les soutenait et les consolait au retour du cimetière, quand, le convoi terminé, le mort, enfin seul dans son caveau, restait en possession de son domaine imaginaire.

LE CONTE D'APOPI

ET

DE SOKNOUNRÎ.

(Cours du Collège de France, mai 1874.)

Le premier des fragments que renferme le papyrus Sallier n° 1 est-il de l'histoire? Le style, les expressions employées, le fond même du récit, tout indique un conte, où les rôles principaux sont tenus par des personnages à nom historique, mais dont le sujet est sorti presque entier de l'imagination populaire.

Champollion vit deux fois le papyrus chez son premier propriétaire, M. Sallier : en 1828, quelques jours avant son départ pour l'Égypte, et en 1830 au retour d'Égypte. En 1828, l'enthousiasme que lui inspira la découverte du poème de Pentaour ne lui laissa point le sang-froid nécessaire pour reconnaître l'importance des autres textes que renfermait la collection Sallier[1]. Un examen plus long qu'il fit en 1830 lui donna l'idée assez nette de la valeur du

[1] Dans le *Rapport de M. Sallier* à la *Société d'Aix* (*séance du 2 août 1828*) qu'a publié le Bulletin Férussac (t. X, p. 200-203), aucune mention n'est faite du sujet du papyrus n° 1.

papyrus : les notes publiées par Salvolini prouvent qu'il avait deviné, sinon la nature même du récit, du moins la signification historique des noms royaux qui s'y trouvent [1]. Le manuscrit, acheté en 1839 par le British Museum, fut publié en fac-similé dès 1841 : la notice de Hawkins, rédigée évidemment sur les indications de Birch, donne le nom de l'antagoniste d'Apophis que Champollion n'avait pas lu, mais attribue le cartouche d'Apophis au roi Phiops de la ve dynastie [2]. M. de Rougé est le premier qui ait su réellement ce que contenaient les trois premières pages du papyrus : dès 1847, l'examen critique qu'il faisait du grand ouvrage de M. de Bunsen l'avait amené à identifier Raskenen; en 1854, il signala la présence du nom d'Hâouâr et publia l'analyse du

[1] Salvolini cite les pages « dans lesquelles sont rappelés deux noms de rois : l'un de ces noms paraît être celui d'Apophis de la dynastie des Pasteurs, l'autre m'est tout à fait inconnu ». *Campagne de Ramsès le Grand (Sésostris) contre les Schéta et leurs alliés, manuscrit hiératique égyptien appartenant à M. Sallier, à Aix, en Provence. — Notice sur ce manuscrit*, Paris, M DCCCXXXV, in-8°, p. 121, note.

[2] On lit dans les *Prefatory Remarks*, p. 2, que les trois pages en question « appear to contain communications between the monarch Apepi or Apophis-het and the chiefs and scribes, and to relate to the construction of a temple of the God Râ, or the Sun. Throughout this section, mention is made of Reskenen or Skenenre, a king earlier than the XIIth dynasty, whose name Salvolini was unable to read ». Une note ajoute qu'Apopi est « more probably the Apappus of Eratosthenes, the Phiops of the VIth elephantine dynasty ». Ajoutons qu'à cette époque, on ne connaissait pas l'existence, au dos du même papyrus, d'un double de quelques lignes du texte : car on qualifie ces deux lignes de « two lines continuing the subject of the papyrus and probably the end of the eleventh document ».

fragment[1]. Sa découverte fut popularisée en Allemagne par Brugsch, qui essaya de donner le mot à mot des trois premières lignes[2], puis en Angleterre par Goodwin qui risqua la traduction complète[3]. Depuis lors, le texte a été souvent traduit, par Chabas[4], par Lushington[5], par Brugsch[6], par Ebers[7]. Goodwin, après mûr examen, émit timidement l'opinion qu'on pourrait bien y trouver moins la relation exacte que la relation romanesque de faits historiques[8] : son opinion ne fit pas fortune, et le récit du papyrus Sallier passe aujourd'hui encore pour exposer les causes véritables de la guerre qui éclata entre les rois Pasteurs et les princes de Thèbes, et se termina par la délivrance de l'Égypte.

Si l'on a beaucoup traduit le texte, on l'a peu

[1] L'analyse lue à l'Académie des inscriptions en 1854 est publiée dans l'*Athénæum français* de la même année, p. 532.

[2] Brugsch, *Ægyptische Studien*. II. *Ein ægyptisches Datum über die Hyksos-Zeit*, p. 8-21, in-8°, Leipzig, 1854. (*Separat-Abdruck aus dem IX^ten B. der Zeitsch. der D. M. G.*)

[3] Goodwin, *Hieratic papyri* dans les *Cambridge Essays*, 1858, p. 243-245.

[4] *Les Pasteurs en Égypte*, Amsterdam, 1868, in-4°, p. 16-19. (Mémoire publié par l'Académie royale des sciences à Amsterdam.)

[5] *Fragment of the first Sallier papyrus* dans les *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, t. IV, p. 263-266, reproduit dans les *Records of the Past*, t. VIII, p. 1-4.

[6] Dans son *Histoire d'Égypte*, in-4°, 1859, p. 78 sq., *Geschichte Ægyptens*, in-8°, 1878, p. 222-226, et dans son mémoire *Tanis und Avaris* (*Zeitsch. für allg. Erdkunde, Neue Folge*, t. XIV, p. 81 sqq.).

[7] *Ægypten und die Bücher Moses*, 1868, p. 204 sq.

[8] Dans la traduction anglaise du grand ouvrage de Bunsen, *Egypt's place*, t. IV, p. 671.

transcrit[1] : cette bizarrerie s'explique par la difficulté du déchiffrement et par l'étendue des déchirures. En l'étudiant de près, il m'a semblé que les lacunes, si grandes qu'elles fussent, n'étaient pas absolument irrémédiables, et, qu'en tenant compte des habitudes littéraires de l'Égypte, on arrivait facilement à savoir ce qu'il y avait aux endroits disparus. Le texte que je donne a été établi au moyen du fac-similé publié par le British Museum, d'une photographie que j'ai fait prendre par M. Mansell, d'une copie de M. Eisenlohr, et d'une collation du manuscrit original que M. Victor Loret, élève de l'École des Hautes Études, a bien voulu exécuter pour moi lors de son dernier voyage à Londres. La simple transcription, accompagnée d'une traduction exacte, donnera, mieux que tous les raisonnements du monde, la preuve que le texte est un conte historique, analogue aux contes qu'Hérodote entendit et que bien des écrivains modernes traitent encore comme de l'histoire.

« Il arriva que la Terre d'Égypte était aux *Impurs*, et, comme il n'y avait point de seigneur v. s. f. roi,

[1] Les seules transcriptions sont celles de Brugsch déjà indiquées plus haut et celles de Birch dans Bunsen's *Egypt's place*, t. V, p. 730-731, qui ne s'étendent pas au delà de la troisième ligne.

[2] Toutes les copies que j'ai à ma disposition et aussi la photographie confirment la leçon du fac-similé. Je crois que le a été appelé ici par l'usage, fréquent dans le reste du papyrus, de la finale e, et qu'il ne faut voir dans qu'un lapsus du scribe.

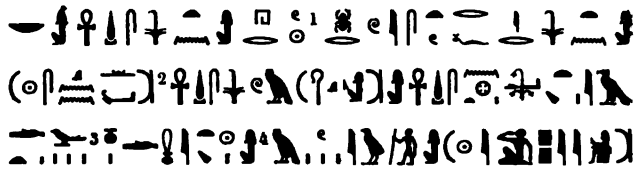

ce jour-là, il arriva donc que le roi (Soknounrî) v. s. f., fut souverain v. s. f. du pays du Midi, et que les *Impurs* de la ville de Râ étaient dans la dépen-

[1] On traduit assez généralement *au jour où cela arriva*. Je décompose le passage en , qui signifie «ce jour-là» de même que signifie *aujourd'hui*, et en «il arriva, *quant à cela*, fut le roi etc.». On a . . . comme plus haut . . .

[2] La prononciation *Soknounrî* de ce nom s'appuie sur la transcription Σοικούνιος d'Eratosthènes, où la finale nî est tombée comme dans *Sorké* pour *Sorkerî*, confirmée : 1° pour la présence de la tonalité *ou* entre les deux nasales, par l'analogie du copte ϭNON, *mollis*, etc., de , ϭOOYNϵ *saccus*, *pannus*, de ; 2° pour la présence de *o*, *ou*, derrière le factitif, par le copte COϭN, *unguentum*, de , COϭNI, *cogitare*, *concilium*, de .

[3] Cfr. Chabas, *Mélanges égyptologiques*, 1re série, p. 29 sqq. *Les Pasteurs en Égypte*, p. 24.

[4] Chabas : «Les Fléaux étaient dans la ville des Amou, et le chef Apapi était à Avaris.» Brugsch (*G. Æg.*, p. 223) : «Die Feinde aber sassen in der Stadt der Amu und es war König (Ur) Apopi in der Stadt Avaris.» Tous les deux suivent l'hypothèse de Goodwin (*Hieratic papyri*, p. 243) «...the invaders holding the district of Aamou. The chief Apepi was in the palace of Ouar [Avaris].» Le texte ne permet pas cette lecture. 1° Le signe derrière est c'est-à-dire le dieu et non pas le poteau , ce qui assure la lecture ; d'ailleurs, si on lisait au lieu de , la lecture serait incorrecte au point de vue paléographique, car , déterminatif de , est tou-

dance de (Râ-Apôpi] v. s. f. dans Hâouârou, la Terre Entière lui rendait tribut avec ses produits manufacturés et le comblait aussi de toutes les bonnes

jours suivi d'un trait 1, dans l'hiératique de l'époque; 2° le groupe n'aurait aucun déterminatif. Ces particularités avaient décidé M. de Rougé, et M. Brugsch lui-même, dans son premier essai (*Ein Ægyptisches Dokument*, p. 13 et t. I), à transcrire et à traduire : « Die Aufrührer waren in der Burg der Sonne, während war (?) der Grosse, etc. » M. Lushington après avoir traduit : « The Impure in the district of Amou, their chief, etc. » (p. 264) ajoute en note (p. 265 *a*) qu'on devrait lire naturellement « city of the Sun-God », et adopte, pour ce qui suit, la lecture de Birch. Il est bien certain que ce membre de phrase est en parallélisme avec le premier : « Était : le roi (Soknounrî] v. s. f. lui *en* prince de la ville du Midi; — les impurs de la ville de Râ, en . . . . . (Râ-Apôpi] v. s. f. dans Avaris. » Il est bien certain aussi que le signe qui suit est le pluriel et non un : le signe qui suit est indécis. En tout état de cause, je ne vois pour le moment d'autre explication que la suivante : « Les impurs de la ville de Râ, *en eux* *était chef* Apôpi dans Avaris. » Mais cette construction ne m'est pas connue ailleurs jusqu'à présent.

[1] La photographie et la copie Loret donnent ce qui est bien l'équivalent de . — La phrase prête matière à la discussion.

M. Chabas l'a traduite : « Le pays tout entier lui offrait ses produits manufacturés et le Nord faisait de même avec toutes les bonnes choses du Ta-méri. » M. Brugsch a reproduit cette traduction : « . . . auch die Nordlandschaft that desgleichen mit allen guten Dingen von Tameri. » La première version de M. de Rougé et de M. Brugsch tenait compte de l'orthographe , tout en passant le trait (p. 15 et pl. II) :

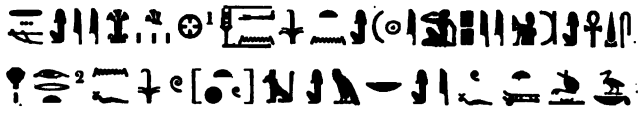

choses du *To-mouri*. Voici que le roi (Râ-Apôpi] v. s. f. se prit Soutekhou pour maître, et il ne servit plus

« Es zeigte sich ihm das ganze Land leistend ihre Dienste in Füllen; » les traductions de Goodwin, de Birch et de Lushington admettent la même lecture; « ... with their manufactures *in abundance*, » et « *paying tribute alike*..... » Il est bien certain que , écrit ainsi, signifie soit *coudée* tout court, soit une coudée, ce qui ne présente aucun sens en cet endroit; du moment qu'il faut corriger le texte, la correction de M. Chabas, *le Nord*, vient naturellement à l'esprit : puisque Sok-nounrî est le chef du pays du Midi, Apôpi doit être le chef du Nord. Elle présente pourtant des difficultés. On dit, en pareil cas, non pas tout court, mais qui serait d'autant plus indiqué, que le passage parallèle donne . En second lieu, renferme le Nord aussi bien que le Sud, et marque une suzeraineté générale, qui rend inutile la mention du pays du Nord. Enfin si l'on examine le parallélisme de la phrase, on voit que tient la place de dans le second membre de phrase, et par conséquent doit avoir un sens analogue. Faut-il y voir une simple variante de , une forme de *remplir la main?* Les deux opinions peuvent se soutenir : de toute manière, la traduction de M. Lushington est celle qui me paraît avoir le mieux tenu compte du mouvement grammatical de la phrase. Le sens serait donc, autant que je puis le dégager : « Était, présentait offrande à lui la terre entière avec ses produits manufacturés, — emplissant [lui] de même avec toutes les bonnes choses naturelles du To-méri. »

[1] Le est indubitable dans toutes les copies.

[2] Brugsch et Birch transcrivent à cause de la longueur de la barre. Il y a, en réalité, c'est-à-dire : « Il *fit* à lui-même Soutekhou en maître. »

aucun dieu qui était dans la Terre Entière si ce n'est Soutekhou, et il construisit un temple en travail excellent et éternel à la porte du roi (Râ-Apôpi) v. s. f. et il se leva chaque jour pour sacrifier des victimes quotidiennes à Soutekhou, et les chefs vassaux du souverain v. s. f. étaient là avec des guirlandes de fleurs, exactement comme on faisait pour le temple

[1] Je crois distinguer sur la photographie et sur la copie Loret les débris de , plus des fragments de signe qui semblent appartenir à , mais cette lecture est douteuse.

[2] C'est la même expression que dans d'Orbiney (p. 17, l. 3-4) : .

[3] Il n'est pas certain que le mot soit .

[4] Le fac-similé semble donner : la photographie et la copie Loret .

[5] Rétabli d'après la photographie et la copie Eisenlohr.

Il y a, pour ce passage, presque autant de traductions différentes que de traducteurs. Goodwin : « The prince [of the South prepared] to

de Phrâ Harmakhouti. Et le roi (Râ-Apôpi) v. s. f.

build a temple to the sun over against it [*i. e.* in rivalry with it].» Chabas : « Le roi Apepi (établit) des fêtes... et des statues du roi avec bandeaux, comme c'est le cas d'un temple ayant des Phrâ-Harmakhis en face l'un de l'autre. » Il justifie sa version en observant « que le groupe dans lequel on a cru lire l'indication du chef du Midi n'a pas ce sens, puisqu'il est précédé de l'article féminin. D'un autre côté, l'expression ne peut se rapporter ni au *temple*, qui est du féminin, ni à aucun autre mot de la phrase, à l'exception de Phrâ-Harmakhis, nom qui est bien du masculin. Or les groupes ci-dessus, suivis du signe de doublement, signifient : *vis-à-vis de lui, vis-à-vis de lui*, c'est-à-dire *vis-à-vis l'un de l'autre*. Si l'on réfléchit que le sphinx est une figure qui a été attribuée précisément à la forme solaire de l'*Horus des deux horizons* (Phrâ-Har-em-akhou, en grec Ἄρμαχις), on sera tenté de reconnaître dans notre texte l'indication d'une avenue de sphinx affrontés ». Nous avons vu que la lecture paraît reposer sur une erreur du fac-similé, car les autres copies donnent . Quant au groupe que M. Chabas lit , je ferai observer, 1° que l'intercalation du pronom entre et n'est pas fréquente, si elle existe ailleurs ; 2° qu'en *hiératique* détermi-natif de est *toujours* suivi d'un autre déterminatif , qui manquerait ici, si nous devions lire ce qui vient après ; 3° que les débris de signe que donnent toutes les copies répondent non pas aux restes de , mais à ceux d'un , dont la haste inférieure serait allongée . Je ne doute pas qu'il faille lire : on a de la sorte une expression analogue à et signifiant *exactement* : « Étaient les chefs du [Hik] v. s. f. avec des guirlandes comme ce que faisait le temple de Phrâ-Harmakhis exactement, exactement, » c'est-à-dire que les chefs assistaient au sacrifice fait dans le temple de Soutekhou, selon le rite usuel du temple d'Harmakhis.

[1] La restitution est incertaine. Je ne crois pas qu'il y ait

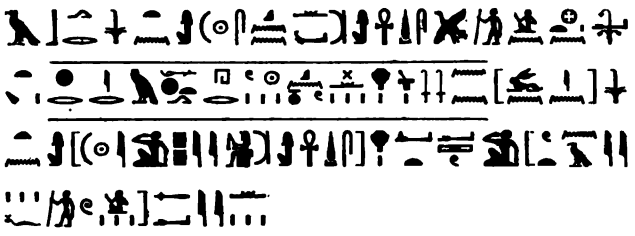

[songea] à envoyer un message pour l'annoncer au roi (Soknounrî) v. s. f., le prince de la ville du Midi. Et beaucoup de jours après cela, le roi (Râ-Apôpi) v. s. f. fit appeler [ses] grands [chefs]. . . . »

A vrai dire, le texte s'interrompt ici pour ne plus reprendre qu'au début de la page 2 : au moment où il reparaît, après une lacune presque complète de cinq lignes et demie, nous trouvons des phrases qui appartiennent évidemment au message du roi Apôpi. Or des exemples nombreux, empruntés aux textes romanesques comme aux textes historiques, nous apprennent qu'un message confié à un personnage est toujours répété par lui presque mot pour mot : nous pouvons donc assurer que les deux lignes mises, à la page 2, dans la bouche du messager, figuraient dans les lignes perdues de la page 1, et de fait, le petit fragment isolé, qui figure au bas du fac-similé,

dans la lacune : « rapport de paroles » est dans tout le texte le nom même du message et exigerait un verbe qui n'aurait point de place en cet endroit. Peut-être y avait-il « *chercha* des paroles d'envoi au roi Soknounri ».

porte, parfaitement reconnaissables sur la photographie, les débris de signes qui répondent exactement au passage du message. Cette première version du message était donc mise dans la bouche des conseillers du roi : mais qui étaient ces conseillers? Étaient-ce les *grands princes* qu'il *faisait appeler* au point où j'ai arrêté le texte? Non, car dans les fragments conservés de la ligne 7, on lit et à la ligne 2 de la page 2, il est affirmé expressément qu'Apôpi envoya à Soknounrî le message « que lui avaient dit ses scribes savants ». Il faut donc admettre qu'Apôpi ayant consulté ses chefs civils et militaires, ils lui conseillèrent de s'adresser à ses scribes savants. Le discours de ceux-ci commence à la fin de la ligne 7 avec l'exclamation de rigueur , que M. Erman a démêlée avec beaucoup de sagacité dans les traits un peu confus du fac-similé. En résumé, pour toute cette première partie de la lacune, nous avons une délibération toute semblable à celle qu'on rencontre plus bas à la cour de Soknounrî et dans le papyrus d'Orbiney, quand Pharaon veut savoir à qui appartient la boucle de cheveux qui parfumait son linge. Le texte se restitue donc, au moyen de formules usuelles, à peu près comme il suit : [

[1]

[2].« [ses] grands [chefs, aussi ses capitaines et ses

[1] Cette ligne devait renfermer un compliment à l'adresse du roi.

[2] Cette phrase importante est malheureusement mutilée, de telle sorte que je ne puis pas en rétablir complètement le texte. Goodwin : « King Apepi sends to thee, saying, he is about to go to the fountain of the cattle, which is in the region of the south, seeing that..... has commissioned me to search day and night..... » Chabas : « C'est le roi Apapi qui envoie vers toi pour dire que..... sur la fontaine du bétail, qui est dans..... de la ville. Réellement, je n'ai pas laissé venir à moi le sommeil ni le jour ni la nuit (avant d'avoir rempli ma

généraux avisés, mais ils ne surent pas] lui donner un discours bon [à envoyer au roi (Soknounrî)] v. s. f., le chef du pays du Midi : Le roi (Apôpi)] v. s. f. fit donc appeler ses] scribes magiciens. [Ils lui dirent : « Su]zerain, v. s. f., [notre maître,..... » et] ils donnèrent [au roi] (Râ-Apôpi)] v. s. f. [le dis]cours qu'il [souhaitait. « Qu'un messager aille vers le chef de la ville du Midi pour lui dire : Le roi (Râ-Apôpi)] v. s. f. t'envoie dire : Qu'on [chasse sur l'é]tang les hippopotames [qui sont dans les canaux?] du pays, afin qu'ils laissent venir à moi le sommeil, la nuit et le jour..... »]

mission). » Brugsch suit la traduction de Chabas, ainsi que Lushington. En examinant avec attention les copies et la photographie, voici ce que je trouve : 1° . Le ne peut guère appartenir, d'après la forme grammaticale, qu'au verbe de mouvement dont le déterminatif est à la fin de la lacune. Or il n'y a guère de verbe de mouvement, avec en seconde radicale dans cette position et pouvant aller en cet endroit, que . « Qu'on *écarte*, qu'on *chasse* » ; 2° Comme il s'agit de chasser *sur l'étang* les , j'en conclus que les sont, non pas des bestiaux, mais le pluriel en du nom de l'hippopotame ; 3° Les hippopotames sont dans un endroit dont le nom est masculin, car l'article est donné par les copies Loret et Eisenlohr, et qui était une pièce d'eau, car les mêmes copies donnent très lisiblement les déterminatifs ; 4° servant à expliquer ou à développer une idée précédente, la suite du discours appartient au message du roi Apôpi et ne doit pas être considérée comme étant une observation du messager ; 5° Il semble qu'il y ait entre et ; 6° Je crois lire à la fin du discours, mais cela n'est pas certain.

Voilà une partie de la lacune comblée d'une manière certaine, au moins quant au sens; mais il reste encore, au bas de la page, une bonne ligne et demie, peut-être même deux lignes et plus à remplir. Ici encore la suite du récit nous permet de rétablir en esprit une partie de ce qui manque dans le texte. On voit, en effet, qu'après avoir reçu le message énoncé plus haut, le roi Soknounrî assemble son conseil qui demeure perplexe et ne trouve rien à répondre; sur quoi, le roi Apôpi envoie un second messager. Il est évident que l'embarras des Thébains et leur silence étaient prévus par les scribes d'Apôpi, et que la partie de leur discours qui nous est conservée tout au haut de la page 2 renfermait la fin du second message qu'Apôpi devait envoyer, si le premier restait sans réponse. Dans les contes analogues, où il s'agit d'une chose extraordinaire que l'un des deux rois doit faire, on énonce toujours la peine à laquelle il devra se soumettre en cas d'insuccès et la récompense qu'il recevrait en cas de succès : il en était bien certainement de même dans notre conte, et je propose de restituer comme il suit :

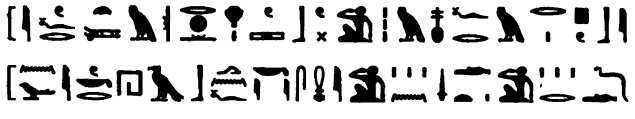

« [Il ne saura que répondre ni en bien ni en mal, alors tu lui enverras un autre message : « Le roi

(Râ-Apôpi] v. s. f. t'envoie dire : « Si le chef du Midi ne peut pas répondre à mon message, qu'il ne serve d'autre dieu que Soutekhou! Mais s'il y répond, et qu'il fasse ce que je lui dis de faire, alors je ne] lui prendrai [rien] et je ne m'inclinerai plus devant aucun autre dieu du pays d'Égypte, qu'Ammon-Râ, roi des dieux! »

[1] Chabas traduit : « ... avec lui, hormis que je ne consens pas, etc. », et il ajoute en note : « Le groupe a été gauchement rétabli, il faut lire M-XAÏ. » C'est une modification légère du premier sens de Goodwin : « ... with him, in case of his not consenting [to worship] all the gods. » Je ne vois pas comment peut se prêter au sens de *hormis*. Il est certain que cette locution terminait un membre de phrase, tel que « [Je ne deviendrai pas] avec lui à l'état de..... ». a le sens de *prendre, enlever,* qui irait assez bien ici : « Je ne serai pas avec lui à l'état d'*enlevant,* je ne lui prendrai rien. » Cette traduction est douteuse, mais s'accorde mieux que les précédentes avec les règles de la grammaire.

« Et beaucoup de jours après cela, le roi (Râ-Apôpi) v. s. f. envoya au prince du pays du Sud le message que lui avaient donné ses scribes magiciens; et le messager du roi (Râ-Apôpi) v. s. f. arriva chez le prince du pays du Sud. On le mena devant le chef du pays du Sud. Celui-ci dit au messager du roi (Râ-Apôpi) v. s. f. : « Quel message apportes-tu au pays du Sud? Pourquoi as-tu accompli ce voyage? »

[1] Le texte porte, derrière le pluriel droit, tracé de manière à ressembler au signe du dieu, un signe indistinct qui paraît être une forme de .

[2] Le fac-similé publié porte (?) : la copie Loret et la photographie montrent que le signe du fac-similé est le prolongement de la queue de qu'un accident a déplacé, et qu'il faut lire

Le messager lui dit : « Le roi (Râ-Apôpi) v. s. f. t'envoie dire : « Qu'on chasse sur l'étang les hippopotames qui sont dans les [canaux?] du pays, afin qu'ils laissent venir à moi le sommeil de jour comme de nuit. . . . . » Le chef du pays du Midi fut frappé de stupeur et ne sut que répondre au

le déterminatif, soit tout le groupe. Dans la phrase suivante, le fac-similé porte assez clairement , et c'est la lecture que M. de Rougé a adoptée dans sa *Chrestomathie*, II, p. 96. La copie Loret donne très nettement , et cette version est confirmée par la présence des déterminatifs , inusités derrière , et obligatoires derrière , *marcher*. est d'ailleurs le verbe employé plus bas (p. 2, l. 11) pour le messager d'Apôpi.

[1] La copie Loret donne très nettement ce qui nous ramène à un radical connu. Le mot suivant est illisible dans toutes les copies, mais le sens général est évident et a été indiqué par tous les traducteurs.

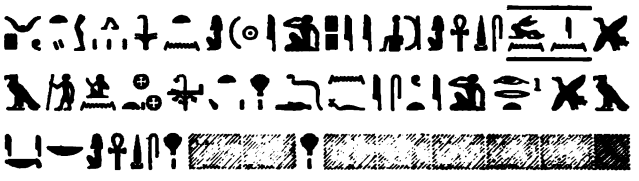

(Ici encore les lacunes recommencent et je ne sais trop comment les remplir.)

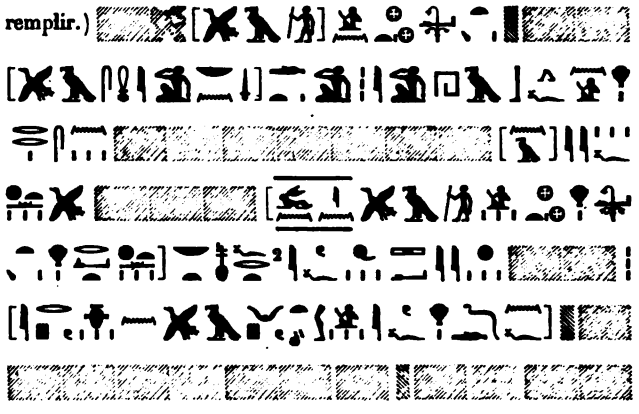

messager du roi (Râ-Apôpi) v. s. f. Le chef du pays du Midi dit donc au messager : « Voici ce que ton maître v. s. f. [envoie] pour..... le chef du pays du Midi..... [les paroles] qu'il m'a envoyées..... ses biens..... [Le chef du pays du Midi fit] donner toute sorte de bonnes choses, de la viande, du gâteau, des....., [du vin, au messager,] puis il lui dit : « Retourne [dire à ton maître : « .....] tout ce que tu as dit, je l'ap-

[1] Restitué d'après la copie Loret.
[2] Restitué d'après la copie Loret.

prouve. . . . . » . . . . . [Le messager du roi] (Râ-Apôpi) v. s. f. se mit à marcher vers le lieu où était son maître v. s. f. Voici que le chef du pays du Midi fit appeler ses grands chefs, aussi ses capitaines et ses généraux avisés et il leur répéta tout le message que lui avait envoyé le roi (Râ-Apôpi) v. s. f. Voici qu'ils se turent d'une seule bouche pendant un

[1] certain, douteux d'après la copie Loret.

[2] C'est en cet endroit que commence, au verso de la page 2, le duplicata des dernières lignes du texte.

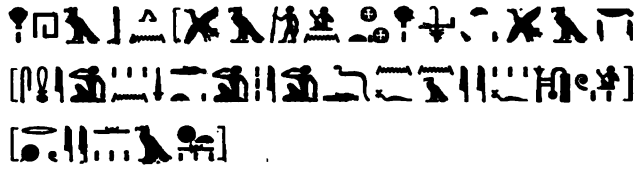

long moment, et ils ne surent que répondre ni en bien ni en mal.

« Le roi (Râ-Apôpi) v. s. f. envoya au [chef du pays du Sud l'autre message que lui avaient donné ses scribes magiciens. . . . .] »

Je crois qu'on peut, sans grande difficulté, deviner la tournure que prenait le récit. La querelle d'Apôpi et de Soknounrî semble n'être qu'une version égyptienne d'un récit populaire en Orient. « Les rois d'alors s'envoyaient les uns aux autres des problèmes à résoudre sur toutes sortes de matières, à condition de se payer une espèce de tribut ou d'amende, selon qu'ils répondraient bien ou mal aux questions proposées. » C'est ainsi qu'Hiram faisait résoudre, par un certain Abdémon, les énigmes que lui proposait Salomon. Sans examiner ici, ce qui serait hors de propos, les différentes formes de ce conte, je me contenterai d'en citer une qui me paraît avoir une certaine analogie avec ce qui reste du récit égyptien. Le Pharaon Nectanébo envoie un ambassadeur à Lycerus, roi de Babylone, et à son ministre Ésope : « J'ay des cavales en Égypte qui conçoivent au hannissement des chevaux qui sont

devers Babylone : qu'avez-vous à répondre là-dessus? » Le Phrygien remit sa réponse au lendemain : et retourné qu'il fut au logis, il commanda à des enfants de prendre un chat et de le mener foüettant par les rües. Les Égyptiens, qui adorent cet animal, se trouverent extrêmement scandalisez du traitement que l'on luy faisoit. Ils l'arracherent des mains des enfans, et allerent se plaindre au roy. On fit venir en sa présence le Phrygien. Ne savez-vous pas, luy dit le Roy, que cet animal est un de nos dieux? Pourquoy donc le faites-vous traiter de la sorte? C'est pour l'offense qu'il a commise envers Lycerus, reprit Ésope, car la nuit dernière, il luy a étranglé un coq extrêmement courageux, et qui chantoit à toutes les heures. Vous estes un menteur, reprit le Roy; comment seroit-il possible que ce chat eust fait, en si peu de temps, un si long voyage? Et comment est-il possible, reprit Ésope, que vos jumens entendent de si loin nos chevaux hannir et conçoivent pour les entendre[1]? » Les hippopotames du lac de Thèbes, qu'il faut chasser pour que le roi du Nord puisse dormir, me paraissent présenter quelque analogie avec les chevaux dont le hennissement porte jusqu'à Babylone, et avec le chat qui fait en une seule nuit le voyage d'Assyrie, aller et retour. Je ne doute pas qu'après avoir reçu le second message d'Apôpi, Soknounrî ne trouvât, dans son conseil, un sage aussi perspicace qu'Ésope le Phrygien : grâce

[1] *La vie d'Ésope le Phrygien*, traduite par La Fontaine (Fables de La Fontaine, édit. Lemerre, t. I, p. 41-42, 45).

à ce secours, il se tirait sain et sauf de l'épreuve, et Apôpi, pris à son propre piège, était contraint de renoncer à Soutekhou pour adopter le culte d'Ammon-Râ. Le roman allait-il plus loin et montrait-il Apôpi refusant de se soumettre à la loi commune, la guerre éclatant entre les princes du Nord et du Sud, l'Égypte délivrée du joug des Pasteurs? Il faudrait, pour répondre à ces questions, retrouver un manuscrit renfermant la fin de l'histoire, et c'est ce qu'on ne peut guère espérer.

LES CHANTS D'AMOUR

DU PAPYRUS DE TURIN ET DU PAPYRUS HARRIS

N° 500.

On ne se représente pas volontiers un Égyptien d'autrefois amoureux et à genoux devant sa maîtresse. Voici pourtant deux recueils de chants d'amour que l'on vient de découvrir parmi les manuscrits de Turin et de Londres. Ils nous donnent des fragments si mutilés qu'on ne réussit pas toujours à en déterminer la signification précise, mais assez étendus, malgré tout, pour qu'on puisse juger du tour que prenait la passion dans la littérature égyptienne.

I.

Lorsque MM. Pleyte et Rossi songèrent à publier les manuscrits de Turin, ils trouvèrent, dans les cartons du musée, vingt-deux petits fragments, couverts d'une belle écriture hiératique de la XXe dynastie et provenant d'un même rouleau. Ils en reconstituèrent

quatre pages plus ou moins complètes, de sept lignes chacune, qu'ils reproduisirent en fac-similé sur les planches LXXIX-LXXXII de leur grand ouvrage[1] et dont M. Pleyte s'efforça de reconnaître le sens. Il y vit les restes d'un livre magique, analogue à ceux qu'il avait déjà traduits, soit à Leyde, soit à Turin même[2]. M. Chabas reprit l'étude en 1873, au point où l'avaient laissée MM. Pleyte et Rossi, et changea l'ordre des fragments. D'après lui, « la planche LXXXII est la « première et précède la planche LXXIX, que suivent « régulièrement les n°s LXXX et LXXXI. De plus, les « premiers fragments verticaux, placés à la droite des « pages LXXX et LXXXI, paraissent appartenir à « d'autres parties du texte. » Le papyrus une fois remanié, M. Chabas crut y reconnaître une histoire d'amour. Un haut personnage, portant le titre de général d'armée et appartenant peut-être à la famille royale, y racontait les aventures qui lui étaient arrivées « dans un jardin magnifique, où il avait été en- « traîné par une de ces messagères d'amour dont les « imitatrices infestent encore aujourd'hui les grandes « villes modernes. » M. Chabas songea immédiatement aux *bateaux des fleurs* de la Chine et donna au récit le titre d'*Épisode du Jardin des fleurs*[3]. Une version anglaise de sa traduction fut insérée dans le re-

[1] Pleyte et Rossi, *Les Papyrus hiératiques de Turin*, in-fol., 1869-1878. La livraison où sont publiés les chants d'amour a paru, si je ne me trompe, en 1871.

[2] *Id. ibid.*, p. 118 et suiv.

[3] Lu à l'Institut le vendredi 17 avril 1874, publié dans les *Comptes rendus*, 1874, p. 117-124.

cueil des *Records of the Past*[1], et popularisa son œuvre. M. Pleyte a reproduit cette version anglaise dans un appendice de son ouvrage sur les papyrus de Turin[2], et personne n'a songé jusqu'à présent à en contester l'exactitude.

L'examen que j'ai eu l'occasion de faire du manuscrit, pendant mon séjour à Turin en juillet-août 1880, m'a prouvé qu'il y avait eu erreur dans le classement des fragments. Sans entrer dans le détail des investigations très minutieuses auxquelles j'ai soumis les débris des manuscrits, je me bornerai à constater :

1° Qu'une note de deux lignes dont les débris ont été reproduits par M. Rossi au bas de son fac-similé, établit d'une manière certaine l'ordre réel d'un quart environ des fragments;

2° Que des restes de signes tracés au bas du fac-similé de deux des planches de Rossi ne sont que les traits complémentaires d'autres fragments de signes tracés au haut du fac-similé des deux autres planches, ce qui nous force à superposer les planches deux à deux, et nous fournit, au lieu de quatre pages de sept lignes chacune, deux pages de quatorze lignes;

3° Que la dernière ligne de la seconde page ne renferme que deux mots, placés en vedette au commencement de la ligne, et qui offrent un sens complet, ce qui indique soit la fin d'un paragraphe, après lequel l'écrivain est allé à la ligne, soit la fin de l'ou-

[1] *Records of the Past*, t. VI, p. 153 sqq., 1876.
[2] *Papyrus hiératiques de Turin*, p. 222-223.

vrage. Je pense que, malgré l'absence de la formule ordinaire d'*explicit*, nous avons ici la fin de l'ouvrage, car les deux ou trois débris de signes qu'on aperçoit sur la gauche paraissent être d'une écriture différente et plus petite que l'écriture du reste du papyrus.

Le manuscrit, reconstitué par moi de la sorte, a été photographié à ma prière par M. Lanzone, dont l'obligeance est bien connue des égyptologues. Je reproduis la photographie sur une des planches qui accompagnent ce mémoire, mais en la réduisant au tiers environ de la grandeur originale : en la comparant aux fac-similés de l'ouvrage de MM. Pleyte et Rossi, on reconnaîtra aisément en quoi l'arrangement nouveau diffère de l'ancien.

Deux rubriques intercalées indiquent une division du texte en trois paragraphes. En étudiant ces trois chapitres on verra que les éléments du roman imaginé par M. Chabas ont disparu. Il ne s'agit, dans notre manuscrit, ni d'un militaire amoureux, ni d'une entremetteuse complaisante, ni d'un *Jardin des fleurs*, mais de trois arbres qui prennent la parole l'un après l'autre et vantent la beauté d'une femme. Le discours du premier est très mutilé :

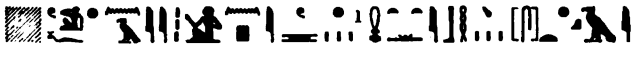

« . . . — mes graines sont l'image de ses dents, —

[1] Le même mot que (Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 752), qui, lui-même, est une forme écourtée de

II.

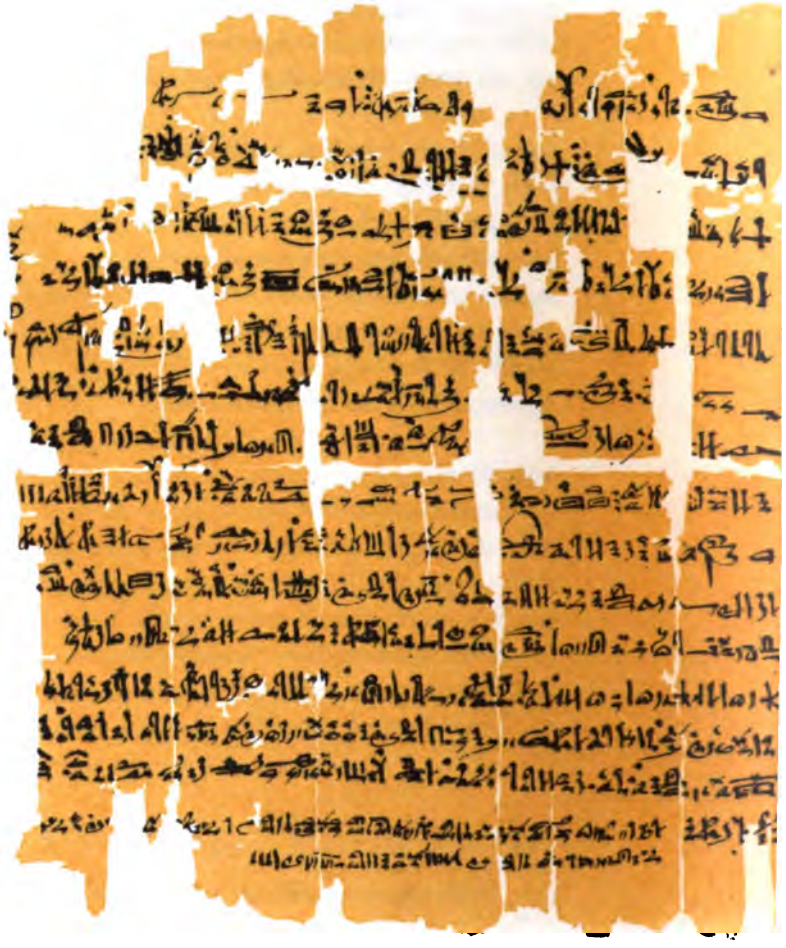

PAPYRUS I

renfermant un recueil de

I.

DE TURIN

chansons amoureuses.

mon port est comme [le port de] ses deux mamelles; — [ma durée est plus longue que celle des autres arbres] du parc. — Je demeure en tout temps, — et quand la sœur s'y ébattait avec son frère, — [c'était sous] mes [rameaux qu'ils reposaient], — ivres de vin et de liqueurs, — ruisselants d'huile fine parfumée. — Tous [les arbres] passent, — sauf moi, dans le verger; j'accomplis douze mois, — [puis, quand tout est mort autour de moi,] — je suis

. Le déterminatif n'a d'autre valeur que de rappeler ici un sens différent de la racine .

[1] Autant que me permet d'en juger l'état du texte, il est question ici d'un rendez-vous amoureux du *frère* et de la *sœur* sous l'arbre. Le mot à mot donnera donc : « Fait *cela* ( ) la sœur avec son frère. »

[2] Le texte porte, écrit très nettement, et dans le mot bizarre . Il y a ici évidemment une erreur du scribe, mais je ne

encore debout et ce bouton subsiste — qui est éclos (?) en moi, — je suis le premier [des arbres, — et pourtant] ils ne me considèrent plus comme n'étant qu'au second rang! — S'ils me traitent encore de la sorte, — je ne me tairai point à leur sujet : — [je proclamerai haut ce qu']elle [fait], — et quand on verra le crime, — on châtiera la bien-aimée, — si bien qu'elle ne [retrouvera plus] ses bouquets (?) de lis et de boutons, — [ses offrandes] de lotus bleus et de parfums, — [ses goûters de lait et de] beurre, — qui

saurais rétablir d'une manière certaine la leçon originale. Peut-être y a-t-il « ce bouton qui a été *brisé* en moi, qui est éclos en moi ».

[1] Litt. : « S'ils renouvellent de faire cela de nouveau. »

[2] Les traces de signes subsistantes permettent de restituer ce mot , ce qui, sauf pour le dernier cas, nous ramène à des mots complètement inconnus. Le sens « bouquets » ou « brassées » me paraît être celui qui répond le mieux aux exigences du passage, mais n'est, après tout, qu'une simple conjecture.

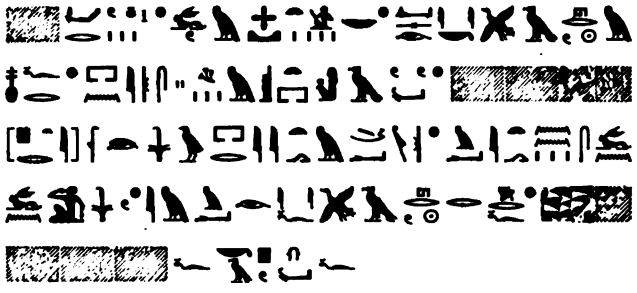

lui viennent de tous ses vassaux! — Qu'elle te fasse passer le jour présent dans le bonheur; — que le parterre situé près du lieu de garde — ..... le voit sortant en vérité! — Allons! caressez-le, — qu'il passe le jour entier, — [à l'abri de l'arbre?] qui le cache[2]! »

Il est difficile de tirer d'un manuscrit mutilé de la sorte autre chose qu'un texte conjectural. Rien ne nous apprend quel est l'arbre qui parle; mais le langage indique un arbre à grandes prétentions. Autant que j'en puis juger, il se plaint d'être négligé pour un autre et relégué au second rang, on ne vient plus s'ébattre auprès de lui comme on faisait auparavant. Aussi menace-t-il les amants de sa vengeance, s'ils persistent à le délaisser : il parlera, et dès que l'on connaîtra les amours coupables de la jeune femme,

[1] CAIPE, T., *caseus*, ou CAIPE, T., ПЕ, *butyrus*.

[2] J'ai cru pouvoir traduire comme s'il y avait [ ].

adieu les fleurs et les parfums. Si l'on considère que les autres arbres dont nous avons le discours sont le figuier sycomore portant ses fruits, et le petit figuier que la femme a planté de sa propre main, on pourra supposer, sans crainte de se tromper par trop, que l'arbre qui se plaint si fort est un vieux sycomore.

Les deux sections suivantes sont heureusement moins endommagées :

Le figuier ouvre sa bouche; — et son feuillage vient dire : « [Apprends de moi] ce qu'on [me] fait. — Je [viens] vers une maîtresse, — qui certes est une reine comme moi, — et n'est pas une esclave! — Moi donc, je suis le serviteur [— apporté de Syrie] — prisonnier de la bien-aimée; — elle m'a fait mettre

[1] Litt. : « Envoie le sycomore à figues sa bouche. » Je considère ci comme un composé analogue à ou à .

[2] La lacune a été remplie d'après les phrases analogues des grandes inscriptions de Thoutmos III, où il est question de prisonniers. J'ai mis *le pays de Khar*, la Syrie, de préférence à tout autre

dans son parc, — elle ne m'a pas donné [un breuvage commun], — mais, le jour où je bois, — mon ventre ne s'emplit point de vulgaire eau d'outre. — On a trouvé réjouissant — [que le jardinier] ne me [donne] plus à boire! — Par mon double, ô bien-aimée, puisse-t-il être amené en ta présence! »

Le petit sycomore — qu'elle a planté de sa main — ouvre sa [bouche] pour parler. — [Ses] accents sont [doux comme] une liqueur miellée — d'un miel

pays, parce que c'était celui qui, à la XXe dynastie, avait le plus de rapports de commerce avec l'Égypte.

[1] Mot nouveau qui semble être une forme écourtée de (Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, supplément, p. 295) : c'est peut-être une onomatopée destinée à rendre le bruissement des feuilles.

[2] Litt. : « Des *dégorgements* de miel » ou peut-être « des *écumes* de miel. »

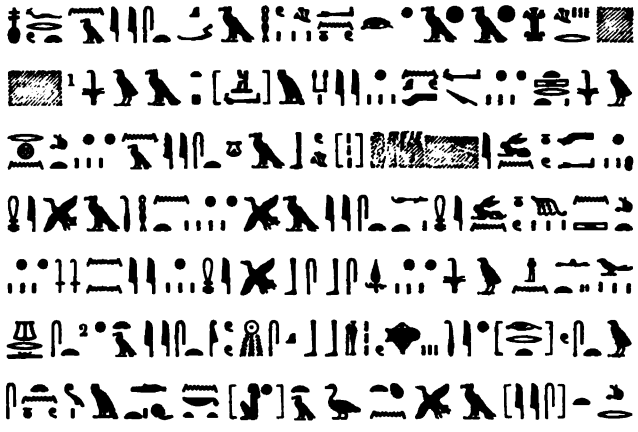

excellent; ses touffes sont gracieuses, — fleuries plus que [celles du sorbier], — chargées de baies et de graines — plus rouges que la cornaline; — ses feuilles sont [drues] et bariolées comme l'agate; — son bois est de la couleur du jaspe vert; — ses graines sont comme les tamaris — et attirent vers lui ceux qui n'en ont point; — son ombre est fraîche et éventée de brise; — il [a fait] sa missive par la main d'une autre personne, — la fille du chef jardinier qui le soigne, —

[1] J'ai supposé que l'arbre dont le nom a disparu était le sorbier, à cause des graines et des baies rouges qu'il porte.

[2] est un mot nouveau. Le est mentionné fréquemment dans le Papyrus Ebers, mais sans indications précises. Comme la plupart des maladies contre lesquelles on emploie son fruit ou sa graine exigent des émollients pris sous diverses formes, j'ai pensé au tamaris, si répandu en Égypte et employé encore comme remède contre les maladies d'yeux dans les campagnes.

et celle-ci l'a transmise à la bien-aimée : — « Viens, passe un instant [ici] au milieu [des jeunes] femmes! — Le verger [est dans] son [beau] jour, — pavillon et kiosque sont à ta disposition; — les gouverneurs de tes domaines se réjouissent — et sautent de plaisir à ta vue. — Que tes esclaves défilent devant moi, — armés de leurs outils, — grisés par leur ardeur à courir vers toi — même avant de boire! — Que tes domestiques à toi — viennent avec leur appareil, —

[1] Litt. : « Elle fait courir elle à la bien-aimée. » La difficulté de bien comprendre ce passage provient de la confusion des sujets. Ils sont au nombre de trois, tous les trois du féminin, et .

[2] me semble être le simple de déjà mentionné (cf. p. 225, note 1).

[3] Litt. : « Étant point on n'a bu. » Le sens « avant de, avant que », avait déjà été reconnu par M. Brugsch pour le démotique (*Grammaire démotique*, p. 193, § 396), sous les formes ou .

apportant de la bière de celle que fabriquent tous tes vassaux, — toute sorte de pains mêlés, — des plantes nombreuses d'hier et d'aujourd'hui, — tous les fruits plaisants. — Allons, passe chaque jour dans le bonheur, — matin après matin, trois jours de suite, — assise à mon ombre, — ton maître à ta droite; — enivre-le — obéis à ce qu'il dit! — Si la salle où l'on boit la bière est bouleversée par l'ivresse — quand la sœur est avec son frère, — si [elle] lève son voile sous moi — la sœur pendant sa prome-

[1] Le mot est un terme d'honneur qu'on trouve dans des positions diverses et qu'il est toujours difficile de rendre exactement. Je l'ai rendu par « maître », en prêtant à ce mot un sens analogue à celui du féminin « maîtresse »; c'est la traduction qui s'accorde le mieux avec les recommandations qui suivent, *« enivre-le et suis ce qu'il dit. »*

[2] La petite lacune qui termine la ligne m'empêche de répondre du sens de la phrase. Je crois que le mot à mot nous donne : « La

nade, — moi j'ai le sein fermé et ne dis point ce que je vois — non plus que ce qu'ils disent ! »

Les lacunes du texte expliquent suffisamment ce que cette traduction offre d'incertain. Il sera toujours difficile d'apprécier le mérite littéraire d'une œuvre si misérablement mutilée : du moins pouvons-nous sans trop de peine en déterminer la date. L'écriture, qui est fort belle et fort soignée, est, à première vue, du style thébain de la xxe dynastie, et se rapproche du type qui nous est connu par le grand Papyrus Harris plus que du type qui nous est connu par la première page du Papyrus Abbott et par la lettre officielle de Ramsès XIII : je placerai donc au commencement de la xxe dynastie la rédaction du manuscrit de Turin. L'écriture cursive de la note placée au bas de la seconde page confirme l'impression produite par la grande écriture de l'ouvrage : elle est identique aux écritures cursives des nombreux manuscrits que nous connaissons du règne de Ramsès IV et de ses successeurs immédiats. Peut-être la date de l'an v qu'elle porte doit-elle tomber dans la

maison de bière à être bouleversée par l'ivresse, — la fois d'elle avec son frère, — son être dévoilée sous moi — la sœur en ses promenades, — moi je suis le voilé de sein pour ne pas dire ce que je vois, — leurs à dire paroles. »

vie de ce prince. Le contenu des deux lignes ne nous donne aucune indication à cet égard : c'est le mémorandum d'un employé chargé de distribuer à des fondeurs diverses quantités de bronze.

II.

Les chants d'amour écrits au revers du Papyrus Harris n° 500 ont été, comme le *Conte du Prince Prédestiné*[1], découverts et traduits pour la première fois par Goodwin[2]. Le texte en est resté inédit, et la traduction anglaise ne donne qu'une faible idée du sens de l'original : on conçoit que Goodwin, écrivant en Chine, loin de tout secours européen, ne soit pas arrivé à déchiffrer complètement le texte mutilé dont il n'avait qu'une copie prise rapidement. J'ai essayé de donner, dans mon cours au Collège de France (juin-juillet 1879), une transcription exacte et une traduction fidèle; mais je sens qu'après mon travail il reste encore beaucoup à faire pour combler toutes les lacunes et résoudre toutes les difficultés.

Le manuscrit, tel qu'il nous est parvenu, renferme quatre chants répartis sur huit pages, dont la première a perdu le quart de toutes ses lignes. De la ligne 1 à la ligne 6, on reconnaît les débris d'un couplet dont je ne puis tirer aucun sens suivi[3]; mais

[1] Cf. *Études égyptiennes*, t. I, p. 1-3, des détails sur l'aspect général du manuscrit.

[2] *Transactions of the Society of Biblical Archæology*, tome III, p. 380-388.

[3] Voici les parties lisibles de ces lignes : (l. 1)

au milieu de la ligne 6, derrière le signe , qui sert partout à marquer la fin d'un paragraphe, commence un morceau dont il est facile de saisir sinon la lettre exacte, au moins la signification générale :

. Le milieu du morceau est régi par , ENE, ce qui permet d'en donner l'essai de traduction suivant : « Si tu cherches à caresser la face interne de mes cuisses [t'ai-je rien refusé ?], si, venant à moi, tu songes à manger, si tu es affamé gloutonnement (litt. : *un individu de son ventre*), si [tu désires que je te revête] de vêtements, moi je possède des coffres (à linge et à provisions); si venant pour ..... tu as pris ma mamelle ..... » Cette traduction est purement conjecturale.

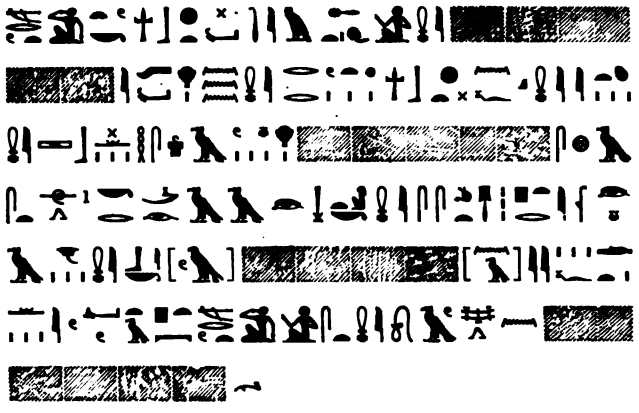

Ton amour pénètre en mon sein de même que [le vin (?) se répand] dans l'eau, de même que le parfum s'amalgame à la gomme, de même que le lait (?) se mêle [au miel?]; tu te presses d'accourir pour voir ta sœur comme la cavale qui aperçoit l'étalon, comme l'épervier [qui fond sur la colombe].....

Dans le couplet qui suit, on ne saisit que des expressions détachées :

Mes plaintes (?) se mêlent à..... [Le ventre] de ma sœur est un champ de boutons de lotus, sa

[1] On dirait qu'il y a ici une expression composée du verbe , , *courir* et du mot , *rapide, être rapide*, dans laquelle le premier terme n'aurait plus de déterminatif.

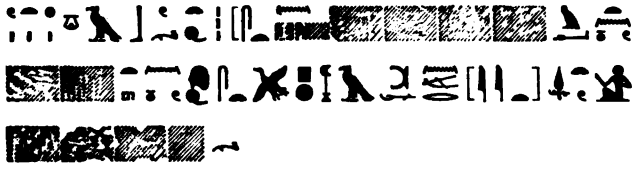

mamelle est une boule de parfums, ses bras sont.....
son front une plaque en bois de cyprès (?).....

A partir de cet endroit, le texte devient à peu près complet. Il est tracé d'une main rapide mais sûre, et semble avoir été écrit avec plus de soin que le *Conte du Prince Prédestiné*. Il renferme un nombre de ligatures et d'abréviations assez considérable et présente même quelques signes qui, n'était la grandeur, pourraient passer pour être démotiques : il offre donc au paléographe un sujet sérieux d'études.

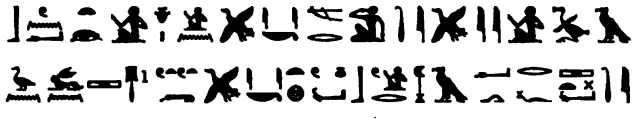

Je n'ai point pitié de ton amour. Ma *baie de loup* qui engendre ton ivresse, je ne la jetterai point,

[1] Goodwin traduit *my wolf's cub* (?). Le terme 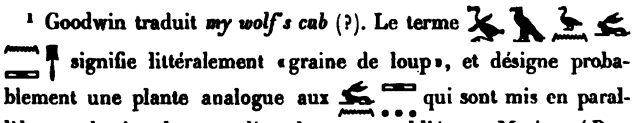 signifie littéralement «graine de loup», et désigne probablement une plante analogue aux 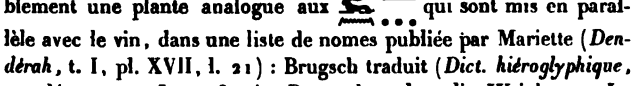 qui sont mis en parallèle avec le vin, dans une liste de nomes publiée par Mariette (*Dendérah*, t. I, pl. XVII, l. 21) : Brugsch traduit (*Dict. hiéroglyphique*, supplément, t. I, p. 322) «*Beere, besonders die Weinbeere*». Le

[1] pour qu'on l'écrase à la *Veillée de l'Inondation*, en

membre de phrase qui suit, , montre bien qu'il s'agit en effet d'une graine ayant des propriétés enivrantes, mais il n'est pas certain que les graines mentionnées ici doivent être des grains de raisin. Il se pourrait que la « graine de loup » fût une de ces graines que les Égyptiens mêlaient au vin pour lui donner un arome particulier. On trouve au Papyrus Ebers (*Glossaire*, p. 53) un mot de formation analogue, « graine de force » : (pl. XCV, l. 8-10) « Shou et Tawnout lui font (à Isis) leur conjuration avec les herbes, avec la *graine de force*, avec les *accouchées du midi*, avec les *poils de veau* ». (pl. XCV, l. 13) « Dire ces paroles sur les herbes, sur la *graine de force*, sur les *accouchées du midi* et les *poils de la tête du veau* ».

[1] Le mot m'est nouveau avec le déterminatif : deux mots coptes s'en rapprochent, CAϩP, T., *haurire*, et CAϩP, T., *verrere, scopa mundare*. pourrait être un nom de l'inondation, « celle qui balaye. » doit être pris ici dans le sens *vigilia*, « veillée, heure de nuit, » du copte ΟΥΡΦΕ, T. : ΕΝΕϥ-ϹΟΥΝ ΝΘΙ ΠΧΟΕΙϹ ΜΠΗΙ ϫΕ ΕΡΕ ΠΡΕϥϫΙΟΥΕ ΝΗΥ ϩΝ ΑΦ ΝΟΥΡΦΕ (M. ΑΦ ΝΟΥΝΟΥ) ΝΕϥΝΑΡΦΙϹ ΠΕ, *Matth.*, XXIV, v. 43, dans Tuki, *Gr.*, p. 253. Je ne sais ce qu'était cette « veillée de l'inondation », ou peut-être seulement « du nettoyage à grande eau », dont il est question ici.

Syrie avec des bâtons de cyprès, en Éthiopie avec des branches de palmier, dans les hauteurs avec des branches de tamaris, dans les plaines avec des tiges de souchet : je n'écouterai pas les conseils de ceux

[1] Ce nom d'arbre a été traduit « cyprès » par Chabas (*Voyage*, p. 119-120) : ce pourrait être l'arabe عرعر « grand palmier ».

[2] semble répondre assez exactement à ϩⲏⲧ, T. M., ⲡ, *ramus palmæ*, ϩⲁϯ, ϩⲁⲛ, M., *rami palmarum*. Si cette identification est exacte, nous aurions dans ce mot un nouvel exemple du passage de médial à ϩ.

[3] est nouveau, à moins qu'on n'y voie une forme du mot du Papyrus Ebers (*Glos.*, p. 60), qui me paraît être le tamaris.

[4] La restitution « pays bas » est rendue certaine par l'opposition avec le mot le « pays haut ». Cf. Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, supplément, t. II, p. 693.

[5] est la réduplication du mot que Brugsch (*Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1169 et p. 1263) a rapproché de *σάρι* (Théophraste, *Histoire des plantes*, IV, 8). Je crois d'autant plus à l'identité des deux mots que le poussait, comme le , dans les parties basses du pays : . C'était une espèce de cyperus moins fin que le *Cyperus papyrus*, sans doute le *Cyperus dives* ou le *Cyperus fastigiata*.

qui veulent que je rejette ce qui fait l'objet de mon désir.

Je m'embarquerai sur le canal en rupture d'ordre; j'entourerai mes épaules de myrte, et j'arriverai à

[1] Litt. : « Je n'écouterai point leurs conseils à rejeter mon désir. »

[2] ne m'est pas connu, mais le simple a servi à désigner plusieurs canaux en Égypte. Je pense que est à ce que est à , un composé en initial, et je traduis « canal, tranchée ».

[3] Le verbe est le factitif en initiale du verbe , étudié dans la *Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, etc. (1881, p. 26-27), par M. Brugsch. Sans entrer ici dans la question de savoir si le signe a la valeur ou la valeur , on peut admettre que le verbe a bien le sens de « râper, détruire » ou « dissoudre par friction, broyer », que lui attribue M. Brugsch. Ici toutefois il ne s'agit plus, comme dans les exemples connus jusqu'à présent, de médicaments à dissoudre dans un liquide. L'objet sur lequel doit porter l'action du verbe est le mot « ordonner » et, comme substantif, « ordre ». Le mot à mot sera donc « à l'état de broyant l'ordre ». Évidemment « broyer l'ordre » devait être de signification analogue à notre locution « rompre le ban, rupture de ban » : l'amoureux quitte la résidence où il était employé et vient à Memphis, malgré l'ordre donné à tous les employés d'alors, comme à tous ceux d'aujourd'hui, de ne point quitter leur poste sans une autorisation spéciale.

[4] Brugsch admet que ce mot et ses variantes servaient à désigner

Onkhtooui et j'[adresserai ma prière à] tout [dieu] juste : « Que ma sœur soit pendant la nuit comme la « source vive dont les myrtes sont semblables à Phtah, « les nymphæas semblables à Sokhit, les lotus bleus

« *gewisse Gattungen lieblicher, angenehm riechender Pflanzen mit Blumen, zu denen auch der Lotus und der Papyrus,* ↑ *und* ↑, *gehörten* » (*Dictionnaire hiéroglyphique*, supplément, p. 14). me paraît répondre au nom qui, dans l'arabe populaire d'Égypte, sert à désigner le « myrte commun ».

[1] Je ne puis déchiffrer les traces de signes qui terminent la ligne dans l'original. Le est certain, le trait de dessous paraît être un plutôt qu'un ou qu'un : il n'y a certainement pas , et une lecture est impossible, par la raison bien simple que l'hiératique exprime toujours initial dans les mots qui commencent par , au moins à cette époque. Le sens général du morceau me semble exiger ici un verbe de prière, suivi du mot .

[2] Ce mot répond sans doute à du Papyrus Ebers (*Glos.*, p. 33), que M. Stern traduit « *fons*, eau courante ». Le mot est masculin, comme le prouvent et le pronom et le pronom des lignes suivantes.

[3] Je n'arrive pas à déchiffrer bien nettement ce mot. Il marquait un état de la source par rapport aux plantes qui la bordent, et qui sont comparées à différents dieux. Peut-être doit-on lire quelque chose d'analogue à « une source, elle, *à l'égal* de Phtah, ses myrtes, de Sokhit, ses nymphæas, etc. ».

[4] Probablement une orthographe différente de , (Brugsch, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1265).

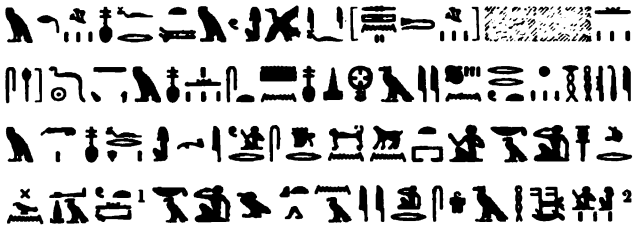

« semblables à Aditi, les [lotus roses] semblables à « Nofritoum. [Que le Mur Blanc lui donne d']éclairer « la terre de ses beautés, et Memphis les boîtes de fard « qu'on dépose devant Nofri-ho ! »

Je me coucherai dans ma chambre; je serai malade gravement, et mes voisins entreront pour s'in-

[1] Cette expression, qui se trouve dans plusieurs textes, entre autres au Papyrus d'Orbiney, a été traduite par tout le monde comme marquant une blessure, un viol, ou, en général, une maladie résultant de la violence. En revoyant les passages où elle se rencontre, il me semble qu'on doit la traduire comme un adverbe « par violence, violemment » : « *violemment* malade, *gravement* malade ».

[2] La locution est un exemple de plus de la formation égyptienne en , équivalent à , que j'ai signalée (*Études égyptiennes*, t. I, p. 138, note 2, et *Mélanges d'archéologie*, t. III, p. 294, note 6; p. 295, note 4). Je crois en reconnaître un autre cas dans la locution , qui vient un peu plus loin : , et sa variante , que je ne me rappelle avoir vue citée nulle part, paraît être une forme voisine de (*Études égyptiennes*, t. I, p. 13, 54, note 13; 136, note 2) : « elle fera les médecins à l'état de *qui font : Grand merci!* » J'ai essayé, dans le français, de donner un équivalent du sens plutôt qu'une traduction mot pour mot, qui ne serait pas comprise.

former [de moi]. Si ma sœur vient avec eux, elle fera honte aux médecins, car elle connaît mon mal.

La villa de ma sœur a son bassin juste devant la porte de la maison : l'huis s'ouvre, et ma sœur sort en colère. Que je devienne portier, afin qu'elle me donne des ordres et que j'entende sa voix, [même quand elle est] irritée et que l'enfant a peur d'elle!

[1] n'a pas encore été signalé sous cette forme. Je le rattache à la racine « séparer, déchirer », par suite, « dévoiler, ouvrir » : sera ici l'« huis » ou la « baie » de la porte, sans que je puisse me rendre compte de la présence du déterminatif . La phrase renferme d'ailleurs une construction bizarre. Le sujet grammatical en est masculin, mais comme le en question appartient à une femme, c'est à cette femme que se rapportent tous les pronoms qui, régulièrement, devraient dépendre de . On a donc : « Son ( ) bassin, qui est juste en face de sa maison ( ), ses deux battants de porte, » c'est-à-dire « en face de la porte de sa maison. »

[2] 2ON2GN, 2GN2ΩN, 2GN2GN, M., *jubere, imperare.* Je ne

Je descends en barque [l']eau du Prince v. s. f., tandis que tu entres dans celle de Phrâ. Mon désir est d'être au plus tôt près des maisons qui sont au confluent du canal de On; aussi je me mettrai à

connaissais jusqu'à présent que la forme simple ou le causatif en de cette racine.

[1] La restitution est à peu près certaine : le mot est, à ma connaissance, le seul mot exprimant l'idée d'« eau » où les trois lignes ondées ne soient pas complétées en hiératique par le déterminatif . La locution « l'eau du prince » est un terme géographique et désigne quelque canal des environs de Memphis ou d'Héliopolis.

[2] Les signes hiératiques sont un peu effacés; je crois pourtant reconnaître le mot . La locution me paraît répondre aux locutions , « celui de.... » citées par de Rougé (*Chrestomathie*, 2e fasc., p. 32), « celui de Phrâ », et, comme le dernier mot auquel puisse répondre cette forme abrégée est , j'en conclus que désigne un autre canal voisin du premier. Brugsch cite plusieurs canaux qui s'appelaient « l'eau de Râ » (*Dictionnaire géographique*, p. 77, 197, 436), un entre autres qui répond tout à fait aux conditions de notre texte, car il est mis en rapport avec le canal (Brugsch, *Dictionnaire géographique*, p. 76-77) nommé plus bas.

[3] Le déterminatif est illisible : le mot prête soit au sens « berge, rive », soit au sens « confluent, point d'embranchement de deux rivières ». est le nom du canal qui passait à Héliopolis. Le

courir, et je n'épargnerai point mes prières, mais je demanderai à Phrâ de voir l'entrée de mon frère. Je t'embrasserai, je me tiendrai debout avec toi à la bouche du canal, je [transporterai] mon cœur à On et je retournerai avec toi sous les arbres du palais, je prendrai les arbres du palais [pour en faire] la poignée de mon chasse-mouche, et je le regarderai faire; je serai sur le rempart, mon sein plein de [fleurs de] perséa, mes cheveux alourdis d'essences, et je serai.....

mot à mot de la phrase donne : « Mon cœur d'aller, en se précipitant sur les maisons, sur la croisée du canal d'Héliopolis. »

[1] Litt. : « Je ne me tairai pas, je me souviendrai de Phrâ pour voir l'entrée de mon frère ! »

[2] Je ne connais pas le sens de ce mot, mais je soupçonne qu'il doit désigner une localité d'Héliopolis, peut-être le palais du roi.

Ici s'arrête ce premier chant : les mutilations du manuscrit nous empêchent d'en saisir le dessin, mais chacune des petites pièces dont il se compose est à peu près intelligible par elle-même. Le chant qui suit, le seul complet de tout le recueil, est formé de huit strophes. C'est la femme qui parle, mais son langage n'est pas celui de l'amour heureux; il semble que l'amant écoute peu ses appels passionnés et la délaisse pour une autre maîtresse.

COMMENCEMENT DES CHANSONS RÉCRÉATIVES.

Ta jolie sœur que ton cœur aime vient dans les vergers, ô frère que j'aime, car mon cœur poursuit ce que tu aimes et tout ce que tu fais, et je te dis : « Vois où j'en suis ! Je suis venue pour préparer

[1] Litt. : « Les beautés de ta sœur que tu aimes viennent aux vergers. »

[2] Litt. : « Vois les faits. » Une forme analogue se retrouve dans un des Chants du harpiste, , où, tout en donnant au bas de la page (*Études égyptiennes*, t. I, p. 179, 5) le sens littéral « Vois, les faits ils sont », j'ai mis dans la traduction la paraphrase inexacte « Qu'a-t-on fait d'eux ? » Il faut rétablir le passage entier comme il suit : « Les dieux qui ont été auparavant et qui re-

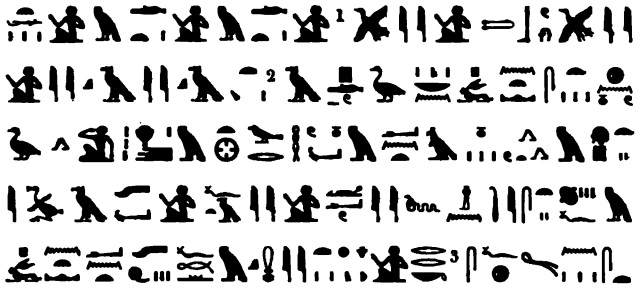

« mon piège de main, ma cage, ma butte, car tous les « oiseaux de Pount, ils s'abattent sur l'Égypte, enduits « de parfums : le plus beau qui vient, il saisit mon « ver [d'appeau], apportant de Pount les senteurs qu'il « exhale, et les pattes pleines de gommes odorantes. « Je désire de toi que nous les prenions ensemble, moi

posent dans leurs tombes, les momies et aussi les mânes qui reposent dans leurs tombes, quand on construit des demeures, ils n'y ont plus leur place : voilà les faits comme ils sont. »

[1] On peut se demander s'il n'y a pas un de trop dans cette phrase, ou bien s'il faut traduire « mon piège de main à la main ». Pour ou , comparer le copte ⲡⲁϣ, T., ⲡ, ϕⲁϣ, M., ⲡⲓ, *laqueus*, *ϑηρά*.

[2] Le mot est nouveau, pour moi du moins, et je ne le trouve dans aucun des lexiques publiés jusqu'à présent. Le déterminatif indique une localité, et c'est pour cela que j'ai cru y reconnaître une désignation de la butte de terre artificielle derrière laquelle, à défaut de buisson, les chasseurs à l'appeau ont l'habitude de se cacher. Le sens n'est pas bien certain.

[3] Le second est fait en ligature, ce qui lui donne l'apparence d'un . Je comprends : « Mon cœur, mon désir pour toi (ⲉⲣⲟⲕ) que nous les prenions. »

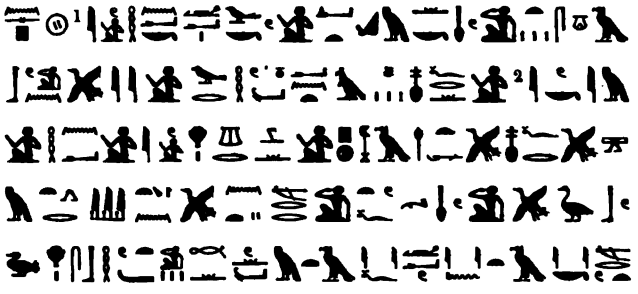

« seule avec toi, je te ferai entendre les cris plaintifs « de mon bel oiseau parfumé; toi près de moi, avec « moi, je préparerai mon piège, ô mon bel [ami], toi « qui vas vers le champ du bien-aimé ! »

Le cri de l'oie résonne plaintif, [car] elle a pris son ver [d'appât], mais ton amour me chasse [loin

[1] Le copte NCOΠ, M., *simul.*

[2] La phrase présente quelques difficultés. renferme, je crois, l'auxiliaire et le pronom qui, augmenté de , sert de sujet au verbe : « moi, seule avec toi, je fais que tu entendes ». Le membre final , étant réuni à ce qui précède par la préposition , joue le rôle de nom. Il signifie littéralement : « mon oint de parfums excellents », et me paraît s'appliquer à l'oiseau de Pount, dont il a été dit plus haut qu'il était . Il n'est pas certain que l'absence de la préposition dans le cas présent soit due à une faute du copiste : certains verbes égyptiens se prêtent à des combinaisons transitives ou intransitives, qui leur permettent d'introduire à volonté leur régime directement ou au moyen de prépositions.

d'elle], et je ne sais pas m'en délivrer. J'enlèverai mes rets, et las! je dirai à ma mère, vers qui je vais chaque jour chargée de captifs : « Je ne prépare plus « mon piège! » car ton amour me tient prisonnière.

L'oie s'envole, se pose, elle a salué les greniers de

[1] est du masculin, est du féminin; c'est donc au dernier mot féminin que se rapporte le membre de phrase qui renferme , et le dernier mot féminin est « je ne sais pas *détruire* ton amour ».

[2] Deux mots nouveaux : 1° , qui est « filet », avec cette curieuse flexion du pluriel en , que personne n'a remarquée jusqu'à présent; 2° formé de la même manière que , « oiseaux tombés, renversés » (de) ou « pris » (de).

[3] C'est l'oie qui a donné son nom au dieu Siv.

[4] Le mot sous cette forme n'est dans aucun dictionnaire. Il appartient sans doute à la même famille que les mots cités par Brugsch (*Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1525-1526, 1530), et dont le sens est encore mal déterminé : il semble marquer le cri particulier que

son cri; la foule des oiseaux croise sur le fleuve, [mais je ne fais plus attention à eux, je ne songe qu'à] mon amour seul, car mon cœur est lié à ton cœur, et je ne puis m'éloigner de tes perfections.

[Mon frère] sort [de sa maison, il passe sans s'inquiéter] de mon amour, et mon cœur s'arrête en moi. J'ai beau voir les gâteaux et les parfums, j'ai beau apercevoir les sels et les essences, ce qui est

pousse l'oiseau en apercevant ou en sentant un objet. Ici, l'objet est , que son déterminatif nous force à traduire « les greniers » : l'oie a senti ou aperçu le grain et pousse un cri.

[1] Le mot à mot donne : « Mon cœur est *le balancé* de ton cœur, » c'est-à-dire : mon cœur est au tien ce qu'un plateau de la balance est à l'autre plateau, l'équilibre du premier dépend de l'équilibre du second. J'ai remplacé l'image égyptienne par une image analogue, qui ne rend pas toute la force du terme. Les mots qui précèdent n'ont pas la prétention de restituer la phrase perdue : je les ai introduits dans la traduction pour montrer comment j'entends le sens du morceau. La femme amoureuse peint dans la première partie du morceau les oiseaux tournant autour de la nourriture qui les attire; j'ai cru qu'elle déclarait dans la seconde qu'elle tourne de même autour de son amour et ne peut plus s'en détacher.

[2] Le début de la chanson manque et la restitution proposée n'est qu'un à peu près. Dans ce qui suit, le déterminatif rend né-

doux à la bouche, c'est maintenant [amer pour moi] comme le fiel d'un oiseau. Ce sont les souffles de ta narine qui seuls donnent la vie à mon cœur, et alors il me semble qu'Ammon m'est donné à toujours et à jamais.

Ô mon bel ami, mon désir c'est [que je devienne maîtresse de] tes biens en qualité d'épouse, c'est que, ton bras posé sur mon bras, tu te promènes à ton

cessaire la présence en cet endroit d'un verbe de vision. On a donc les débris de deux membres de phrases parallèles :

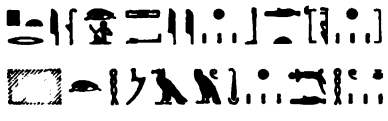

où deux régimes suivent chacun un verbe. La lacune doit donc être remplie par un verbe assez long, terminé en : je ne vois d'autre mot possible que , employé au bas de la même page, l. 11.

[1] Litt. : « J'ai trouvé est donné à moi Ammon à toujours et à jamais. » C'est la suite du membre de phrase précédent : l'amant est la vie, et, quand il vient, l'amante pense qu'on lui a donné le bonheur éternel du dieu suprême Ammon.

gré, [car alors] je dirai à mon cœur qui est dans ton sein [mes] supplications! [Si] mon grand ami [ne vient pas] durant la nuit, je suis comme qui est au tombeau! Or toi, n'es-tu pas la santé et la vie, celui qui transmet [les joies] de ta santé à mon cœur qui te cherche?

La voix de la tourterelle résonne, elle dit : « Voici

[1] Litt. : « Le approchant [les joies] de ta santé à mon cœur qui te cherche. »

[2] Goodwin traduit l'« hirondelle », et le mot a souvent ce sens, comme le prouvent la vignette du chapitre LXXXV du *Livre des Morts* et la stèle 134 du Musée de Turin (*Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil*, t. II, p. 108). Toutefois, on voit figurer, dans les tombeaux de l'ancien empire, un oiseau , qui rappelle le pigeon plus que l'hirondelle. Au tombeau de Ti, il est associé à l'oie chenalopex et engraissé avec elle. Deux paysans, accroupis devant une table basse, chargée de boulettes oblongues, les fourrent dans le bec des oiseaux : un petit vase, placé sur le sol à côté d'eux, leur fournit l'eau nécessaire pour aider la bête à avaler chaque morceau. L'un tient les oies, l'autre opère sur les tourterelles. Cette manipulation s'appelait d'une manière générale « entonner la pâtée aux oiseaux », étant un simple factif de , . Chaque individu a une petite lé-

« l'aube, las, où est mon chemin? » Toi, tu es l'oiseau, tu m'appelles, j'ai trouvé mon frère dans sa chambre à coucher et mon cœur s'est réjoui plus que leurs [cœurs], et je ne m'éloignerai point, mais la main dans ta main, je me promènerai et je serai avec [toi] en toute place, heureuse puisqu'il fait de moi la première des femmes et qu'il ne brise point mon cœur!

Ah! que je mette la tête à la porte du dehors, car voici, mon frère vient à moi. Mes yeux sont fixés sur la route, mon oreille écoute les bruits de pas sur

gende à côté de lui, « empâter l'oie » (pour) et « empâter la tourterelle ». En lâchant l'oiseau, on lui disait : « Va! ». Le tableau nous montre les volatiles repus errant à l'aventure : cela s'appelait « promenade des oies et des tourterelles après empâtement ».

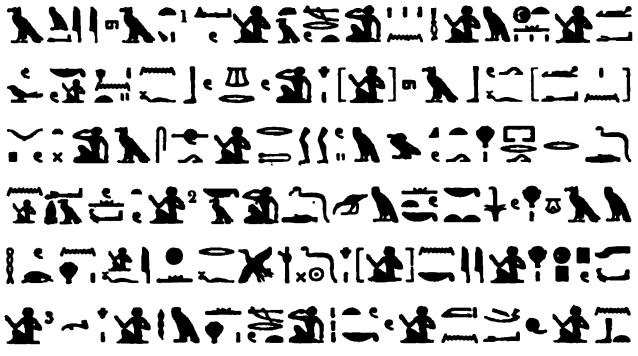

la chaussée, car je me suis fait de l'amour de mon frère le bien unique, et mon cœur ne se tait point quand il s'agit de lui. Mais il m'envoie un messager aux pieds rapides à entrer et à sortir pour me dire : « Je ne suis pas libre ! » Dis plutôt que tu as trouvé une autre femme. Ô toi dont on ne se lasse point de contempler la face, pourquoi briser le cœur d'un autre jusqu'à la mort ?

Mon cœur est si heureux de l'amour que tu as pour moi, que la moitié de devant de ma coiffure [tombe,

[1] et sont deux mots nouveaux. me paraît marquer le choc du pied contre le sol et le bruit qui en résulte, , la chaussée d'une route, le sol durci d'un sentier : c'est du moins le sens qui résulte presque nécessairement du contexte de la phrase.

[2] Litt. : « Je suis pris. »

[3] Le mot à mot de cette phrase donne : « Lui on contemple sa face, pourquoi (= ⲁⲥⲣⲟⲩ) le briser le cœur d'un autre à trépasser (=) ? » La forme interrogative à la

quand] je viens en courant pour te chercher, et mon chignon [est défait. Pourtant je te jure] que je pare ma chevelure et que je me tiens prête à toute heure.

Immédiatement après cette dernière strophe commence le *Chant du Harpiste* dont j'ai donné la traduction et les variantes dans une autre partie de ce Recueil[3]. La place qu'il occupe paraît étrange au premier abord, et l'on pourrait s'étonner à bon droit

troisième personne pour la seconde se trouve dans un assez grand nombre d'exemples, dont le plus caractéristique est au *Papyrus d'Orbiney*, pl. XI, l. 5. L'idée enfermée dans cette fin de la chanson me paraît être analogue à celle qui a inspiré le *Lied* de Heine : « *Ein Jüngling liebt ein Mädchen* ». L'amoureuse, soupçonnant son amant de poursuivre une autre femme (, fém.), lui demande pourquoi il veut briser le cœur de l'autre homme (, masc.) qui aime cette femme.

[1] , litt. : « la moitié de tempe de[mes] tresses », par opposition à « la nuque de ma chevelure », mon *chignon*. La restitution de ce passage m'a été suggérée par le *Papyrus d'Orbiney*, pl. III, l. 2-3.

[2] « Je suis *achevée* ( ) chaque jour. »

[3] *Études égyptiennes*, t. I, p. 177-185.

de le rencontrer au milieu des chansons d'amour, si nous ne savions, par d'autres exemples, que les Égyptiens se plaisaient aux contrastes violents. Hérodote raconte qu'au milieu des dîners d'apparat, vers le temps que la gaieté des convives était le plus bruyante, on faisait circuler une petite momie en bois déposée dans son cercueil. L'esclave qui la présentait disait à chacun : « Regarde ceci, puis bois et prends « du bon temps, car tu seras tel après la mort [1]. » On sait que cette coutume raffinée passa à Rome, au temps de l'empire, avec d'autres usages égyptiens. « Tandis que nous buvions, un esclave apporta un squelette d'argent dont les articulations et les vertèbres pouvaient se mouvoir en tous sens. Il le jeta sur la table une ou deux fois, et cette poupée articulée en prit diverses poses, sur quoi Trimalchion ajouta :

« Hélas, hélas, misérables que nous sommes!
« Comme toute notre pauvre humanité n'est rien!
« Nous serons tous ainsi, après que nous aura en-
« levés l'Orcus!
« C'est pourquoi vivons bien, tant que nous au-
« rons licence d'exister [2]! »

La momie ou le squelette disparu, la gaieté reparaissait plus vive et plus libre. Il en est de même au Papyrus Harris : le *Chant du Harpiste* terminé, les chansons d'amour reprennent plus vivantes et plus passionnées que jamais.

[1] Hérodote, l. II, ch. LXXVIII.
[2] Pétrone, *Satyricon*, c. 35.

COMMENCEMENT DES CHANSONS RÉCRÉATIVES.

Ô pourpiers, mon cœur est en suspens quand tu fais ce qu'on recherche et que je suis dans tes bras ! Je me suis adressée au kohol des yeux pour que j'apparaisse avec les yeux brillants, et je me suis approchée de toi à la vue de ton amour. Ô maître de mon

[1] est le copte ⲙⲉⲥⲙⲟⲩϩⲉ, T., ⲙⲉⲥⲙⲟⲩϩⲓ, M., الرجلة « pourpier ».

[2] Litt. : « Tu as fait ce que *on* (*il*,) recherche cela ! » Je crois que ce membre de phrase est l'expression adoucie de l'idée rendue plus bas par le verbe : au moins ce qui suit semble-t-il l'indiquer.

[3] Litt. : « Mon implorer le kohol des yeux, mon être vue brillante des deux yeux, j'accours à toi. » Le verbe est suivi dans l'original hiératique de signes à moitié détruits, dont je ne saisis pas bien la forme. Le parallélisme avec le membre de phrase suivant semble demander , mais les traces d'encre qui subsistent ne se prêtent pas à cette lecture. Je crois, du reste, que ces signes, quelle qu'en fût la forme exacte, sont des explétifs sans signification, comme il y en a tant dans notre texte, et qu'on peut les omettre sans altérer en rien le sens du morceau.

cœur, qu'elle est belle mon heure! C'est une heure de l'éternité qui me vient, quand je repose avec toi! Mon cœur s'élève vers toi.

Ô armoises de mon frère devant qui l'on se sent plus grand, je suis ta sœur favorite, et je te suis

[1] Litt. : « ô homme, *grand* de mon cœur. »

[2] Les déterminatifs des deux mots significatifs ont disparu en tout ou en partie, ce qui rend plus que douteux le sens de cette fin de chanson.

[3] Le nom , qui se trouve souvent mentionné au Papyrus Ebers (*Glos.*, p. 38), a été rapproché par M. Stern du nom σόμι, qui, d'après Dioscorides (*Mat. Med.*, III, 23), était le nom égyptien de l'absinthe ou de l'*artemisia arborescens*, sorte d'armoise qui n'est point rare en Égypte. Le déterminatif qui, s'il est exact ici, fait songer à une plante arborescente, rappelle le mot σούμ (*al.* σούν) qui, dans le même Dioscorides (*Mat. Med.*, II, 185), sert à désigner l'*agnus castus*. J'ai préféré la traduction « armoise », à cause des jolies petites fleurs violettes que porte cette plante. Dans cette phrase : , comme dans la phrase qui commence la chanson suivante, désigne l'amant. Je n'ai pas réussi à rendre en français le jeu de mots produit par l'altération de , nom de la plante, avec « être agrandi ».

comme le champ où j'ai fait pousser des fleurs et toute espèce de plantes odorantes, où sont charmants les canaux que j'ai creusés de ma main pour me rafraîchir au vent du nord, place délicieuse où me promener, ta main dans ma main, le sein ému, le cœur en joie d'aller tous deux ensemble! C'est une boisson enivrante pour moi qu'entendre ta voix et je vis de l'entendre : te voir et te voir encore me profite plus que manger, plus que boire!

Ô marjolaines de mon frère, j'ai pris tes guir-

[1] Litt. : « Mon cœur *se souvenant.* »

[2] Le mot à mot donne : « Mon voir en vue toute, *ils sont* plus utiles, » etc.

[3] La transcription de ce mot nous donne זית « olivier », mais je ne pense pas que le contexte nous permette de reconnaître ici cet arbre. D'après ce qui suit, il semble que les fleurs appelées

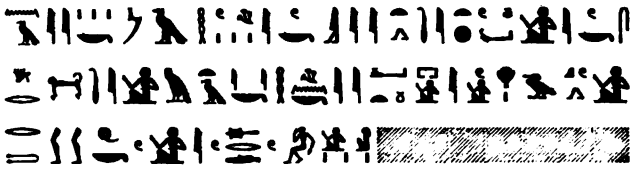

landes quand tu viens à moi ivre et que tu te couches dans ton alcôve; j'entre.....

Le procédé de composition est curieux à noter. Chaque couplet commence par un nom de plante, qui fait allitération avec le verbe suivant : *makhmokhaoutou*, avec *mâkhaï*; *sâamou*, avec *sâatou*; *taïtiou*, avec *taï*. Ces effets de son ne s'obtiennent guère qu'à la condition de sacrifier parfois un peu le sens; mais cette considération n'arrêtait pas les littérateurs égyptiens. Il est probable que le chant tout entier était composé sur le modèle des trois couplets subsistants : malheureusement, la dernière page ne renferme que quelques lettres au commencement de chaque ligne.

servaient à faire les guirlandes dont on se parait pour boire. Une des fleurs employées à cet usage était la marjolaine, aujourd'hui nommée en Égypte زَعْتَر, l'*Acinos* de Pline (*Hist. nat.*, XXI, 15, 27) : c'est aussi une de celles dont on a trouvé des spécimens desséchés dans les tombes thébaines. Je la considérerai jusqu'à nouvel ordre comme pouvant répondre assez bien au nom de

Tels sont les deux manuscrits dont je m'étais engagé à rendre compte. Qu'il y eût en Égypte d'autres recueils du même genre, c'est ce dont on ne saurait douter. Je crois, quant à moi, que l'inscription de la stèle C. 100 du Louvre est un fragment détaché de l'un d'eux[1]. Cette stèle, dédiée par un roi à sa fille Moutiritis, renferme, au lieu du proscynème ordinaire, une description des beautés de la princesse :

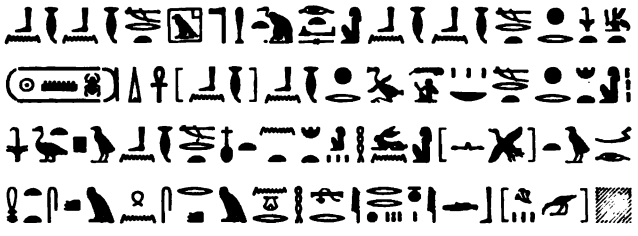

« Une palme d'amour, la prêtresse d'Hathor Moutiritis, — une palme d'amour, auprès du roi Menkhoprirî ! — C'est une palme auprès de tous les hommes, — un amour auprès de toutes les femmes, — que la fille royale, — une palme d'amour excellente parmi les femmes, — une jouvencelle dont on n'a jamais vu la pareille ! — Noire est sa chevelure plus que le noir de la nuit, — plus que les baies du prunellier, — [rouge] sa [joue] plus que les grains du jaspe rouge,

[1] Le texte a été publié, avec plusieurs fautes, dans Prisse d'Avennes, *Monuments*, pl. IV, 1, et dans Pierret, II, p. 105-107. J'en ai déjà donné la traduction dans les *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, § 3 (*Zeitschrift für Ægyptische Sprache*, 1879, p. 53-54).

[1]

— plus que l'entame d'un régime de palmes; — ses seins sont bien plantés (?) sur sa poitrine. »

C'est là évidemment un morceau de poésie populaire que le rédacteur de la stèle a cru pouvoir appliquer à la princesse. Malheureusement l'exemple qu'il avait donné ne paraît guère avoir été suivi; je ne connais aucune stèle qui renferme un texte analogue au texte de la stèle du Louvre.

Il n'y a personne qui, en lisant la traduction de ces chants, ne soit frappé de la ressemblance qu'ils présentent avec le *Cantique des Cantiques*. Ce sont les mêmes façons de désigner l'héroïne sous le nom de *sœur*, les mêmes images poétiques empruntées à la voix de l'hirondelle par exemple, les mêmes comparaisons. Il serait imprudent de vouloir expliquer

[1] Brugsch a traduit cette phrase (*Dictionnaire hiéroglyphique*, supplément, t. V, p. 433, *s. v.*) « Ihre Brüste waren straff *bis zur* Warto (copte ⲉⲕⲓⲃⲉ, ⲕⲓⲃⲉ) ». L'absence du déterminatif derrière , dans un texte aussi soigné que le nôtre, me paraît rendre difficile le rapprochement avec ⲕⲓⲃⲉ, ⲉⲕⲓⲃⲉ; peut-être marque-t-il ici le thorax. est le mot difficile, et je ne vois pas trop comment en déterminer le sens par le seul secours des textes. En regardant les représentations figurées, on verra que les femmes ont toujours le sein très proéminent et très droit, par conséquent très ferme, et l'on sera amené à conclure que cette forme était considérée comme une marque de beauté par les Égyptiens. De là ma traduction, que je donne d'ailleurs comme étant conjecturale.

ces analogies par des emprunts faits à l'Egypte. L'Hébreu et l'Égyptien avaient à peu près la même conception de l'amour et devaient par conséquent parler à peu près la même langue amoureuse. Il y aurait donc avantage à comparer l'un à l'autre le *Cantique* et les chansons égyptiennes : on éclaircirait peut-être certains passages restés obscurs des deux côtés. C'est là toutefois une tâche que j'abandonne volontiers à plus compétent que moi : il me suffira pour le présent d'avoir fourni une partie des matériaux à qui voudra l'entreprendre.

FRAGMENT

D'UNE VERSION ÉGYPTIENNE

DE LA FABLE

DES MEMBRES ET DE L'ESTOMAC.

Le Musée de Turin possède, entre autres objets précieux, un morceau de tablette d'écolier qui paraît n'avoir attiré l'attention d'aucun savant. Il provient de la collection Drovetti, et se compose actuellement de deux planchettes assez minces, reliées par de petites chevilles. Le bois a été stuqué sur linge fin, puis le stuc peint en rouge. L'écriture est fine, cursive, du type que nous ont fait connaître les monuments des derniers temps de la xxe dynastie. Le texte était ponctué, mais la teinte de l'encre rouge s'est confondue avec celle du stuc, et la plupart des points ne sont plus visibles. Dans son état actuel, la tablette mesure 93 millimètres de haut sur 35 centimètres de large, et n'a plus que huit lignes dont voici la transcription :

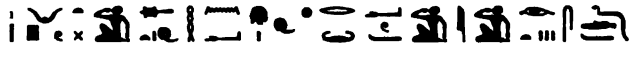

Procès du Ventre et de la Tête, — où sont pu-

bliés les plaidoyers faits par-devant les Juges suprêmes; — tandis que leur président veillait à ce qu'on démasquât le mensonger, — son œil ne cessait de pleurer. — Accomplis les rites exigés — pour le dieu qui déteste les iniquités, — après que le Ventre eut dit sa plainte, — la Tête prit la parole longuement :

« C'est moi, moi, la maîtresse poutre de la mai-

[1] Litt. : « pour publier (, cfr. Lepage Renouf, *Zeitschrift*, 1872, p. 94, *to make known after accurate inquiry*) ce « qu'on a fait de discours à haute voix par-devant les Juges. » Je ne sais si l'on a remarqué que les scribes ont traité la plupart des expressions où entre , , etc. comme de véritables mots composés qui ne prennent les marques du pluriel qu'après le second mot, , etc.

[2] Litt. : « Apporter ce qu'on fait en choses justes au dieu, » etc.

Peut-être faut-il traduire « sagement, habilement » : « La « tête parle sa bouche sagement ». Le mot , ici et partout ailleurs dans ce texte, est écrit , : c'est déjà l'orthographe qui prévaut dans beaucoup de manuscrits hiératiques des basses époques.

« son entière, — d'où les poutres partent et qui « couple les poutres : — tous les membres [s'ap- « puient?] sur moi et sont en joie. — Mon front « est joyeux ; — mes membres sont vigoureux ; — « le cou se tient ferme sous la tête ; — mon œil voit « loin ; — la narine se gonfle et aspire l'air ; — « l'oreille s'ouvre et entend ; — la bouche émet les

[1] Litt. : « Passant les poutres, coupler les poutres. » C'est une allusion à la maîtresse poutre qui sert de lien aux autres poutres et de laquelle les autres poutres partent dans toutes les directions.

[2] Ici, comme au *Papyrus de Leyde* I 371 (cf. *Études égyptiennes*, t. I, p. 146, note 3), je considère comme la forme écourtée de , et l'origine du copte ⊤ dans ⊤ΟΤ⊤ « *ma* main », etc.

[3] C'est l'orthographe du texte. Si elle est exacte, il faudra en conclure que , est une forme dérivée en initial, d'une racine .

[4] Je ne puis expliquer que comme une forme fautive de (Brusch, *Dict. hiér.*, Suppl., p. 702) où le scribe, par distraction, aura mis derrière la première syllabe le pluriel de l'article . La locution

« sons et cause; — les deux bras sont vigoureux — « et font si bien que l'homme arrive à la considéra- « tion, — marche le front levé, — regarde en face « les grands comme les petits..... — C'est « moi qui suis leur reine, — c'est moi la tête de « mes compagnes, qui ferai un très mauvais parti « — à qui a tenu ce langage, — n'est-il pas faux? — « Qu'on m'appelle la tête! » — C'est moi qui fais « vivre, ... »

est analogue à la locution , que j'ai signalée ailleurs : « La bouche émet [les sons] et *trouve sa réponse.* »

[1] Litt. : « Ses deux bras (se rapporte nécessairement à , « qui est du masculin) travaillent à [ce que] vienne l'individu étant « distingué, étant son front levé, — étant il regarde les grands « comme les petits ». est la forme en prothétique de (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1558; Suppl., p. 1336).

[1] Il manque la valeur de cinq à six lettres à la fin de la ligne.

Le reste du plaidoyer a disparu avec le reste de la tablette; quelques fins de lignes effacées m'empêchent de traduire entièrement le peu qui subsiste du début. On n'y reconnaîtra pas moins sûrement une version de la fable des Membres et de l'Estomac, analogue aux versions orientales qui donnent à cette fable la forme dramatique d'un procès. Les savants qui s'occupent de ces matières tireront mieux que moi les conséquences générales de cette découverte. En ce qui concerne spécialement l'Égypte, le texte dont je viens de donner la traduction nous fait connaître pour la première fois d'une manière certaine quelques-unes des formalités usitées dans une cour de justice égyptienne. Les trente sont réunis, leur président, tout en surveillant les débats, ne cesse de verser des larmes, ému sans doute par les harangues pathétiques qu'il entend; les deux parties plaident elles-mêmes leur cause et font des effets d'éloquence. Il est fâcheux que la fin manque : peut-être nous aurait-elle donné, avec l'arrêt du tribunal, une idée sommaire des formalités qui accompagnaient le prononcé d'un jugement dans l'Égypte pharaonique.

Boulaq, le 11 novembre 1882.

QUELQUES FRAGMENTS INÉDITS

DE

LA VERSION THÉBAINE

DES LIVRES SAINTS.

Le hasard m'a fait tomber entre les mains des feuillets de papyrus ayant appartenu à cinq manuscrits différents de l'Ancien et du Nouveau Testament. Je n'ai pas eu le temps de dessiner le fac-similé de quelques-uns d'entre eux; l'écriture est une petite onciale, très analogue à celle de plusieurs papyrus de Turin, et doit par conséquent remonter au ve ou vi^e siècle. Beaucoup de ces feuillets sont trop mutilés pour pouvoir se passer d'une restitution. Où je l'ai pu, j'ai employé à combler les lacunes les fragments cités par Tuki dans sa Grammaire. Ailleurs, j'ai suivi la version memphitique, en tenant compte soigneusement des indications que me donnaient les débris du texte original. Partout où j'ai cru reconnaître que la version thébaine différait du texte d'Ideler pour les psaumes et de Wilkins pour les évangiles,

les seuls que j'aie ici entre les mains, j'ai préféré m'abstenir [1].

Louxor, le 20 février 1883.

I. — ANCIEN TESTAMENT.

A. — Un feuillet écrit des deux côtés et mutilé en haut, nous donne deux passages du chapitre III de l'Exode.

V. 9. — [.....]ⲡⲉⲩϩⲟϫϩ[ⲉϫ.....]ⲧⲉⲣⲥ ⲛ̅ⲣⲙ̅ⲛ̅ⲕⲏⲙⲉ ⲟ[ⲩ]ⲃⲉ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̅ϩⲏⲧϥ.

V. 10. — ⲧⲉⲛⲟⲩ ϭⲉ ⲁⲙⲟⲩ ⲧⲁϫⲟⲟⲩⲕ ϣⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲡ̅ⲣ̅ⲣⲟ ⲛ̅ⲕⲏⲙⲉ ⲛ̅ⲅⲉⲓⲛⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲗⲁⲟⲥ ⲛ̅ϣⲏ-[ⲣ]ⲉ ⲙ̅ⲡⲓⲥⲣⲁⲏⲗ ⲉ̅ⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ⲡⲕⲁϩ ⲛ̅ⲕⲏⲙⲉ.

V. 11. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̅ϭⲓ ⲙⲱϋⲥⲏⲥ ⲛ̅ⲛⲁϩ̅ⲣ̅ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ϫⲉ ⲁⲛ̅ⲛ̅ⲓ̅ⲙ ⲁⲛⲟⲕ ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲉⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲫⲁⲣⲁⲱ ⲡ̅ⲣ̅ⲣⲟ ⲛ̅ⲕⲏⲙⲉ ⲁⲩⲱ [ϫ]ⲉ ⲉⲓ̈ⲉⲉⲓⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̅ϣⲏ[ⲣⲉ ⲙ̅]ⲡⲓⲥⲣⲁⲏⲗ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ [ⲡⲕⲁϩ ⲛ̅]ⲕⲏⲙⲉ.

V. 12. — ⲡⲉϫⲁϥ [ⲁⲉ ⲛ̅ϭⲓ] ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲙⲱ[ϋ-ⲥⲏⲥ ⲉ]ϥϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ. [ϫⲉ ⲉⲓ̈ⲉ]ϣⲱⲡⲉ [ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲕ... ⲉⲧⲉⲧ̅ⲛ̅ⲉϣⲙ]ϣⲉ ⲙ̅ⲡⲛ[ⲟⲩⲧⲉ ⲉϩⲣ]ⲁⲓ̈ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲓ̈ ⲧⲟⲟⲩ.

V. 13. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̅ϭⲓ ⲙⲱϋⲥⲏⲥ ⲛ̅ⲛⲁϩ̅ⲣ̅ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ· ϫⲉ ⲉⲓϩⲏⲏⲧⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲛ̅ϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲓⲥⲣⲁⲏⲗ ⲧⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲡⲛⲟ[ⲩⲧⲉ] ⲛ̅ⲛⲉ-

[1] Ces fragments avaient été étudiés et préparés pour la publication, il y a plus de trente ans, par un homme dont l'œuvre entière, restée manuscrite, a été dispersée. J'aurai, je l'espère, l'occasion de faire connaître ce curieux personnage.

ⲧ̅ⲛ̅ⲉⲓⲟⲧⲉ ⲡⲉ ⲡ[ⲉⲛ]ⲧⲁϥⲧ̅ⲛ̅ⲛⲟⲟⲩⲧ ϣⲁⲣⲱ[ⲧ̅ⲛ̅] ⲛ̅ⲥⲉϫⲛⲟⲩⲉⲓ ϫⲉ ⲛⲓⲙ ⲡ[ⲉ] ⲡⲉϥⲣⲁⲛ, ⲉⲉⲓ̀ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩ̀.

V. 14. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̅[ⲥ̅]ⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲙⲱⲩ̀ⲥⲏ[ⲥ] ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲉⲧ[ϣⲟⲟⲡ] ⲧⲁⲓ̈ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧ[ⲉⲕϫⲟⲟⲥ] ⲛ̅ⲛ̅ϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡ[ⲓⲥⲣⲁⲏⲗ] ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ' [ⲡⲉⲛⲧⲁϥ ⲧ̅ⲛ̅]ⲛⲟⲟⲩⲧ ϣ[ⲁⲣⲱⲧ̅ⲛ̅].

B. — Cinq feuillets, mutilés et salis de poussière, renferment les débris de plusieurs psaumes qui manquent à l'édition de Peyron.

Psaume XXXIV, v. 19-22, 27-30.

V. 19. — [ⲉⲩⲡⲉⲓ]ⲣⲁϩⲉ ⲙ̅ⲙⲟⲓ̈ ⲁⲩⲱ [ⲁⲩⲁⲕϣⲁⲓ̈ ⲛ̅ⲥⲱⲓ̈ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲁⲕ]ϣⲁ[ⲓ̈.ⲁⲩϩⲣⲟϫⲣⲉϫ] ⲛ̅ⲛⲟⲩ [ⲛⲁⲁϩϫⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ̈].

V. 20. — [ⲡϫⲟⲉⲓⲥ] ⲁⲕⲛⲁϭⲱϣⲧ[ⲧⲛⲁⲩ..... ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲁ]ⲙ̅ⲛ̅ⲧϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲙ[ⲁⲩⲁⲁⲥ ⲉⲃⲟⲗϩ̅ⲛ̅ ϩ]ⲙ̅ⲙⲟⲩⲓ̈ [1].

V. 21. — [†ⲛⲁⲟⲩ]ⲱⲛϩ ⲛⲁⲕ ⲉ̀ⲃⲟⲗ [ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩ]ⲛⲟϭ ⲛ̅ⲉ[ⲕⲕⲗⲏⲥⲓⲁ. ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲗⲁⲟⲥ ⲉϥϩⲟⲣϣ †ⲛⲁⲥ]ⲙⲟⲩ ⲉ[ⲣⲟⲕ].

V. 22. — [ⲙ̅ⲡ̅ⲣ̅ⲧⲣⲟⲩ ⲣⲁϣ]ⲉ ⲉ[ϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲱⲓ̈ ⲛ̅ϭⲓ ⲛⲉⲧⲟ̀] ⲛ̅ϫⲁϫⲉ ⲉ[ⲣⲟⲓ̈ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩϫⲓⲛ̅ϭⲟⲛⲥ.ⲛⲉⲧⲉ-

[1] Memph. ⲡϭ̅ⲥ̅ ⲁⲕⲛ̀ⲁϫⲟⲩϣⲧ ⲛ̀ⲑⲛⲁⲩ + ⲙⲁⲧⲁⲥⲑⲟ ⲛ̀ⲧⲁ†ⲩⲭⲏ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ⲧⲟⲩⲙⲉⲧⲥⲁⲙⲡⲉⲧϩⲱⲟⲩ + ⲛⲉⲙ ⲧⲁⲙⲉⲧϣⲏⲣⲓ ⲙ̅ⲙⲁⲩⲁⲧⲥ ⲉ̀ⲃⲟⲗϩⲁ ϩⲁⲛⲙⲟⲩⲓ̀. Deux lignes du texte thébain ont complètement disparu dans notre manuscrit.

ⲙⲟ]ⲥⲧⲉ ⲙ̅ⲙ[ⲟⲓ ⲉⲡϫⲓⲛϫⲏ. ⲉⲩϫ]ⲱⲣ̅ⲙ̅ ϩⲛ̅ ⲛ[ⲟⲩ-
ⲃⲁⲗ].

. . . . . .

V. 27. — [ⲉⲩϫⲓϣⲡⲉ ⲛ̅ⲥⲉⲟⲩⲱⲗⲥ ϩⲓ ⲟⲩⲥⲟⲡ
ⲛ̅ϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲉϣ ⲛⲁⲡⲉⲑⲟⲟⲩ [1]. ⲉⲩϭⲟⲟⲗⲉ] ⲛⲱⲟⲩ
ⲛ̅ⲟⲩϣⲓⲡ[ⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲥⲱϣ] ⲛ̅ϭⲓ ⲛⲉⲧϫⲉⲛⲟϭ[ⲛⲉϭ
ⲉϩ]ⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲱⲓ̈.

V. 28. — [ⲉⲩⲛⲁ]ⲧⲉⲗⲏⲗ ⲛ̅ⲧⲟ[ⲩ]ⲟⲩⲛ[ⲟϥ ⲛ̅]ϭⲓ'
ⲛⲉⲧⲟⲩⲉϣ ⲙ̅[ⲡⲁⲗⲓⲕⲁⲓⲟⲥ]ⲩⲛⲏ.

V. 29. — [ⲉⲩⲛⲁϫⲟⲥ] ⲛ̅ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲛⲓ[ⲙ ϫⲉ
ⲡ̅ϫⲟⲉ]ⲓⲥ ⲁ̈ⲓⲁ̈ⲓ̈. [ⲛ̅ϭⲓ ⲛⲉⲧⲟⲩⲉϣ] ϯⲣⲏⲛⲏ ⲙ̅ⲡⲉ-
[ⲕⲃⲱⲕ].

V. 30. — [ⲡⲁⲗⲁⲥ ⲉϥ]ⲛⲁⲧⲉⲗⲏⲗ ϩⲙ̅ ⲡ[ⲉⲕⲁⲓ-
ⲕⲁⲓⲟⲥ]ⲩⲛⲏ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲉⲕ[ϣⲟⲩϣⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲉϩⲟⲟⲩ]
ⲧⲏⲣ̅ϥ̅.

Psaume xxxv, v. 1-2.

[ⲡϫⲱⲕ ⲉ̅ⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡⲉϯⲗⲁⲗⲙⲟⲥ] ⲛ̅ⲁⲁⲩⲉⲓⲁ ⲡϩ̅ⲙ̅[ϩⲗⲗ
ⲙ̅ⲡϫⲟⲉⲓⲥ].

V. 2. — [ⲡ̅ⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟ]ⲥ ϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ [ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉ-
ϥϩⲏⲧ. ϫⲉ ϯⲛⲁⲣ̀]ⲛⲟⲃⲉ. [ⲛ̅ⲑⲟⲧⲉ ⲙ̅ⲡ]ⲛⲟⲩⲧⲉ
ⲙ̅ⲡ[ⲉⲙⲧⲟ ⲛ̅ⲛⲉϥⲃⲁ]ⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲁⲛ. [ϫⲉ ⲁϥⲣ̀ⲕⲣⲟϥ
ⲙ̅ⲡⲉϥⲙ̀ⲧⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ] [2].

Psaume xxxviii, v. 2-9, 12-14.

V. 2. — [. . . . . ⲙ̅ⲡⲁⲙ̅ⲧⲟ ⲉ̀]ⲃⲟⲗ.

[1] Tout ce début du verset dans Tuki, p. 213.
[2] Tuki, p. 268, 532-533.

V. 3. — [ⲁῒⲣⲕⲟ]ⲩⲣ. ⲁϊⲑⲃ[ⲃⲓⲟ. ⲁϊⲕⲁⲣⲱϊ ⲉ̀ⲃ]ⲟⲗ ϩⲛ̀ ⲛ̀ⲁⲅⲁⲑ[ⲟⲛ].

V. 4. — [ⲡⲁ̀ⲙⲕⲁϩ ⲁ]ⲫ̀ⲃⲣ̀ⲣⲉ ⲉⲡ[ⲁϩⲟⲩ ⲡⲁϩⲏⲧ ⲁⲫϩⲙ]ⲟⲙ ⲙ̄ⲡⲁⲥ[ⲁϩⲟⲩⲛ],

V. 5. — [ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲕ]ⲱϩ̄ⲧ̄ ⲛⲁⲙ[ⲟⲩϩ ϩⲛ̄ ⲧⲁⲙⲉ-ⲗⲉⲧⲏ. ⲁϊⲱⲁϫⲉ ϩⲙ̄ ⲡⲁ]ⲗⲁⲥ ϫⲉ ⲙⲁ[ⲧⲁⲙⲟϊ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧ]ⲁϩⲁⲏ. [ⲁⲩⲱ ⲧⲏⲡⲉ ⲛ̀]ⲛⲁϩⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲟⲩ[ⲏⲣ ⲧⲉ ⲉ̀ⲓⲉⲓ]ⲙⲉ ϫⲉ ⲉ̀ⲓⲱⲁⲁ[ⲧ ⲛ̀ⲟⲩ][1].

V. 6. — [ⲁⲕ] ⲧⲣⲉⲛⲁϩⲟⲟⲩ [ⲁⲩⲣ̄ⲁⲡⲁⲥ. ⲡⲁ] ⲧⲁ-ϫⲣⲟ ⲟ̄ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄[ⲟⲩⲗⲁⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲉ]ⲕⲙ̄ⲧⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.

V. 7. — [. . . . . .] ⲫⲟⲩⲉⲓⲧ̀ ⲣⲱ[ⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉⲫⲟⲛϩ.] ⲇⲓⲁ̄ⲯ̄ⲁ̄ⲗⲙ̄ⲁ̄. [ⲙⲉⲛⲧⲟⲓ ⲅⲉ] ⲉⲣⲉ ⲡⲣⲱⲙⲉ [ⲙⲟⲟⲫⲉ ϩⲛ̄ ⲟⲩ]ϩⲓⲕⲱⲛ.

V. 8. — [ⲡⲁⲏⲛ ⲥⲉ ⲫ̄ⲧ̄ⲣ̄]ⲧⲱⲣ ⲉⲡϫⲓⲛ[ϫⲏ. ⲁⲫ-ϩⲓⲟⲩⲉ ⲉϩ]ⲟⲩⲛ ⲫ̄ⲥⲟⲟⲩⲛ [ⲁⲛ ϫⲉ ⲁⲫⲛⲁⲥⲟⲟⲩϩ] ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲛ[ⲓⲙ].

V. 9. — [ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲛⲓⲙ ⲡ]ⲉ ⲧⲁϩⲩ[ⲡⲟ-ⲙⲟⲛⲏ ⲙⲏ ⲡϫⲟⲉⲓ]ⲥ ⲁⲛ ⲡ[ⲉ].

. . . . . .

V. 12. — [. . . . . ⲁⲕⲧⲣ]ⲉ ⲧⲉ[ⲫⲯⲩⲭⲏ ⲃⲱⲗ ⲉ̀ⲃⲟⲗ] ⲛ̄ⲑⲉ [ⲛ̀ⲟⲩϩⲁ]ⲗⲟⲩⲥ. [ⲡⲁⲏⲛ ⲣ]ⲱⲙⲉ ⲛⲓⲙ ⲉ[ⲡϫⲓⲛϫⲏ ⲡⲉⲩⲱⲧⲣⲧ]ⲱⲣ̄. ⲇⲓⲁⲯ̄[ⲁⲗⲙⲁ].

V. 13. — [ⲥⲱⲧⲙ ⲉ]ⲡⲁⲱⲁⲏⲁ [ⲙⲛ̄ ⲡⲁⲧⲱⲃϩ. ϫⲓⲥⲙⲏ ⲉ]ⲛⲁⲣ̄ⲙ̄ⲉ[ⲓⲟⲟⲩⲉ. ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲕ]ⲁ[ⲣ]ⲱⲕ ⲉ̀ⲣ[ⲟⲓ].

V. 14. — [ϫⲉ ⲁⲛ̄ⲧ̄ ⲟⲩⲣ̄ⲙ̄]ⲛ̄ⲥⲟⲓⲗⲉ ϩⲙ̄[ⲡⲕⲁϩ

[1] Tuki, p. 218, depuis ⲁⲓⲱⲁϫⲉ.

ⲁⲩ]ⲱ ⲉ̀ϊⲥⲁⲗⲱⲟⲩ [ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲛ]ⲁⲉⲓⲟⲧⲉ ⲧⲏⲣ[ⲟⲩ. ⲕ]ⲱ ⲛⲁ̀ⲓ ϫⲉ ⲉ̀ϊⲉⲕ[ⲃⲁ ⲙ̄]ⲡⲁϯⲃⲱⲕ ⲧⲁ[ⲧ̄ⲙ̄ϣⲱⲡⲉ ⲁⲛ].

Psaume xxxix, v. 1-3, 6-11, 15-17.

[ⲡ]ϫ̄ⲱⲕ ⲉ̄ⲃ̄ⲟⲗ ⲡⲉϥ[ⲁⲗⲙⲟⲥ ⲛ̀ⲁⲁⲩⲉⲓⲁ].

V. 1. — [ϩ̄ⲛ̄] ϩⲩⲡⲟⲙⲟⲛⲏ ⲁ̀ϊ[ⲥⲱϣⲧ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉ]ⲡϫⲟⲉⲓⲥ. [ⲁϥϯ]ϩⲧⲏϥ ⲉⲣⲟ̀ϊ ⲁ[ⲩⲱ ⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲡⲁϣⲁⲏⲗ].

V. 2. — [ⲁϥⲛ̄]ⲧ ⲉϩⲣⲁ̀ϊ ϩⲙ̄ⲡ[ⲗⲁⲕⲕⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲧⲁⲗⲉⲡ]ⲱⲣⲓⲁ ⲙ̄ⲛ̄ ⲡⲟⲙ[ⲉ ⲛ̄ⲑⲩⲗⲏ].

V. 3. — [ⲁϥⲧ]ⲁϩⲉ ⲛⲁⲟⲩⲉⲣⲏ[ⲧⲉ ⲉⲣⲁⲧⲟⲩ ϩⲓ] ϫ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲡⲉⲧⲣⲁ. [ⲁⲩⲱ] ⲁϥⲥⲟⲟⲩⲧ̄ⲛ̄ ⲛ[ⲁⲧⲁⲥⲉⲉ... .....] ⲉⲣⲟ̀ϊ[ⲙ̄ⲛ̄ ⲟⲩ ⲥⲙⲟⲩ]ⲙ̄ⲡⲉⲛ[ⲛⲟⲩⲧⲉ. ⲉ]ⲩ[ⲉ]ⲛⲁⲩ.....

V. 6. — [.....]ⲟⲩⲥⲱⲙⲁ ϫⲉ ⲁⲕⲥ̄ⲃ̄ⲧⲱ[ⲧ̄ϥ ⲛⲁ̀ϊ.] ⲛⲉⲥⲗⲓⲁ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛⲉⲧⲉϣⲁⲩ[ⲛ̄ ϩⲁ ⲡ]ⲛⲟⲃⲉ ⲙ̄ⲡⲉⲕⲟⲩⲁϣⲟⲩ.

V. 7. — ⲧⲟⲧⲉ ⲁ̀ϊϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲓ[ⲥ ⲁ̀ϊⲉ̀ϊ]ϥⲥⲏϩ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲕⲉⲫⲁⲗⲓⲥ ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ̀. [ⲉ]ⲧⲣⲁⲉⲓⲣⲉ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̄[ⲡⲉⲧⲉϩⲛⲁⲕ]ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲕⲛⲟⲙⲟⲥ ϩ̄ⲛ̄ ⲧⲁⲛ[ⲏⲥⲉ].

V. 8. — [ⲁ]ⲓ̀ⲥⲩⲁⲅⲅⲉⲗⲓⲍⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲁⲓⲕ[ⲁⲓⲟⲥⲩⲛ]ⲏ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩⲛⲟⲥ ⲛ̄ⲉⲕⲕⲗⲏ[ⲥⲓⲁ. ⲉⲓ]ⲥϩⲏⲏⲧⲉ ⲛ̄ⲛⲁⲕⲟⲗⲩ ⲛ̄[ⲣⲱⲓ̀].

V. 9. — [ⲡϫⲟⲉⲓ]ⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲛ̀ⲧⲁⲕ ⲉⲓ[ⲙⲉ ⲙ̄ⲡⲁⲓ]ⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ. [ⲙ̄ⲡⲁϩ]ⲱⲡ ⲛ̄ⲧⲉⲕⲙⲉϩⲙ̄ⲡ[ⲁϩⲏⲧ.

ⲁⲩⲱ ⲁ]ⲓϫⲱ ⲙ̅ⲡⲉⲕⲟⲩϫ[ⲁⲓ. ⲙ̅ⲡⲁϩ]ⲱⲡ ⲙ̅ⲡⲉⲕⲛⲁ [. ⲁⲩⲱ ⲛ̅]ⲧⲉⲕⲙⲉ̀ ⲉⲩⲥⲩⲛⲁⲅ[ⲱⲅⲏ].

V. 10. — [ⲛ̅ⲧⲟ]ⲕ ⲁ̀ⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲙ̀ⲡ̅ⲣ̅[ⲧⲣⲉ ⲡⲉ]-ⲕⲱⲁ ⲛ̀ϩⲧⲏϥ ⲟⲩⲉ ⲙ̅ⲙ[ⲟⲓ ⲡⲉⲕ]ⲛⲁ̀ ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲕⲙⲉ ⲛ̅ⲧⲥⲱⲟⲡ̅ⲧ̅ ⲉⲣⲟⲟⲩ, ⲛ̀ⲟⲩⲟ[ⲉⲓⲱ ⲛⲓⲙ].

V. 11. — [ϫⲉ ⲁ]ⲩⲁⲙⲁϩⲧⲉ ⲙ̀ⲙⲟⲓ ⲛ̅[ⲥⲓ ⲛ]ⲉⲧ-[ϩⲟⲟⲩ. . . . . .].

. . . . . .

V. 15. — [ⲁⲗ]ⲗⲁ ⲛ̅ⲥⲉ ⲉⲩⲫⲣⲁⲛⲉ ⲉϩⲣⲁ[ⲕ ⲛ̅]ⲥⲓ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉⲧⲱⲓ[ⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲱ]ⲕ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ. ⲛ̅ⲥⲉ-ϫⲟⲟⲥ ⲛ̀ⲟⲩⲟⲉⲓⲱ ⲛⲓⲙ [ϫⲉ] ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁ̀ⲓⲁ̀ⲓⲁ̀ⲓ ⲛⲉ-ⲉⲧ[ⲙⲉⲣⲉ] ⲙ̅ⲡⲉⲕⲟⲩϫⲁ̀ⲓ ⲛ̅ⲟⲩⲟⲉⲓⲱ [ⲛⲓⲙ].

V. 16. — ⲁ̅ⲛ̅ⲧ̅ ⲟⲩϩⲏⲕⲉ ⲁ̅ⲛ̅ⲧ̅ ⲟⲩ[ⲥⲱⲃ] ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡⲉ ⲡⲁⲣⲟⲟⲩⲱ.

V. 17. — [ⲛ̀ⲧⲟ]ⲕ ⲡⲉ ⲡⲁⲃⲟⲏⲑⲟⲥ ⲁⲩⲱ [ⲧⲁ-ⲛⲁ]ⲱⲧⲉ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̀ⲡ̅ⲣ̅ⲱ̅ⲥ̅ⲕ̅.

Psaume XL, 1-4, 7-12.

[ⲡϫⲱⲕ ⲉ]ⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡⲉⲯⲁⲗⲙⲟⲥ ⲛ̅ⲁⲁⲩⲉⲓⲁ.

1. — [ⲛⲁⲓⲁⲧϥ] ⲙ̅ⲡⲣ̅ⲱⲙⲉ ⲉⲧⲛⲁϯϩⲧⲏ[ϥ ⲉ̀ ϩ̅ⲛ̅-ϩ]ⲏⲕⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲉⲃⲓⲏⲛ ⲉ[ⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓ]ⲥ ⲛⲁⲧⲟⲩϫⲟϥ ϩ̅ⲛ̅ ⲟ[ⲩϩⲟⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲟ]ⲛⲏⲣⲟⲛ.

V. 2. — [ⲛ̅ϥϩⲁⲣ]ⲉϩ ⲉⲣⲟϥ ⲛ̅ϥⲧⲁⲛϩ[ⲟϥ ⲛ̅ϥϫⲁ]-ⲣⲓⲍⲉ ⲙ̅ⲙⲟϥ ϩⲓϫ̅ⲙ̅ [ⲡⲕⲁϩ ⲁⲩⲱ ⲛ̅]ⲛⲉϥⲧⲁⲁϥ ⲉⲧⲟⲟ-ⲧ[ⲟⲩ ⲛ̅ⲛⲉ]ϥϫⲁϫⲉ.

V. 3. — [ⲡϫⲟⲉ]ⲓⲥ ⲛⲁⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲉ̀ⲣⲟϥ [ϩⲓϫ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲥ]ⲗⲟⲥ ⲙ̅ⲡⲉϥⲙ̅ⲕⲁϩ [ⲛ̀ϩⲏⲧ. ⲁⲕⲧⲁⲥ]ⲧⲟ̀ ⲙ̅ⲡⲉϥ-ⲙⲁⲛ̅ⲛⲕⲟⲧ[ⲕ ⲧⲏⲣϥ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥ]ⲱⲱⲛⲉ.

V. 4. — [ⲁ̅ⲛ̅ⲣ̅ ⲁϊϫ]ⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫ[ⲟⲉⲓⲥ ⲛⲁⲓ ⲛⲁϊ].

. . . . . .

V. 7. — [. . . . . ⲁⲩⲱ ⲁ]ⲩⲥⲙⲓⲛⲉ ⲛⲟⲩϣⲁϫⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲣⲁⲛⲟⲙⲟⲛ ⲙⲏ ⲡⲉⲧⲛ̅ⲕⲟⲧⲕ ⲙⲉϥⲟⲩⲱ [ⲉ] ⲧⲟⲟⲧ̅ϥ̅ ⲉⲧⲱⲟⲩⲛ.

V. 8. — ⲕⲁⲓ̈ⲅⲁⲣ ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲛ̅ⲧⲁϊⲉⲓⲣⲏ[ⲛⲏ] ⲉⲡⲉⲓ̈ ⲕⲱⲛ̅ϩⲧⲏϊ ⲉ̀ⲣⲟϥ. ⲡⲉⲧⲟⲩⲉⲙ ⲟⲉⲓⲕ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϊ ⲁϥ[ϥⲉⲓ] ⲙ̅ⲡⲉϥ†ⲃⲥ ⲉϩⲣⲁϊ ⲉϫⲱϊ←[1].

V. 9. — ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲁ̅ⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲛ̅ⲁ̅ ⲛⲁϊ ⲁ[ⲩⲱ ⲙⲁⲧ]ⲟⲩⲛⲟⲥ̅ⲧ̅ ⲧⲁⲧⲱⲱ[ⲃⲉ].

V. 10. — [ϩ̅ⲙ̅ ⲡ]ⲁϊ ⲁϊⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲕⲟⲩⲁϣ[ⲧ ϫ]ⲉ ⲡⲁϫⲁϫⲉ ⲣⲁϣⲉ ⲙ̅ⲙ[ⲟϊ].

V. 11. — [ⲁ̅ⲛ̅ⲅ̅] ⲁ̅ⲉ ⲁⲕϣⲟⲡⲡ̅ⲧ̅ ⲉⲣⲟⲕ ⲉ[ⲧⲃⲉ ⲧⲁ]ⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲃⲁⲗϩⲏⲧ. [ⲁ]ⲕⲧⲁϫⲣⲟϊ̈ ⲙ̅ⲡⲉⲕⲙ̅[ⲧⲟ ⲉ̀]-ⲃⲟ[ⲗ].

V. 12. — [ϥ̅ⲥⲙⲁⲙ]ⲁⲁⲧ ⲛ̀ⲅⲓ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲡ[ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅]ⲡⲓ̅ⲏ̅ⲗ̅ ϫⲓⲛⲉⲛⲉϩ ϣⲁ ⲉ[ⲛⲉϩ ⲉϥⲉϣⲱ]ⲡⲉ ⲉϥⲉ-[ϣⲱⲡⲉ].

Psaume XLI, v. 1-9.

V. 1. — [ⲛ̅ⲟⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩⲉⲓⲟⲩⲗ ⲙⲉ ⲛ̀ⲅⲱ ϩⲓϫ̅ⲛ̅ ϩⲟⲛⲃⲉ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ. ⲧⲁϊ̈ ⲧⲉ ⲑⲉ ⲉⲧⲉⲣⲉ ⲧⲁϯⲩⲭⲏ ⲙⲉ ⲛ̀ⲅⲓ̈ ⲉ̀ⲣⲁⲧ̅ⲕ̅ ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ[2]. . . . . .].

V. 2. — [ϫⲉ ⲉⲓⲛⲏⲩ ⲧ̅ⲛ̅ⲁⲩ ⲧⲁⲟⲩⲱⲛϩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡϩⲟ ⲙ̅ⲡⲁⲛⲟⲩⲧⲉ][3].

[1] Ce signe revient très arbitrairement à la fin des lignes; je l'ai laissé partout où il était.

[2] Tuki, p. 235, où le texte est très corrompu.

[3] Tuki, p. 87.

V. 3. — .....
[ϫϵ ϵρϵ ⲡϫⲟϵⲓϲ ⲡⲛⲟⲩⲧϵ ⲛⲏⲩ ϣⲁⲣⲟⲓ̈ ⲧⲛⲁⲩ][1].

V. 4. — .....
[ϩⲛ̄ ⲟ]ⲩϲⲙⲏ ⲛ̄ⲧϵⲁⲏⲁ ϩⲓ ⲟⲩⲱⲛ̄ϩ̄ [ϵ]ⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲣⲟⲟⲩ
ⲙ̄ⲡϵⲧⲣ̄ϣⲁ̄.

V. 5. — [ϵⲧ]ⲃϵ ⲟⲩ ⲧϵ ⲁⲩⲡⲏ ⲧⲁϥⲩⲭⲏ.
[ⲁⲩ]ⲱ ϵⲧⲃϵ ⲟⲩ ⲧϵ ϣⲧⲟⲣⲧ̄ⲣ̄ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈,

V. 6. — [ϩϵ]ⲁⲡⲓϫϵ ϵⲡⲛⲟⲩⲧϵ ϫϵ ϯⲛⲁ[ⲟ]ⲩⲱⲛ̄ϩ̄
ⲛⲁϥ ⲉ̀ⲃⲟⲗ. [ⲡⲟ]ⲩϫⲁⲓ̈ ⲙ̄ⲡⲁϩⲟ̄ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧϵ[1].

V. 7. — [ⲁ ⲧⲁ]ϥⲩⲭⲏ ϣⲧⲟⲣⲧ̄ⲣ̄ ⲛ̄ϩⲏⲧ. [ϵⲧⲃ]ϵ
ⲡⲁⲓ̈ ϯⲛⲁⲣ̄ⲡϵⲕⲙϵϵⲩϵ [ⲡⲁϫ]ⲟϵⲓϲ ϩ̄ⲙ̄ ⲡⲕⲁϩ ϩ̄ⲙ̄-
ⲡ[ⲓⲟⲣⲁ]ⲁⲛ[ⲏϲ ⲛ̄ⲙ̄] ϵⲣⲙⲟⲛ ϵⲃⲟⲗ ϩ̄ⲙ̄ ⲡⲧⲟⲟ[ⲩ
ⲛ̄ⲕⲟⲩⲓ].

V. 8. — [ⲡⲛⲟⲩ]ⲛ ⲛⲁⲟⲩϣ ⲟⲩϥϵ ⲡ[ⲛⲟⲩⲛ.
ϵⲩ]ϩⲣⲟⲟⲩ ⲛ̄ⲛϵⲕⲕⲁⲧⲁϩ[ⲣⲁⲕⲧⲏϲ. ⲛϵⲕ]ⲣⲟⲟⲩϣ
ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲙ̄ⲛ̄ ⲛϵ[ⲕϩⲓⲟⲟⲩϵ] ⲁⲩϵⲓ̈ ϵϩⲣⲁⲓ̈ ϵϫⲱⲓ̈.
[ⲡϫⲟ]ϵⲓϲ ⲛⲁϩⲱⲛ ⲙ̄ⲡϵϥⲛ̄ⲁ̄ [ⲁⲩ]ⲱ ⲛ̄ϥⲟⲩⲟⲛϩ̄ϥ̄
ϵⲃⲟⲗ [ϩ̄ⲙ̄ ⲡⲉϭ]ⲱ[ⲣϩ].

V. 9. — ⲛ̄ⲧⲟϥⲧ̄ϵⲡ [.....].

.....

Psaume XLIV, v. 13-18.

V. 13. — [ϲⲱⲧⲛ̀ ⲧⲁϣϵⲣϵ ⲛ̀ⲧϵⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲧϵⲣⲓ-
ⲕϵ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲙⲁⲁϫϵ. ⲛ̄ⲧϵⲣ̄ⲡⲱⲃϣ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲗⲁⲟϲ ⲙ̄ⲛ̄
ⲡⲏⲓ ⲙ̄ⲡⲟⲩⲉ̀ⲓⲱⲧ.] ϫϵ ⲁⲡⲣ̄ⲣⲟ ⲉⲡⲓⲟⲩⲙⲉⲓ ⲉⲡⲟ-
[ⲩⲥⲁ] ϫϵ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲟⲩϫⲟⲉ[ⲓϲ][3].

[1] Tuki, p. 341.
[2] Tuki, p. 87.
[3] Tuki, p. 210. Le texte imprimé donne ⲛ̀ⲧⲉⲛⲕⲉ, que j'ai cru

V. 14. — ⲥⲉⲛⲁⲟⲩⲱϣⲧ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲥⲓ ⲛ̄[ϣⲉⲣⲉ] ⲛ̄ⲧⲩⲣⲟⲥ ⲛ̄ϩⲉⲛⲁⲱⲣⲟ[ⲛ] ⲥⲉⲛⲁⲥⲟⲛ̄ⲥ ⲙ̄ⲡⲉϥϩⲟ ⲛ̄[ⲥⲓ ⲛⲉ]ⲣ̄ⲙ̄ⲙⲁⲟ̀ ⲙ̄ⲡⲕⲁϩ.

V. 15. — ⲡⲉⲟⲟⲩ ⲧⲏⲣϥ̄ ⲛ̄ⲧϣⲉⲉ[ⲣⲉ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ] ⲛ̄ⲉ̀[ⲥⲉⲃⲱⲛ].[1] ⲉⲥϭⲟⲟⲗⲉ ⲛ̄ϩⲛ̄ⲗⲟⲟⲩ ⲛ̀ⲛ[ⲟⲩⲃ] ⲉⲩⲟ̀ ⲛ̄ⲁⲩⲓⲁⲩⲁⲛ.

V. 16. — ⲥⲉⲛⲁϫⲓ ⲛ̄ϩⲛ̄ ⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟ[ⲥ] ϩⲓⲡⲁϩⲟⲩ ⲙ̄ⲙⲟⲥ. ⲥⲉⲛⲁⲓⲛⲉ ⲛⲁⲕ ⲛ̄ⲛⲉ[ⲥϣⲃⲉⲉⲣⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ.] ⲥⲉⲛⲁⲛⲧⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲟⲩⲛ[ⲟϥ.] ⲥⲉⲛⲁⲛⲧⲟⲩ ϩⲛ̄ ⲟⲩⲧⲉ[ⲗⲏⲗ ⲉ̀]ⲡⲣ̄ⲡⲉ ⲙ̄ⲡⲣ̄ⲣⲟ.

V. 17. — ⲉⲡ̄ⲙⲁ ⲛ̄ⲛⲟⲩⲉⲓⲟⲧⲉ ⲁ[ϩⲛ̄ϣⲉⲉ]ⲣⲉ ϣⲱⲡⲉ ⲛⲉ. ⲁⲩⲱ ⲧⲉⲛⲁⲕⲁⲑⲓⲥⲧⲁ ⲛ̀ⲁⲣⲭⲱⲛ [ⲉϫ]ⲙ̄ ⲡⲕⲁϩ [ⲧⲏⲣϥ̄].

V. 18. — ⲥⲉ[ⲛⲁⲣ̄ⲡⲙⲉⲉⲩⲉ] ⲙ̄ⲡ[ⲉⲕⲣⲁⲛ....].

Psaume XLV, v. 3-10.

V. 3. — [.....ⲁ]ⲩϣⲧⲟⲣⲧ̄ⲣ̄ ϩⲛ̄ ⲧⲉϥϭⲟⲙ. ⲁⲓⲁⲯⲁⲗⲙⲁ.

V. 4. — [ⲛⲉ]ⲙⲟⲟⲛⲉ ⲙ̄ⲡⲓⲉⲣⲟ̀ ⲛⲁⲉⲩⲫⲣⲁ[ⲛⲉ ⲉⲧ]ⲡⲟⲗⲓⲥ ⲙ̄ⲡⲉⲛⲛⲟⲩⲧⲉ.

V. 5. — [ⲁ ⲡⲉⲧϫ]ⲟⲥⲉ ⲧ̄ⲃ̄ⲃ̄ⲉ ⲡⲉϥⲙⲁⲛ̄ϣⲱⲡⲉ. [ⲁ ⲡⲛⲟⲩ]ⲧⲉ ϩⲛ̄ ⲧⲉⲥⲙⲏⲧⲉ ⲛ̄ⲥ̄ⲛⲁⲕⲓⲙ ⲁⲛ.[ⲁ ⲡⲛⲟⲩ]ⲧⲉ ⲛⲁⲃⲟⲏⲑⲓⲁ ⲉⲣⲟⲥ ⲙ̄ⲡ[ⲉⲥ]ϩⲧⲟⲟⲩⲉ.

V. 6. — [ⲁ ⲛ̄ϩ]ⲉⲑⲛⲟⲥ ϣⲧⲟⲣⲧ̄ⲣ̄ ⲁ ⲙ̄ⲙⲛ̄ⲧ̀ⲣ̄ⲣⲟ ⲣⲓⲕⲉ. [ⲁϥ†ⲛ̄ⲧ]ⲉϥⲥⲙⲏ ⲁ ⲡⲕⲁϩ ⲕⲓⲙ.

pouvoir corriger en ⲛ̀ⲧⲉⲣⲓⲕⲉ, d'après le memphitique ⲣⲉⲕⲡⲉⲙⲁϣϫ.

[1] Tuki, p. 92.

V. 7. — [ⲕⲏ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ] ⲛ̅ⲛ̅ⲥⲟⲙ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲛ. ⲡⲉⲛ [ⲣⲉϥϣⲟⲡⲧ]ⲛ̅ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ [ⲛ̅ⲓⲁⲕ]ⲱⲃ. ⲇⲓⲁ-ϯⲁⲗⲙⲁ.

V. 8. — [ⲁⲙⲟⲩ]ⲁⲛⲁⲩ ⲉ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ[ⲙ̅ⲡϫ]ⲟⲉⲓⲥ. [ⲛⲉϣⲡⲏ]ⲣⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥⲁⲁⲩ ϩⲓϫⲙ̅ ⲡⲕⲁϩ. [ⲡⲉⲧⲁⲗⲥⲟ ⲙ̅ⲙ̅]ⲡⲟⲗⲉⲙⲟⲥ ϣⲁ ⲁⲣⲏ[ϫϥ ⲙ̅ⲡ]ⲕⲁϩ.

V. 9. — [ⲁϥⲟⲩⲱ]ϣⲃ ⲛ̅ⲟⲩⲡⲓⲧⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ϥϩⲟⲣⲃⲉⲥ [ⲛ̅ⲟⲩϩⲟⲡⲗⲟ]ⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲟⲩⲑⲩⲣⲱⲛ ϥⲛⲁ[ⲣⲟⲕϩⲟⲩ] ϩⲛ̅ ⲟⲩ[ⲕⲱ]ϩⲧ̅.

V. 10. — [ⲥⲣⲱϥⲧ ⲉⲙⲉ ϫⲉ ⲁⲛ]ⲟⲕ[ⲡⲉ] ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.....

II. — NOUVEAU TESTAMENT.

C. — Deux feuillets provenant d'un manuscrit de l'Évangile selon saint Matthieu.

Le premier feuillet, numéroté ⲣ̅ⲁ̅ϛ̅, renferme les versets 22-26 du chapitre XXI.

V. 22. — [.....] ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ ϩⲙ̅ ⲡⲉϣⲗⲏⲗ' ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ. ⲧⲉⲧⲛⲁϫⲓⲧⲟⲩ.

V. 23. — ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲃⲱⲕ [ⲇ]ⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ, ⲉⲡⲉⲣⲡⲉ. ⲁⲩ[ϯⲡ]ⲉⲩⲟⲩⲓ̈ ⲉⲣⲟϥ ⲉϥϯ[ⲥⲃⲱ[1] ⲛ̅]ⲟⲓ ⲛⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ [ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲡⲣ]ⲉⲥⲃⲩⲧⲉⲣⲟⲥ [ⲙ̅ⲡⲗⲁⲟⲥ ⲉⲩϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ. ϫⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲛ̅ ⲁϣ ⲛ̅ⲉϩⲟⲩⲥⲓⲁ ⲉⲕⲉⲓⲣⲉ ⲛ̅ⲛⲁⲓ̈[2] .....].

V. 24. — [ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛ̅ⲟⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ. ϫⲉ

[1] Tuki, p. 477, met ⲉϥϯⲥⲃⲱ après ⲉⲡⲉⲣⲡⲉ.
[2] Tout ce verset dans Tuki, p. 477.

ϯⲛⲁϫⲛⲉⲧⲏⲧⲛ ϩⲱ ⲉⲩϣⲁϫⲉ ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ ⲡⲁⲓ̈ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ϣⲁⲛϫⲟⲟϥ ⲛⲁⲓ̈. ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ϯⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̀. ϫⲉ ⲉⲓⲉⲓⲣⲉ ⲛ̀ⲛⲁⲓ̈ ϧⲛ̀ ⲁϣ ⲛ̀ⲉϫⲟⲩⲥⲓⲁ̀.

V. 25. — [ⲡ̀ⲃⲁⲡⲧⲓⲥⲙⲁ ⲛ̀Ⲓⲱⲁⲛⲛⲏⲥ ⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲛ̀ ⲧⲡⲉ ⲡⲉ. ϫⲓⲛ ⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϧⲛ̀ ⲛ̀ⲣⲱⲙⲉ ⲡⲉ. ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ ⲁⲉ ⲁⲩⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̀ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲩϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ. ϫⲉ ⲛ̀]ϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲟⲩ ⲉⲃⲟⲗ. ϧⲛ̀ ⲧⲡⲉ ⲡⲉ[1] ϥⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛⲁⲛ. ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ ⲥⲉ[2] ⲙ̀ⲡⲉⲧⲛ̀ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ̀ ⲉ̀ⲣⲟϥ.

V. 26. — ⲉϣⲱⲡⲉ[3] ⲁⲉ [ⲛ̀]ϣⲁⲛϫⲟⲟⲥ ϫ[ⲉ ⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ.] ϧⲛ̀ ⲛⲉⲣⲱ[ⲙⲉ[4]] ⲡⲉ. ⲧⲛ̀ⲣ̀ϩⲟⲧⲉ ϩⲏⲧϥ [ⲙ̀ⲡⲙⲏϣⲉ. ⲟⲩⲟⲛ ⲅⲁⲣ ⲛⲓ̀ⲙ ⲉⲣⲉ Ⲓⲱϩⲁⲛⲛⲏⲥ ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲟⲩ ϩⲱⲥ ⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ][5].

Le second feuillet, mutilé par en haut et par en bas, renferme les versets 32-34, 38-40 du chapitre XXV. Les versets 32-33 et partie du verset 34 manquent à Woïde[6]; notre texte est assez mutilé, mais la restitution entière en est fournie par un passage de Tuki, qui donne les versets 31-34 de ce chapitre[7].

V. 31. — [ϩⲟⲧⲁⲛ ⲁⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲓ̀ ⲛ̀ⲥⲓ ⲡϣⲏⲣⲉ

[1] Le manuscript porte ϧⲛ̀ ⲧⲡⲉⲉⲡⲉ. Tuki, p. 310, passe ⲡⲉ.
[2] ⲥⲉ passé dans Tuki, p. 310.
[3] Tuki, p. 310 : ⲉϣⲱⲡ ϫⲉ.
[4] *Ibid.* : ϩⲁ ⲛⲣⲱⲙⲉ.
[5] Tuki, p. 310, donne en entier les versets 24-26.
[6] P. 28.
[7] Tuki, p. 366.

ⲙ̀ⲡⲣⲱⲙⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ ϩⲙ̄ ⲡⲉϥⲉ̀ⲟⲟⲩ. ⲙ̄ⲛ̄ ⲛⲉϥⲁⲅⲅⲉⲗⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ. ⲧⲟⲧⲉ ϥ̄ⲛⲁϩⲙⲟⲟⲥ ⲉⲭⲙ̄ ⲡⲉⲟⲣⲟⲛⲟⲥ ⲙ̄ⲡⲉϥⲉ̀ⲟⲟⲩ.

V. 32. — [ⲛ̄ⲥⲉⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥⲙ̄ⲧⲟ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲛⲉⲑⲛⲟⲥ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ϥⲡⲱⲣϫ ⲙ̄ⲙⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲛ̄ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲛ̄ⲑⲉ ⲛ̄ⲟⲩⲱⲱⲱⲉ] ⲱ[ⲗϥⲡⲱⲣϫ ⲛ̄ⲛ]ⲉⲥⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲃ[ⲟⲗ ⲛ̄ⲛⲃⲗⲁⲙⲡⲉ].

V. 33. — ⲛⲉⲥⲟⲟⲩ ⲙⲉⲛ [ⲛⲉϥⲧⲁϩⲟⲟⲩ ⲉ̀ⲣ]ⲁⲧⲟⲩ ϩⲓ̈ⲟⲩⲛⲁ[ⲙ ⲙ̄ⲙⲟϥ. ⲛ̄ⲃⲁ]ⲗⲙⲡⲉ ⲁⲉ ϩⲓ ϩⲃ[ⲟⲩⲣ ⲙ̄ⲙⲟϥ].

V. 34. — [ⲧ]ⲟⲧⲉ ϥ̄ⲛⲁϫⲟⲟⲥ ⲛ̄[ⲥⲓ ⲡ̀ⲣⲣⲟ ⲛ̄ⲛ]ⲉⲧϩⲓ̈ⲟⲩⲛⲁⲙ ⲙ̄ⲙ[ⲟϥ [1] ϫⲉ ⲁⲙⲟⲓ]ⲧⲛ̄ ⲛⲉⲧⲥⲙⲁⲙⲁ[ⲁⲧ [2] ⲛⲧⲉ ⲡⲁⲉ]ⲓⲱⲧ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ⲕⲁⲏ[ⲣⲟⲛⲟⲙⲓ ⲛ̄]ⲧⲙ̄ⲛ̄ⲧⲉⲣⲟ ⲛⲧⲁⲩⲥ̄ⲃ̄[ⲧⲱⲧⲥ ⲛⲏⲧⲛ̄ ϫⲓⲛⲧⲕⲁⲧⲁⲃⲟⲗⲏ ⲙ̄ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ].

Les versets 35-36 de notre texte n'offrent d'autre variante que ⲛⲏⲧⲛ̄ pour ⲛⲏⲧⲏⲛ de Woïde : il est donc inutile de les transcrire.

D. — Trois feuillets, mutilés par en haut, renferment des fragments inédits de l'Évangile selon saint Marc.

[1] La partie du texte conservée par Tuki finit en cet endroit.

[2] La partie du texte conservée par Woïde commence à — ⲣⲟⲓ̈ ⲛⲉⲧⲥⲙⲁⲙⲁⲁⲧ; elle donne une version analogue à la Memphitique, mais un peu différente de celle de notre manuscrit.

Chapitre I, v. 36-38, 41-44.

V. 36. — [..... ⲛ̅]ϭⲓ ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲙ̅ⲛ̅ [ⲛⲉ]-ⲧⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁϥ.

V. 37. — ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉ[ⲣ]ⲟ[ⲩ]ϩⲉ ⲉⲣⲟϥ. ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁ[ϥ ϫ]ⲉ ⲥⲉϣⲓⲛⲉ ⲛ̅ⲥⲱⲕ ⲧⲏⲣⲟⲩ.

V. 38. — ⲡⲉϫⲁϥ ⲇⲉ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲁⲣⲟⲛ, ⲉⲛⲕⲉⲙⲁ ⲉⲛ†ⲙⲉ ⲉⲧϩⲏⲛ, ⲉϩⲟⲩⲛ ⲙ̅ⲛ̅ ⲙ̅ⲡⲟⲗⲓⲥ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲟⲛ ⲉⲓ̈ⲉⲧⲁϣⲉⲟⲉⲓϣ ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̅ϩⲏⲧⲟⲩ.....

.....

V. 41. — [.....ϫⲉ †ⲟⲩ]ⲱϣ [ⲧⲃⲃⲟ].

V. 42. — [ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧ]ⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁ [ⲡⲥⲱⲃϩ ⲉⲓ̈ ⲉⲃⲟⲗ] ϩⲓϣⲱϥ ⲁϥⲧⲃⲃⲟ.

V. 43. — [ⲁⲩⲱ] ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥϩⲱⲛ, ⲉⲧ[ⲟⲟⲧϥ] ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲁⲩ ⲁϥⲕⲁⲗϥ. ⲉⲃⲟⲗ.

V. 44. — ⲉϥϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲛⲁϥ. ϫⲉ ⲥⲱϣⲧ ⲙ̅ⲡ̅ⲣ̅ϫⲟⲟⲥ ⲉⲗⲁⲁⲩ. ⲁⲗⲗⲁ ⲃⲱⲕ ⲛ̅ⲅ̅ⲧⲟⲩⲟⲕ' ⲉⲡⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛ̅ⲅ̅ⲧⲁⲗⲟ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲁ ⲡⲉⲕⲧ̅ⲃⲃⲟ [ⲙ̅ⲡⲁⲱⲣⲟⲛ ⲛ̅ⲧⲁϥⲟⲩⲉϩⲥⲁϩⲛⲉ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛ̅ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ ⲉⲩⲙ̅ⲛ̅ⲧⲙ̅ⲛ̅-ⲧ̅ⲣⲉ ⲛⲁⲩ].

Chapitre II, v. 2-4, 7-9, 12-14, 16-17.

V. 2. — [ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲙⲏⲏϣⲉ ⲥⲱ]ⲟⲩϩ ⲉⲙⲁⲩ [ϩⲱⲥⲧⲉ ⲡⲏⲓ] ⲉⲧ̅ⲙ̅ⲉϣ ϩⲓ[ⲣⲙ̅] ⲡⲣⲟ ϣⲟⲡⲟⲩ. ⲁⲩⲱ ⲁϥϣⲁϫⲉ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ ϩⲙ̅ ⲡϣⲁϫⲉ.

V. 3. — ⲉⲓⲥ ϩⲉⲛⲣⲱⲙⲉ ⲇⲉ ⲁⲩⲉⲓ̈ ⲁⲩⲉⲓⲛⲉ ϣⲁⲣⲟϥ ⲛ̅ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉϥⲥⲏϭ, ⲉⲩϥⲓ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲉⲩϫ̅ⲕ̅ ϥⲧⲟⲟⲩ.

V. 4. — ⲛ̅ⲧⲉⲣⲟⲩⲧ̅ⲙ̅ⲉϣϭⲙ̅ϭⲟⲙ ⲁⲉ ⲉϫⲓⲧ̅ϥ ⲛⲁϥ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ. ⲁⲩϭⲁ̅ⲡ̅.....
.....

V. 7. — [ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ] ⲟⲩ̀ ⲡⲁ[ⲓ̈ ⲛ̅ⲧⲉⲓⲙⲓⲛⲉ ⲁϥ] ϫⲓⲟⲩⲁ̀. [ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲉϣϭⲟⲙ ⲉ]ⲕⲁ ⲛⲟⲃⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲉⲡ-[ⲃⲟⲗ ⲙ̅]ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲁⲩⲁⲗϥ.

V. 8. — ⲓ̅ⲥ̅ ⲁⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉϥⲉⲓⲙⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲉϥⲡⲛ̅ⲁ̅ ϫⲉ ⲥⲉⲙⲟⲕⲙⲉⲕ ϩⲓ ⲛⲁⲓ̈ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̅ϩⲏⲧⲟⲩ. ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ. ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲟ̅ⲩ̅ ⲧⲉⲧ̅ⲛ̅ⲙⲉⲉⲩⲉ ⲉⲛⲁ̀ⲓ̈ ϩ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲧ̅ⲛ̅ϩⲏⲧ :

V. 9. — ⲁϣ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧⲙⲟⲧ̅ⲛ̅. ⲉϫⲟⲟⲥ ⲡⲉ ⲙ̅ⲡⲉ-ⲧ[ⲥⲏϭ.....].
.....

V. 12. — [.....]ⲉⲩ[ϫⲱⲙ̅]ⲙⲟⲥ. ϫⲉ ⲙ̅[ⲡ]ⲛ̅-ⲛⲁⲩ ⲉⲟⲩⲛ ⲛ̅ⲧⲉⲓⲙⲓ[ⲛ]ⲉ ⲉⲛⲉϩ :

V. 13. — ⲁϥⲉⲓ̈ ⲁⲉ ⲟⲛ ⲉⲃⲟⲗϩⲁⲧⲛ̅ⲑⲁⲗⲁⲥⲥⲁ ⲁⲩⲱ ⲡⲙⲏⲏϣⲉ ⲧⲏⲣ̅ϥ̅ ⲁⲩⲥⲱⲟⲩϩ, ⲉⲣⲟϥ ⲁϥ†ⲥⲃⲱ ⲛⲁⲩ :

V. 14. — ⲉϥⲡⲁⲣⲁⲅⲉⲗⲉ ⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲗⲉⲩⲉⲓ, ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̅ⲁⲗⲫ[ⲉ]ⲟⲥ ⲉϥϩⲙⲟⲟⲥ [.....].
.....

V. 16. — [.....]ⲉⲧⲃⲉ ⲟ[ⲩ ⲡⲉⲧ̅ⲛ̅ⲥⲁϩ ϥⲟⲩ] ⲱⲙ ⲁⲩⲱ ϥⲥⲱ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ[ⲉⲧⲉ]ⲗⲱⲛⲏⲥ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲣⲉ-ϥⲣ̅ⲛ[ⲟ]ⲃⲉ.

V. 17. — ⲁϥⲥⲱⲧ̅ⲙ̅ ⲁⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ. ϫⲉ ⲛⲉⲧⲧⲏⲕ ⲛ̅ⲥⲉⲣ̅ϫⲣⲉⲓⲁ ⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲥⲁⲉⲓⲛ. ⲁⲗⲗⲁ

ⲛⲉⲧⲙⲟⲕϩ ⲛⲉ. ⲛ̅ⲧⲁⲓⲉⲓ̈ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲉⲧⲁϩⲙ̅ ⲛ̅ⲁⲓⲕⲁⲓⲟⲥ. ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ⲣⲉϥⲣ̅[ⲛⲟ]ⲃⲉ.

E. — Vingt-trois feuillets ayant appartenu à trois manuscrits différents de l'Évangile selon saint Jean.

1° Trois feuillets donnant des fragments des chapitres III et IV, qui complètent les textes recueillis auparavant. Woïde n'a qu'un seul verset du chapitre III[1], et n'a pas les versets 1-4, 31-54 du chapitre IV, que notre manuscrit nous a conservés en partie.

Chapitre III, v. 33-36.

V. 33. — [.....] ⲧⲉϥⲙ̅ⲛ̅ⲧ̅ⲙⲉⲧⲣⲉ ⲉⲁϥⲥⲫⲣⲁⲅⲓⲍⲉ ⲙ̅ⲙⲟϥ̀ ϫⲉ ⲟⲩⲙⲉ, ⲡⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.

V. 34. — ⲡⲉⲛⲧⲁ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ, ⲅⲁⲣ, ⲧ̅ⲛ̅ⲛⲟⲟⲩϥ̅. ⲉϥϫⲱ ⲛ̅ⲛ̅ϣⲁϫⲉ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛ̅ⲙⲉ ϥϯ' ⲅⲁⲣ, ⲁⲛ ⲛ̅ⲥⲓ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙ̅ⲡⲉⲡⲛ̅ⲁ̅ ϩ̅ⲛ̅ ⲟⲩ ϣⲓ̈.

V. 35. — ⲡⲉⲓⲱⲧ, ⲙⲉ ⲛ̅ⲡϣⲏⲣⲉ. ⲁⲩⲱ ⲁϥϯ ⲛ̅ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉⲛ[ⲉϥ]ⲥⲓϫ.

V. 36. — [ⲡⲉⲧⲉⲛ̅ϥ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲡϣⲏⲣⲉ ⲉϥⲉⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲙ̅]ⲡⲱⲛϩ ϣ[ⲁⲉⲛⲉϩ.] ⲡⲉⲧⲉⲛ̅ϥ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲉ ⲁⲛ ⲉⲡϣⲏⲣⲉ. ⲛ̅ϥ̅ⲛⲁⲛⲁⲩ ⲁⲛ, ⲉⲡⲱⲛ̅ϩ̅. ⲁⲗⲗⲁ ⲉ ⲧⲟⲣⲅⲏ ⲙ̅ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ, ⲛⲁϭⲱ̀ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲉϫⲱϥ.

Chapitre IV, v. 1, 35-36, 39-40, 50, 52-53.

V. 1. — ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲉ ⲉⲓⲙⲉ, ϫⲉ ⲁ ⲛⲉⲫⲁⲣⲓⲥⲁⲓⲟⲥ. ⲥⲱⲧ̅ⲙ̅ ϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ϩ̅ϩⲁϩ. ⲙ̅ⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ. ⲁⲩ[ⲱ ϥ]ⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ, ⲉϩⲟⲩⲉ ⲓ̈ⲱⲁⲛⲛⲏⲥ.

[1] P. 79.

V. 2. — [ⲕⲁⲓⲧⲟⲓ ⲛ̅ ⲓⲏ̅ⲥ̅ ⲁⲛ ⲛⲉϥⲃⲁⲡⲧⲓⲍⲉ : ⲁⲗⲗⲁ ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛⲉ] [1].

. . . . . .

V. 35. — [. . . ϥⲓ ⲛ̅ⲛⲉⲧⲉⲛⲃⲁⲗ ⲉⲣⲁⲓ̈ ⲛⲧ]ⲉⲧⲛ̅ⲛⲁⲩ ⲉ ⲛⲉⲭⲱ[ⲣⲁ ⲭⲉ]ϩⲏⲁⲏ ⲁⲩⲟⲩⲃⲁ[ϣ ⲉⲡⲱ] ϩⲟⲩ [2].

V. 36. — ⲡⲉⲧⲱϩ[ⲥ ⲁⲉ ϥ̅ⲛ]ⲁⲭⲓ ⲛ̅ⲟⲩⲃⲉⲕⲉ. ⲁⲩ[ⲱ ϥ̅ⲛⲁ]ⲥⲱⲟⲩϩ ⲉϩⲟⲩ[ⲛ ϩ̅ⲛ̅]ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ, ⲉⲩ-[ⲟⲛ̅ϩ̅ . . .].

. . . . . .

V. 39. — [. . . . . ⲡⲓ]ⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟϥ̀ ⲉⲧⲃⲉ [ⲡϣⲁ]ⲭⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥϭ̅[ⲙ̅ⲛ̅]ⲧ̅ⲣⲉ ⲭⲉ ⲁϥⲭⲱ ⲛⲁⲓ̈ ⲛ̅ϩⲱⲃ ⲛⲓⲙ, ⲉⲛⲧⲁⲓ̈ⲁⲁⲩ.

V. 40. — [ⲛ̅]ⲧⲉⲣⲟⲩⲉⲓ̈ ϭⲉ ϣⲁ[ⲣⲟϥ ⲛ̅]ϭⲓ ⲛ̅ⲥⲁⲙⲁⲣⲉⲧ[ⲏⲥ, ⲁⲩⲥⲉⲡⲥⲱⲡ̅ϥ̅ ⲉ̀ϭⲱ ϩⲁϩⲧⲏⲩ. . . . .] [3].

. . . . . .

V. 50. — [ⲡⲉⲭⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲛ]ⲁϥ ⲭⲉ ←ⲃⲱⲕ̀ ⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ ⲟⲛ̅ϩ̅ . ⲁϥⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲡⲣⲱⲙⲉ, ⲉⲡϣⲁⲭⲉ, ⲉⲛⲧⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲭⲟⲟϥ [ⲛⲁϥ. . . . .].

. . . . . .

V. 52. — [. . . . .]ϣϥ ⲡⲉ[ϩⲉⲙⲟⲙ].

V. 53. — [ⲁϥ]ⲉⲓⲙⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ, ⲭⲉ ⲡⲛⲁⲩ, ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲡⲉⲛⲧⲁ [ⲓ̅ⲥ̅ ⲭⲟⲟϥ ⲛⲁϥ ⲭⲉ ⲡⲉⲕϣⲏⲣⲉ [ⲟⲛ̅ϩ̅. . . . . .].

. . . . . .

[1] Tuki, p. 183.
[2] Tuki, p. 340, donne ce verset, moins ⲉⲡⲱϩⲟⲩ.
[3] Tuki, p. 120, donne ce verset.

2° Six feuillets, contenant huit pages entières et quatre fragments de pages. Les pages sont numérotées ⲣ̅ⲅ̅, ⲣ̅ⲇ̅, ⲣ̅ⲉ̅, ⲣ̅ϛ̅, ⲣ̅ⲍ̅, ⲣ̅ⲏ̅, ⲣ̅ⲑ̅, ⲣ̅ⲓ̅; les feuillets ⲉ̅, ϛ̅, ⲍ̅, ⲏ̅. Les textes conservés appartiennent au chapitre VI, versets 38-58, 64-72, au chapitre VII, versets 1, 3-5. Georgi en avait déjà donné la plus grande partie, d'après un manuscrit de la collection Borgia [1]. Je crois pourtant utile de reproduire *in-extenso* notre fragment, qui renferme quelques variantes.

V. 38. — [ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲁ]ⲉⲓ̈ ⲁⲛ[2], ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲛ̅ ⲧⲡ[ⲉ] ⲉⲧⲣⲁⲉⲓⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲁⲟⲩⲱϣ. ⲁⲗⲗⲁ ⲙ̅ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̅ⲡ[ⲉⲛ]-ⲧⲁϥ ⲧⲁⲟⲩⲟⲓ̈[3].

V. 39. — ⲡⲁⲓ̈ ⲇⲉ, ⲡⲉ ⲡⲟⲩ[ⲱϣ] ⲙ̅ⲡⲉⲛⲧⲁϥ-ⲧⲁⲩ[ⲟⲓ̈] ϫⲉⲕⲁⲥ, ⲛⲉⲛⲧ[ⲁϥ]ⲧⲁⲁⲩ ⲛⲁⲓ̈, ⲧⲏⲣⲟ[ⲩ] ⲛ̅ⲛⲁⲧⲁⲕⲟ, ⲉⲃⲟ[ⲗ] ⲛ̅ϩⲏⲧⲟⲩ. ⲁⲗⲗⲁ ⲉⲓ̈ⲉⲧⲟⲩⲛⲟ-ⲥⲟⲩ ϩ̅ⲙ̅ ⲡϩⲁⲉ ⲛ̅ϩⲟⲟ[ⲩ].

V. 40. — ⲡⲁⲓ̈ ⲅⲁⲣ ⲡⲉ ⲡⲟⲩⲱϣ ⲙ̅ⲡⲁⲉⲓⲱ[ⲧ] ϫⲉⲕⲁⲥ ⲟⲩⲟⲛ←ⲛⲓⲙ [ⲉ]ⲧⲛⲁⲩ ⲉⲡ[ϣⲏⲣ]ⲉ, ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩ[ⲉ] ⲉⲣⲟϥ: ⲉϥⲉⲕⲱ ⲛⲁϥ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ϣⲁⲉⲛⲉϩ.[4] ⲁⲩⲱ [ⲁ]ⲛⲟⲕ' †ⲛⲁⲧⲟⲩ[ⲛ]ⲟⲥ̅ϥ̅[5] ϩ̅ⲙ̅ ⲡϩⲁⲉ ⲛ̅ϩⲟⲟⲩ.

[1] *Fragmentum Evangelii S. Johannis Græco-Copto-Thebaïcum sæculi IV etc. — Romæ, apud Antonium Fulgonium, CIↃ. IↃCC. LXXXIX.* In-4°, p. 9-35, 235-262.

[2] ⲁⲛ, passé dans Georgi, pages 13 et 239, et intercalé entre ⲉⲧⲣⲁⲉⲓⲣⲉ et ⲙ̅ⲡⲁⲟⲩⲱϣ.

[3] Georgi, p. 13 et 240, ⲧⲟⲩⲟⲉⲓ, et plus bas ⲧⲁⲟⲩⲟⲓ.

[4] Georgi, p. 240 : ⲉϥⲉⲩⲓ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ⲛ̅ϣⲁⲉⲛⲉϩ.

[5] *Ibid.* ⲧⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥϥ.

V. 41. — ⲛⲉⲩ[ⲕ]ⲣⲙⲣⲙ ϭⲉ ⲡⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲛ̄ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ, ⲉⲧⲃⲏⲏⲧϥ ϫⲉ ⲁϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ' ⲡⲉ ⲡⲟⲉⲓⲕ' ⲉ̀ⲛⲧⲁϥⲉⲓ̀ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲉ.

V. 42. — ⲁⲩⲱ' ⲛⲉⲩϫⲱⲙ̄ⲙⲟⲥ [ϫ]ⲉ ⲙⲏ ⲙ̄ⲡ[ⲁ]ⲓ̈ ⲁⲛ ⲡⲏ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡϣⲏ[ⲣ]ⲉ ⲛⲓ̈ϣⲥⲏϕ, ⲡⲁⲓ̈ ⲁⲛⲟⲛ ⲉⲧⲛ̄-ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲉϥⲉⲓⲱⲧ, ⲙ̄ⲛ̄ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ. ⲛ̄ ⲁ̅ϣ̅ ϭⲉ ⲛ̄ϩⲉ, ϥ̅ϫⲱⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲓ̈ⲉⲓ̀ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲛ̄ ⲧⲡⲉ.

V. 43. — ⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲟⲩⲱϣ̅ⲃ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ⲙⲡ̄ⲣ̄-ⲕ̄ⲣ̄ⲙ̄ⲣ̄ⲙ̄ ⲙ̄ⲛ̄ⲛⲉⲧ̄ⲛ̄ⲉⲣⲏⲩ.

V. 44. — ⲙ̄ⲛ̄ ϣϭⲟⲙ ⲛ̄ⲗⲁⲁⲩ ⲉⲉⲓ̀ ϣⲁⲣⲟⲓ̀.[1] ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ, ⲛ̄ⲧⲉⲡⲁⲉⲓⲱⲧ, ⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁⲟ[ⲩⲟ]ⲉⲓ, ⲥⲱⲕ ⲙ̄ⲙⲟϥ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ ⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥ̅ϥ̅[2] ϩⲙ̄ ⲡϩⲁⲉ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ.

V. 45. — ϥⲥⲏϩ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲡⲣⲟⲫⲏⲧⲏⲥ, ϫⲉ ⲥⲉⲛⲁ-ϣⲱⲡⲉ, ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̄ⲣⲉϥϫⲓⲥⲉⲱ ⲛ̄ⲧ̄ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ[3] ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ' ⲉⲛⲧⲁϥⲥⲱⲧⲙ̄ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧ̄ⲙ̄ ⲡⲉⲉⲓⲱⲧ[4], ⲁⲩⲱ ⲁϥϫⲓⲥⲉⲱ. ϥⲛⲏⲩ, ϣⲁⲣⲟⲓ̀.

V. 46. — ⲛ̄ ⲉⲃⲟⲗ ⲁⲛ ϫⲉ ⲁϥⲛⲁⲩ[5], ⲉⲡⲉⲓⲱⲧ. ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ, ⲡⲉⲧϣⲟⲟⲡ ⲉⲃⲟⲗ' ϩⲓⲧ̄ⲙ̄ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ, ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲉⲛⲧⲁϥⲛⲁⲩ ⲉⲡⲉⲓⲱⲧ.

V. 47. — ϩⲁⲙⲏⲛ, ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱⲙ̄ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧ̄ⲛ̄ ϫⲉ ⲡⲉⲧⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲉⲣⲟⲓ̀[6], ⲟⲩⲛ̄ⲧⲁϥ ⲙ̄ⲙⲁⲩ ⲙ̄ⲡⲱⲛ̄ϩ̄ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ[7].

[1] Georgi, p. 241 : ϣⲁⲣⲟⲉⲓ.
[2] *Ibid.* ⲧⲁⲧⲟⲩⲛⲟⲥ̅ϥ̅.
[3] *Ibid.* ϩⲓⲧ̄ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ.
[4] *Ibid.* ⲡⲉⲓⲱⲧ.
[5] *Ibid.* ⲟⲩⲁ̀ ⲛⲁⲩ.
[6] Georgi, p. 242 : ⲉⲣⲟⲉⲓ.
[7] *Ibid.* ⲛ̀ϣⲁⲉⲛⲉϩ.

V. 48. — ⲁⲛⲟⲕ' ⲡⲉ ⲡⲟⲓⲕ ⲙ̅ⲡⲱⲛ̅ⲛ̅ⲥ̅.

V. 49. — ⲁ ⲛⲉⲧⲛ̅ ⲓⲟⲧⲉ← ⲟⲩⲱⲙ ⲙ̅ⲡⲙⲁⲛⲛⲁ ⲥ̅ⲛ̅ ⲧⲉⲣⲏⲙⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲙⲟⲩ.

V. 50, — ⲡⲁⲓ ⲇⲉ ⲡⲉ ⲡⲟⲓⲕ' ⲉⲧⲛⲏⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲥ̅ⲛ̅ ⲧⲡⲉ̀ ϫⲉⲕⲁⲥ, ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲁ[1] ⲟⲩⲱⲙ' ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̅ϩⲏⲧ̅ϥ̅ ⲛ̅ⲛⲉϥⲙⲟⲩ.

V. 51. — ⲁⲛⲟⲕ' ⲡⲉ ⲡⲟⲓⲕ ⲉⲧⲟ[ⲛ̅ϩ̅] ⲉⲛ̀ⲧⲁϥⲉ[ⲓ̅] ⲉⲃⲟⲗ ⲥ̅ⲛ̅ ⲧⲡⲉ. ⲉ[ⲣ]ϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ' ⲟⲩⲱⲙ ⲉⲃⲟⲗ ⲥ̅ⲙ̅ ⲡⲉⲓ̅ ⲟⲓⲕ ϥⲛⲁⲱⲛ̅ϩ̅ ϣⲁⲉⲛⲉϩ.[2] ⲡⲟⲓⲕ'ⲇⲉ ⲉ†ⲛⲁⲧⲁⲁϥ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ ⲧⲁⲥⲁⲣⲝ' ϩⲁ ⲡⲱⲛ̅ϩ̅ ⲙ̅ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.

V. 52. — ⲛ̅ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ̈ ⲥⲉ, ⲛⲉⲩⲙⲓϣⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ ⲉⲩϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ, ϫⲉ ⲛⲁϣ̀ ⲛ̅ϩⲉ, ⲉⲣⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲛⲁϣ̀†' ⲛⲁⲛ[3] ⲛ̅ⲧⲉϥⲥⲁⲣⲝ̅ ⲉⲟⲩⲙ̅ϥ[4].

V. 53. — ⲡⲉϫⲉ ⲓ̅ⲥ̅ ⲛⲁⲩ ϫⲉ ϩⲁⲙⲏⲛ ϩⲁⲙⲏⲛ̀, †ϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧ̅ⲛ̅, ϫⲉ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲧⲙ̅ⲟⲩⲱⲙ ⲛ̅ⲧⲥⲁⲣⲝ̅ ⲙ̅ⲡϣⲏⲣⲉ ⲙ̅ⲡⲣⲱⲙⲉ, ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲥϣ̀ ⲙ̅←ⲡⲉϥⲥⲛⲟϥ. ⲙ̅ⲛ̅ ⲧⲏⲧ̅ⲛ̅ ⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲙ̅ⲡⲱⲛ̅ϩ̅ ⲛ̅ϩⲏⲧ̅ⲧⲏⲩⲧ̅ⲛ̅.

V. 54. — ⲡⲉⲧⲟⲩⲟⲙ ⲛ̅ⲧⲁⲥⲁⲣⲝ̅' ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲥϣ̀ ⲙ̅ⲡⲁⲥⲛⲟϥ ⲟⲩⲛ̅ⲧⲁϥ ⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲙ̅ⲡⲱⲛ̅ϩ̅ ϣⲁⲉⲛⲉϩ.[5] ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ †ⲛⲁⲧⲟⲩⲛⲟϭϥ̅ ϩ̅ⲙ̅ ⲡϩⲁⲉ ⲛ̅ϩ[ⲟⲟⲩ].

[1] Georgi, p. 242 : ⲉⲣϣⲁⲛ ⲟⲩⲁ.
[2] Georgi, p. 17 et 242 : ⲛ̅ϣⲁⲉⲛⲉϩ.
[3] Georgi, p. 243 : ⲛⲁ† ⲛⲁⲛ.
[4] *Ibid.* ⲉⲟⲩⲟⲙ̀ⲥ.
[5] *Ibid.* ⲛ̅ϣⲁⲉⲛⲉϩ.

V. 55. — [ⲧⲁⲥⲁⲣⲝ ⲅⲁⲣ ⲟⲩϩⲣⲉ ⲙ̄ⲙⲉⲉ ⲧⲉ. ⲁⲩⲱ] ⲡⲁⲥⲛⲟϥ ⲟⲩ ⲥⲱ̀ ⲙ̄ⲙⲉⲉ ⲡⲉ.

V. 56. — ⲡⲉⲧⲟⲩⲱⲙ ⲛ̄ⲧⲁⲥⲁⲣⲝ ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲥⲱ̀ ⲙ̄ⲡⲁⲥⲛⲟϥ. ϥⲛⲁϭⲱ̀ ⲉϩⲣⲁⲓ̈[1] ⲛ̄ϩⲏⲧ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ' ϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̄ϩⲏⲧϥ̄.

V. 57. — ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ, ⲉⲛⲧⲁϥ ⲧⲁⲩⲟⲓ̈ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧⲟⲛ̄ϩ̄. ⲁⲛⲟⲕ ϩⲱ̀ ϯⲟⲛ̄ϩ̄ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ. ⲁⲩⲱ ⲡⲉⲧⲛⲁⲟⲩⲟⲙ̄ⲧ̄ ⲡⲉⲧⲙ̄ⲙⲁⲩ, ϩⲱ[ⲱϥ ⲟⲛ] ϥⲛⲁⲱⲛϩ[2] [ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ].

V. 58. — [ⲡⲁ]ⲓ̈ [ⲡⲉ ⲡⲟⲉⲓⲕ.....].

.....

V. 64. — [.....ⲛ̄]ⲥⲉ [ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲛ] ⲛⲉϥ [ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ] ϫⲓ'ⲛⲛ̄[ϣⲟⲣⲡ ⲛ̄ϭ]ⲓ ⲓ̄ⲥ̄ ϫⲉ [ⲛⲓⲙ ⲛⲉ] ⲧⲉⲛ̄ⲥⲉⲡⲓ[ⲥⲧⲉⲩ]ⲉ ⲁⲛ. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ [ⲡ]ⲉⲧⲛ̄ⲛⲁⲣⲁⲇⲓⲇⲟⲩ, ⲙ̄ⲙⲟϥ.

V, 65. — ⲁⲩⲱ ⲛⲉϥϫⲱⲙ̄ⲙⲟⲥ ϫⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲁⲓ̈ϫⲟⲟ[ⲥ] ⲛⲏⲧⲛ̄ ϫⲉ ⲙ̄ⲛ̄ϣϭ[ⲟⲙ] ⲛ̄ⲁⲗⲁⲩ ⲉⲉⲓ̈ ϣⲁⲣ[ⲟⲓ̈] ⲉⲓⲙⲏⲧⲓ ⲛ̄ⲥⲉ[ⲧⲁⲗϥ] ⲛⲁϥ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧ̄ⲙ̄ [ⲡⲉⲓⲱⲧ].

V. 66. — [.....] ⲁⲩⲱ [ⲛⲁⲩⲙⲟⲟϣ]ⲉ [ⲛ̄ⲙ̄ⲙⲁϥ ⲁⲛ],

V. 67. — [ⲡⲉ]ϫⲉ ⲓ̄ⲥ̄ [ⲟⲩⲛ ⲙ̄ⲡⲙ̄ⲛ̄ⲧ]ⲥⲛⲟⲟⲩ[ⲥ ϫⲉ. ⲙⲏ ⲛ̄]ⲧⲱⲧⲛ̄ ϩⲱ[ⲧⲧⲏⲩ]ⲧⲛ̄, ⲧⲉⲧⲛ̄[ⲟⲩⲱϣ] ⲉⲃⲱⲕ[3].

[1] Georgi, p. 244 : ϭⲱϩⲣⲁⲓ̈.
[2] *Ibid.* ⲟⲛ ⲛⲁⲱⲛ̀ϩ.
[3] Les versets 64-67 sont inédits. Le texte de Georgi finit avec le verset 58 et ne recommence qu'avec le verset 68.

V. 68. — ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲑⲓ ⲥⲓⲙ[ⲱⲛ] ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ. ⲉⲛⲛⲁⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲛⲓⲙ. ϩⲉⲛ ϣ[ⲁ]ϫⲉ ⲛ̀ⲱⲛ̀ϩ̀ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲛ̀ⲉⲧⲛ̀ ⲧⲟⲟⲧⲕ[1].

V. 69. — ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲛ [ⲁⲛ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲟⲕ ⲡⲉ ⲡⲉⲭ̀ⲥ̀ ⲡⲉⲧⲟⲩⲁⲁⲃ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ].

V. 70. — [ⲁϥⲟⲩⲱϣⲃ ⲛⲁⲩ ⲛ̀ⲑⲓ ⲓ̀ⲥ̀ ⲡⲉϫⲁϥ ϫⲉ ⲙⲏⲛ̀ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲛ ⲁⲓⲥⲉⲧⲏⲡ ⲧⲏⲩⲧⲛ̀ ⲙ̀ⲡⲙⲛ̀ⲧⲥⲛⲟⲟⲩⲥ. ⲁⲩⲱ ⲟⲩⲁ̀ ⲉⲃ]ⲟ[ⲗ ⲛ̀ϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̀] ⲟⲩ ⲇ[ⲓⲁⲃⲟⲗⲟⲥ ⲡⲉ].

V. 71. — [ⲛⲉ]ϥϫⲱ ⲇⲉ [ⲙⲙⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲓⲟⲩ]ⲇⲁⲥ ⲡⲓϣ[ⲏⲣⲉ ⲛ̀ⲥⲓⲙ]ⲱⲛ ⲡⲓⲥⲕⲁⲣⲓ[ⲱⲧⲏⲥ.[2]] ⲡⲁⲓ̀ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲧ[ⲛⲁⲡⲁⲣⲁ]ⲇⲓⲇⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟϥ [ⲉⲟⲩⲁ̀ ⲡ]ⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̀ⲙ̀ [ⲡⲙⲛ̀ⲧⲥⲛ]ⲟⲟⲩⲥ.

Chapitre VII, v. 1-5.

V. 1. — [ⲙ̀ⲛ̀]ⲛ̀ⲥⲁ ⲛⲁⲓ̀ ⲛ[ⲁϥⲙⲟⲟϣ]ⲉ ⲛ̀ⲑⲓ ⲓ̀ⲥ̀ ϩ̀ⲛ̀ [ⲧⲅⲁⲗⲓⲗⲉ]ⲁ. [ⲛ̀ⲛ]ⲉϥ[ⲟⲩⲱϣ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ⲡⲉ ⲉⲙⲟⲟϣⲉ ϩ̀ⲛ̀ †ⲟⲩⲇⲁⲓⲁ ϫⲉ ⲛ̀ⲛⲉⲩϣⲓⲛⲉ ⲛ̀ⲥⲱϥ ⲡⲉ ⲛ̀ⲑⲓ ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲉⲙⲟⲟⲩ̀ⲧϥ].

V. 2. — [ⲛⲉϥϩⲏⲛ ⲇⲉ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲛ̀ⲑⲓ ⲡϣⲁ̀ ⲛ̀ⲛ̀ⲓⲟⲩⲇⲁⲓ ⲧⲉⲥⲕⲏⲛⲟⲡⲏⲅⲓⲁ.

V. 3. — [ⲡⲉϫⲁⲩ ⲟⲉ ⲛⲁϥ ⲛ̀ⲑⲓ ⲛⲉϥⲥⲛⲏⲩ ϫⲉ ⲡⲱⲱⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̀ⲛ̀ ⲡⲉⲓⲙⲁ ⲛ̀ⲅⲃⲱⲕ ⲉϩ]ⲣ[ⲁⲓ̀ ⲉ†ⲟⲩ-

[1] Georgi, p. 245 : ⲛ̀ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ ⲉⲧⲛ̀ⲛ̀ⲧⲟⲟⲧⲕ̀.

[2] Georgi, p. 246 : ⲛⲉϥϫⲱⲙ̀ⲙⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲓⲟⲩⲇⲁⲥ ⲡⲓⲥⲕⲁⲣⲓⲱⲧⲏⲥ.

ⲁⲗⲓⲁ. ϫⲉⲕⲁⲥ] ⲉⲣⲉ ⲛ[ⲉⲕⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ] ϩⲱⲟⲩ [ⲛⲁⲩ ⲉⲛⲉ]ϩⲃⲏⲩⲉ ⲉ[ⲧⲕⲉⲓⲣⲉ ⲙ̄ⲙ]ⲟⲟⲩ.

V. 4. — ⲙⲉⲣⲉ [ⲗⲁⲁⲩ ⲅⲁ]ⲣ ϩ̄ϩⲱⲃ ϩ̄ⲙ̄ ⲡϩ[ⲱⲡ. ⲁⲩⲱ] ⲛ̄ϥⲱⲓⲛⲉ ⲛ̄ⲧⲟ[ϥ ⲛ̄ⲥⲁ ⲱϫⲱ]ⲡⲉ ϩ̄ⲛ̄ ⲟⲩ ⲡ[ⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ.] ⲉⲱϫⲉ ⲕⲉⲓ[ⲣⲉ ⲛⲁⲓ̈] ⲟⲩⲟⲛϩ̄ⲕ̄ ⲉⲃⲟⲗ [ⲙ̄ⲡⲕⲟⲥ]ⲙⲟⲥ.

V. 5. — ⲛⲉⲣ[ⲉ ⲛⲉϥⲕⲉⲥⲛ]ⲏⲩ ⲅⲁ[ⲣ ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ].

3° Six feuillets, contenant les versets 47-49 du chapitre XII, et les versets 1-2, 5-7, 10-11, 14-16, 19-21, 24-25, 28-30, 33-34, du chapitre XIII de l'Évangile selon saint Jean.

Chapitre XII, v. 47-49.

V. 47. — [ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲓⲉ̀]ⲛⲁ[ϩⲙⲉϥ].

V. 48. — [ⲡⲉⲧⲁⲑⲉ]ⲧⲉⲓ ⲙ̄ⲙⲟⲓ̈ [ⲛ̄ϥϫⲓ ⲁⲛ ⲛ̄ⲛⲁ]ⲱⲁϫⲉ. ⲟⲩⲛ̄ⲧϥ̄ [ⲡⲉⲧⲛⲁ]ⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ. ⲡⲱ[ⲁϫⲉ ⲉ]ⲛⲧⲁⲓ̈ϫⲟⲟϥ ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲡⲉ[ⲡ]ⲉⲧⲛⲁⲕⲣⲓⲛⲉ ⲙ̄ⲙⲟϥ ϩ̄ⲙ̄ ⲡϩⲁⲉ ⲛ̄ϩⲟⲟⲩ.

V. 49. — ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲛ̄ⲧⲁⲓ̈ⲱⲁϫⲉ ⲁⲛ ϩⲁⲣⲟⲓ̈ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ. ⲁⲗⲗⲁ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ' ⲉⲛⲧⲁϥ ⲧ[ⲁⲟⲩⲟⲓ̈] ⲛ̄ⲧⲟϥ ⲡⲉⲛ[ⲧⲁ....][1].

Chapitre XIII, v. v. 1-2, 5-7, 10-11, 14-16, 19-21, 24-25, 28-30, 33-34, 36.

V. 1. — [ϩⲁⲟⲏ ⲁⲉ ⲙ̄ⲡⲱⲁ ⲙ̄ⲡⲡⲁⲥϫⲁ[2] ⲉϥ-

[1] Woïde a les versets que nous a conservés ce fragment, mais mutilés, p. 96.

[2] Ce bout de phrase dans Tuki, p. 263 : ⲙ̄ⲡⲁⲥϫⲁ.

COOYN ⲛ̀ⲟⲓ ⲓ̅ⲥ̅. ϫⲉ ⲁ ⲧⲉϥⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲓ̀. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲉⲡⲱⲱ]ⲛⲉ ⲉⲃⲟⲗ ϧⲙ̅ [ⲡⲉⲓ ⲕ]ⲟⲥⲙⲟⲥ ⲛ̅ϥⲃⲱⲕ ϩ[ⲁ[1] ⲡⲉⲓ]ⲱⲧ. ⲉⲁϥⲙⲉⲣⲉ ⲛⲉ[ⲧⲉ] ⲛⲟⲩϥ ⲛⲉ ⲉⲧϧⲙ̅ ⲡ[ⲕⲟ]ⲥⲙⲟⲥ[2], ⲁϥⲙⲉⲣⲓⲧⲟⲩ [ϣ]ⲁⲃⲟⲗ[3].

V. 2. — ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲣⲉ ⲟⲩ[ⲁⲓ]ⲡⲛⲟⲛ ϣⲱⲡⲉ : ⲉ ⲡⲁ[ⲓⲁ]ⲃⲟⲗⲟⲥ ⲟⲩⲱ ⲉϥⲛⲟⲩϫ[ⲉ ⲙ̅]ⲙⲟ̣ⲥ ⲉⲡϩⲏⲧ ⲛ̅ ⲓ̈ⲟⲩⲁⲁ[ⲥ] ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̅ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲓ[ⲥⲕⲁⲣⲓⲱⲧⲏⲥ].

. . . . . .

V. 5. — [. . . . . ⲁⲩⲱ ⲁ]ϥϣ[ⲣ]ⲡⲉⲓⲱ ⲛ̅[ⲛⲟⲩⲉ]-ⲣⲏⲧⲉ ⲛ̅ⲛⲉϥⲙⲁⲑ[ⲏⲧⲏⲥ] ⲁⲩⲱ ⲉϥⲟⲧⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲁ[ⲉⲛ-ⲧ]ⲓⲟⲛ ⲉⲧⲙⲏⲣ ⲙ̅ⲙⲟϥ.

V. 6. — [ⲁϥ]ⲉⲓ̀[4] ⲟⲉ ϣⲁ ⲥⲓⲙⲱⲛ ⲡⲉ[ⲧⲣ]ⲟⲥ [ⲡⲉ-ϫⲉ] ⲡⲏ ⲛⲁϥ ϫⲉ [ⲡϫ]ⲟⲉⲓⲥ ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲉⲧⲛⲁⲉⲓ[ⲁ ⲛ̅]ⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ[5].

V. 7. — ⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲟⲩ[ⲱ]ϣ̅ⲃ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ· ϫⲉ ⲡⲉ-ⲧⲉⲓⲣⲉ[6] ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛ̅ⲧⲟⲕ ⲛ̅ⲅ[ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲁⲛ. ⲛ̅ⲧⲟϥ ⲧⲉⲛⲟⲩ].

. . . . . .

V. 10. — [ⲡⲉϫⲉ[7] ⲓ̅ⲥ̅ ⲛⲁϥ : ϫⲉ ⲡⲉⲛⲧⲁϥ ϫⲱⲕⲙ̅ ⲛ̅ϥ̅ⲭⲣⲓⲁ̀ ⲁⲛ ⲉⲓⲙⲓ]ⲧ[ⲉⲓ ⲉⲓⲁ] ⲛ[ⲉϥⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ.]

[1] Woïde, p. 97 : ϣⲁ.

[2] Woïde, p. 97, donne le premier verset de ce chapitre jusqu'à cet endroit; le reste manque.

[3] Tuki, p. 77, cite une partie de ce verset, de ⲉⲁϥⲙⲉⲣⲉ jusqu'à la fin, avec une seule variante, ⲉⲁϥⲙⲉⲉⲣⲉ.

[4] Les versets 6-7 dans Tuki, p. 349.

[5] Tuki, p. 349 : ⲟⲩⲣⲏⲧⲉ.

[6] *Ibid.* ⲡⲉⲧⲉⲓⲉⲓ̀ⲣⲉ.

[7] Ce verset dans Tuki, p. 539.

ⲁⲗⲗⲁ [ϥⲧⲃ]ⲃⲏⲩ ⲧⲏⲣϥ. ⲛ̅ⲧⲱⲧⲛ̅ ϩⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̅ ⲧⲉⲧⲛ̅ ⲧⲃⲃⲏⲩ.[1] ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ⲧⲏⲣⲧⲛ̅ ⲁⲛ[2].

V. 11. — ⲛⲉϥⲥⲟⲟⲩⲛ ⲅⲁⲣ ⲙ̅ⲙⲟϥ. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲁϥϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ ⲧ̅ⲃⲃⲏⲩ ⲁⲛ [ⲛ̅ⲧⲏⲣⲧⲛ̅].

. . . . . .

V. 14. — [ⲉⲱϫⲉ[3] ⲁⲛⲟⲕ ⲟⲉ ⲁ̈ⲓⲉⲓⲁ ⲛⲉⲧⲛ̅ⲟⲩⲉⲣⲏⲧⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲁⲩⲱ ⲡⲥⲁϩ ⲛ̅ⲧⲱⲧⲛ̅ ϩⲱ]ⲧⲧ[ⲏⲩⲧⲛ̅ ⲱⲱⲉ ⲉ]ⲣⲱⲧⲛ̅ ⲉ̀ⲉⲓⲁ ⲛ̅ⲛⲉⲧⲛ̅ⲉⲣⲏⲩ.

V. 15. — ⲟⲩⲥⲙⲟⲧ ⲅⲁⲣ ⲡⲉⲛⲧⲁ̈ⲗⲁϥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲉⲛⲧⲁ̈ⲗⲁⲥ ⲛⲏⲧⲛ̅. ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ ⲉⲗⲁⲥ ϩⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̅.

V. 16. — ϩⲁ←ⲙⲏⲛ[4] ϩⲁⲙⲏⲛ ϯϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ϫⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ' ⲉ[ⲛⲁⲁϥ[5] ⲉⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ : ⲟⲩⲇⲉ [ⲙ̅ⲛ̅ ⲁⲡⲟⲥⲧⲟⲗⲟⲥ ⲉⲛⲁⲁϥ ⲉⲡⲉⲛⲧⲁϥⲧⲁⲟⲩⲟϥ].

. . . . . .

V. 19. — [ϫⲓⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ[6] ϯϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲙ̅ⲡⲁⲧⲉϥⲱⲱⲡⲉ : ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ ⲉⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ.] ⲉϥⲱⲁⲛⲱⲱ[ⲡⲉ ϫⲉ ⲁ]ⲛⲟⲕ ⲡⲉ.

V. 20. — ϩⲁⲙⲏⲛ [ϩⲁⲙⲏⲛ] ϯϫⲱⲙ̅ⲙⲟⲥ ⲛ[ⲏⲧⲛ̅ ⲡⲉⲧⲛⲁ]ϫⲓ ⲙ̅ⲡⲉϯⲛⲁ[ⲧⲁⲟⲩⲟϥ.] ⲉϥϫⲓ ⲙ̅ⲙⲟⲓ̈. [ⲡⲉⲧⲛⲁϫⲓ] ⲙ̅ⲙⲟⲓ̈. ⲉϥϫⲓ [ⲙ̅ⲡⲉⲧⲉϥ]ⲧⲁⲟⲩⲟⲓ̈.

V. 21. — ⲛ[ⲁ̈ ⲇⲉ. . . . . .].

. . . . . .

[1] Tuki, p. 539 : ⲧⲃⲃⲉ.
[2] *Ibid.* ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲏⲣⲧⲛ̅ ⲁⲛ.
[3] Ce verset dans Tuki, p. 110.
[4] Ce verset dans Tuki, p. 500.
[5] Tuki, p. 500 : ⲙ̅ⲛ̅ ϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ ⲛⲁⲁϥ.
[6] Ce verset dans Tuki, p. 349.

V. 24. — [ⲁϥ]ϫⲱⲣⲙ ϭⲉ [ⲉ ⲡⲁⲓ ⲛ̄]ϭⲓ ⲥⲓⲙⲱⲛ [ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲁϥ]ϫⲛⲟⲩϥ ϫⲉ [ⲛⲓⲙ ⲡⲉⲧⲉⲕ]ϣⲁϫⲉ ⲉⲣⲟϥ.

V. 25. — [ⲡⲉⲧⲉϥⲛ]ⲟϫϥ ⲉϫⲛ̄ ⲧⲙⲉ[ⲥⲧϩⲏⲧ ⲛ̄]ⲓ̅ⲥ̅ ⲡⲉϫⲁϥ ⲛⲁϥ [ϫⲉ ⲡⲁϫⲟⲉⲓ]ⲥ. ⲛⲓⲙ ⲡⲉ.

. . . . . .

V. 27. — [ⲁⲩⲱ ⲙⲛⲛ̄ⲥⲁ ⲧⲣⲉϥϫⲓ ⲙ̄ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲁ ⲛ̀ⲥⲁⲧⲁⲛⲁⲥ ⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ ⲉ̀ⲣⲟϥ[1]. . . . . .].

V. 28. — [ⲡⲁⲓ ϣⲁϫⲉ ⲁⲉ ⲙ̄ⲛ̄ⲁⲁⲩ ⲥⲟⲟⲩ]ⲛ ⲉ̀[ⲣⲟϥ ϩⲛ̄ ⲛⲉⲧⲛⲏϫ] ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ̀ ⲁϥ[ϫⲟⲟϥ ⲛⲁϥ].

V. 29. — [ⲛⲧ]ⲉⲣⲉ[2] ϩⲟⲓ[ⲛⲉ ⲁⲉ] ⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲉⲡⲉⲓⲁⲏ[3] [ⲡⲉⲅⲁ]ⲱⲥⲥⲟⲕⲟⲙⲟⲛ[4] [ⲛ̄ⲧ]ⲟⲟⲧϥ ⲛ̄ⲓⲟⲩ-ⲁⲁⲥ ϫⲉ ⲛ̄ⲧⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲟⲟⲥ ⲛⲁϥ. ϫⲉ ϣⲉⲡ ⲡⲉⲧⲛ̄ ⲣ̀ϫⲣⲉⲓⲁ ⲙ̄ⲙⲟϥ' ⲉⲡϣⲁ̄. ⲏ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲓⲉϯ ⲛ̄ⲛϩⲏⲕⲉ.

V. 30. — ⲛ̄ⲧⲉⲣⲉϥϫⲓ ϭⲉ ⲙ̄ⲡⲟⲉⲓⲕ ⲛ̄ϭⲓ ⲡⲏ̄. ⲛ̄ⲧⲉⲩⲛⲟⲩ ⲁϥⲉⲓ̀ ⲉⲃⲟⲗ. [. . . . . .].

. . . . . .

V. 33. — [ⲛⲁϣⲏⲣⲉ[5] ⲉⲧⲉⲓ ⲕⲉ ⲕⲟⲩⲓ̀ ⲛ̄ⲟⲩⲟⲉⲓϣ ⲡⲉϯⲛ̄ⲙ̄ⲙⲏ]ⲧⲛ̄ ⲧⲉ[ⲧⲛ̄ ⲛⲁϣⲓ̀ⲛⲉ ⲛ̄ⲥⲱⲓ.] ⲁⲩⲱ ⲕⲁⲧ[ⲁ ⲑⲉ ⲛ̄ⲧⲁⲓ̀ϫⲟ]ⲟⲥ ⲛ̀ⲛⲓⲟⲩⲁⲁⲓ̀[6] ϫ[ⲉ. ⲡ̄ⲙⲁ ⲁ]ⲛⲟⲕ ⲉϯⲛⲁⲃⲱⲕ [ⲉ̀ⲣⲟϥ.] ⲛ̄ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛⲁ-ϣⲉⲓ̀[7] ⲁⲛ ⲉⲣⲟϥ

[1] Ce verset dans Tuki, p. 394.
[2] Ce verset dans Tuki, p. 405, jusqu'à ϫⲉ ⲛⲧⲁ.
[3] Tuki, p. 405 : ϫⲉⲡⲉⲓⲁⲏ.
[4] Tuki, p. 405 : ⲕⲁⲟⲩⲥⲟⲅⲱⲙⲟⲛ.
[5] Tuki, p. 434 et 398, donne le verset 33; p. 351, il donne les versets 33-37 en entier.
[6] Tuki, p. 351 et 398 : ⲛ̀ⲛⲉ Ⲓⲟⲩϫⲁⲓ.
[7] Tuki, p. 351 : ⲧⲱⲧⲛ̄ ⲛ̄ⲧⲉⲧⲛ̄ ⲛⲁϣⲉ; p. 398 : ⲛⲁϣⲓ.

V. 34. — †ϫⲟⲙⲙⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ ϩⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ. ⲡⲁⲏⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ††ⲛⲏⲧⲛ ⲛ̀ⲟⲩⲉⲛⲧⲟⲁⲏ ⲛ̀ⲃ̀ⲣⲣⲉ[1]. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲧⲉⲧⲛ̀ ⲉⲙⲉ[ⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛ̀ⲉⲣⲏⲩ].

V. 35. — [ⲕⲁⲧⲁ ⲑⲉ ⲛ̀ⲧⲁⲓⲙⲉⲣⲉⲧⲏⲩⲧⲛ̀ ϫⲉⲕⲁⲥ ϩⲱⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̀ ⲉⲙⲉⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛ̀ⲉⲣⲏⲩ. ϩⲙ̀ ⲡⲁⲓ̈ ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ ⲛⲁⲉⲓⲙⲉ ϫⲉ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̀ ⲛⲁⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲡⲉⲧⲛ̀ϣⲁⲛⲙⲉⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛ̀ⲉⲣⲏⲩ].

V. 36. — [ⲡⲉ]ϫⲁϥ[2] ⲛⲁ[ϥ ⲛ̀ⲟⲓ ⲥⲓ]ⲙⲱⲛ, ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ, ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ. ⲉⲕⲛⲁ' ⲉⲧⲱⲛ [ⲁϥⲟⲩⲱϣ̀ⲃ̀ ⲛ̀ⲟⲓ ⲓ̀ⲏ̀ⲥ̀ ϫⲉ ⲡ̀ⲙⲁ ⲁⲛⲟⲕ ⲉ̀†ⲛⲁⲃⲱⲕ ⲉ̀ⲣⲟϥ ⲛ̀ⲅⲛⲁϣⲟⲩⲁϩⲕ ⲛ̀ⲥⲱⲓ̈ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲛ̀ⲛⲉⲥⲱⲥ ⲁⲉ ⲉⲕⲟⲩⲁϩ̀ⲕ̀ ⲛ̀ⲥⲱⲓ̈].

V. 37. — [ⲡⲉϫⲁϥ ⲛ̀ⲟⲓ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ : ϫⲉ ⲡϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲟⲩ. ⲛ̀†ⲛⲁϣⲟⲩⲁϩ̀ⲕ̀ ⲛ̀ⲥⲱⲕ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟ̀ⲩ. †ⲛⲁⲕⲱ ⲛ̀ⲧⲁϯⲩⲭⲏ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϩⲁⲣⲟⲕ].

4° Huit feuillets, renfermant les débris des chapitres XV, ~~XVI~~ et XVIII de l'Évangile selon saint Jean. XVI

Chapitre XV, v. 15-27.

V. 15. — ⲛ̀†ⲛⲁⲙⲟⲩⲧⲉ[3] ⲟⲉ ⲁⲛ, ⲉⲣⲱⲧⲛ̀ ϫⲉ ⲛⲁϩ̀ⲙ̀ϩⲁⲗ ϫⲉ ⲙ̀ⲡϩ̀ⲙ̀ϩⲁⲗ[4] ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ, ϫⲉ, ⲟⲩ ⲡⲉ-

[1] Tuki, p. 354, a une leçon un peu différente : ⲡⲁⲏⲛ †[†] ⲧⲉⲛⲟⲩ [ⲟⲩ]ⲛ̀ⲧⲟⲁⲏ ⲙ̀ⲃ̀ⲣⲣⲉ̀ ⲛⲏⲧⲛ̀.

[2] Ce verset dans Tuki, p. 398.

[3] Tuki, p. 544, donne le verset 15 tout entier, et le verset 16 jusqu'à ⲁⲩⲱ.

[4] Tuki, p. 544, passe ⲙ̀.

ⲧⲉⲣⲉ ⲡⲉϥϫⲟⲉⲓⲥ ⲉⲓⲣⲉ[1] ⲙ̅ⲙⲟϥ. ⲛ̅ⲧⲱⲧⲛ̅ ⲇⲉ[2] ⲛ̅ⲧⲁⲓⲙⲟⲩ[ⲧⲉ] ⲉⲣⲟⲧⲛ̅ ϫⲉ ⲛⲁϣ[ϕ]ⲉⲣ[3], ϫⲉ ⲛⲉⲛ-ⲧⲁⲓⲥⲟⲧⲙⲟⲩ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̅ⲧⲙ̅ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ, ⲁⲓⲧⲁⲙ[ⲱ]-ⲧⲛ̅ ⲉⲣⲟⲟⲩ.

V. 16. — ⲛ̅ⲧⲱ[ⲧⲛ̅ ⲁⲛ ⲁⲧⲉⲧⲛ̅ⲥⲟⲧⲡ̅ⲧ̅. ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲥⲟⲡⲧⲏⲧⲛ̅. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲕⲱ ⲙ̅ⲙⲱⲧⲛ̅ ϫⲉ-ⲕⲁⲥ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲃⲱⲕ, ⲛ̅]ⲧⲉⲧⲛ̅ ϯ[ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ.] ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉ ⲡⲉⲧⲛ̅ⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲙⲟⲩⲛ, ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲩⲱⲛ̅ϩ̅ ϣⲁ ⲉⲛⲉϩ. ϫⲉⲕⲁⲥ, ⲡⲉⲧⲉ ⲧⲛ̅ⲁⲁⲓⲧⲉⲓ ⲙ̅ⲙⲟϥ ⲛ̅ⲧⲙ̅-ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ, ϩ̅ⲙ̅ⲡⲁ←ⲣⲁⲛ ⲉϥⲉⲧⲁⲁϥ ⲛⲏⲧⲛ̅.

V. 17. — ⲛⲁⲓ ⲛⲉ ⲉϯϩⲱⲛ ⲙ̅ⲙⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲏⲩ-ⲧⲛ̅, ϫⲉⲕⲁⲥ, ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲙⲉⲣⲉ ⲛⲉⲧⲛ̅ⲉⲣⲏⲩ.

V. 18. — ⲉϣ[ϫⲉ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙⲉⲥⲧⲉ ⲙ̅ⲙ]ⲱⲧ[ⲛ ⲥⲟⲟⲩⲛ ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉⲧ]ⲁϥⲙⲉⲥⲧⲉ [ϣⲁ]ⲧⲛ̅ϩⲏ.

V. 19. — ⲉ[ⲛⲉ ⲛ̅]ⲧⲉⲧⲛ̅[4] ϩⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲕⲟⲥ-ⲙⲟⲥ, ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ[5], ⲛⲁⲙⲉⲣⲉ ⲡⲉⲧⲉⲡⲱϥ ⲡⲉ. ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅[6] ϩⲉⲛ ⲉⲃⲟⲗ ⲇⲉ, ⲁⲛ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁⲗⲗⲁ ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓⲥⲉⲧⲡ̅ⲧⲏⲩⲧⲛ̅[7] ⲉⲃⲟⲗ ϩ̅ⲙ̅ ⲡⲕⲟⲥ-ⲙⲟⲥ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ̈ ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙ̅ⲙⲱⲧⲛ̅.

V. 20. — ⲁⲣⲓⲡⲙⲉⲉⲩⲉ, ⲙ̅ⲡⲁϣⲁϫⲉ, ⲉⲛⲧⲁⲓ̈-

[1] Tuki, p. 544 : ⲉⲣⲉ.
[2] Tuki, p. 544, passe ⲇⲉ.
[3] Tuki, p. 544 : ϣⲉⲏⲣ.
[4] Tuki donne le verset 19, à la page 252 jusqu'à ⲉⲧⲃⲉ..., à la page 545 jusqu'à ⲁⲗⲗⲁ.
[5] Tuki, p. 545 : ⲡⲓⲕⲟⲥⲙⲟⲥ les deux premières fois et ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ la troisième.
[6] Tuki, p. 252 et 545 : ⲛ̅ⲧⲱⲧⲛ̅.
[7] Tuki, p. 252 : ⲁⲓⲥⲉⲡⲧⲏⲧⲛ̅.

ϫοοϥ [ⲛⲏⲧⲛ̅, ϫⲉ ⲙ̅ⲛ̅ϩ̅ⲙ̅ϩⲁⲗ ⲉ̀ⲛⲁⲁϥ ⲉⲡⲉϥ]ϫⲟⲉⲓⲥ [ⲉϣϫⲉ]ⲁⲩⲡⲱⲧ, ⲛ̅ⲥⲱ[ⲓ̈ ⲉⲩ]ⲛⲁⲡⲱⲧ ⲛ̅ⲥⲁⲧ[ⲏⲩ]-ⲧⲛ̅. ⲉϣϫⲉ ⲁⲩϩⲁⲣⲉϩ' ⲉⲡⲁϣⲁϫⲉ. ⲥⲉ ⲛⲁϩⲁⲣⲉϩ' ⲟⲛ, ⲉⲡⲱⲧⲛ̅.

V. 21. — ⲁⲗⲗⲁ[1] ⲛⲁⲓ̈ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉⲩⲛⲁⲁⲩ[2] ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲣⲁⲛ ϫⲉ ⲛ̅ⲥⲉⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲉⲛⲧⲁϥ ⲧⲁⲩⲟⲓ̈.

V. 22. — ⲉⲛⲉ ⲙ̅ⲡⲓⲉⲓ̈ ⲧⲁϣⲁϫⲉ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ. ⲛⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲟⲃⲉ, ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲡⲉ. ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲇⲉ[3] ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲟⲩ-ⲗⲟⲓ̈ⲥⲉ ⲙ̅ⲙⲁⲩ, ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲉⲩⲛⲟⲃⲉ.

V. 23. — ⲡⲉⲧⲙⲟⲥⲧⲉ ⲙ̅ⲙⲟⲓ̈ ϥⲙⲟⲥⲧⲉ ⲟⲛ ⲙ̅ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ.

V. 24. — ⲉⲛⲉ ⲙ̅ⲡⲉⲓ̈ⲣ̅ ⲛⲉϩⲃⲏⲩⲉ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ⲛ̅ϩⲏⲧⲟⲩ ⲉⲧⲉ ⲙ̅ⲡⲉⲕⲉⲟⲩⲁ̀ ⲛⲉ ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲟⲩⲛⲟⲃⲉ ⲙ̅ⲙⲁⲩ. ⲧⲉⲛⲟⲩ[4] ⲇⲉ ⲁⲩ[ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ̈ ⲁⲩⲙⲉⲥⲧⲱⲓ̈ ⲙ̅ⲛ̅ ⲡⲁⲕⲉⲉⲓⲱⲧ].

V. 25. — [ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲉ̀ϫⲱⲕ] ⲉⲃⲟⲗ [ⲛ̅ⲟⲓ ⲡϣⲁϫ]ⲉ ⲉ[ⲧ]ⲥⲁϩ ϩ̅ⲙ̅[ⲡⲟⲩⲛ]ⲟⲙⲟⲥ ϫ[ⲉ ⲁⲩ]ⲙⲉ[ⲥⲧⲱⲓ̈] ⲉⲡϫⲓⲛϫⲏ.

V. 26. — ϩⲟⲧⲁⲛ[5] ⲇⲉ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲓ̈ ⲛ̅ⲟⲓ ⲡ̅ⲡⲁⲣⲁⲕⲗⲏⲧⲟⲥ ⲡⲉ ϯⲛⲁⲧ̅ⲛ̅ⲛⲟⲟⲩϥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲉⲃⲟⲗ ⲉⲓ[ⲧⲙ̅ ⲡⲁⲉⲓ]ⲱⲧ ⲡⲉⲡ̅ⲛ̅ⲁ̀ ⲡⲉⲧ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ [ⲛⲁⲣ̅ⲙ̅ⲛ̅ⲧⲣⲉ] ⲉⲧⲃⲏⲏⲧ.

[1] Ce verset dans Tuki, p. 545.
[2] Tuki, p. 545 : ⲛⲁⲁ̀ⲩ.
[3] Tuki, p. 353, donne le texte de ⲧⲉⲛⲟⲩ à la fin du verset.
[4] Tuki, p. 353, donne de ⲧⲉⲛⲟⲩ jusqu'à la fin du verset.
[5] Tuki, p. 322, donne le verset jusqu'à ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ inclusivement, et p. 79 depuis ⲡⲉⲧ̅ⲙ̅ⲙⲁⲩ jusqu'à la fin.

V. 27. — [ⲁⲩ]ⲱ [1] ⲛ̀ⲧ[ⲱ]ⲧⲛ̀ ϩ[ⲱⲧⲧⲏ]ⲩⲧⲛ ⲧⲉⲧⲛ̀ⲣ̀ⲙⲛ̀ⲧ̀ⲣⲉ ϫⲉ ϫⲓⲛ ⲛ̀ϣⲟⲣⲡ ⲧⲉⲧⲛ̀ϣⲟⲟⲡ ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲁⲓ̈.

Chapitre XVI.

V. 1. — Ⲛⲁⲓ̈ ⲁⲓϫⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧⲛ̀ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲛⲛⲉⲧⲛ̀ⲥⲕⲁⲛⲁⲗⲁⲓⲍⲉ.

V. 2. — [ⲁⲩϣⲁⲛ]ⲣ̀ⲧⲏⲩⲧⲛ̀ ⲛ̀ⲁⲡⲟⲥⲩⲛⲁⲅⲱⲅⲟⲥ. ⲁⲗⲗⲁ [2] ⲥⲛⲁⲛⲏⲩ [3] ⲛ̀ⲉⲓ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ϩⲟⲧⲁⲛ [4] ⲟⲩⲟⲛ ⲛⲓⲙ' ⲉⲧⲛⲁⲙ[ⲟⲩⲟⲩⲧ ⲙ̀ⲙⲱⲧⲛ̀] ⲉϥ[ⲛⲁⲙⲉⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲉϥⲉⲓ]ⲣⲉ ⲛ̀[ⲟⲩϣⲙ̀ϣⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩ]ⲧⲉ.

V. 3. — ⲁⲗⲗⲁ [ⲛⲁⲓ̈ ⲉⲩⲛⲁⲗⲁⲧⲟⲩ ⲛⲏ]ⲧⲛ̀ ϫⲉ ⲙ̀ⲡⲟⲩ[ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲡ]ⲉⲓⲱⲧ' ⲟⲩⲁⲉ ⲁⲛⲟⲕ.

V. 4. — [ⲛⲁⲓ̈] [5] ⲁⲓ̈ϫⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧⲛ̀ [ϫⲉⲕⲁⲥ] ⲉⲣϣⲁⲛ ⲧⲉ[ⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ⲉⲓ̈ ⲉ]ⲧⲉⲧⲛ̀ ⲉⲣ̀ⲡⲙ[ⲉⲉⲩⲉ [6] ϫⲉ] ⲁⲛⲟⲕ ⲁⲓϫⲟⲟⲥ [ⲛⲏⲧⲛ̀.] ⲛⲁⲓ̈ ⲁⲉ ⲙ̀ⲡ[ⲉⲓϫⲟⲟⲩ ⲛⲏ]ⲧⲛ̀ ϫⲓⲛ ⲛ̀ϣ[ⲟⲣⲡ ϫⲉ ⲛⲉⲓ] ⲛ̀ⲙ̀ⲙⲏⲧⲛ̀ [ⲁⲛ ⲡⲉ].

V. 5. — [ⲧⲉⲛⲟⲩ] [7] ⲁⲉ ⲉⲓⲛⲁⲃⲱⲕ ϣⲁⲡⲉⲛⲧⲁϥ ⲧⲁⲟⲩⲟⲓ̈. ⲁⲩⲱ ⲙ̀ⲛ̀ⲗⲁⲁⲩ ⲛ̀ϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ̀. ϫⲛⲟⲩ ⲙ̀ⲙⲟⲓ̈ ϫⲉ ⲉⲕⲛⲁ ⲉⲧⲱⲛ.

V. 6. — ⲁⲗⲗⲁ ϫⲉ ⲁⲓ̈ϫⲱ ⲛⲁⲓ̈ ⲛⲏⲧⲛ̀ ⲁⲧⲁⲩⲡⲏ ⲙⲉϩ ⲡⲉⲧⲛ̀ϩⲏⲧ.

[1] Tout ce verset dans Tuki, p. 195 et 303.
[2] La fin du verset, à partir de ⲁⲗⲗⲁ, dans Tuki, p. 120.
[3] Tuki, p. 120 : ⲉⲥⲛⲏⲩ.
[4] Tuki, p 120 : ⲛ̀ⲟⲩⲛⲟⲩ ϩⲟⲧⲉ.
[5] Tuki, p. 385, donne la première moitié du verset jusqu'à ⲛⲁⲓ̈.
[6] Tuki, p. 385 : ⲡⲁⲙⲉⲉⲩⲉ.
[7] Tuki donne, p. 436, les versets 5-9 en entier, et p. 353 le début du verset 5, jusqu'à ⲁⲩⲱ.

V. 7. — ⲁⲗⲗⲁ[1] [ⲁⲛⲟⲕ] ⲉⲓϫⲱ ⲛⲏⲧⲛ ⲛ̀ⲧ[ⲙⲉ ⲥⲣ̀]ⲛⲟϥⲣⲉ[2] ⲛⲏⲧⲛ ϫⲉ[ⲕⲁⲥ] ⲁⲛⲟⲕ ⲉ̀ⲓⲉⲃⲱⲕ [ⲉ̀ⲓⲧⲙ̀ⲃⲱⲕ ⲅⲁⲣ ⲡⲡⲁⲣⲁ]ⲕⲁⲏ[ⲧⲟⲥ ⲛⲏⲩ ⲅⲁⲣ[3] ϣⲁⲣⲱ]ⲧⲛ̀ [ⲉⲓϣⲁⲛⲃⲱⲕ ⲁⲉ ϯⲛ]ⲁⲧⲛ̀[ⲛⲟⲟⲩϥ ϣ]ⲁⲣⲱⲧⲛ̀.

V. 8. — ⲁⲩⲱ [ⲡⲉⲧⲙ̀ⲙ]ⲁⲩ ⲉϥϣⲁⲛⲉⲓ̀. [ϥⲛⲁϫⲡⲉ]ⲓ ⲉⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ [ⲉⲧⲃⲉ ⲡ]ⲛⲟⲃⲉ, ⲉⲧⲃⲉ [ⲧⲁⲓⲕⲁⲓⲟⲥ]ⲩⲛⲏ[4], ⲉⲧⲃⲉ [ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ][5].

V. 9. — ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲛⲟ[ⲃⲉ ⲙⲉⲛ. ϫⲉ] ⲛ̀ⲥⲉⲡⲓⲥⲧⲉⲩ[ⲉ ⲉⲣⲟⲓ̀ ⲁⲛ].

V. 10. — ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲁⲓ[ⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ][6] ⲁⲉ, ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ [ⲉⲓⲛⲁⲃⲱⲕ] ϣⲁ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ.[7] ⲁⲩⲱ ⲛ̀ⲧⲉⲧⲛ̀[ⲁ-[ⲛⲁ]ⲩ ϭⲉ ⲁⲛ ⲉⲣⲟⲓ̀.

V. 11. — ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲕⲣⲓ[ⲥⲓⲥ]ⲁⲉ. ϫⲉ ⲡⲁⲣϫⲱⲛ ⲙ̀ⲡⲉⲓ̀ⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁⲩⲧⲟⲁⲓ̀ⲟϥ.

V. 12. — ⲉⲧⲓ[8] ⲟⲩⲛ ϯϩⲁϩ ⲛ̀ϣⲁϫⲉ ⲉϫⲟⲟⲩ[9] ⲛⲏⲧⲛ̀. [ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̀]ⲧⲉⲧⲛ̀ⲁϣϥⲓ ⲁⲛ ⲧⲉⲛⲟⲩ.

V. 13. — ϩⲟⲧⲁⲛ ⲁⲉ[10] ⲉⲣϣⲁⲛ ⲡⲁ̀ ⲉⲓ̀ ⲡⲉⲡⲛⲁ̀

[1] Tuki, p. 318, donne le verset 7 en entier, et p. 546 les versets 7-13.
[2] Tuki, p. 318 et 546 : ⲥⲣ̀ⲛⲟⲃⲣⲉ ⲅⲁⲣ.
[3] Tuki, p. 546 : ⲁⲛ, au lieu de ⲅⲁⲣ.
[4] Tuki, p. 546 : ⲁⲩⲱ ⲧⲁ; p. 436 : ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲁ.
[5] Tuki, p. 436 et 546 : ⲁⲩⲱ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲉⲕⲣⲓⲥⲓⲥ.
[6] Tuki, p. 436 : ⲉⲧⲁⲓⲕⲁⲓⲟⲥⲩⲛⲏ.
[7] Tuki, p. 436 : ⲡⲉⲓⲱⲧ, et arrête sa citation à ce mot.
[8] Ce verset dans Tuki, p. 354, avec la variante ⲉⲧⲉⲓ.
[9] Tuki, p. 354 et 546 : ⲉϫⲱⲟⲩ.
[10] Tuki, p. 546, passe ⲁⲉ, et écrit ⲣϣⲁⲛ. Il donne, p. 323, le début de ce verset jusqu'à ⲛ̀ⲧⲙⲉ inclusivement.

ⲛ̅ⲧⲙ[ⲉ. ϥⲛⲁϫⲓⲙⲟⲉⲓⲧ ϩⲏⲧⲧⲏⲩ⸗ⲧⲛ̅ ϩⲙ̅ ⲙⲉ ⲛⲓⲙ.] ⲛ̅[ϥⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲅⲁⲣ ⲁⲛ ϩⲁⲣⲟϥ ⲙ̅]ⲙⲁⲩⲁ[ⲁϥ. ⲁⲗⲗⲁ] ⲛⲉⲧϥⲛⲁⲥⲟⲧ[ⲙⲟⲩ ϥⲛⲁϣⲁϫⲉ ⲙ̅ⲙⲱⲟⲩ. ⲁⲩ]ⲱ ϥⲛⲁⲧⲁⲙⲱ[⸗ⲧⲛ̅ ⲛⲉⲧ]ⲛⲁϣⲱⲡⲉ.

V. 14. — ⲡ[ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ] ⲡⲉⲧⲛⲁϯⲉⲟⲟⲩ [ⲛⲏⲓ, ϫⲉ] ⲉϥⲛⲁϫⲓ ⲉⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ [ⲡⲉⲧⲉⲡⲱⲓ]ⲡⲉ ⲛ̅ϥϫⲟ[ⲟϥ ⲛⲏ⸗ⲧⲛ̅].

V. 15. — ⲛ̅ⲕⲁ ⲛⲓⲙ' ⲉⲧⲉϥ[ⲛⲧⲉ] ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ [ⲛⲟⲩⲓ ⲛⲉ ⲉ]ⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ [ⲁⲓϫⲟⲟⲥ ϫⲉ ⲉϥ]ⲛⲁϫⲓ ⲉ[ⲃⲟⲗ ϩⲙ̅ [ⲡⲉⲧⲉ] ⲡⲱⲓ ⲡⲉ ⲛ̅ϥϫⲟ[ⲟϥ ⲛⲏ]⸗ⲧⲛ̅.

V. 16. — ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ[1] ⲡⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ ⲁⲟ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅-ⲛⲁⲩ [ⲉⲣⲟⲓ.][2] ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ [ⲡⲉ] ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ.

V. 17. — ⲡⲉϫⲉ ϩⲟⲉⲓⲛⲉ[3] ⲛ̅ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲛ̅ⲛⲉⲩⲉⲣⲏⲩ [ϫⲉ ⲟⲩ] ⲡⲉ ⲡⲁⲓ ⲉⲧϥϫⲱ[ⲙⲟϥ] ⲛⲁⲛ ϫⲉ ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ [ⲡⲉ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲁⲟ ⲉⲧⲉ]⸗ⲧⲛ̅[ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ. ⲁⲩⲱ ⲟⲛ ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ ⲡⲉ ⲛ̅]ⲧ[ⲉⲧⲛ̅ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ. ⲁⲩⲱ ⲁⲛⲟⲕ ϣⲁⲃⲱⲕ ⲉⲡⲁⲉⲓ]ⲱⲧ.

V. 18. — [ⲁⲩⲱ ⲡⲉ]ϫⲁⲩ ϫⲉ ⲟⲩ ϭⲉ [ⲡⲉ ⲡⲉⲓ] ⲕⲟⲩⲓ ⲛ̅ⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲛ[4] ϫⲉ ⲉϥϫⲉ ⲟⲩ̂.

V. 19. — [ⲁϥⲉⲓⲙ]ⲉ ⲛ̅ϭⲓ ⲓ̅ⲥ̅ ϫⲉ ⲛⲉⲩ[ⲟⲩⲱϣ ϫⲛⲟ]ⲩϥ ⲡⲉ, ⲡⲉϫⲁϥ[ⲛⲁⲩ ϫ]ⲉ ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲁⲓ ⲉ[ⲧⲉ-⸗ⲧⲛ̅]ϣⲁϫⲉ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛⲉ[⸗ⲧⲛ̅ⲉⲣⲏⲩ ϫⲉ] ⲁⲓϫⲟⲟⲥ [ⲛⲏ⸗ⲧⲛ̅

[1] Tuki, p. 438, donne les versets 16-17.

[2] Notre manuscrit, d'accord en cela avec la version de Tuki, p. 438, passe ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϯⲛⲁϣⲉ ⲛⲏⲓ ϩⲁ ⲫⲓⲱⲧ, de la version memphitique.

[3] Tuki, p. 438 : ϩⲟⲓⲛⲉ.

[4] Tuki, p. 548 : ⲛ̅ⲧⲛ̅ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲁⲛ.

ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ̈ ⲡ]ⲉ ⲛ̅ⲧⲉ[ⲧⲛ̅ⲁⲟ ⲉⲧⲉⲧⲛ̅ⲛ]ⲁⲩ ⲉ[ⲣⲟⲓ̈. ⲁⲩ]ⲱ ⲟⲛ ⲕⲉⲕⲟⲩⲓ̈ [ⲡⲉ] ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲛⲁⲩ ⲉⲣⲟⲓ̈.

V. 20. — [ϩⲁ]ⲙⲏⲛ ϩⲁⲙⲏⲛ ϯⲭⲱ[ⲙ]ⲟⲥ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲭⲉ ⲧⲉ[ⲧⲛ̅ⲁ]ⲣⲓⲙⲉ ⲛ̅ⲧⲱⲧⲛ̅. [ⲁⲩ]ⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲧⲟⲉⲓⲧ [ⲡⲕ]ⲟⲥⲙⲟⲥ ⲁⲉ ϥⲛⲁⲣⲁ[ϣⲉ] ⲛ̅ⲧⲱⲧⲛ̅ ⲧⲉⲧⲛⲁ[ⲁⲩⲡ]ⲉⲓ. ⲁⲗⲗⲁ ⲧⲉⲧⲛ̅[ⲁⲩⲡⲏ ⲉⲥⲛⲁϣⲱⲡⲉ ⲛⲏⲧⲛ̅ ⲉⲩⲣⲁϣⲉ].

V. 21. — [ⲧⲟ[1] ⲥϩⲓⲙⲉ ⲉⲥⲉⲓ̈ ⲉⲥⲛⲁⲙⲓⲥⲉ. ⲟⲩⲛⲧⲉ ⲟⲩⲁⲩⲡⲏ ⲙ̅ⲙⲁⲩ. ⲭⲉ ⲁⲥⲉⲓ̈ ⲛ̈ϭⲓ ⲧⲉⲥⲟⲩⲛⲟⲩ. ϩⲟⲧⲁⲛ ⲁⲉ ⲉⲩϣⲁⲛⲭⲡⲉ ⲡⲉⲥϣⲏⲣⲉ ⲙⲉⲥⲉⲣⲡⲙⲉⲉⲩⲉ ϭⲉ ⲛ̈ⲧⲉⲟⲗⲓϯⲓⲥ. ⲉⲧⲃⲉ ⲡⲣⲁϣⲉ. ⲭⲉ ⲁⲥⲭⲡⲉ ⲟⲩⲣⲱⲙⲉ ⲉ̀ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ.]

. . . . . .

V. 24. — [ϣⲁ[2] ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲙ̅ⲡⲉⲧⲛ̅ⲁⲓⲧⲉⲓ ⲛ̈ⲁⲗⲁⲩ ϩⲙ̅ ⲡⲁⲣⲁⲛ. . . . . .].

V. 25. — [ⲛⲁⲓ̈[3] ⲁⲓⲭⲟⲟⲩ ⲛⲏⲧⲛ̅ ϩⲛ̅ ϩⲉⲛⲡⲁⲣϩⲟⲓⲙⲓⲁ̈ ⲟⲩⲛ̅ ⲟⲩⲟⲩⲛⲟⲩ ⲛⲏⲩ ϩⲟⲧⲉ ⲛ̈ⲛⲉⲓⲛⲁϣⲁⲭⲉ[4] ⲁⲛ ⲛ̅ⲙ̅ⲙⲏⲧⲛ̅ ϩⲛ̅ ϩⲉⲛⲡⲁⲣϩⲟⲓⲙⲓⲁ][5].

V. 26. — [ϩⲙ̅[6] ⲡⲉϩⲟⲟⲩ ⲉⲧⲙ̅ⲙⲁⲩ ⲧⲉⲧⲛⲁⲁⲓⲧⲉⲓ ϩⲙ̅ ⲡⲁⲣⲁⲛ ⲁⲩⲱ ϯⲛⲁⲭⲟⲟⲥ ⲁⲛ ⲛⲏⲧⲛ̅. ⲭⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲉⲓⲛⲁⲥⲉⲡⲥ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ ⲉⲧⲃⲉ ⲧⲏⲩⲧⲛ̅].

. . . . . .

[1] Ce verset dans Tuki, p. 385.

[2] Tuki, p. 490.

[3] Tuki donne la seconde moitié de ce verset, de ⲛ̈ⲛⲉⲓⲛⲁϣⲁⲭⲉ à la fin, p. 614, et le verset entier, p. 121.

[4] Tuki, p. 614, intercale ϭⲉ.

[5] Tuki, p. 614, ϩⲛ̈ ϩⲉⲛⲡⲁⲣⲁⲃⲟⲗⲏ.

[6] Tuki donne la seconde moitié de ce verset, de ⲁⲩⲱ à la fin, p. 548, et le verset entier, p. 257.

V. 28. — [ⲛ̅ⲧⲁ[1] ⲉⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲛ̅ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ. ⲁⲩⲱ ⲁⲓⲉ̀ ⲉ̀ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ. ⲡⲁⲗⲓⲛ ⲟⲛ ϯⲕⲱ ⲛ̅ⲥⲱⲓ ⲙ̅ⲡⲕⲟⲥⲙⲟⲥ ⲧⲁⲃⲱⲕ ϣⲁ ⲡⲁⲉⲓⲱⲧ].

V. 29. — [ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ ⲛ̅ⲑⲓ[2] ⲛⲉϥⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ϫⲉ ⲉⲓⲥ ϩⲛⲏⲧⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲉⲕϣⲁϫⲉ ϩⲛ̅ ⲟⲩⲡⲁⲣⲣⲏⲥⲓⲁ. ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲅϫⲉ ⲗⲁⲁⲩ ⲁⲛ ⲙ̅ⲡⲁⲣϩⲟⲓⲙⲓⲁ].

V. 30. — [ⲧⲉⲛⲟⲩ[3] ⲁⲛⲉⲓⲙⲉ[4] ϫⲉ ⲉⲕⲥⲟⲟⲩⲛ ⲛ̅ϩⲱⲃ ⲛⲓ̀ⲙ ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲅ̅ϫⲣⲓⲁ̀ ⲁⲛ. ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉⲣⲉ ⲟⲩⲁ ϫⲛ̅ⲟⲩⲕ. ϩⲙ̅ ⲡⲁⲓ ⲧⲛ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ ϫⲉ ⲛ̅ⲧⲁⲕⲉⲓ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ϩⲓⲧⲙ̅ ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ].

V. 31. — [ⲁϥⲟⲩⲱϣϣⲃ ⲛⲁⲩ ⲛ̅ⲑⲓ ⲓ̅ⲥ̅. ϫⲉ ⲧⲉⲛⲟⲩ ⲧⲉⲧⲛ̅ⲉ̀ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ][5].

V. 32. — [ⲉⲓϩⲛⲏⲧⲉ[6] ⲉⲥⲛⲏⲩ ⲛ̅ⲑⲓ ⲟⲩⲛⲟⲩ. ⲁⲥⲉⲓ ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉ̀ⲧⲉⲧⲛ̅ⲁϫⲱϣϣⲣⲉ ⲉ̀ⲃⲟⲗ ⲡⲟⲩⲁ ⲡⲟⲩⲁ ⲉ̅ⲡⲉϥⲙⲁ. ⲁⲩⲱ ⲛ̅ⲧⲉⲧⲛ̅ⲕⲁⲁⲧ ⲙ̅ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ. ⲁⲗⲗⲁ ⲛ̅ϯⲥⲉⲧ ⲙⲁⲩⲁⲁⲧ ⲁⲛ. . . . . .].

Chapitre XVIII, v. 6-15.

V. 6. — [. . . . ⲛ̅ⲥⲁ ⲡⲁϩⲟⲩ. ⲁⲩϩⲉ ⲉϫⲙ̅ⲡ]ⲕⲁϩ[7].

[1] Tuki, p. 439, le verset entier.

[2] Tuki donne les versets 29-32, p. 354 355; il a passé par inadvertance les mots ⲡⲉϫⲁⲩ ⲛⲁϥ au commencement de la citation.

[3] Tuki, p. 548, donne les versets 30-32.

[4] Tuki, p. 548: ⲉⲓⲙⲓ.

[5] *Ibid.* ⲧⲉⲧⲛ̅ⲡⲓⲥⲧⲉⲩⲉ.

[6] Tuki, à la p. 355, ne donne qu'une partie de ce verset jusqu'à ⲁⲩⲱ; à la p. 548, il ajoute le membre de phrase qui commence par ⲁⲩⲱ, sans toutefois terminer le verset.

[7] Woide donne les versets 1-2 du chapitre XVIII; Tuki les donne également, p. 401, et ajoute, p. 403, le verset 3, qui manque à

V. 7. — [ⲡⲁⲗⲓⲛ][1] ⲟⲛ ⲁϥϫⲛⲟ[ⲟⲩ] ⲉϥϫⲱⲙ̅[ⲙⲟⲥ ϫ]ⲉ· ⲧⲉⲧⲛ̅ϣ̅[ⲓⲛⲉ ⲛ̅]ⲥⲁⲛⲓⲙ. ⲛ̅[ⲧⲟⲟⲩ] ϫⲉ, ⲡⲉϫⲁⲩ ϫ[ⲉ ⲧⲛ̅ϣ̅ⲓⲛ]ⲉ ⲛ̅ⲥⲁ ⲓ̅ⲥ̅ ⲡ[ⲛⲁϩⲱⲣ]ⲉⲟⲥ.

V. 8. — ⲁϥⲟⲩⲱϣ̅ⲃ̅ [ⲛⲁⲩ ⲛ̅ⲥⲓ ⲓ̅ⲥ̅. ϫⲉ ⲁⲓ̈ϫⲟⲟⲥ ⲛⲏⲧⲏⲛ. ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ. ⲉϣ̅ϫⲉ ⲁⲛⲟⲕ ϭⲉ ⲡⲉ ⲧⲉⲧⲛ̅ϣ̅ⲓⲛⲉ ⲛ̅ⲥⲱⲓ. ⲕⲁ ⲛⲁⲓ̈ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲛ̅ⲥⲉⲃⲱⲕ].

V. 9. — [ϫⲉⲕⲁⲥ ⲉϥⲉϫⲱⲕ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̅ⲥⲓ ⲡϣ̅ⲁϫⲉ ⲛ̅ⲧⲁϥϫⲟⲟϥ. ϫⲉ ⲛⲉ ⲛⲧⲁⲕⲧⲁⲁⲩ ⲛ]ⲁⲓ̈ [ⲙ̅ⲡⲓⲧⲁⲕⲉ] ⲛ̅ⲁⲁⲁⲩ ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̅[ϩⲏ]ⲧⲟⲩ.

V. 10. — ⲥ[ⲓⲙⲱⲛ ⲁ]ⲉ ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ ⲉⲟⲩ[ⲛ̅ⲧ̅ϥ̅ ⲟⲩ]ⲥⲏϥⲉ, ⲛ̅ⲧⲟⲟⲧ̅ϥ̅ [ⲁϥⲧ]ⲟⲕⲙⲉⲥ [ⲁϥϩⲓⲟⲩⲉ [ⲛ̅ⲥⲁ ⲡ]ϩ[ⲉⲙ]ϩ[ⲁⲗ ⲙ̅ⲡ]ⲁⲣⲭⲓⲉⲣ[ⲉⲩⲥ.....].

V. 11. — [.....] ⲧⲁⲡⲁⲉⲓⲱⲧ, ⲧⲁ[ⲛ]ⲁⲓ̈ⲙ[ⲏ]ⲛ ϯⲛⲁ[ϭ]ⲉ ⲁⲛ.

V. 12. — ⲧⲉⲥ[ⲡⲉⲓ]ⲣⲁ ϭⲉ ⲁⲩⲱ ⲛ̅[ⲭⲓⲗⲓ]ⲁⲣⲭⲟⲥ ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̅ϩⲩⲡⲉⲣⲉⲧⲏⲥ ⲛ̅ⲛ̅ⲓⲟⲩⲁⲁⲓ̈ ⲁⲩϭⲱⲡⲉ ⲛ̅ⲓ̅ⲥ̅, ⲁⲩⲙⲟⲣϥ.

V. 13. — ⲁⲩⲱ ⲁⲩⲛ̅ⲧ̅ϥ̅ ϣ̅ⲁⲁⲛ[ⲛⲁ.....].

V. 14. — [..... ϫⲉ ⲥⲣⲛⲟϥⲣⲉ ⲛⲧⲉ]ⲣⲉ ⲟ[ⲩ]ⲣⲱⲙⲉ ⲛ̅ⲟⲩⲱⲧ ⲙⲟⲩ, ϩⲁⲡⲗⲁⲟⲥ.

V. 15. — ⲛⲉϥⲟⲩϩ̅ⲁ̅ⲁ̅ⲉ̅ ⲛ̅ⲥⲁ ⲓ̅ⲥ̅, ⲛ̅ⲥⲓ ⲥⲓⲙⲱⲛ, ⲡⲉⲧⲣⲟⲥ, ⲙ̅ⲛ̅ ⲛ̅ⲕⲉⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ. ⲡⲙⲁⲑⲏⲧⲏⲥ ⲁⲉ,

Woïde. Le texte de Woïde recommence au milieu du verset 6, comme le nôtre, va jusqu'à la fin du verset 9, puis s'interrompt pour ne reprendre qu'au verset 15.

[1] Tuki, p. 598, donne le commencement du verset 7, jusqu'à ⲛ̅ⲧⲟⲟⲩ.

ⲉⲧⲙ̀ⲙⲁⲩ ⲛⲉⲣⲉ ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ ⲥⲟⲟⲩⲛ ⲙ̀ⲙⲟϥ.
ⲁⲩⲱ ⲁϥⲃⲱⲕ ⲉϩⲟⲩⲛ[ⲉ ⲧⲁⲩⲁⲏ ⲙ̄ⲡⲁⲣⲭⲓⲉⲣⲉⲩⲥ].

. . . . . .

Tels sont les fragments que le hasard a fait passer par mes mains. J'ai tâché de les reproduire avec exactitude où cela a été possible. Sur un point seulement je me suis écarté des originaux. Les traits qui surmontent ⲛ, ⲙ, ⲣ, etc., sont penchés de façon assez capricieuse : ⸌, ⸍, ⸗, ⸗, sans qu'il soit possible d'y voir des variétés constantes d'orthographe : ⲛ, par exemple, s'écrit indifféremment ⲛ̀, ⲛ́. ⲛ̃, ⲛ̄, dans le même manuscrit. Pour la facilité de l'impression, j'ai marqué partout la ligne horizontale ou la ligne inclinée.

Quant aux restitutions, elles ne sont là que pour montrer quelle place occupait dans le verset les lettres encore subsistantes des manuscrits originaux, et le nombre de lettres qui manque à chaque ligne. Elles sont donc un aide à la reconstitution plutôt qu'un essai de reconstitution du texte.

SUR UNE VERSION ARABE

DU

CONTE DE RHAMPSINITE.

Au mois de février 1885, un Européen établi à Louxor m'affirma qu'il avait entendu raconter, dans le village de Neggadèh, un conte qui rappelait l'histoire de Rhampsinite. Après quelques délais, j'obtins de M. Ibrahim Badîr, agent consulaire de France à Neggadèh, une rédaction de ce conte, faite par un de ses fils, Jacques Badîr, âgé d'environ quatorze ans. Une seconde copie, reçue plus tard, ne renferme guères que des variantes de mots insignifiantes, ainsi au début même : كان وجد في الزمان القديم, au lieu de la forme plus littéraire : انه كان في قديم الزمان وسالف العصر والاوان; plus loin ممسك pour بخيل, etc. Comme aucune de ces variantes n'ajoute un détail nouveau, je me suis borné à donner en note le dernier paragraphe de cette seconde version. J'ai reproduit littéralement l'orthographe de l'enfant, avec ses confusions de sons حرث pour حرس,

جسة à côté de جثة, etc.; il peut y avoir là matière à observations curieuses pour les savants plus versés que je ne le suis dans l'étude de l'arabe vulgaire.

بسم الله الرحمن الرحيم

انه كان فى قديم الزمان وسالف العصر والاوان ملك ذا اموال كثيرة وكان بخيل جدا ومع زيادة حبه فى المال اراد ان يبنى له خزينة عظيمة تكون من الحجر لحفظ ماله فشرع فى بناء هذه الخزينة وفى اثناء بناها كان احد العملة اى البنايين الشغالين بتلك الخزينه قد وضع بالخزينة المذكورة حجر كبير بدون بناء لمساعدته على السرقة عند اتمام هذا المحل ليجعله مثل باب يدخل ويخرج منه بسهولة ويأخذ ما يجد بدون لم يشعر به احد .·. وبعد انتهاء البناء وضع الملك جميع امواله بها وصار مطمئن الخاطر ولكن البنا المذكور لما علم بان مال الملك صار جميعه من داخل الخزينة ابتداً فى السرقة وصار يتوجه فى كل نصف الليل ويرفع الحجر من موضعه ويأخذ ما يريد ودام على ذلك بدون مشقة ولا تعب واما الملك فانه نظر بان ماله كل يوم فى النقصان فتحير لعلمه انه لا يمكن احدا الدخول الى هذا المحل .·.

اما البنا المذكور فانه مرض مرض شديد وقد عرف ان هذا مرض الموت فعند ذلك احضر اولاده وقال لهم انا اشرفت الان

على الموت واريد ان اعلمكم بشئ تستعملوه لمعايشكم ولكن لا تخبرو به احدا وهو انى حينما كنت ابنى فى خزينة الملك وضعت حجر بالخزينة بدون بناء وهو من الجبهة اليمنى وسأعطيكم عنه البراهين اللازمة فان طلبتم دراهم بدون مشقة فتوجهوا الى تلك الخزينة واحدكم يرفع الحجر بكل التفات ويدخل والاخر يكون واقفا له من الخارج لحرث اخيه من واش او رقيب وبعد ذلك توفى والدهم الى رحمة الله تعالى ومكثوا الاولاد على السلب من خزينة الملك فى نصف الليل من كل ليلة كما امرهم والدهم قبل مماته .·.

اما الملك لما نظر الى امواله وهى كل يوم فى نقصان صار متكدرا جدا وتفكر كيف ترقت امواله وباب الخزينة بدون كسر فامر باحضار وزيره فلما حضر اوراه الخزينة واخبره بجميع ما جرى فطلب منه الرأى فى ضبط الجارى على هذا العمل فقال له الوزير ايها الملك نعمل شركا حول الخزينة لضبط من يدخلها ففى الوقت والحال عمل شرك بدون ان يشعر بذلك احدا اما الاولاد فأنهم توجهوا على حسب عادتهم فدخل احدهم الذى كان معتادا على الدخول فوقع فى الشرك فصرخ على اخيه فلما حضر قال له الان صرت ممسوك فالأحسن قطع رأسى قبل ما يطلع النهار ويقتلونا نحن الاثنين فقطع راس اخيه وتوجه الى منزله عند امه فقالت له ان لم تحضر لى

جسة اخيك لأدفنها مع الراس والا اتوجه الى الملك واخبره بما حصل من الأبتدى الى المنتها فوعدها بحضور الجثة.·.

واما الملك فأنه توجه فى الصباح الى خزينته على حسب العادة فوجد الجثة الذى فى الشرك من غير راس فتحير فى ذلك فأمر باحضار الوزير فلما حضر تداول معه ما ذا يفعلون بهذه الجثة بدون معرفة صاحبها فأشار عليه الوزير بأن يعلق الجثة فى مشنقة والذى تأخذه الرأفة عليها يكون هو الفاعل لهذا العمل.·.

واما ما كان من اخ الميت بالنسبة للوعد الذى اعطاه لأمه بحضير الجثة وايضا سمع بأن الجثة علقت على المشنقة فأشترى له جملة حمير وجملة قرب ملانة نبيذ وتوجه الى محل المشنقة وفك قربة وارماها الى الارض فجعل نفسه متحير هل يمسك الحمير او يربط القرب فطلب المساعدة من حراس المشنقة فحضروا اليه جميع الحراس لمساعدته وايضا طمعوا فى شرب النبيذ السكوب على الارض وكلما يظهر له ان القربة المذكورة قربت على الخلوص يفك لهم خلافها وهكذا حتى سكروا ونامو على الارض من السكر فاشرع يأخذ جثة اخيه واراد ان يأثر فى هولاء السكارى بأثرا جميلا فحلق نصف ذقنهم وتوجه الى منزله واسرعوا فى دفن الجثة.·.

ولما بلغ الملك ذلك احضر وزيره وتداول معه كيف العمل فى ضبط

ذلك الرجل فاتفق رايهما على ان الوزير ينزل بصورة درويش ويسأل جميع الناس عن الذى جرى لهم فى مدة حياتهم ولما بلغ الولد ذلك احضر ذراع ميت ولصقه بجانب ذراعه الايمن وتقابل مع الوزير وقصى عليه هذه القصة بعينها فلما عرف الوزير بأن هذا الشخص هو الفاعل لتلك الواقعة فمسكه من ذراعه الايمن اما الولد فانه هارب وترك ذراع الميت مع حضرة الوزير ۞ فاخذ الوزير ذراع الميت وتوجه الى الملك واخبره بالذى جرى جميعه فتعجب الملك غاية العجب وقد انسر من ذلك الشخص فاقتضت ارادته بأن ينظر لذلك النبيه فاصدر امره فى كل المدينة بأنه من كان عمل هذا العمل فيحضر امام الملك ويقص عليه ما قد جرى وبعد ذلك يزوجه الملك بابنته ويكافيه بمبلغ من الدراهم فلما انتشر هذا الخبر فى المدينة حضر ذلك الشخص امام الملك وقص عليه جميع ما جرى فعند ذلك زوجه الملك بابنته واوفى له ما تكلم[1] ∴

[1] Voici le dernier chapitre de l'histoire, comme spécimen de la seconde rédaction :

وعند ابلاغ الملك الامر السالف ذكره احضر وزيره وتداول معه فاتفق الراى بان الوزير يطلع بصورة درويش وجميع الذين يحضروا اليه يقصوا عليه ما حصل حسب عادتهم وعند استماع الاخ بان الوزير قد تدروش قد احضر له ذراع انسان ميت والصقه بجانب اذرعه الايمن وقد حضر الى الوزير وقص عليه جميع ما حصل فبارد الوزير يمسك بذراعه يمين حيث ان الحكاية ذاتها اما الولد قد فر هاربا اما الوزير بذراع الميت صار

Il y avait une fois un roi qui possédait de grandes richesses, et il était très avare, et par suite de l'amour excessif qu'il avait pour son bien, il voulut lui bâtir un trésor immense tout en pierre pour l'y garder; il commença donc à bâtir ce trésor, et, dans le temps qu'on le bâtissait, l'un des maçons chargés du travail y plaça une grosse pierre non cimentée, afin de se rendre aisé le vol après achèvement de l'édifice, car il en fit comme une porte par où entrer et sortir commodément pour prendre ce qu'il trouverait sans que personne en fût avisé. Quand la construction fut terminée, le roi y déposa toutes ses richesses et eut l'esprit tranquille; mais le maçon, dès qu'il sut que le trésor du roi y était enfermé entier, y entra et commença à voler : il s y rendait chaque nuit vers minuit, levait la pierre de sa place, prenait ce qu'il voulait, et remettait le mur en état sans peine et sans fatigue. Le roi voyait que son bien diminuait chaque jour et était stupéfait, car il savait que personne ne pouvait entrer en cet endroit.

ماسك فقد اخذ الذراع واتوجه الى الملك واخبره بما حصل معه فتعجب
عجبا شديدا وقد اقتضت ارادته مشاهدة ذلك الشخص النبيه اصدر امرا
فى كل المدينة بأن من كان الفاعل هذا الفعل يحضر الى الملك ويقص
عليه ما قد جرى من الابتدا الى المنتها فيكافيه باعطاه مبلغ من النقود
وتزوجه بابنته فعند انتشار الخبر فى المدينة قد توجه ذلك الشخص
المذكور الى الملك وقد قص عليه ما جرى فى ذلك شرحا فقد اوفا له ما
تكلم.

Or le maçon tomba grièvement malade et il sentit que sa maladie était mortelle. Il manda donc ses enfants et leur dit : « Je suis sur le point de mourir et je veux vous instruire d'une chose qui est faite exprès pour vous rendre la vie aisée, et dont pourtant personne n'est informé. Lorsque j'étais employé à bâtir au trésor royal, j'y plaçai une pierre non cimentée; elle est sur le front du côté droit et vous cédera après les épreuves nécessaires. Si vous voulez l'argent sans peine, rendez-vous au trésor et l'un de vous lèvera la pierre avec précaution et entrera, et l'autre l'enfermera du dehors pour garder son frère des espions et des aigrefins. » Puis leur père décéda à la grâce de Dieu, et les enfants continuèrent à piller le trésor du roi à minuit de chaque nuit, comme leur père le leur avait recommandé avant de mourir.

Quand le roi vit que son bien diminuait chaque jour, il en conçut beaucoup d'ennui et il se demanda comment pouvait se produire ce gaspillage de ses richesses, puisque la porte ne présentait point de fracture. Il ordonna donc qu'on amenât son vizir, et quand le vizir fut arrivé, il lui montra le trésor, lui apprit ce qui se passait et lui demanda quelles étaient à son avis les mesures de précaution qu'il fallait prendre en cette affaire. Le vizir lui dit : « Ô roi, nous poserons des rets autour du trésor pour empêcher qu'on y entre. » Il posa les rets en temps et lieu sans que personne en fût avisé. Quand les deux jeunes gens s'y rendirent selon leur coutume, et que celui qui

devait entrer fut entré, il tomba dans le filet, appela son frère, et quand son frère fut arrivé, il lui dit : « Puisque je suis pris, le mieux est de couper ma tête avant que le jour se lève et qu'on ne nous tue tous les deux. » Son frère lui coupa donc la tête, et se rendit à sa demeure chez sa mère; mais elle lui dit : « Si tu ne m'apportes ici le corps de ton frère pour que je l'enterre avec la tête, je me rendrai auprès du roi et je l'informerai de ce qui s'est passé du commencement jusqu'à la fin. » Il lui promit de lui apporter le corps.

Quand le roi se rendit le matin au trésor, selon son habitude, et qu'il trouva ce corps sans tête dans le filet, il en fut stupéfait et manda le vizir. Quand le vizir fut là, il délibéra avec lui sur ce qu'il convenait de faire de ce corps dont on ne connaissait point le maître, et le vizir lui conseilla de le pendre au gibet, et celui qu'on prendrait à s'apitoyer sur le cadavre serait l'auteur du forfait.

Le frère du mort qui avait promis à sa mère de lui présenter le corps de son frère, lorsqu'il apprit que ce corps était pendu au gibet, acheta quantité d'ânes et d'outres, remplit celles-ci de vin et se rendit à l'endroit où était le gibet; puis il délia ses outres, les jeta à terre, fit comme s'il était fort embarrassé de savoir s'il valait mieux tenir les ânes ou lier les outres, et appela à l'aide les gardiens du gibet. Tous les gardiens vinrent donc à lui pour l'aider, et alors ils eurent envie de boire le vin répandu à terre, et quiconque l'aidait, quand une outre était finie,

il lui en ouvrait une autre, jusqu'à ce qu'ils furent ivres et s'endormirent sur le sol par suite de l'ivresse. Il commença par prendre le corps de son frère, puis voulant laisser sur ces ivrognes une marque plaisante, il leur rasa la moitié de la barbe, puis se rendit à sa demeure, et ils se hâtèrent [sa mère et lui] d'ensevelir le corps.

Quand le roi apprit cela, il manda son vizir et il délibéra avec lui sur ce qu'il convenait de faire pour s'emparer de cet homme, et leur avis fut que le vizir descendrait [dans la rue] sous le déguisement d'un derviche, et interrogerait chacun sur ce qui lui était arrivé dans le temps de sa vie. Lorsque le jeune homme apprit cela, il se procura le bras d'un mort et l'accola à son bras droit, puis s'approcha du vizir et lui conta cette histoire même. Quand le vizir sut que c'était cet individu qui avait causé tout ce tracas, il le saisit par le bras droit, mais le jeune homme s'enfuit et abandonna le bras du mort entre les mains du vizir. Le vizir prit donc le bras du mort, se rendit auprès du roi et l'informa de tout ce qui arrivait. Le roi s'émerveilla grandement, déclara qu'il voulait voir ce malin et proclama par toute la ville : « Celui qui a fait tout cela, s'il paraît devant le roi et raconte ce qui s'est passé, le roi lui donnera sa fille en mariage et lui accordera en récompense une somme d'argent. » Quand cette nouvelle se fut répandue par la ville, l'individu se présenta devant le roi et lui conta tout ce qui était arrivé; après quoi le roi le maria à sa fille et lui paya ce qu'il avait dit.

C'est, comme on le voit, le roman d'Hérodote à peine modifié, sauf sur un point : au lieu que la fille de Pharaon se livre au premier venu contre une histoire, le vizir descend dans la rue pour interroger les gens. Partout ailleurs, le récit arabe suit le récit grec si servilement que, dès le premier instant, je ne doutai point d'y reconnaître une simple transcription exécutée de nos jours. Restait seulement à deviner par quel concours de circonstances un fragment d'Hérodote avait pénétré jusque dans un bourg perdu de la haute Égypte. Quelques questions posées adroitement me donnèrent la solution du problème. En 1883, j'avais eu l'occasion de connaître, à Thèbes d'abord, puis à Erment, un Italien nommé Odescalchi, établi longtemps dans le pays comme maître d'école. Pour le remercier de quelques services qu'il m'avait rendus, je lui avais fait cadeau d'un petit ouvrage, où j'ai publié la traduction de tous les contes égyptiens que nous connaissons jusqu'à ce jour[1]. M. Odescalchi les raconta aux gens d'Erment et de Gournah, d'où ils passèrent à Louxor, puis à Neggadèh, et probablement aussi dans les autres villages de la province. La chronique de Rhampsinite est le seul de ces récits dont j'aie entendu la version arabe, mais je ne désespère pas de rencontrer bientôt sur mon chemin des adaptations plus ou moins fidèles du *Conte des deux frères*, de celui de Satni-Khâmoïs et de tous ceux que renferme

[1] *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*, Paris, Maisonneuve, 1882.

mon volume. Ce sera chose curieuse de les suivre, si l'on peut, dans leur développement et de marquer les péripéties de leur vie nouvelle : la suppression du rôle odieux que joue la fille de Pharaon dans l'original antique prouve que la transformation n'a pas tardé longtemps avant de commencer. En attendant, j'ai pensé qu'il y aurait un certain danger à laisser courir des histoires aussi connues, sans indiquer l'accident imprévu auquel elles doivent de revivre dans leur propre pays : cette note évitera bien des conjectures aux voyageurs et aux savants qui, je l'espère, ne manqueront pas de les recueillir un jour ou l'autre.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Romans et Poésies du Papyrus Harris n° 500 (Le conte du prince prédestiné, p. 1–47. — Comment Thouth prit la ville de Joppé, p. 49–72) 1–72

Fragments d'un conte fantastique remontant à la XIIe dynastie 73–80

Étude sur quelques peintures et sur quelques textes relatifs aux funérailles 81–194

L[illegible]te d'Apôpi et de Soknounrî 195–216

Les Chants d'amour du Papyrus de Turin et du Papyrus Harris n° 500 217–259

Fragment d'une version égyptienne de la Fable des membres et de l'estomac 260–264

Quelques fragments inédits de la version thébaine des livres saints 265–300

Sur une version arabe du conte de Rhampsinite .. 301–311

PAPYRUS

Verso

COMMENT THOU

PL

G Maspero del

HARRIS

PL I

N° 500

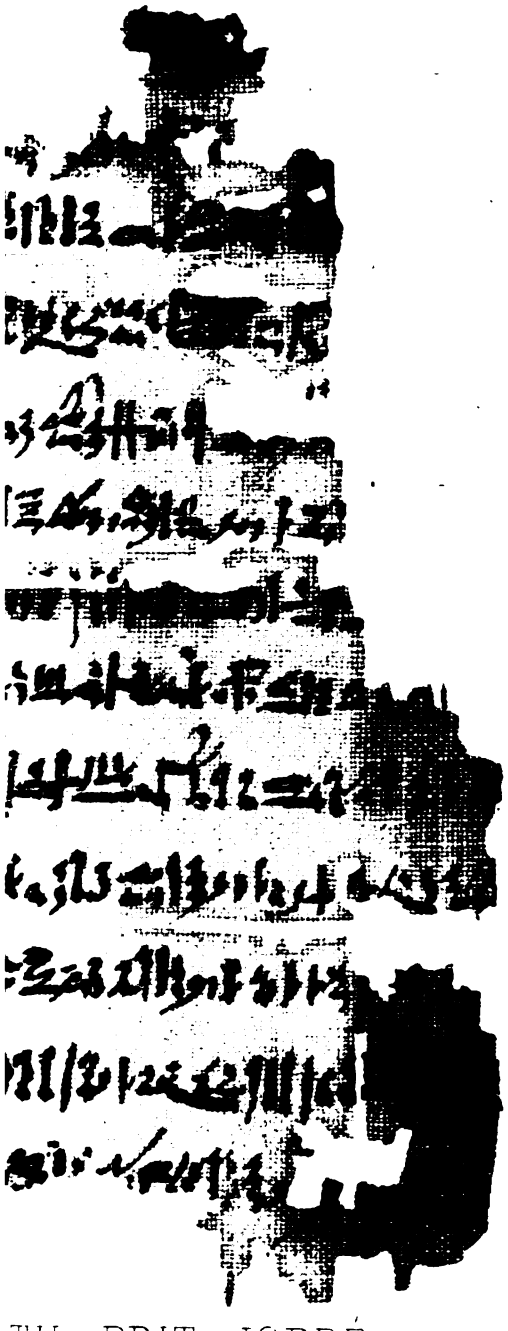

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

TH PRIT JOPPÉ.

I

Imp Lemercier et Cie Paris.

PAPYRU

Ve

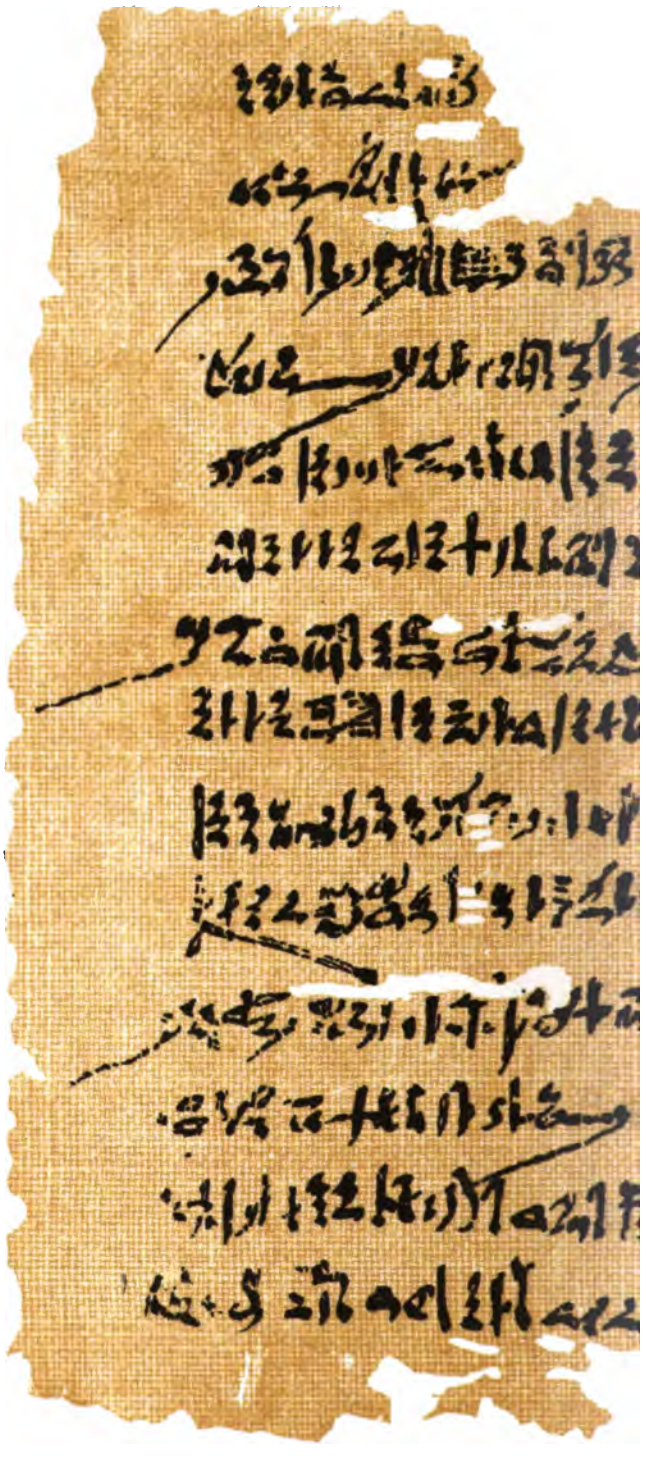

COMMENT T

G Maspero del.

US HARRIS

Nº 500

Verso Pl. II

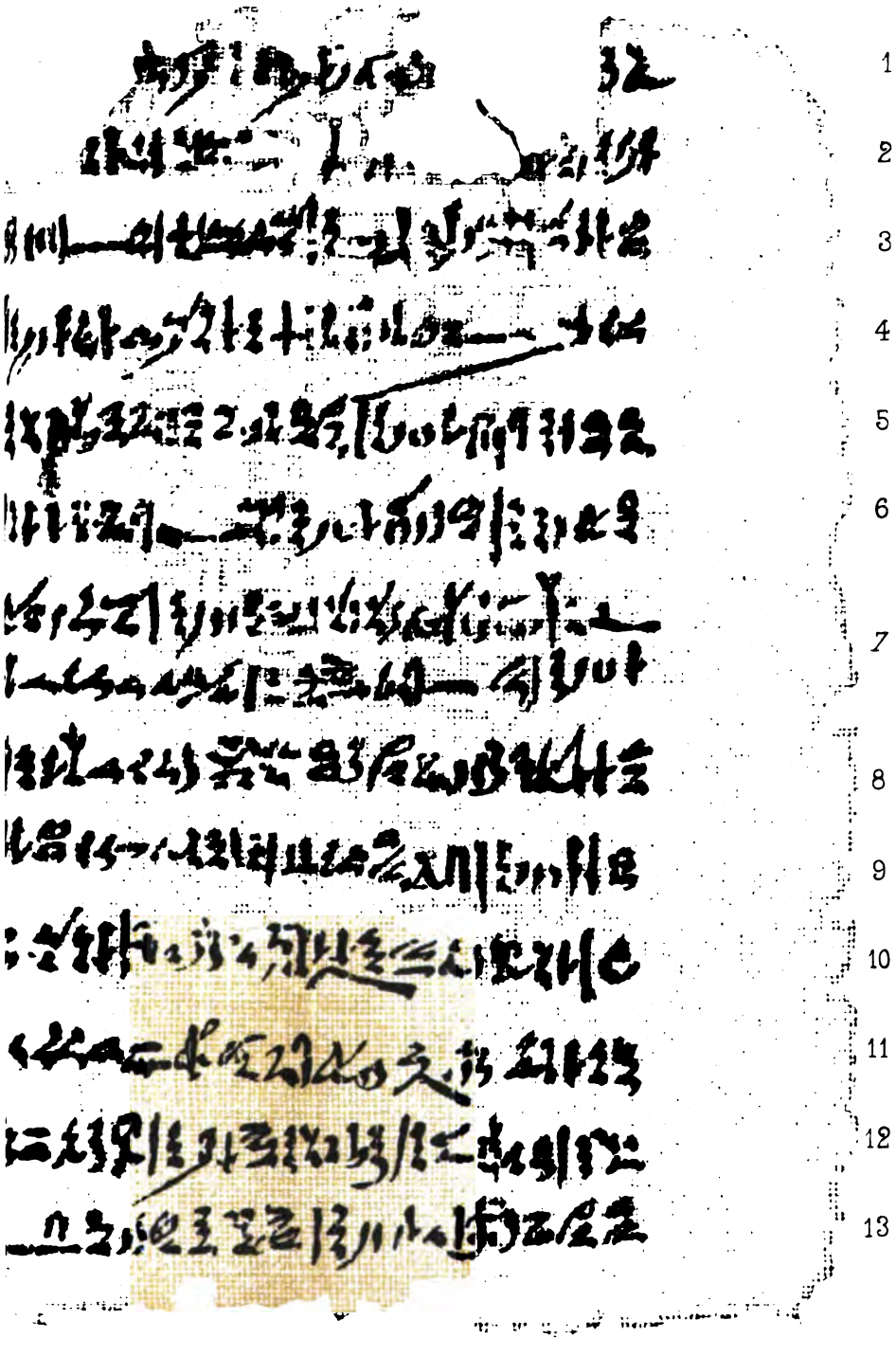

HOUTII PRIT JOPPÉ.

PL. II

Imp Lemercier et Cie Paris

PAPYRUS

Verso

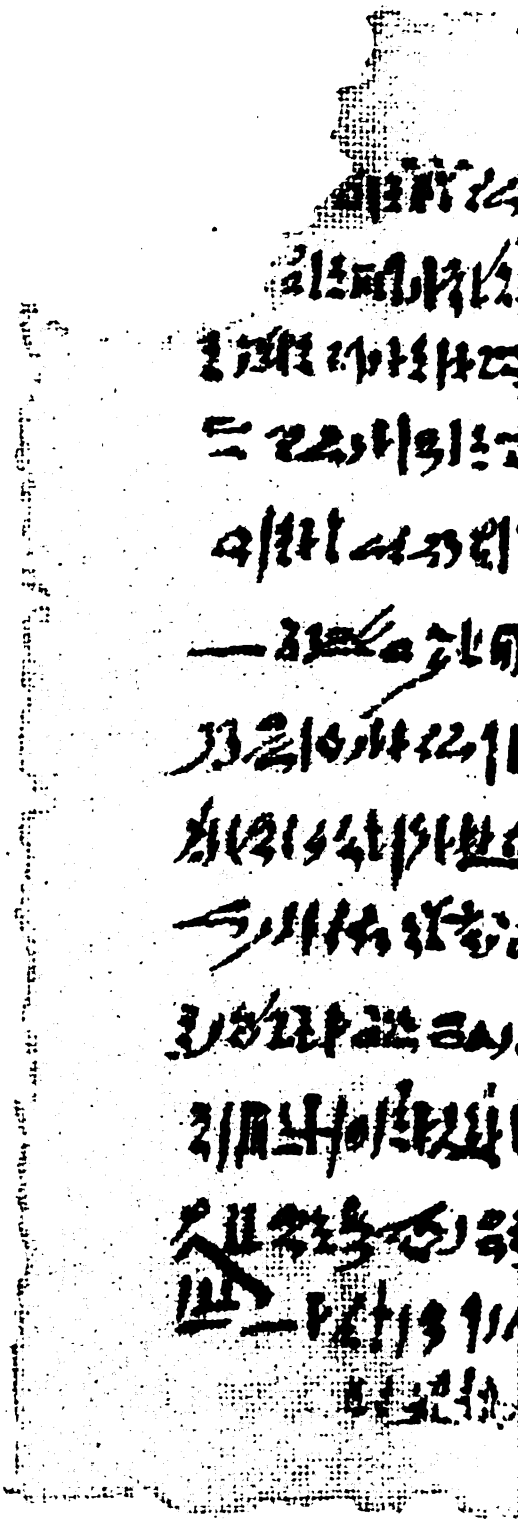

COMMENT THOUTI

PL. III

G. Maspero del.

HARRIS

N° 500

PL. III.

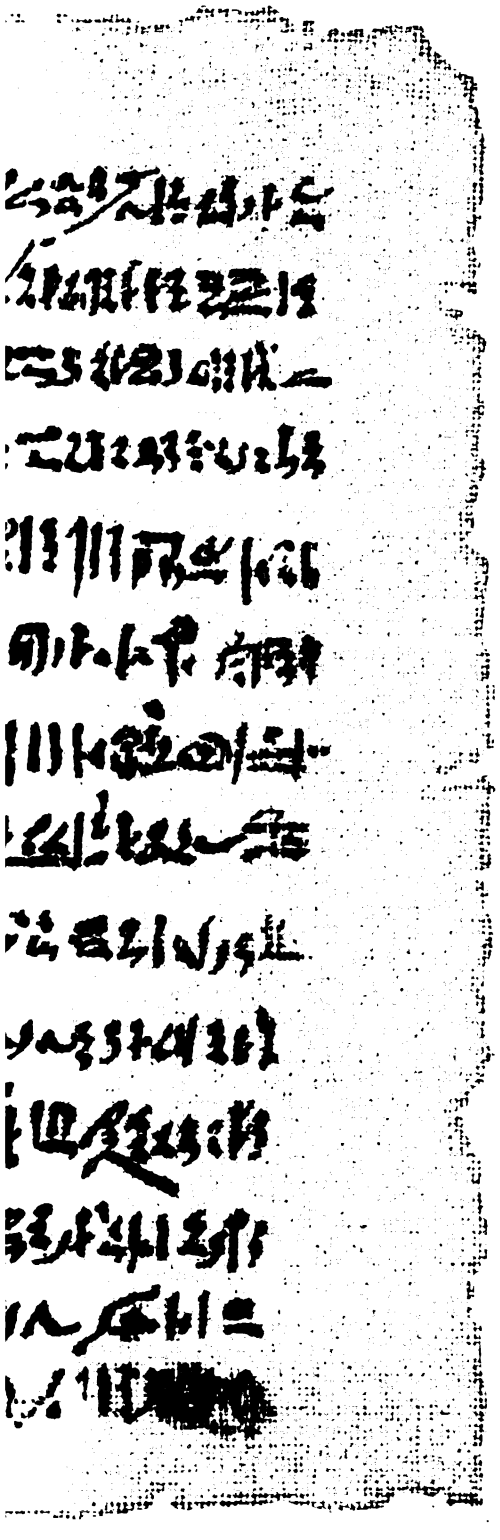

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

TII PRIT JOPPÉ.

III.

Imp Lemercier et Cie Paris

PAPYRUS

Verso

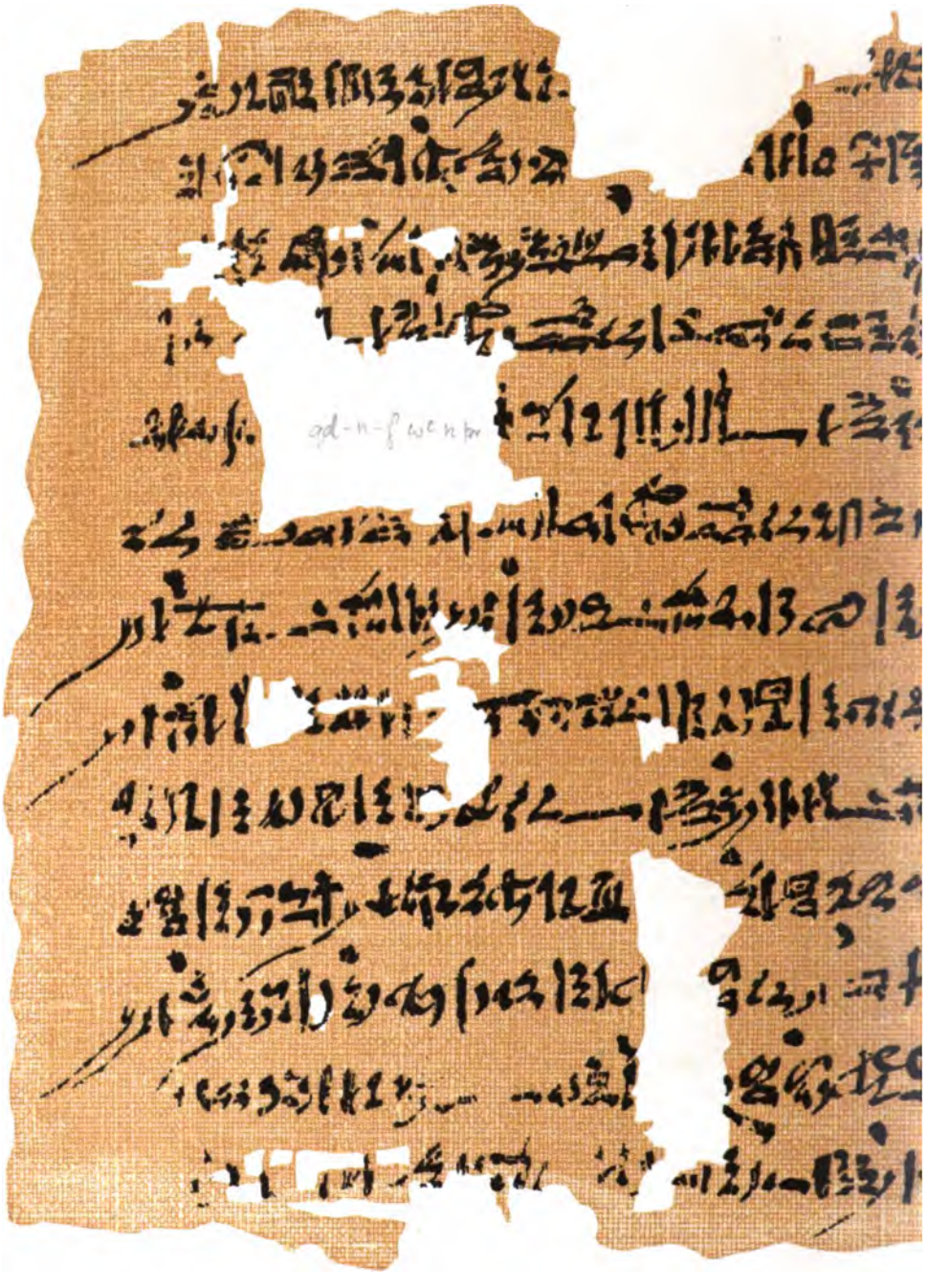

LE CONTE DU PR

P

G. Maspero del.

HARRIS

Pl. IV.

Nº 500

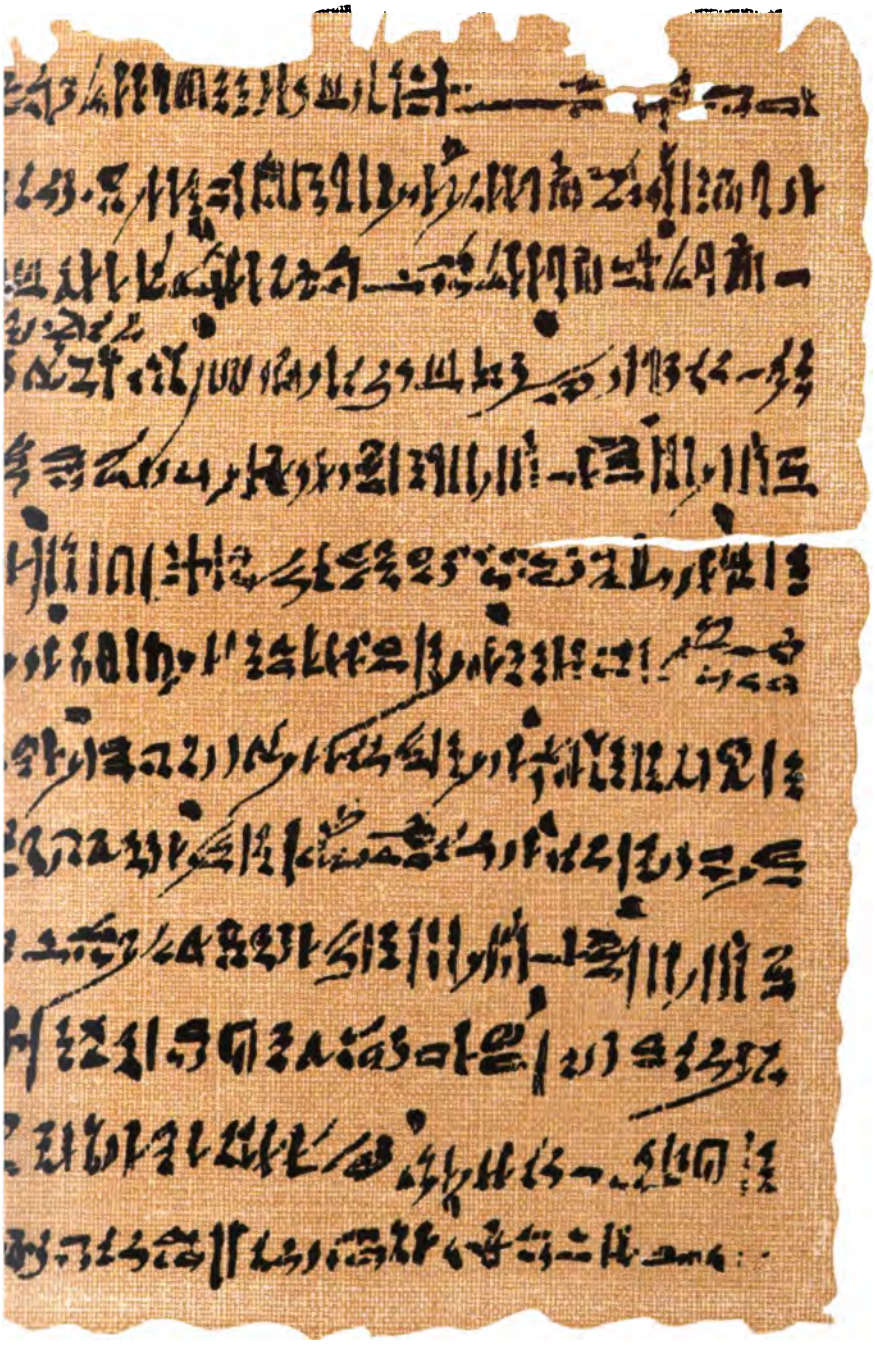

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

INCE PRÉDESTINÉ

. I.

Imp. Lemercier et Cie, Paris

PAPYRUS

Verso

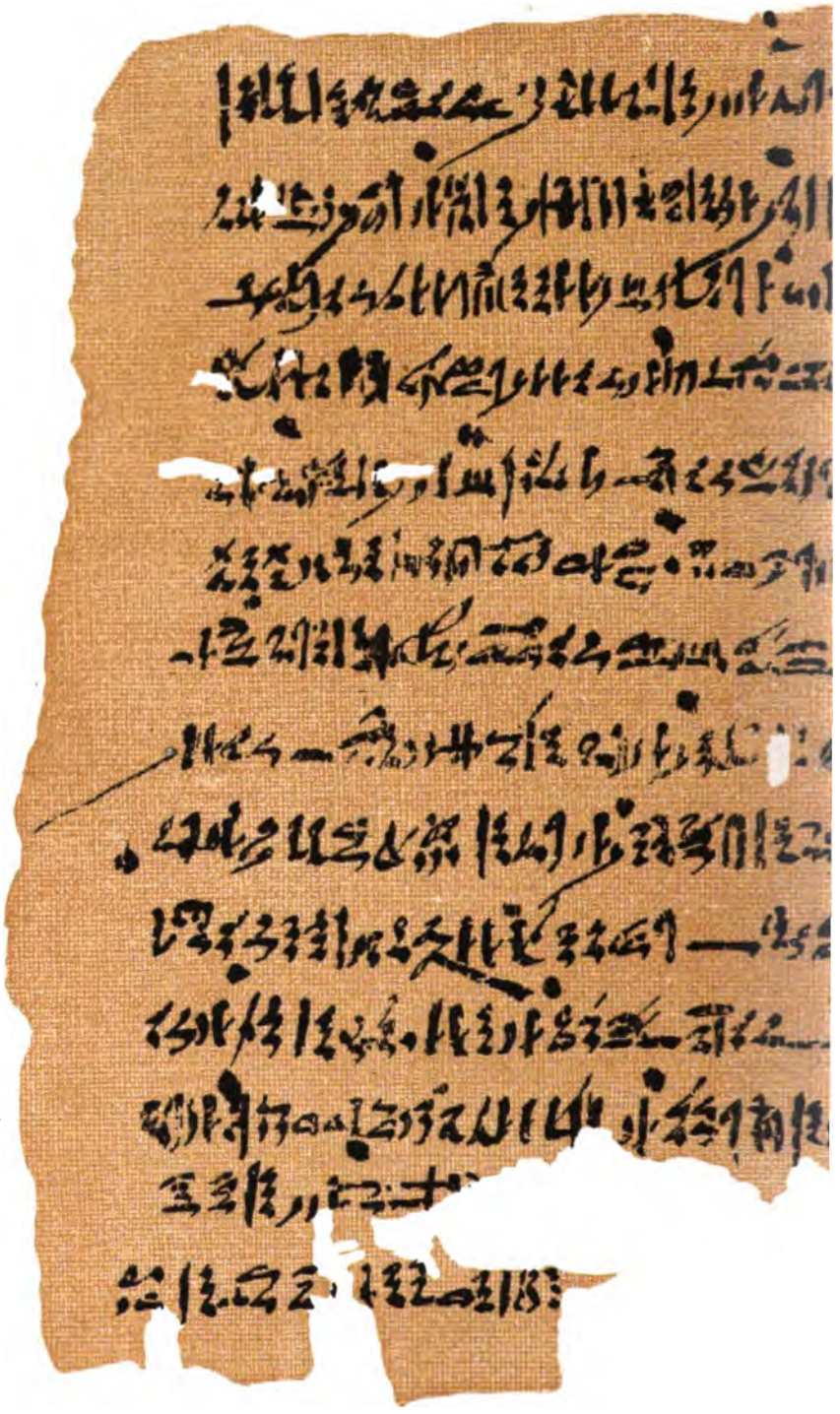

LE CONTE DU PI

P

G Maspero del

HARRIS

Nº 500

Pl. V.

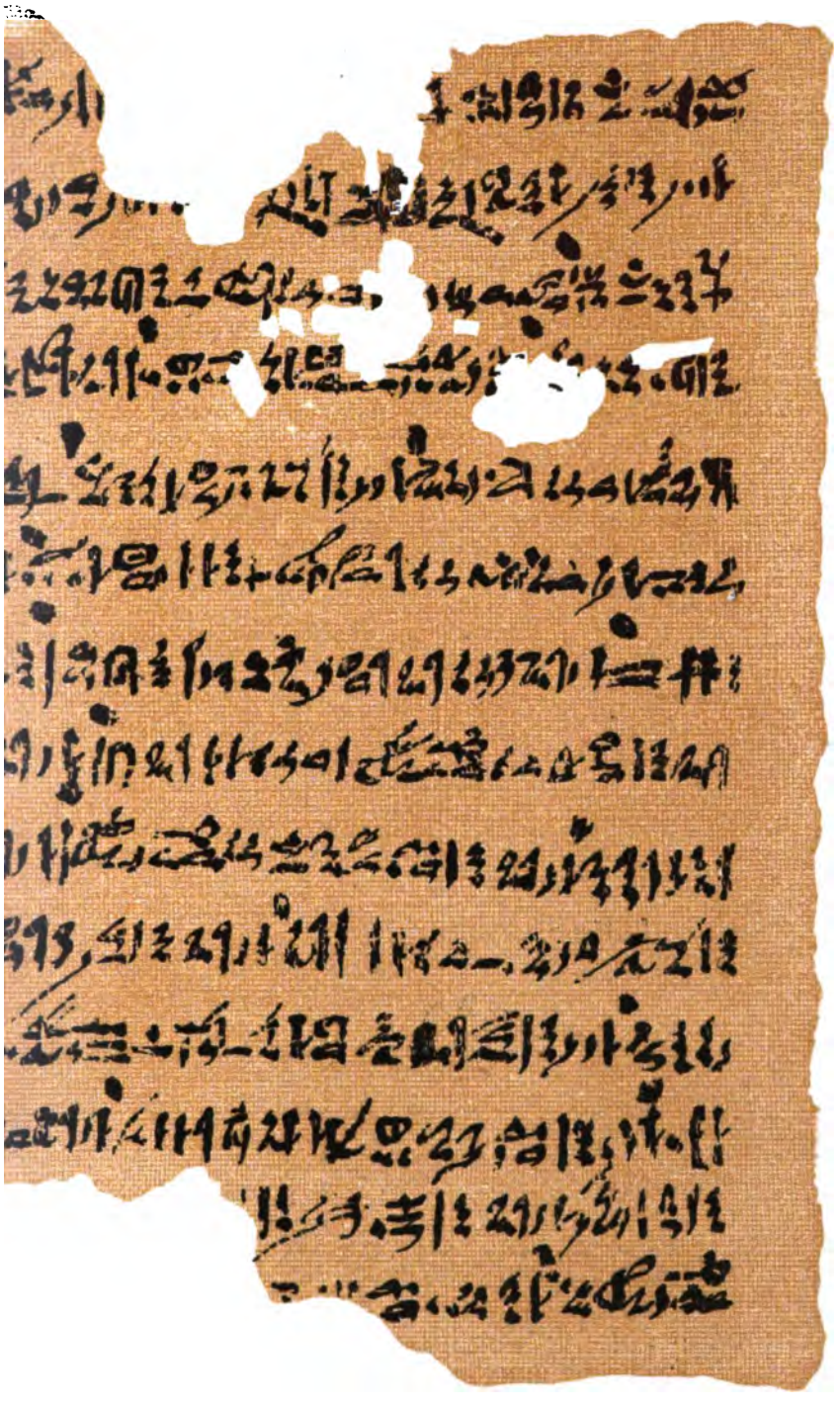

INCE PRÉDESTINÉ

L. II

Imp. Lemercier et Cie, Paris

PAPYRUS

Verso

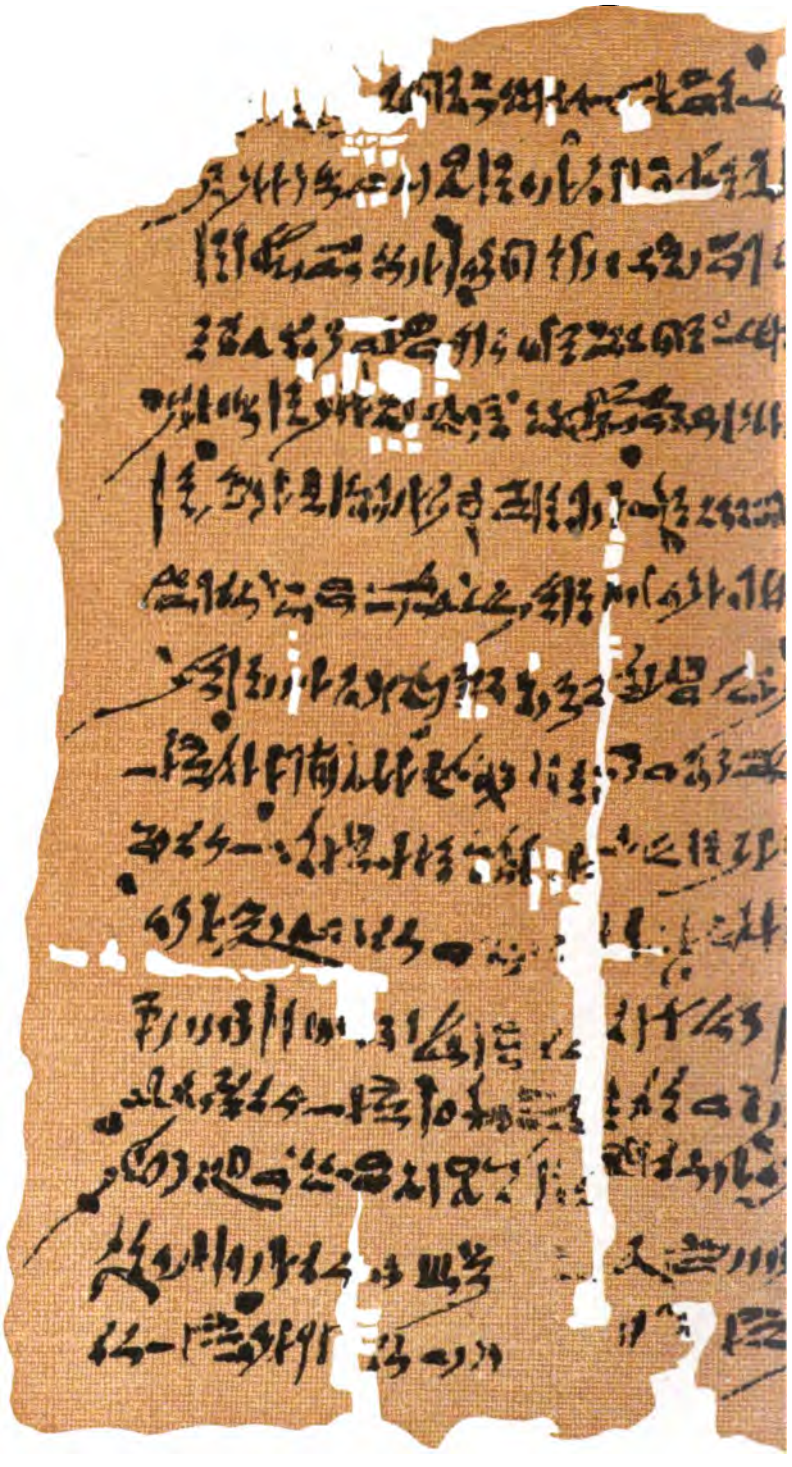

LE CONTE DU PRI

PL

G Maspero del

HARRIS

N° 500

PL VI

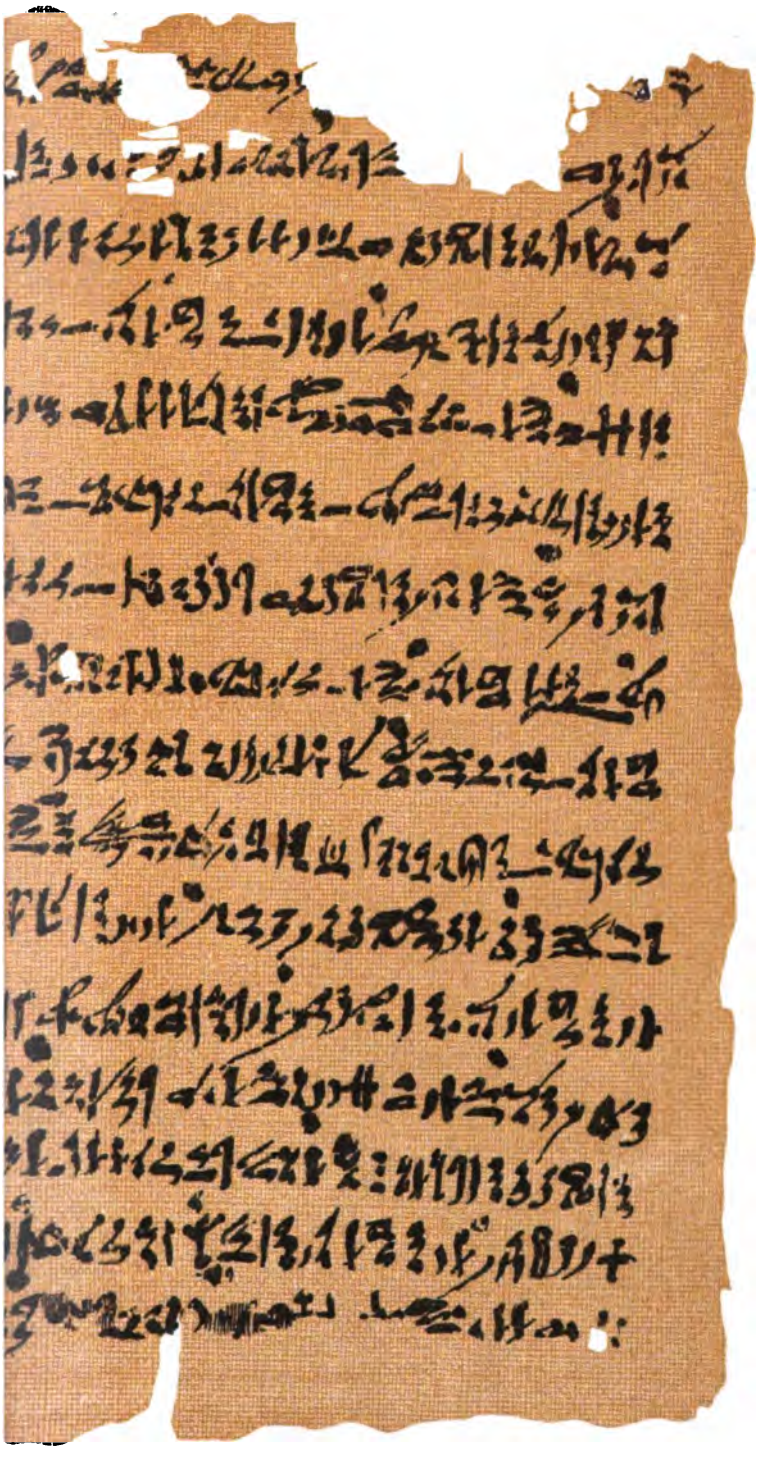

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16

ICE PRÉDESTINÉ

Imp. Lemercier et Cie, Paris

PAPYRUS

Verso

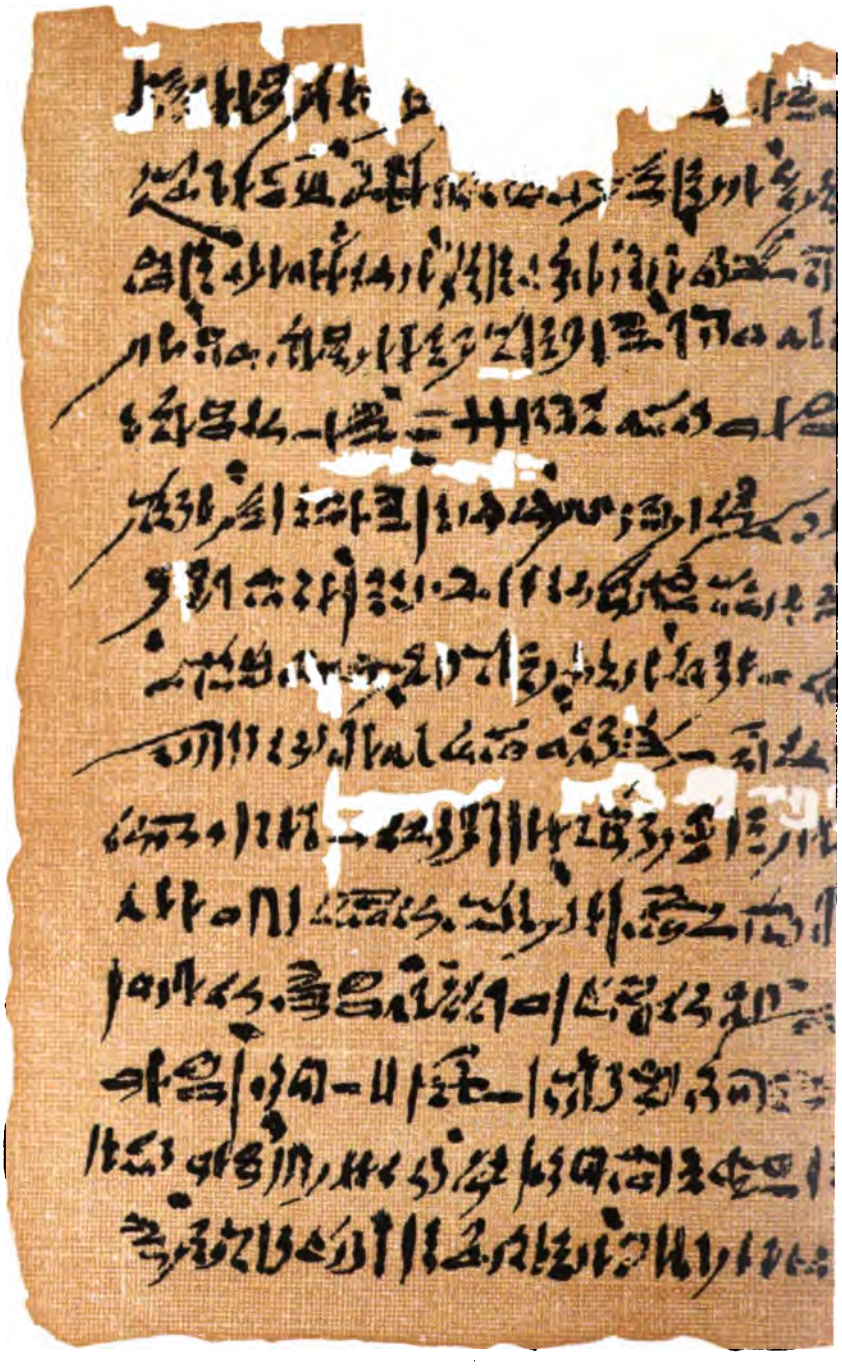

LE CONTE DU PR

P

G Maspero del.

HARRIS

Pl. VII.

Nº 500

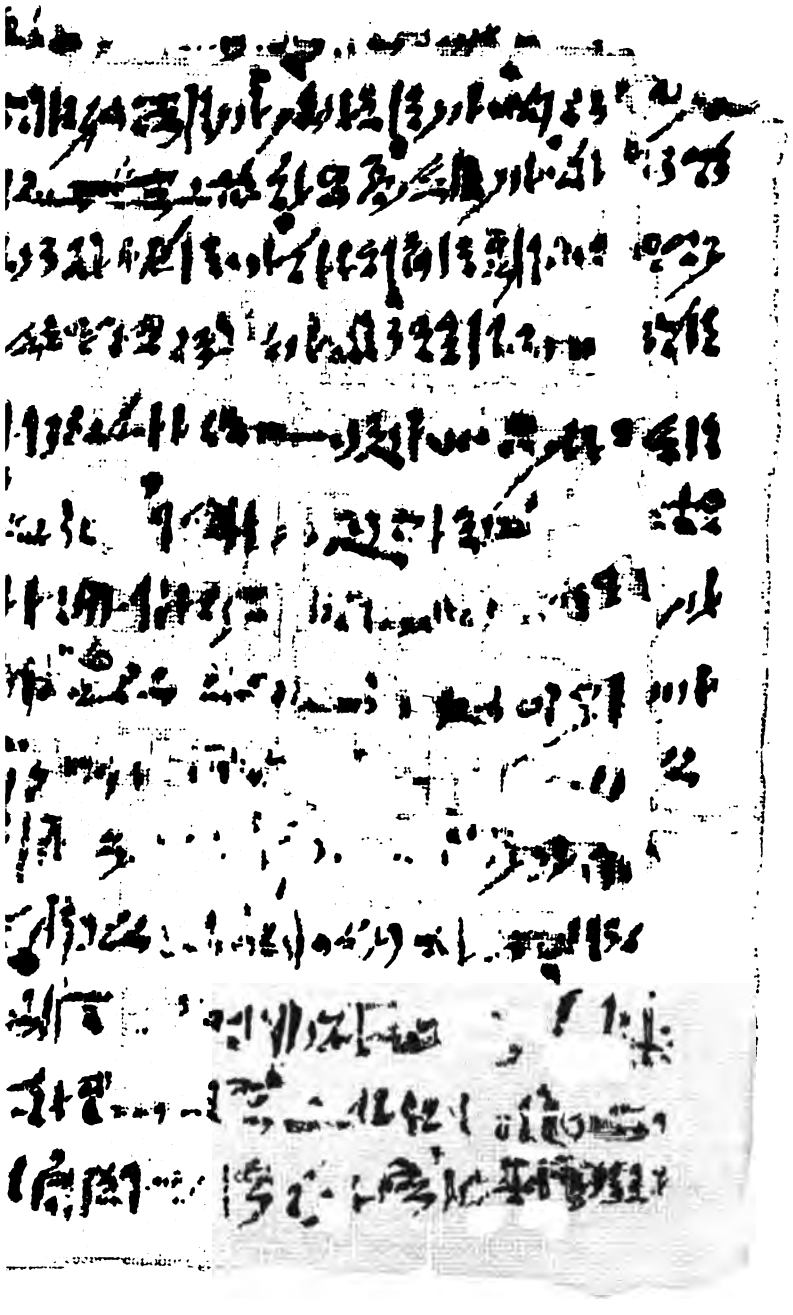

NCE PRÉDESTINÉ

IV

Imp. Lemercier et Cie, Paris

PAPYRUS

Verso

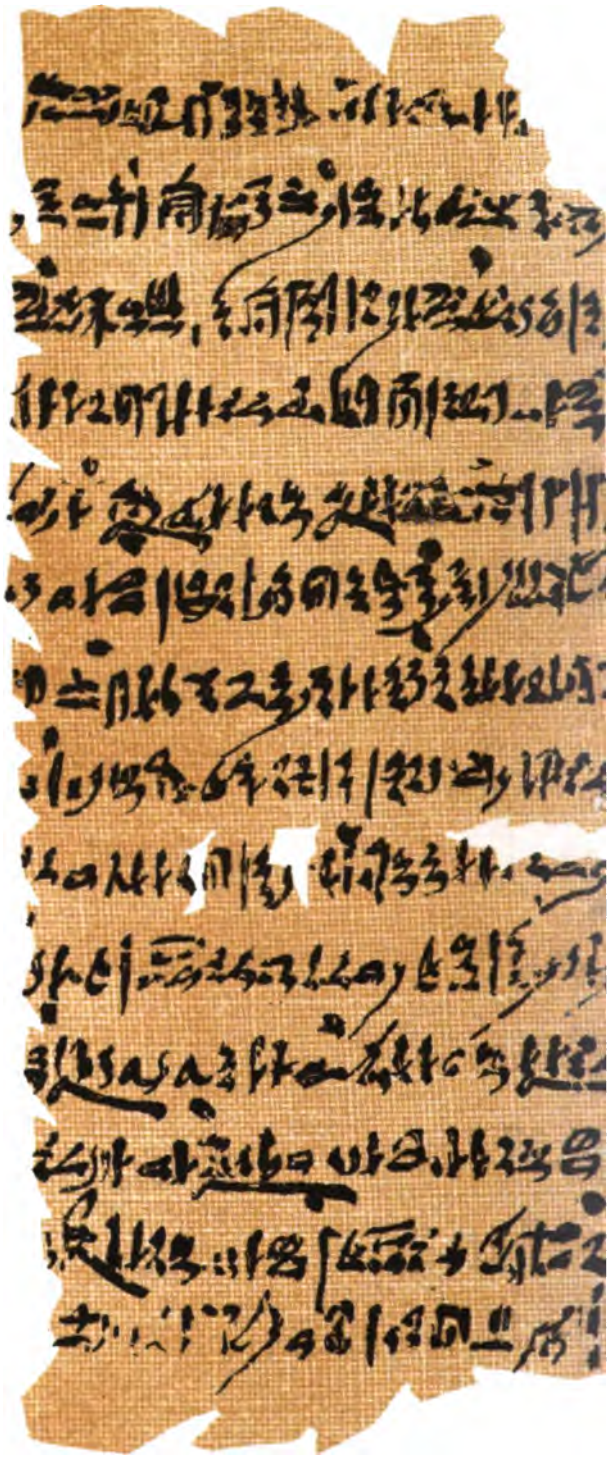

LE CONTE DU PRIN

PL. V

G. Maspero del.

HARRIS. Nº 500.

PL. VIII.

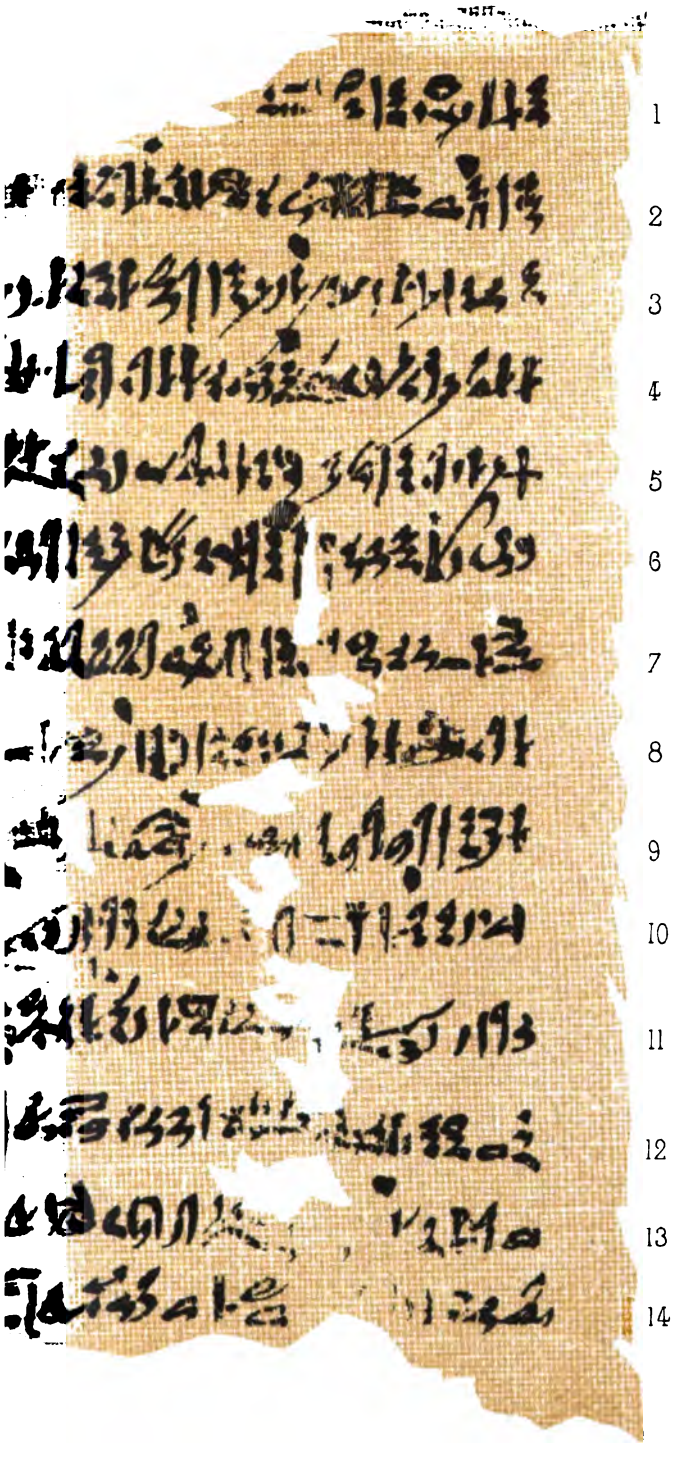

LE PRÉDESTINÉ.

Imp. Lemercier & Cie Paris

PAPYRUS

Planc

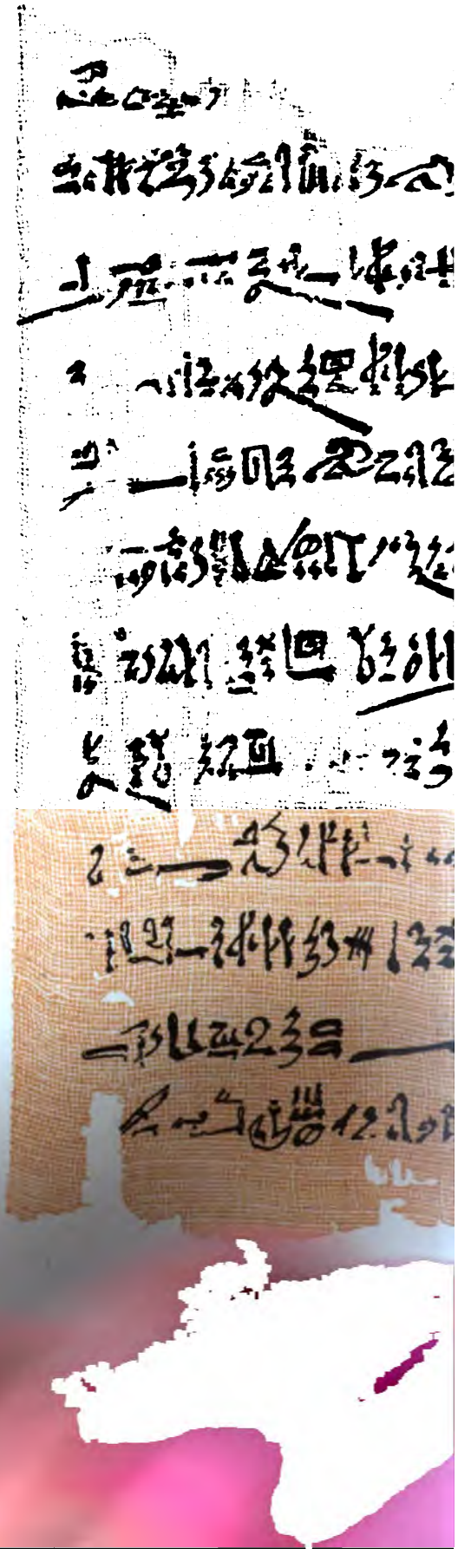

Gealin

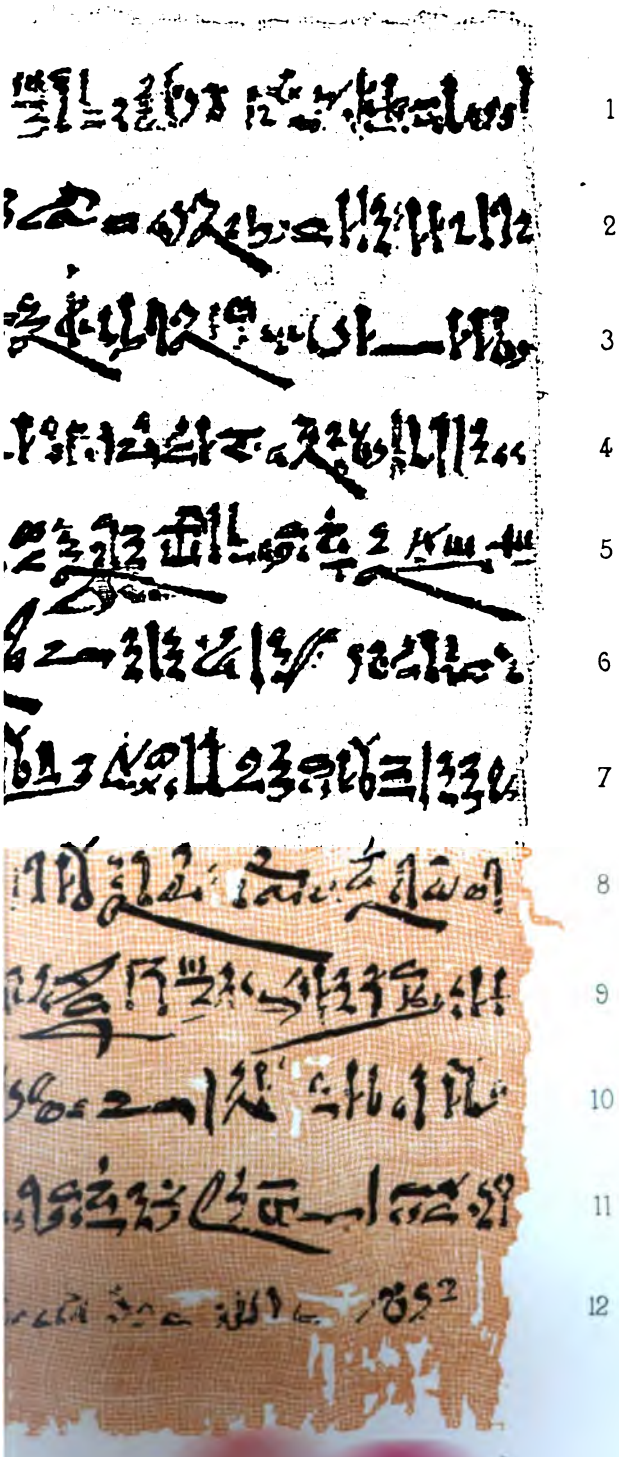

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

D'AMOUR
I

Lemercier & Cie Paris.

HARRIS N° 500.

X.

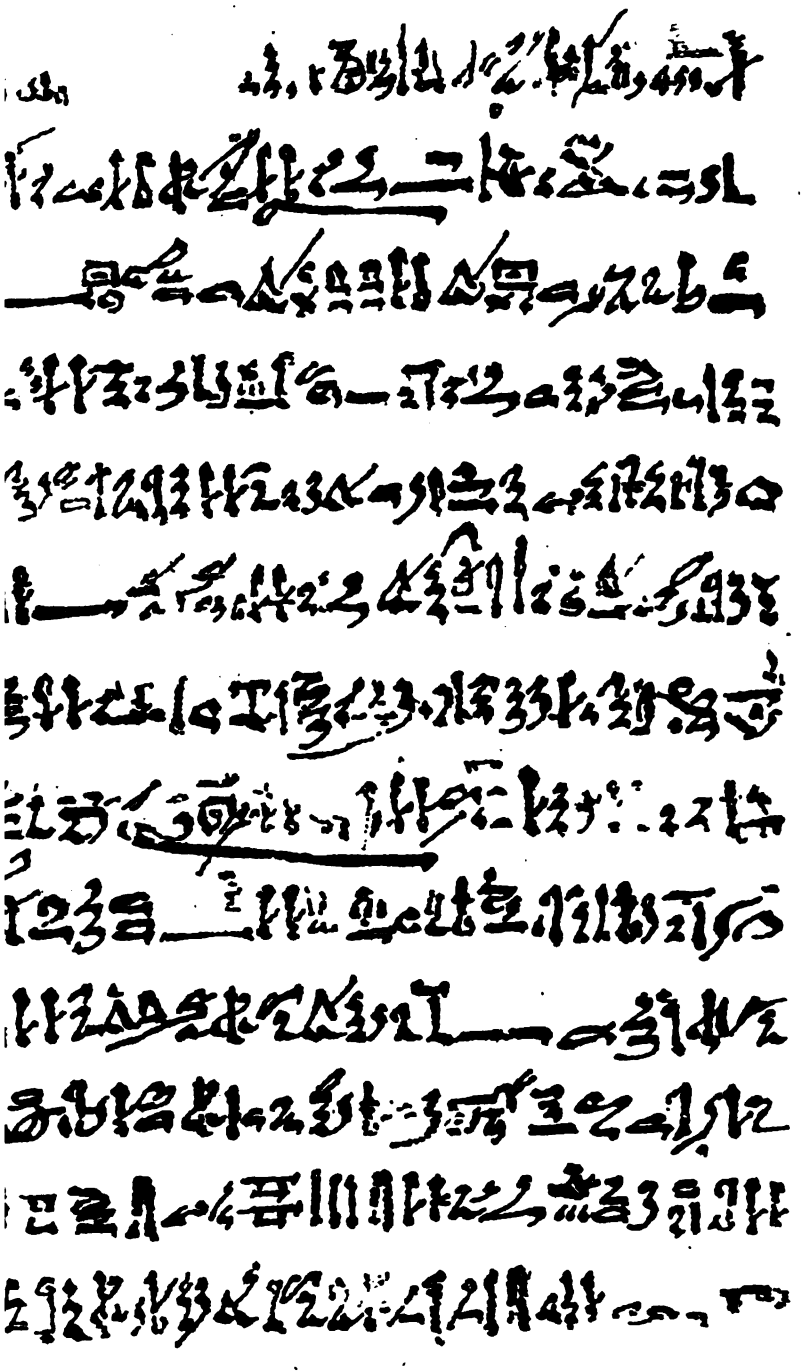

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

'AMOUR.

I.

Imp. Lemercier et Cie Paris.

PAPYRUS

Planch

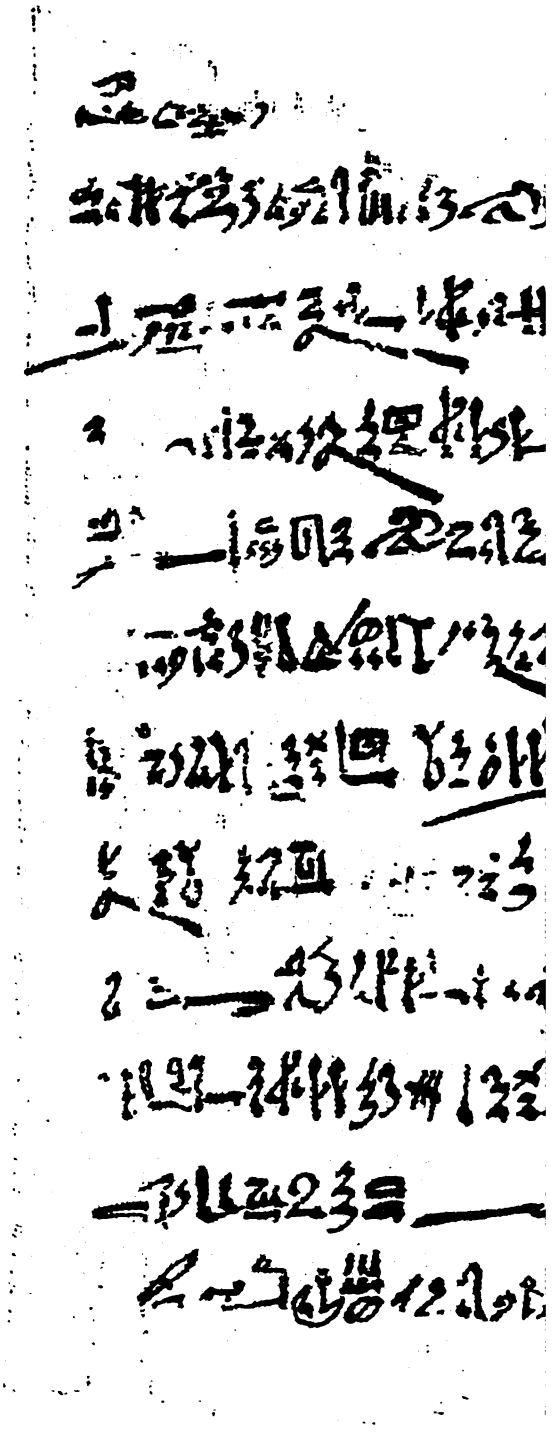

CHANTS

PL.

Geslin del

HARRIS

e IX

N° 500.

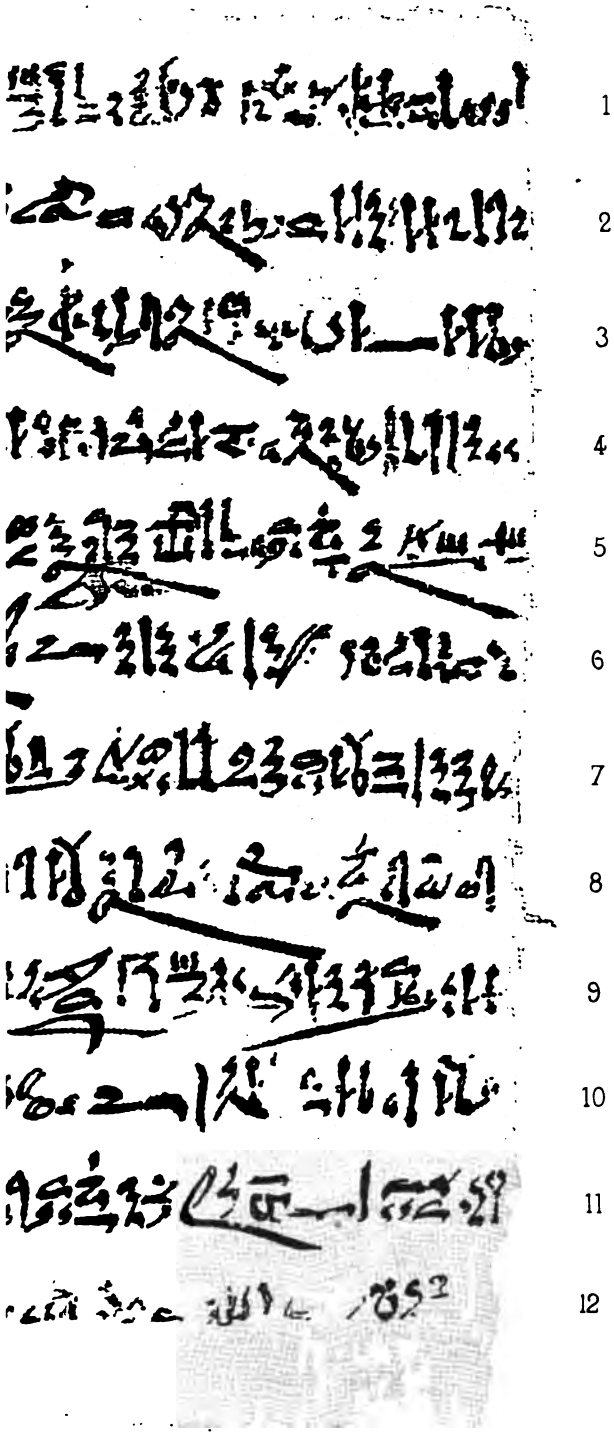

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

D'AMOUR

Imp. Lemercier & Cie Paris.

PAPYRUS
Planche

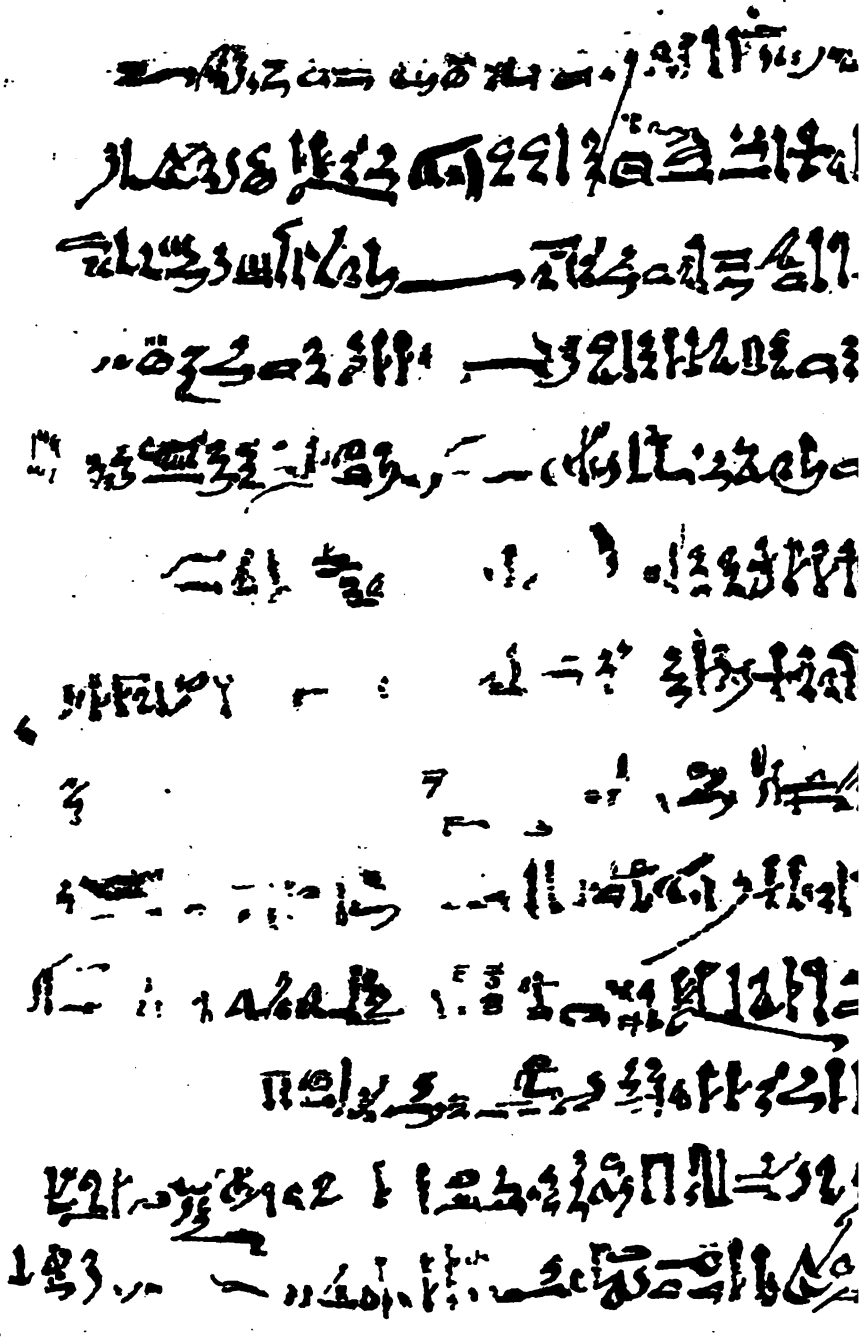

CHANTS I
PL.

Geslin, del.

HARRIS N° 500.

X.

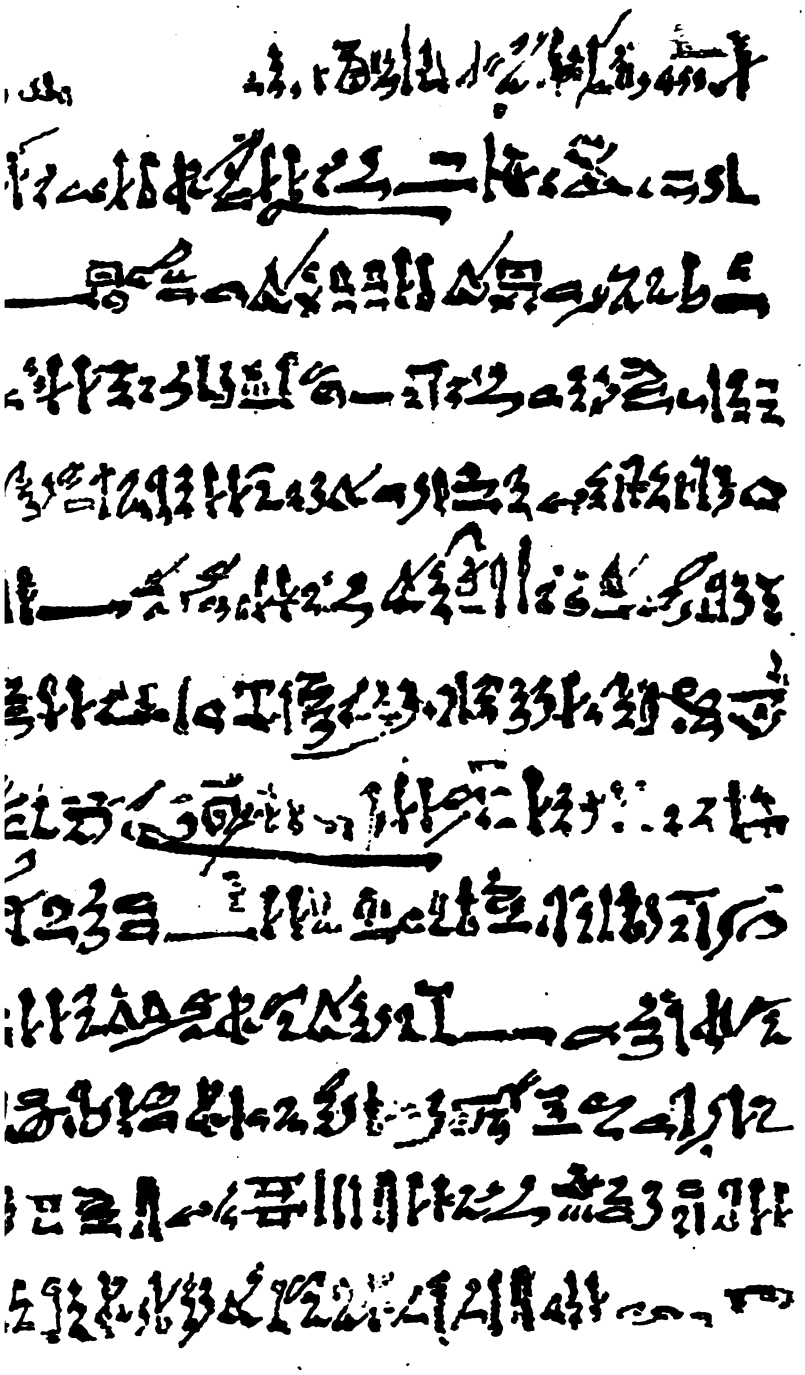

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

D'AMOUR.

II.

Imp. Lemercier et Cie Paris.

PAPYRUS HA

Planche XI

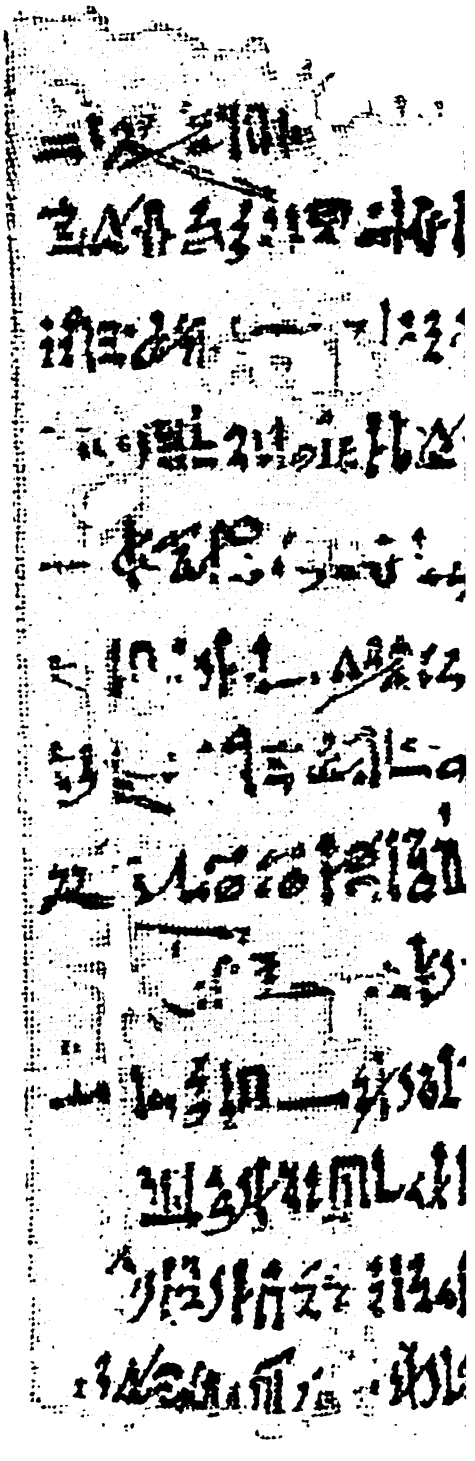

CHANTS D'AMO

PL. III

Geslin del.

RRIS

N° 500

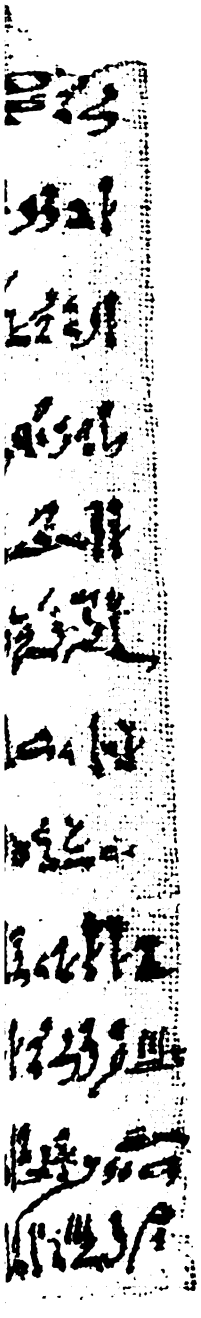

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13

UR

Imp. Lemercier & Cie Paris.

PAPYRUS
Planch

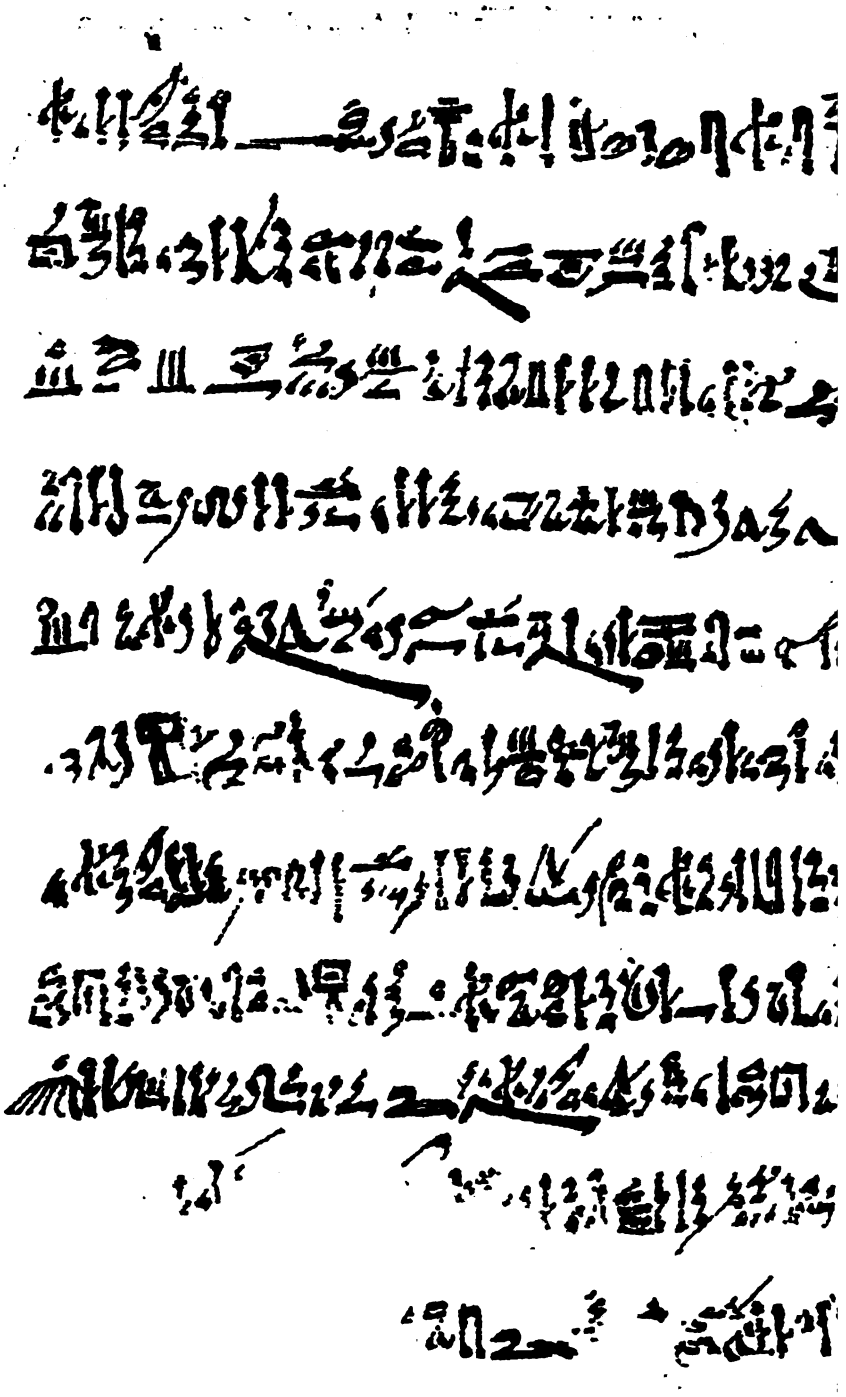

CHANTS D
PL. IV

Geslin del

HARRIS N° 500

e XII

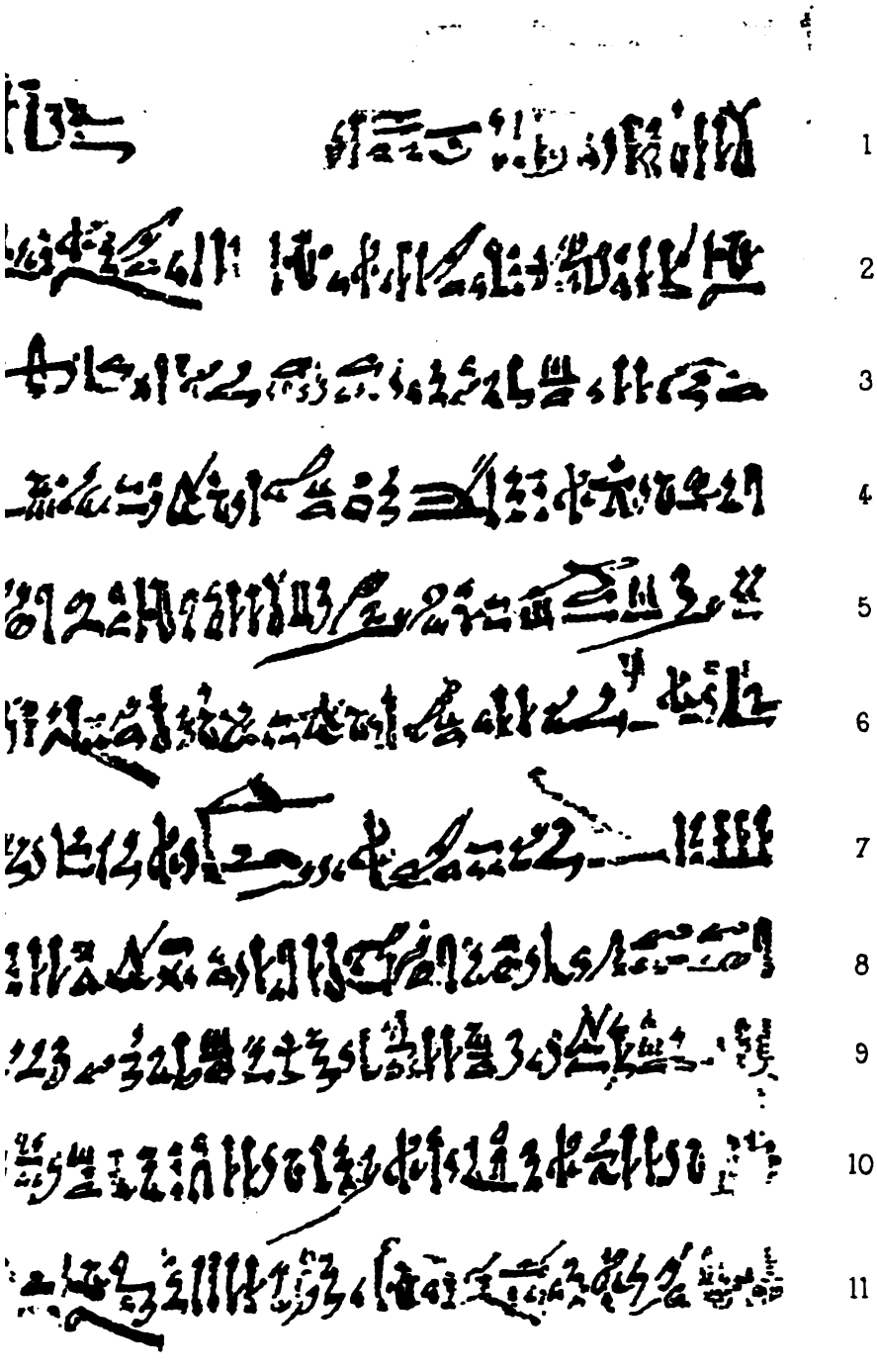

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

AMOUR

Imp. Lemercier & Cie Paris

PAPYRUS

Planch

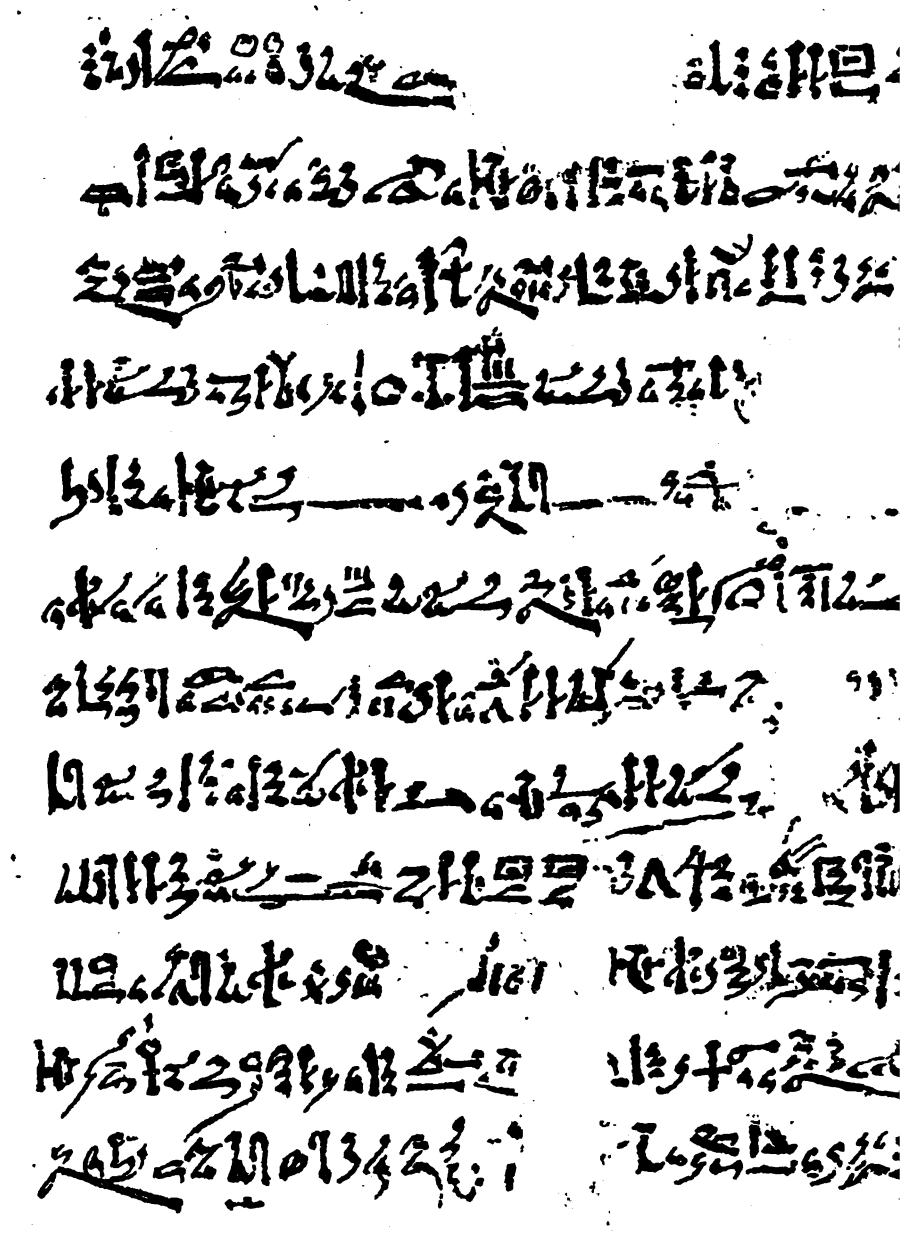

CHANTS

PL.

Geslin del

HARRIS N° 500

he XIII

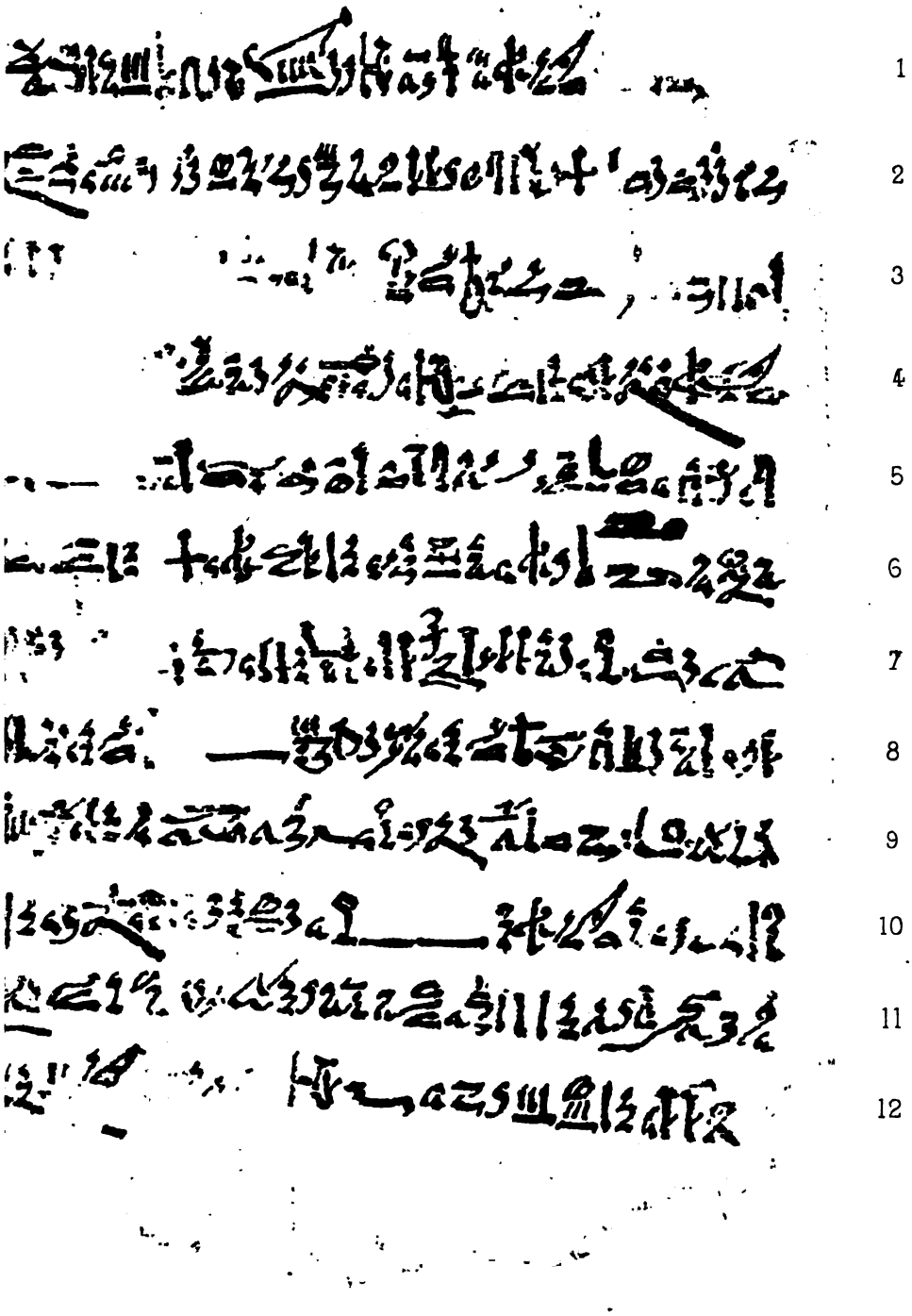

. D'AMOUR

.V

Imp Lemercier & Cie Paris

PAPYRUS

Plan

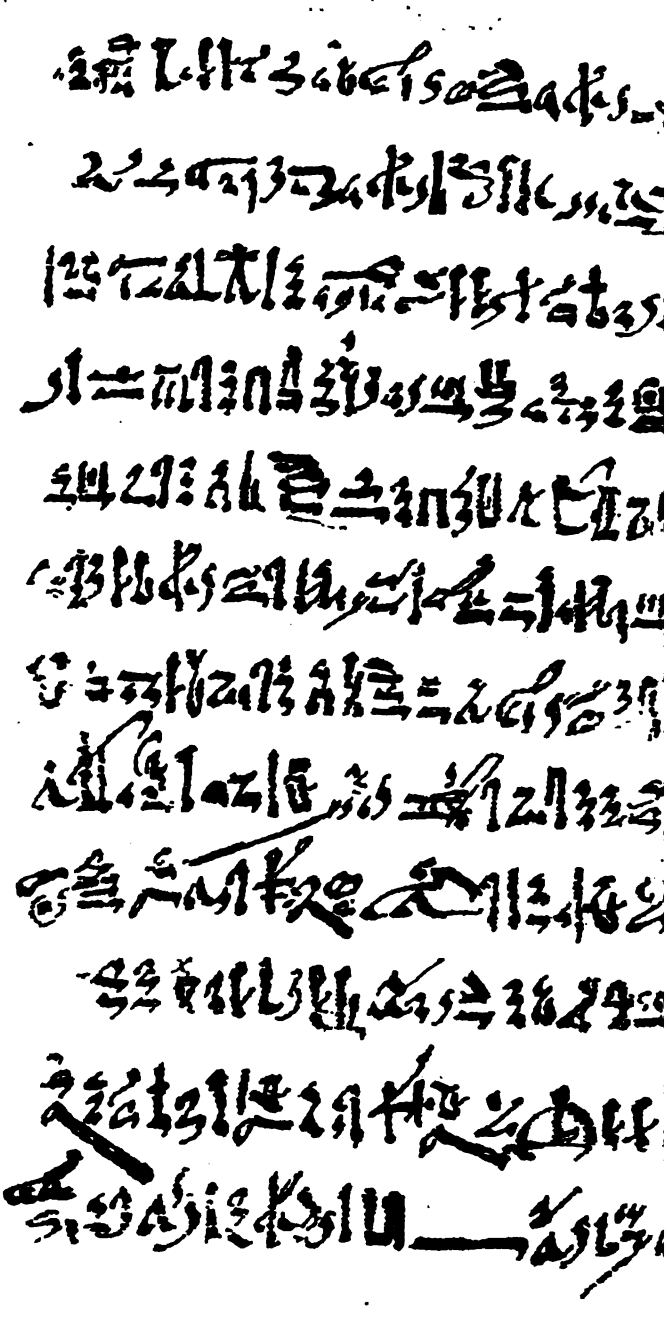

CHANTS

PL

Geslin del.

HARRIS

he XIV

N° 500

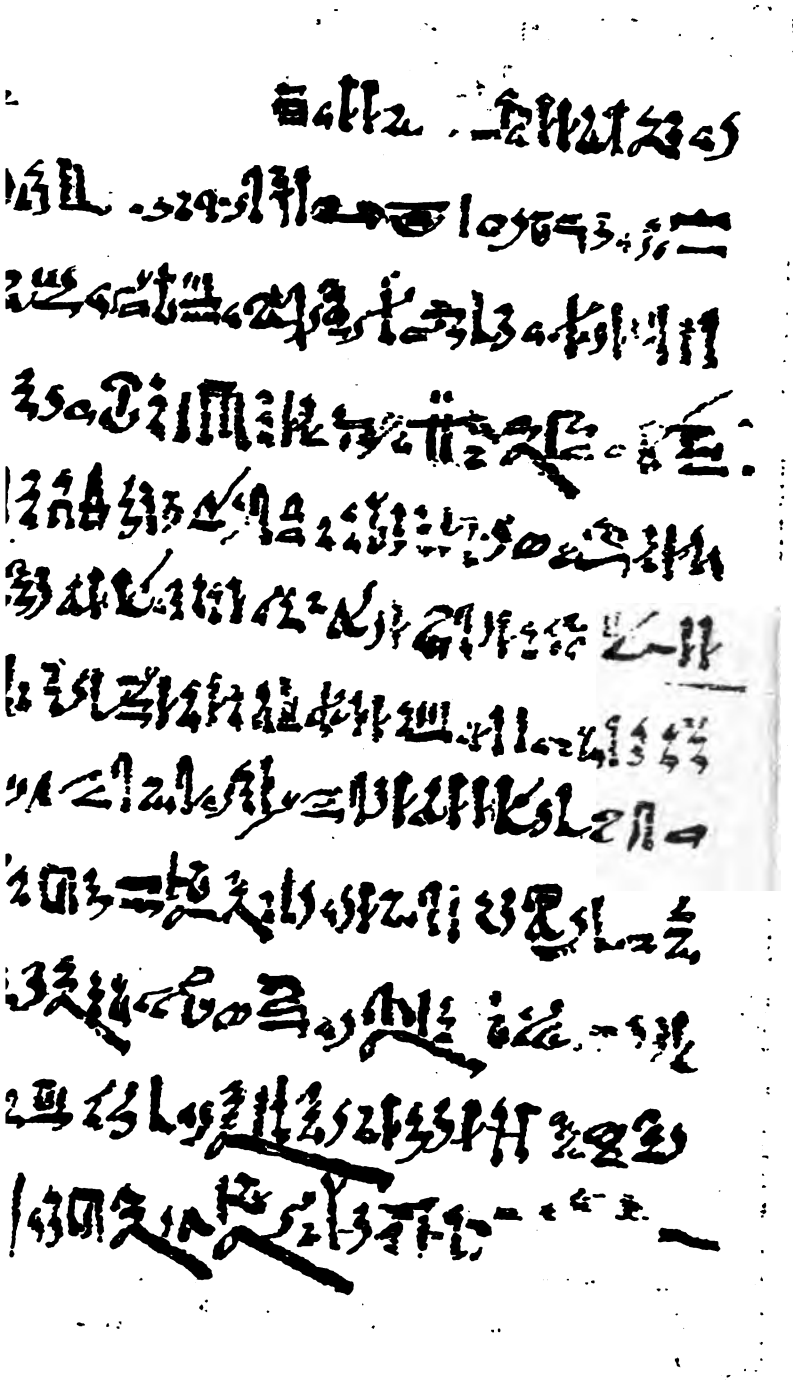

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

D'AMOUR

VI

Imp. Lemercier & Cie Paris

PAPYRUS

Pl. X

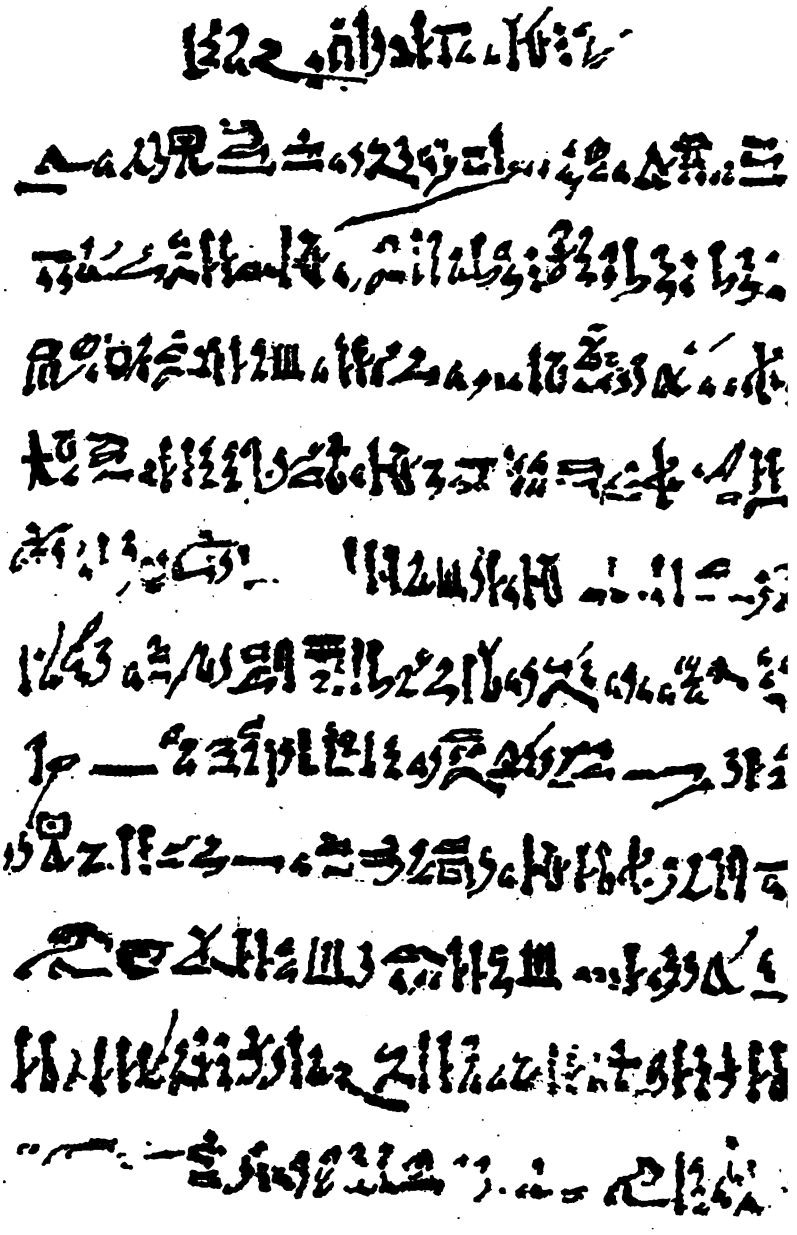

CHANTS D

PL V

Geslin, del.

HARRIS N° 500.

V.

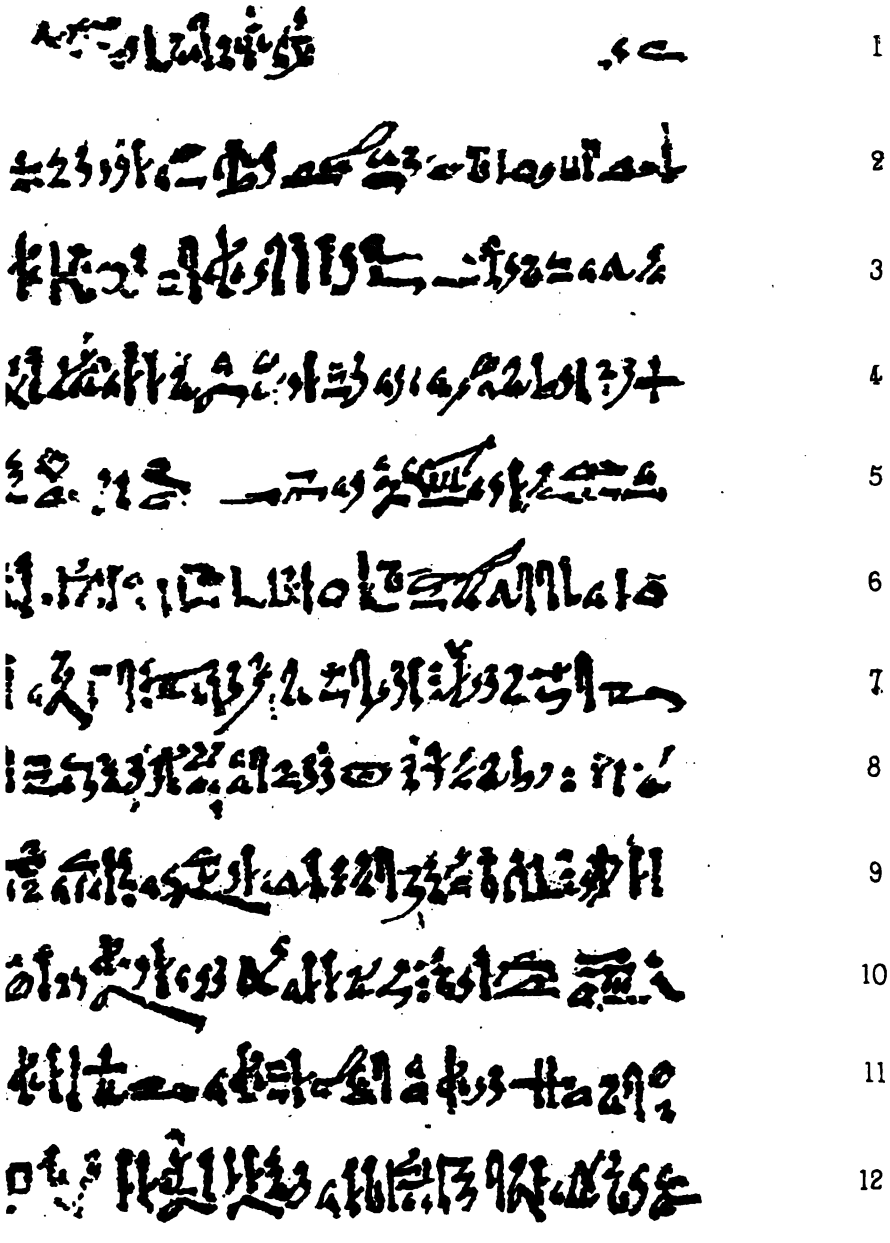

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12

'AMOUR.

'II.

Imp Lemercier et Cie Paris.

113) 31.